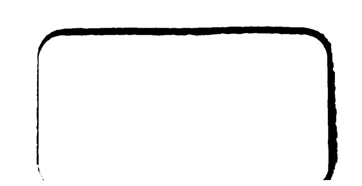




NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇOISE A L'USAGE DES ÉTRANGERS PARTICULIÈREMENT DES ALLEMANDS.

Par M. de la Veaux.

Ouvrage extrait du Cours théorique & pratique de Langue & de Littérature françoise par le même Auteur.

A BERLIN,
Chez Arnold Wever, Libraire.
1792.

Verzeichniſs
von nützlichen
Lehrbüchern
ſo in Berlin
im Weverſchen Verlage
herausgekommen.

Anweiſung für Frauenzimmer, die ihrer Wirthſchaft ſelbſt vorſtehen wollen, 1ſtes Stück, enthält: vom Seifenſieden, Lichtziehen, Eſſigbrauen, Einmachen von Früchten, Einpöckeln, Räuchern des Fleiſches, Brodbacken, Bierbrauen, Stärkemachen. Holzſpaaren, Färben und Bleichen. Nebſt einem in Kupfer geſtochenen Holzſpaarofen, gr. 8. 789. 8 gr.

— für Frauenzimmer, die ihrer Wirthſchaft ſelbſt vorſtehen, 2tes Stück, enthält: vom Mariniren, Einſalzen und Räuchern der Fiſche, vom Hausſchlachten, vom Kaffee, vom Thee und von der Chocolate, von J. G. S. gr. 8. Berlin 790. 8 gr.

— für Frauenzimmer, die ihrer Wirthſchaft ſelbſt vorſtehen wollen, 3tes Stück, enthält: von Federbetten, Anweiſung Aepfel und Birnen lange Zeit aufzubewahren, vom Gelee, von den Cichorienwurzeln, Verzeichniſs, zu welcher Jahreszeit einige Gewächſe, Fiſche, Fleiſch &c.

beym Verſpeiſen den beſten Geſchmack haben, Tabelle wie lange ſich ohngefähr das friſche Fleiſch gut erhalten läſst, Kenntniſs der fremden und einheimiſchen Gewürze, gr. 8. 791. 8 gr.

— für Frauenzimmer, die ihrer Wirthſchaft ſelbſt vorſtehen wollen, 4tes und 5tes Stück, enthält eine Anweiſung zum Kochen. 1 rthl.

Chreſtomathie, neueſte deutſche, zur Uebung im Ueberſetzen aus dem Deutſchen ins Franzöſiſche. Zum Gebrauch für Schulen und Erziehungsanſtalten, gr. 8. 791. 12 gr.

Damms, C. T., Einleitung in die Götterlehre und Fabelgeſchichte der älteſten griechiſchen und römiſchen Welt, nebſt einem Anhange und nöthigen Kupfern. 7te Auflage, 786. 10 gr.

Encyklopedie, kleine, für Ungelehrte, oder Entwurf der Antropologie, Naturgeſchichte, Aſtronomie, Chronologie und Naturlehre, 8. 786. 1 thlr. 8 gr.

Gellertſche Fabeln, fünf und zwanzig auserleſene, mit fünf und zwanzig dazu gehörigen Kupfern nach Rodenſcher Zeichnung, ein Leſebuch für Kinder, Deutſch und Franz. gr. 8. 786. 8 gr.

Gerhard, M. R. B., Handbuch der deutſchen Münz - Maaſs - nnd Gewichtsknnde, für Kaufleute und andere, welche von der ehemaligen und gegenwärtigen deutſchen Münzverfaſſung, von Wechſelcourſen und ihren Pari in Silber, desgleichen von Maaſsen, Gewichten nebſt andern dazu gehörigen Dingen, Nachricht haben wollen, gr. 8. 788. 1 thl. 4 gr.

— Logarithmiſche Tafeln für Kaufleute, deren vortheilhafter Gebrauch zu ſehr kurzer und bequemer Berechnung aller bey Handlungs - inſonderheit aber der Wechſelgeſchäften entſte-

henden Rechnungsvorfällen, in einer besondern Zeitschrift unter den Titel: Beyträge zur Kaufmännischen Rechnungskunde, für alle der Logarithmischen Rechnungsart Unkundige, angewiesen ist, gr. 8. 788. 2 thlr.

Gerhard, M. R. B., allgemeiner Contorist, oder neueste und gegenwärtiger Zeiten gewöhnliche Münz- Maafs- und Gewichtsverfassung aller Länder und Handelsstädte, 1ster Theil, welcher die Münz- Maafs- und Gewichtskunde, Wechselarten, Uso, Respectage, öffentliche Banken, Messen und andere zur Handlung gehörige Anstalten von ganz Europa enthält, gr. 4. 791. 2 thl. 12 gr.

Geschichte Albertine, Richardsons Clarissa nachgebildet und zu einem lehrreichen Lesebuche für deutsche Mädchen bestimmt, 5 Theile, 8. 788. 3 thl. 16 gr.

Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte für Ungelehrte. Nach Schröks Plan und Faden, 8. 784. 1 thlr. 8 gr.

— der Erdbeschreibung für Ungelehrte, 8. 785. 1 thlr. 8 gr.

Heynatz, J. F. Handbuch zu richtiger Verfertigung und Beurtheilung aller Arten von schriftlichen Auffätzen des gemeinen Lebens überhaupt und der Briefe insbesondere, mit einigen Kupfern, 4te Aufl. 8. 781. 1 thl. 8 gr.

— Handbuch zur Verfertigung und Beurtheilung aller Arten von Auffätzen des gemeinen Lebens, 2ter Theil, welcher ein ausführliches Rechenbuch enthält, 2te Aufl. 8. 780. 16 gr.

— Handbuch 3ter Theil, welcher die allgemeine Weltgeschichte enthält, 8. 784. 1 thl. 8 gr.

Heynatz, J. F, Handbuch &c. 4ter Theil, welcher die Erdbeſchreibung enthält, 8. 785. 1 thl. 8 gr.

— Handbuch 5ter Theil, enthält eine Encyklopedie aller übrigen Wiſſenſchaften, 8. 786. 1 thl. 8 gr.

Kinderfreund, aſtronomiſcher, enthaltend: einen Unterricht vom Kalender, deſſen Urſprung und Gebrauch; ingleichen: von der Eintheilung der Zeit, vom Lauf der Sonne, des Mondes und Geſtirns; nebſt einer Beſchreibung der Erde, beygefügten Regententafel, u. moraliſchen Sprüchen auf jede Woche im Jahr, mit erläuternden Kupfern, 2te verb. Auflage, 8. 785. 4 gr.

Moritz, K. P., Unterhaltungen mit ſeinen Schülern, 2te verm. Aufl. 8. 783. 12 gr.

— Kleine Schriften, die deutſche Sprache betreffend, 8. 782. 12 gr.

— Drey Tabellen von der Engliſchen Ausſprache, Etymologie und Wortfügung, gr. Fol. 780. 8 gr.

— Engliſche Sprachlehre für die Deutſchen, 3te verbeſſerte Auflage, gr. 8. 789. 16 gr.

— Anleitung zum Briefſchreiben, 8. 783. 6 gr.

— Beyträge zur Philoſophie des Lebens, 3te Auflage, 8. 791. 8 gr.

— Deutſche Sprachlehre in Briefen, 8. 791. 16 gr.

— Anweiſung zur Engliſchen Accentuation, nebſt vermiſchten Aufſätzen die Engliſche Sprache betreffend, 8. 780. 6 gr.

— von der deutſchen Rechtſchreibung, nebſt vier Tabellen die deutſche Rechtſchreibung, Interpunction, Declination, und insbeſondere den Unterſchied des Accuſativs und Dativs betreffend, gr. 8. 784. 8 gr.

Moritz, K. P., Versuch einer deutschen Prosodie, dem Könige von Preussen gewidmet, 8. 786. 16 gr.

— Italiänische Sprachlehre für die Deutschen, gr. 8. 791. 16 gr.

— Tabelle die italiänische Aussprache und Etymologie betreffend, gr. Fol. 4 gr.

Nelkenbrecher, Taschenbuch eines Banquiers und Kaufmanns, enthält: Erklärungen aller Ein- und Ausländischen Münzen, des Wechselcourses, Usos, Respecttage und andere zur Handlung gehörigen Dingen, mit einer genauen Vergleichung des Ellenmaasses, Handels- Gold- und Silbergewichts, auch Maasse von Getreide und flüssigen Sachen, derer vornehmsten europäischen Handelsplätze, 6te Aufl., vermehrt und verbessert durch G. 8. 786. 1 thl. 8 gr.

Salzmann, F. Z. gründliche Anweisung, wie man allerley Küchengewächse und Specereykräuter durchs ganze Jahr behandeln soll, wie sie sowohl auf französische als holländische Art früh und spät zu haben und zu erhalten, nach unserm Klima zu richten, auch der Gesundheit nützlich oder schädlich sind. Mit einer monarlichen Nachweisung, 2 Theile, 8. 783. 1 thlr. 8 gr.

— Pomologie oder Fruchtlehre alles in freyer Luft unsers Climatis wachsenden Obstes, an seiner Farbe, Gestalt, Geschmack und Namen nach zu erkennen, 8. 792. 8 gr.

Taschenatlas, oder geographisch- statistisches Handbuch von allen vier Welttheilen, nebst 42 Landkarten, zum lehrreichen Unterricht der Jugend, gr. 8. 788. 1 thl. 20 gr.

Vorschriften zur Uebung im Schönschreiben, bestehend in einigen Alphabeten und einer Reihe

von deutschen, lateinischen und französischen Briefen, als eine Beylage zu Heynatz Handbuch, gr. Fol. 778. 12 gr.

Wegweiser, neuester, durch ganz Europa, oder ausführliche Anweisung, wie die vornehmsten Europäischen Länder zu bereisen sind; nebst allen dazu erforderlichen Kenntnissen, in Absicht der Postcurse, der vornehmsten Städte und ihrer Merkwürdigkeiten, und endlich der Münzen, Maaße und Gewichte. Ein Taschenbuch für Reisende, 8. 787. 20 gr.

Willenbücher, Magazin für Jünglinge, oder Sammlung von prosaischen Aufsätzen, Gedichten, und kleinen Schauspielen, 8. 783. 16 gr.

— Magazin für Jünglinge, oder Sammlungen von prosaischen Aufsätzen, Gedichten und kleinen Schauspielen, 2ter Band, 8. 786. 16 gr.

Zeittafeln zur allgemeinen Weltgeschichte von Ursprung der Monarchien bis ins 18te Jahrhundert, 1ster Band, gr. 4. 784. 20 gr.

— desselben 2ter Band, gr. 4. 790. 8 gr.

Livres françois.

Contes de ma mere Loye, ou Histoires du tems passé, avec des moralités par Monsieur Perrault, 8. 770. 6 gr.

Dictionaire des deux nations par une Société de gens de Lettres augmenté de plusieurs articles, revus par Monsieur le Professeur de la Veaux, Tomes III. gr. 8. 789. 5 thl.

Éducation complette ou Abrégé de l'histoire universelle, mêlé de Géographie & de Chronologie par Madame le Prince de Beaumont, 3 Vol. avec fig. 792. 1 thl.

— parfaite, avec un choix des meilleurs morceaux de morale, de goût & de littérature, pour former l'esprit & le cœur des jeunes gens. Pour servir de suite aux ouvrages de Madame le Prince de Beaumont, 2 Tom. 8. 776. 2 thl.

Französische Sprachlehre für die Deutschen nach Wailly, durch die Verfasser des Dictionnaire à l'usage des deux Nations, redigé par une Société de gens de Lettres, augmenté de plusieurs articles, revus par Mr. de la Veaux. Zweite verbess. und verm. Auflage, gr. 8. 790. 20 gr.

Leçons de langue françoise données à quelques Académiciens & autres françois de Berlin, 8. 782. 6 gr.

Magazin des Enfans, ou Dialogues entre une sage gouvernante & plusieurs de ses élèves de la première distinction, 4 Tom. 8. av. fig. 792. 1 thl.

— des Adolescentes, ou Dialogues entre une sage gouvernante & plusieurs de ses élèves de la première distinction par Mad. le Prince de Beaumont, 8. 4 Vol. 778. 1 thl.

— pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde: se marient; leurs devoirs dans cet état, & envers leurs enfans pour servir de suite au Magazin des adolescentes par Mad. le Prince de Beaumont, 4 Vol. av. fig. 8. 786. 1 thl.

le Maître de langue, ou Remarques instructives sur quelques ouvrages françois écrits en Allemagne par J. C. de la Veaux, 8. 783. 16 gr.

Thalie, la petite, ou morceaux quintessanciés des plus belles pièces de Molière, suivis de remar-

ques grammaticales & autres, utiles à l'instruction de la jeunesse qui s'applique à l'étude du françois. 8. 780. 8 gr.

Théâtre à l'usage de jeunes personnes, par Mad. la Comtesse de Genlis, 4 Vol. 8. 783. 1 thl. 12 gr.

Traits détachés de l'Histoire, pour l'instruction de la jeunesse. Ouvrage qui peut servir de suite à l'éducation complette, ou abrégé de l'histoire universelle de Madame le Prince de Beaumont. 8. 783. 16 gr.

TABLE.

Première Partie. *De la proposition.*

SECONDE PARTIE. *Des élements du Discours.*

PREMIÈRE PARTIE.
DE
LA PROPOSITION.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇOISE

à l'usage des Étrangers, particulièrement des Allemands.

PREMIÈRE PARTIE.

DE *LA PROPOSITION.*

CHAPITRE I.

Qu'est-ce que la proposition?

Nous parlons pour faire connoître nos pensées; & pour cela nous nous servons de mots. Le but de la parole est de rendre les pensées telles qu'elles existent dans l'esprit, avec les mêmes liaisons, les mêmes rapports; les mêmes modifications, les mêmes couleurs,

Nos penſées ne ſont autre choſe que les jugemens que nous portons des choſes; c'eſt-à-dire, la manière dont nous les concevons. Ainſi quand je penſe que *Pierre eſt juſte*, cette penſée n'eſt autre choſe que le jugement que je porte de Pierre, ou la manière dont je conçois Pierre. Je conçois Pierre non ſeulement comme homme, mais encore comme un homme juſte. Quand je penſe que quelqu'un à qui je vais parler doit chanter, & que j'ai dans l'eſprit la penſée que l'on rend par le mot *chantez*; je conçois la perſonne à qui je vais parler comme devant chanter, en conſéquence de mon commandement.

Un jugement ſuppoſe néceſſairement deux idées, l'idée de la choſe même & l'idée de la manière dont on conçoit cette choſe. Ainſi dans le premier exemple *Pierre* exprime l'idée de la choſe; *eſt juſte* exprime l'idée de la manière dont on conçoit la choſe. Dans le ſecond exemple, ces deux idées ſont contenues en un ſeul mot, *chantez*; & c'eſt comme s'il y avoit *vous*, à qui je parle, *ſoyez chantant*; *vous*, exprime l'idée de la choſe; & *ſoyez chantant* exprime l'idée de la manière

dont je conçois la chose en conséquence de mon commandement.

L'expression d'un jugement par un ou plusieurs mots se nomme une proposition. Ainsi ces mots, *Pierre est juste*, forment une proposition, *chantez* est une proposition.

On donne quelquefois le nom de phrases aux propositions. Mais *phrase* est un nom qui convient non seulement aux propositions, mais encore à tout assemblage de mots liés entre eux, soit qu'ils forment ou non un sens fini & complet. De sorte que *phrase* exprime le genre & *proposition* l'espèce. Le mot *phrase* signifie plus particulièrement encore une certaine façon de parler, un certain tour d'expression relatif à la manière particulière dont les mots sont arrangés. *Il y a long-tems, on dit*, sont des phrases françoises; es ist schon lange, man sagt, sont des phrases allemandes, c'est-à-dire, que les mots y sont arrangés selon la manière particulière à la langue françoise, à la langue allemande.

A iv

CHAPITRE II.

Des parties de la proposition.

La proposition étant l'expression du jugement doit avoir autant de parties que le jugement a d'idées. Ainsi nous aurons dans la proposition les deux parties que suppose le jugement; c'est-à-dire, la partie qui exprime l'idée de la chose même que l'on conçoit; & la partie qui exprime l'idée de la manière dont on conçoit la chose.

Le mot ou les mots qui expriment l'idée de la chose que l'on conçoit se nomme le *sujet* de la proposition; le mot ou les mots qui expriment l'idée de la manière dont on conçoit la chose, se nomment l'*attribut* de la proposition. Ainsi dans *Pierre est juste*, *Pierre* est le sujet de la proposition, *est juste* est l'attribut.

Ces deux parties, le sujet & l'attribut, peuveut être appellées les parties principales de la proposition; parce que la proposition ne sauroit exister sans elles.

Les propositions peuvent aussi avoir des parties accessoires. Les parties accessoires de la

proposition sont celles qui modifient quelque partie principale de la proposition ou la proposition entière, mais qui peuvent être retranchées sans que la proposition soit détruite. Nous allons traiter des unes & des autres; mais avant que d'aller plus loin, il ne sera pas hors de propos d'expliquer ici ce que nous entendons par les mots *modifier* & *modification*.

Il y a des mots qui peuvent être pris dans une signification plus ou moins étendue, par exemple, le mot *homme* peut signifier ou tous les hommes en général, ou chaque homme en particulier, ou tous les hommes d'une certaine classe, ou un seul homme en particulier. Les mots que l'on ajoute au mot homme pour marquer l'étendue de sa signification *modifient* ce mot, ou y ajoutent une *modification*; & on les nomme *modificatifs*. Ainsi quand je dis *l'homme juste* vit en paix, le mot *juste* est un modificatif du mot *homme;* il indique que ce mot ne doit pas être pris dans toute son étendue, qu'il ne signifie pas tous les hommes; mais seulement ceux d'entre les hommes qui sont justes.

Dans cette proposition *vous êtes sage;* le mot *êtes* peut être modifié par quelque circonstance;

l'on peut dire *vous êtes rarement, ſouvent, ordinairement ſage;* & ces mots, *rarement, ſouvent, ordinairement* ſeront les modificatifs du mot *êtes.*

Modifier une partie de la propoſition ſignifie donc ici indiquer, déterminer, expliquer l'étendue ou le ſens d'une partie de la propoſition. Modifier une propoſition entière, ſignifie indiquer, déterminer, expliquer quelque vue, quelque circonſtance particulière qui doit influer ſur le ſens général de la propoſition. Dans cette propoſition: *Pendant trois jours, mon frère a ſouffert de grandes douleurs. Pendant trois jours,* eſt une circonſtance de tems qui ne modifie particulièrement aucune partie principale de la propoſition, mais qui modifie la propoſition toute entière. Je veux exprimer ici non ſeulement que mon frère a ſouffert de grandes douleurs, mais auſſi que cette ſouffrance de grandes douleurs a duré pendant trois jours. *Hélas! que je vous plains. Helas!* eſt un mot qui marque un ſentiment de compaſſion qui modifie & prépare toute la propoſition ſuivante.

ARTICLE PREMIER.

Des parties principales de la proposition.

Les parties principales de la proposition sont, comme nous l'avons dit, le sujet & l'attribut.

Du sujet.

Le sujet d'une proposition peut être

1°. Simple ou composé.

Le sujet d'une proposition est simple lorsqu'il n'exprime qu'une idée unique soit au singulier soit au plurier. Ainsi dans ces propositions, DIEU *est bon;* LES HOMMES *sont méchants;* LA CRAINTE QUE VOUS TÉMOIGNEZ *est raisonnable;* LES GENS QUE VOUS AVEZ VUS CHEZ MOI *sont étrangers;* SOUFFRIR *est le partage de l'homme*; tous les sujets sont simples parce qu'ils expriment chacun une idée unique, savoir, *Dieu*, *les hommes*, *la crainte*, *les gens*, *souffrir*.

Le sujet est composé quand on y réunit plusieurs idées différentes & qu'on leur donne un attribut commun; par exemple:

LA DOUCEUR, LA MODÉRATION, L'INDULGENCE *sont des vertus estimables.* Ici

on a réuni les trois idées exprimées par les mots, *la douceur, la modération, l'indulgence;* & on leur donne un attribut commun en disant de ces trois vertus ainsi réunies qu'elles sont estimables. Ce sujet est composé, parce qu'il comprend réellement trois idées différentes. Et en effet ces idées sont si différentes que cette proposition comprend réellement trois propositions différentes, dont on n'en a fait qu'une; car cette proposition, *la modération, la douceur, l'indulgence sont des vertus estimables,* est l'expression abrégée de ces trois propositions:

La modération est une vertu estimable,
La douceur est une vertu estimable.
L'indulgence est une vertu estimable.

Ce sont trois propositions renfermées en une.

Souvent le sujet paroît composé lorsqu'il est réellement simple. Pour s'assurer de la vérité, il faut voir si chaque expression que l'on croit un sujet convient également avec l'attribut. Un exemple va expliquer ce que je veux dire. Dans cette proposition, CONNOÎTRE LE BIEN, ET FAIRE LE MAL, *c'est foiblesse.* Il sembleroit

d'abord que le sujet *connoître le bien & faire le mal*, est composé de deux idées différentes, dont l'une est *connoître le bien* & l'autre *faire le mal*; mais il n'en est pas ainsi; le sujet ne consiste que dans l'idée unique de la réunion de ces deux idées, *connoître le bien & faire le mal.* Pour vous en convaincre, essayez de faire deux propositions de cette proposition, & vous verrez que l'attribut ne convient pas également à chacune des deux idées réunies; car on ne sauroit dire: *connoître le bien c'est foiblesse.* Le sens de cette proposition est donc celui-ci: *Cette chose unique qui résulte de connoître le bien & faire en même tems le mal, est une chose à laquelle j'attribue ce qu'on nomme foiblesse.*

2°. Le sujet d'une proposition peut être modifié ou non modifié. Quand le sujet n'est pas modifié on le nomme *incomplexe*, quand il l'est on le nomme *complexe.* Dans cette proposition ALEXANDRE *vainquit Darius; Alexandre* est un sujet incomplexe, parce qu'il n'est accompagné d'aucune modification. Dans cette autre proposition, ALEXANDRE, ROI DE MACÉDOINE, *vainquit Darius*, le sujet est complexe, parce que

l'idée unique indiquée par le mot *Alexandre* est modifiée par ces mots *roi de Macédoine*.

Il est aisé de sentir la différence qu'il y a entre un sujet simple & un sujet incomplexe. Le sujet simple est considéré relativement à l'idée, & le sujet incomplexe relativement à l'expression. Le premier n'offre qu'une seule idée, mais qui peut être exprimée par plusieurs mots; le second n'offre qu'un seul mot. Dans la proposition ci-dessus: ALEXANDRE, ROI DE MACÉDOINE, *vainquit Darius*, le sujet est simple parce qu'il n'offre qu'une idée unique, *Alexandre;* mais en même tems il est complexe, parceque cette idée n'est pas exprimée par un seul mot, mais qu'elle est accompagnée d'un modificatif, *Roi de Macédoine*.

De l'attribut.

L'attribut d'une proposition est, comme nous l'avons dit, le mot ou les mots qui expriment l'idée de la manière dont on conçoit la chose. Cette définition suppose nécessairement deux choses dans l'attribut, la manière dont la chose est conçue, & l'action de l'esprit qui la conçoit; cette dernière chose est toujours exprimée par un mot

que l'on nomme Verbe. Dans cette propoſition *Dieu* EST JUSTE, le mot *juſte* exprime la manière dont le ſujet eſt conçu; & le mot *eſt* exprime l'action de l'eſprit qui conçoit ainſi le ſujet; la réunion de ces deux mots eſt l'attribut de la propoſition. Si je diſois ſeulement *Dieu juſte*, je ne ferois que rapprocher deux idées dont la ſeconde pourroit modifièr la première, ſans indiquer que mon eſprit les joint, les unit enſemble; mais en ajoutant le mot *eſt*, je déſigne par là que mon eſprit affirme, que la juſtice convient à Dieu; ainſi le mot *eſt* exprime l'action de mon eſprit qui conçoit Dieu avec la modification de juſtice. Nous nommerons *attributif* la partie de l'attribut qui exprime la manière dont le ſujet eſt conçu, ſans exprimer l'action de l'eſprit qui la conçoit. Ainſi dans cette propoſition: *Dieu eſt juſte*, *Dieu* ſera le ſujet, *eſt juſte* l'attribut; c'eſt-à-dire *eſt* ſera le verbe, & *juſte* l'attributif.

Il s'enſuit de là que l'attribut contient toujours le verbe.

L'attribut peut être comme le ſujet, ſimple ou compoſé, complexe ou incomplexe. L'attribut eſt

ſimple, lorſqu'il exprime que le ſujet n'eſt conçu que d'une ſeule manière, ſoit que cette manière ſoit exprimée par pluſieurs mots ou par un ſeul. Dans cette propoſition, *Dieu* EST JUSTE, l'attribut eſt ſimple, parce qu'il exprime que le ſujet *Dieu* n'eſt conçu que d'une ſeule manière, c'eſt-à-dire avec la modification de juſtice. Il en eſt de même de cette autre propoſition où la manière dont le ſujet eſt conçu eſt exprimée en pluſieurs mots, *Dieu* VOIT LE MAL QUE L'ON FAIT EN SECRET. L'attribut eſt ſimple, parceque la manière dont Dieu eſt conçu dans cette propoſition eſt unique; on y conçoit Dieu, voyant une ſeule choſe, ſavoir *le mal que l'on fait en ſecret.*

L'attribut d'une propoſition eſt composé, quand il exprime que le ſujet eſt conçu de pluſieurs manières. *Dieu* EST BON ET MISÉRICORDIEUX; voilà une propoſition où l'attribut eſt composé, parce qu'il exprime que Dieu eſt conçu de deux manières; 1°. comme *bon*, 2°. comme *miſéricordieux*.

La manière dont le ſujet d'une propoſition eſt conçu peut être exprimée par un ſeul mot, ou

être

être modifiée par d'autres mots. Dans le premier cas l'attribut est incomplexe, dans le second cas il est complexe. Dans ces propositions: *j'aime*, *Dieu est bon*, *la gloire est trompeuse*, les attributs sont incomplexes parce que les attributifs sont exprimés chacun par un seul mot, *aimant* (*a*), *bon*, *trompeuse*. Mais si ces mots étoient modifiés par quelques autres mots, l'attribut deviendroit complexe; comme dans celle-ci: *J'aime* LES ROSES SANS ÉPINES. L'attributif *aimant* y est modifié par ces mots *les roses sans épines*. Il en est de même de celle-ci: *Dieu est bon* POUR CEUX QUI ÉCOUTENT LA VOIX DE LA NATURE. L'attribut est complexe, parce que le mot *bon* qui exprime la manière dont le sujet est conçu, est modifié par ces mots *pour ceux qui écoutent la voix de la nature*.

(*a*) Il faut se souvenir que les propositions qui ne sont pas exprimées par trois mots, contiennent cependant des idées relatives à trois mots, c'est-à-dire, le sujet, le verbe & la manière dont le sujet est conçu. Ainsi cette proposition *j'aime* équivaut à celle-ci, *je suis aimant*; *je* est le sujet, *suis* est le verbe, *aimant* est la manière dont le sujet est conçu.

On voit que l'attribut, comme le ſujet peut être en même tems ſimple & complexe, comme dans le dernier exemple que nous venons d'apporter, c'eſt-à-dire, que la manière dont le ſujet eſt conçu peut être en même tems unique & modifiée.

ARTICLE SECOND.

Des parties acceſſoires de la propoſition.

Les parties acceſſoires de la propoſition ſont les mots qui modifient quelque partie principale de la propoſition ou la propoſition entière. Nous laiſſerons aux premiers le nom d'*acceſſoires de la propoſition*, & nous nommerons les autres les *adjoints à la propoſition.*

Les acceſſoires peuvent modifier le ſujet, le verbe ou l'attributif.

Dans ces propoſitions, *l'homme* JUSTE *fuit le mal*, *l'homme* DE BIEN *aime la juſtice*, *l'homme* QUE VOUS VOYEZ *eſt mon ami*, le ſujet eſt modifié par les mots *juſte*, *de bien*, *que vous voyez*. *Juſte* & *de bien* expriment des qualités, *que vous voyez* eſt une nouvelle propoſition. Quand le verbe renferme en même tems l'attributif, il peut

arriver qu'il n'offre pas un ſens complet; & que celui qu'il offre puiſſe être complété par pluſieurs autres mots auxquels il peut avoir rapport. Par exemple, quand je dis, *j'envoie*, le verbe *envoie* n'a pas par lui-même un ſens complet, & quoique toutes les parties principales de la propoſition ſe trouvent ici, l'eſprit exige des acceſſoires qui achèvent de donner de la clarté au jugement que l'on veut exprimer. Si je m'arrête, après avoir dit *j'envoie*, on me demandera, quoi? ſi je dis, *un écu*, on me demandera, *à qui?* ſi je réponds, *à Paul*, on pourra encore me demander, quand? où? pourquoi? comment? & je pourrai répondre, *tous les jours*, *dans ſa maiſon*, *pour le faire vivre*, *par mon domeſtique*.

Le premier de ces rapports exprime l'objet ſur lequel l'action du verbe eſt exercée, *j'envoie* UN ÉCU. Le ſecond exprime le terme de l'action du verbe, c'eſt-à-dire le but où elle tend, *j'envoie* A PAUL. Le troiſième exprime une circonſtance de tems, *j'envoie* TOUS LES JOURS. Le quatrième une circonſtance de lieu, *j'envoie un écu à Paul* DANS SA MAISON. Le cinquième exprime un

motif, *j'envoie un écu à Paul* POUR LE FAIRE VIVRE; le sixième exprime un moyen, *j'envoie un écu à Paul* PAR MON DOMESTIQUE.

Ainsi les accessoires dont un verbe peut être susceptible sont l'objet, le terme, les circonstances de tems & de lieu, un motif & un moyen.

Il faut remarquer que parmi les accessoires du verbe, il y en a qui sont plus nécessaires les uns que les autres pour compléter le sens, par exemple; lorsque j'ai dit, *j'envoie un écu à Paul,* les parties accessoires *un écu* & *à Paul* qui expriment l'objet & le terme complètent suffisamment le sens du verbe *envoyer;* & si je fais d'autres questions, ce sera la curiosité qui me les fera faire, & non le besoin de quelque nouvelle modification nécessaire pour l'intelligence complète du verbe. Tous les autres accessoires se rapportent plutôt à la proposition entière qu'au verbe. Quand je dis, *j'envoie un écu à Paul* POUR LE SOULAGER; l'accessoire *pour le soulager* ne modifie pas précisément le verbe, mais tous les mots de la proposition. Ces sortes d'accessoires sont ordinairement des *adjoints à la proposition.*

Quand l'attributif eſt un mot qui exprime une qualité, ſes acceſſoires ſeront exprimés par un mot ou par des mots qui indiqueront la manière dont cette qualité doit être entendue. Dans cette propoſition *il eſt courageux* AVEC PRUDENCE; *courageux* eſt un mot qui exprime une qualité, il eſt ici l'attributif de la propoſition; les mots *avec prudence* ſont un acceſſoire de ce mot, *courageux*, & ils expriment dans quel ſens on doit l'entendre. Il en eſt de même des propoſitions ſuivantes;

Il eſt ambitieux OUVERTEMENT,

Il marche (*a*) HARDIMENT,

Il danſe AVEC GRACE.

Quand l'attributif au lieu d'une qualité, exprime un être réel; il peut avoir les mêmes modifications que le ſujet. Ainſi dans ces propoſitions;

Pierre eſt un homme JUSTE.

(*a*) Ici la qualité & le verbe ſont exprimés en un ſeul mot, *marche*, qui équivaut à *eſt marchant*; *eſt marchant* eſt l'attribut, & *marchant*, qui eſt l'attributif, exprime une qualité.

Pierre est un homme DE BIEN.

Pierre est l'homme QUE VOUS DEMANDEZ.

les mots *juste, de bien, que vous demandez*, font autant d'acceſſoires qui modifient l'attributif *homme*.

Les parties acceſſoires de la propoſition entière, ou les adjoints à la propoſition, ſont, comme nous l'avons déjà dit, des idées qui ne faiſant partie ni du ſujet, ni du verbe, ni de l'attributif, & ne modifiant particulièrement aucune de ces parties de la propoſition, modifient la propoſition entière.

En parlant des acceſſoires du verbe, nous avons remarqué qu'excepté l'objet & le terme, tous les autres ſe rapportent plutôt à la propoſition entière qu'au verbe. Ainſi l'on peut compter au nombre des adjoints à la propoſition les circonſtances de tems, de lieu, le motif & les moyens; ajoutez à cela toutes les petites idées qui tendent à modifier la propoſition entière, à y jetter quelque ſentiment particulier, à indiquer la perſonne à qui elle va être adreſſée &c. Ces acceſſoires ſe nomment auſſi des inciſes. Des exemples vont nous

faire connoître plus particulièrement ces ſortes d'acceſſoires.

EN CE LIEU, *je reconnus mon père.*

En ce lieu eſt l'adjoint à la propoſition & exprime une circonſtance de lieu. Cette circonſtance ne modifie pas le verbe comme verbe, mais elle le modifie comme joint aux autres parties principales de la propoſition entière.

A MIDI, *il vint.*

A midi eſt une circonſtance de tems qui modifie la propoſition entière *il vint.*

POUR VOUS FAIRE PLAISIR, *je jouerai.*

Pour vous faire plaiſir eſt un motif qui modifie le ſens de la propoſition *je jouerai.* Ces mots annoncent le ſens dans lequel cette propoſition doit être priſe; & en effet, en retranchant l'acceſſoire, la propoſition a un ſens différent de celui qu'elle a lorſqu'il y eſt joint. Si l'on vous prie de jouer, & que vous répondiez, *je jouerai,* cette propoſition a un autre ſens que lorſque vous y ajoutez l'acceſſoire *pour vous faire plaiſir.*

Je vous écrirai PAR LA POSTE.

Par la poste exprime un moyen qui modifie la proposition entière, *je vous écrirai.*

AH! *que je vous aime!*

Ah! est ici un mot qui prépare la proposition suivante, qui y jette un sentiment, & qui tend à exprimer que l'attribut convient au sujet d'une manière vive & qui part du cœur. *Que* n'est pas ici un adjoint à la proposition, il modifie le verbe, il revient à *combien! avec quelle passion!*

MADAME, *le respect que j'ai pour vous est sans bornes.*

MON FRÈRE, *vous êtes indiscret.*

Les expressions, *Madame*, *mon frère*, sont des adjoints à la proposition qui indiquent à quelle personne elle va être adressée.

Nous remarquerons ici que les accessoires du verbe que nous avons nommés adjoints à la proposition, peuvent devenir des modifications nécessaires d'un verbe, suivant sa nature; par exemple, dans cette proposition, *allez* DANS LA CHAMBRE, *dans la chambre* est une circonstance de lieu qui est nécessaire ici pour compléter le sens du verbe *allez.*

CHAPITRE III.

Des différentes espèces de propositions.

NOUS avons dit que la proposition étoit l'expression d'un jugement; qu'un jugement étoit une opération de l'esprit qui conçoit un sujet d'une certaine manière. Or l'esprit en concevant une chose peut la concevoir unie avec une autre chose, ou séparée de cette autre chose. Ainsi l'esprit qui considère l'idée de *Dieu* & l'idée de *justice* peut concevoir ces deux idées comme unies; ou bien considérant l'idée de *Dieu* & celle de cruauté, il peut concevoir ces deux idées comme séparées.

Un jugement par lequel on conçoit plusieurs idées comme unies entre elles se nomme un jugement affirmatif. Un jugement par lequel on conçoit plusieurs idées comme séparées, est un jugement négatif.

La proposition qui est l'expression d'un jugement affirmatif se nomme *proposition affirmative*. Celle qui est l'expression d'un jugement négatif se nomme *proposition négative*. *Dieu est juste*, voilà

une proposition affirmative. *Dieu n'est pas cruel*, voilà une proposition négative.

La négation s'exprime ordinairement par les petits mots *ne pas*, *ne point* ou quelqu'autre de la même nature dont nous parlerons dans la suite. Ces négations doivent être regardées comme faisant partie du verbe, puisqu'elles concourent à exprimer l'action de l'esprit concevant le sujet; voilà pourquoi lorsque la négation est exprimée par deux mots, l'un se met ordinairement avant, & l'autre après le verbe; comme dans l'exemple que nous venons de rapporter.

Nous diviserons donc les propositions

I. En *propositions affirmatives* qui expriment un jugement affirmatif, & *propositions négatives* qui expriment un jugement négatif.

Quand nous jugeons d'un objet qu'il est, qu'il a été, ou qu'il sera réellement tel que nous le concevons, & que nous concevons ces manières d'être comme absolues & réellement unies à l'objet dont nous jugeons, indépendamment de notre manière de penser, la proposition est *directe*, c'est-à-dire

qu'elle exprime dirèctement l'état réel d'une chose. Les propositions suivantes sont des propositions directes. *Le soleil luit. L'or est jaune. Dieu est infini.*

Mais lorsque nous n'attribuons une manière d'être à un objet que relativement à notre façon de penser ; sans exprimer que cette manière d'être est réellement unie à cet objet hors de notre esprit, la proposition qui exprime ce jugement est une *proposition* que l'on nomme *oblique*. Quand je dis, *soyez sage*, je joins à *vous* l'idée de *sagesse* ; mais je n'affirme pas de *vous* que vous êtes, que vous avez été, ou que vous serez *sage* ; je dis seulement que je désire que vous le soyez ou que je vous commande de l'être. Ces deux idées *vous* & *sage* ne sont unies dans cette proposition, que relativement au désir de mon esprit qui souhaite que vous soyez sage ; je ne dis point qu'elles le soient en effet hors de mon esprit, je dis seulement que je désire qu'elles le deviennent.

Il en est de même des propositions suivantes :

Si vous étiez sage.

Afin que vous soyez sage.

On n'affirme point que le sujet existe réellement d'une certaine manière, on ne dit point qu'il soit réellement sage. Dans la première, les idées *vous* & *sage* sont unies relativement à une condition. *Si vous étiez sage*, c'est-à-dire, *si la condition existoit que vous fussiez sage*. Dans la seconde, on lie ces deux idées avec relation à quelque chose qui doit avoir été dit auparavant, ou qui doit l'être après; par exemple, *je fais cela, afin que vous soyez sage*.

Nous diviserons donc les propositions:

II. En *propositions directes* qui affirment quelque chose de réel & de positif de l'état du sujet, & *propositions obliques* qui n'expriment que des vues particulières de l'esprit qui conçoit le sujet de telle ou telle manière, sans affirmer qu'il existe réellement de la manière qu'il le conçoit.

Les propositions sont simples ou composées, incomplexes ou complexes suivant que le sujet & l'attribut sont eux-mêmes simples ou composés, incomplexes ou complexes.

Une proposition est simple quand son sujet & son attribut sont simples, comme dans celles-ci: *la vertu est aimable; la beauté est passagère; le vice est horrible; le crime est punissable; le plaisir que procurent les bonnes actions que l'on fait dans l'obscurité est préférable à la gloire des actions éclatantes.*

Une proposition peut être composée de trois manières, 1°. quand le sujet est composé comme dans celle-ci: L'AVARICE ET L'AMBITION *dévorent cet homme.* 2°. Quand l'attribut est composé comme dans cette proposition: *Dieu est* JUSTE ET BIENFAISANT. 3°. Quand le sujet & l'attribut sont composés tous les deux, comme dans cette proposition: L'IGNORANCE ET LA VANITÉ *enfantent* L'ÉTOURDERIE, LE VICE ET L'ERREUR.

Ainsi nous diviserons les propositions

III. En *propositions simples* dont le sujet & l'attribut sont simples; & en *propositions composées*, dont le sujet ou l'attribut, ou tous les deux ensemble sont composés.

Nous remarquerons ici que les propositions composées sont l'expression abrégée de plusieurs

propofitions. Pour faire l'analyfe du difcours, il eft néceffaire de s'accoutumer à décompofer ces propofitions. Pour cela il faut obferver

1°. Qu'une propofition dont le fujet eft compofé contient autant de propofitions qu'il y a d'idées différentes dans le fujet. Ainfi elle peut fe décompofer en autant de propofitions fimples. Par exemple, dans cette propofition, LA NATURE ET L'EXPÉRIENCE *nous apprennent à devenir fages;* le fujet eft compofé de deux idées différentes, *la nature* & *l'expérience*, ainfi cette propofition compofée peut fe décompofer en deux propofitions fimples; favoir:

1°. LA NATURE *nous apprend à devenir fages.*

2°. L'EXPÉRIENCE *nous apprend à devenir fages.*

2°. Une propofition dont l'attribut eft compofé contient autant de propofitions qu'il y a d'idées différentes dans l'attribut. Ainfi en la décompofant, on y trouvera autant de propofitions fimples. Dans cette propofition : *vous êtes* INJUSTE, INGRAT, PERFIDE, INFIDÈLE; l'attribut offre quatre idées différentes, favoir: *injufte, ingrat, perfide, infidèle,*

par conféquent cette propofition compofée pourra fe décompofer en quatre propofitions fimples, telles qu'on les trouve ici:

1. *Vous êtes injufte.*

2. *Vous êtes ingrat.*

3. *Vous êtes perfide.*

4. *Vous êtes infidèle.*

3°. Quand le fujet & l'attribut d'une propofition font compofés, on peut la décompofer de deux manières. Premièrement en donnant à chaque idée particulière du fujet l'attribut compofé tout entier; fecondement en liant chaque idée particulière du fujet avec chaque idée particulière de l'attribut. Prenons pour exemple la propofition fuivante:

L'ignorance & la vanité enfantent l'étourderie, le vice & l'erreur.

Il y a deux idées différentes dans le fujet, *l'ignorance & la vanité.* Il y a trois idées différentes dans l'attribut, *l'étourderie, le vice, l'erreur.*

En donnant à chaque idée particulière du fujet l'attribut tout entier, nous avons:

1. *L'ignorance enfante l'étourderie, le vice & l'erreur.*

2. *La vanité enfante l'étourderie, le vice & l'erreur.*

En liant chaque idée particulière du ſujet avec chaque idée particulière de l'attribut nous aurons:

I. *L'ignorance enfante l'étourderie.*

II. *L'ignorance enfante le vice.*

III. *L'ignorance enfante l'erreur.*

1. *La vanité enfante l'étourderie.*

2. *La vanité enfante le vice.*

3. *La vanité enfante l'erreur.*

Une propoſition dont le ſujet & l'attribut ſont incomplexes eſt auſſi incomplexe: telles ſont les propoſitions ſuivantes: *l'amitié eſt douce, l'amour eſt trompeur, vous êtes aimables, mentir eſt une lâcheté.*

Une propoſition eſt complexe lorſque ſon ſujet ou ſon attribut eſt complexe ou qu'ils le ſont tous les deux: Une propoſition peut donc être complexe de trois manières.

1°. Quand le ſujet eſt complexe, & l'attribut incomplexe, comme dans les propoſitions ſuivantes:

LA VERTU MALHEUREUSE *eſt reſpectable.*

L'HOMME QUI FAIT LE BIEN *eſt eſtimable.*

2°. Quand

2°. Quand l'attribut eſt complexe & le ſujet incomplexe comme dans ces propoſitions: *La beauté* EST UN AVANTAGE FRIVOLE ET PASSAGER; *la fortune* OFFRE UN ÉCLAT QUI ÉBLOUIT.

3°. Quand le ſujet & l'attribut ſont tous deux complexes, comme dans les propoſitions ſuivantes: *Les avantages les plus brillans ne ſont pas les plus ſolides; celui qui inventa l'imprimerie mérite la reconnoiſſance des hommes.*

Nous diviſerons donc les propoſitions:

IV. En *propoſitions incomplexes* dont le ſujet & l'attribut ſont incomplexes, & en *propoſitions complexes* dont le ſujet ou l'attribut, ou tous les deux enſemble ſont complexes.

Quand une propoſition renferme en elle-même un ſens complet, de manière que ce ſens ne dépend pas de quelques autres mots, pour être compris entièrement; cette propoſition ſe nomme *abſolue.* Mais ſi le ſens d'une propoſition, pour être complet, dépend du ſens d'une autre propoſition; on appelle ces propoſitions des *propoſitions relatives.* *Je vous aime*, voilà une propoſition abſolue, après qu'elle eſt prononcée, l'eſprit pour la com-

prendre entièrement, n'a besoin d'autres mots que de ceux qui y sont énoncés. Mais quand je dis, *puisque je vous aime*, si je m'arrête là; l'esprit ne sera pas satisfait; il ne comprendra pas entièrement le sens de cette proposition; le mot *puisque* lui a annoncé qu'elle avoit rapport à quelqu'autre proposition, & que son sens, pour être complet, exigeoit le sens de cette autre proposition.

Puisque je vous aime, je ne vous tromperai pas. Cette seconde proposition *je ne vous tromperai pas* qui, considérée seule, est une proposition absolue, complète ici le sens de la proposition relative, *puisque je vous aime.*

Ces propositions considérées dans leur réunion forment un sens total, dont chaque proposition particulière fait partie. Les mots qui expriment le sens total prennent quelquefois le nom de *propositions composées*, & alors chaque proposition particulière se nomme *proposition partielle*; quelquefois aussi on les nomme *période*.

Nous diviserons donc

V. Les propositions en *propositions absolues*, dont le sens est complet dans la proposition

même; & en *propoſitions relatives*, dont le ſens dépend de quelqu'autre propoſition.

Il y a des propoſitions deſtinées à énoncer des jugemens que l'eſprit a principalement en vue; d'autres ne ſervent qu'à modifier quelques parties de ces propoſitions. Les premières ſe nomment *propoſitions principales* & les autres *propoſitions incidentes*. Dans cet exemple: *Les gens* QUE VOUS FRÉQUENTEZ *vous corrompent;* celle-ci, *les gens vous corrompent*, eſt la propoſition principale, parce qu'elle énonce le jugement que l'eſprit a principalement en vue. Mais comme l'eſprit ne vouloit pas énoncer préciſément que tous les gens corrompent, mais ſeulement une certaine claſſe de gens; il a eu beſoin de modifier & de reſtreindre le terme *gens*, & c'eſt ce qu'il a fait par la propoſition incidente *que vous fréquentez*.

Nous diviſerons donc

VI. Les propoſitions en *propoſitions principales* qui énoncent les jugemens que l'eſprit a principalement en vue; & en *propoſitions incidentes* qui ne ſervent qu'à modifier quelques parties de la propoſition principale.

La propofition incidente fe trouve toujours dans une propofition complexe, puifqu'elle fuffit elle-même pour la rendre telle. Elle modifie ou le fujet ou l'attribut, ou quelqu'acceffoire de l'un ou de l'autre.

Propofition incidente qui modifie le fujet.

L'homme QUE VOUS VOYEZ *eft très-habile.*

L'homme eft le fujet de la propofition principale; & il eft modifié par la propofition incidente *que vous voyez.*

Propofition incidente qui modifie l'attribut.

J'aime les gens QUI SONT FRANCS.

La propofition incidente *qui font francs*, modifie *gens* qui eft l'attribut de la propofition principale.

Propofitions incidentes qui modifient le fujet & l'attribut.

Les favans QUI DEVROIENT S'AIMER *ont fans ceffe des difputes* QUI LES DÉSHONORENT.

Les deux incidentes *qui devroient s'aimer*, *qui les déshonorent* modifient l'une le fujet, l'autre l'attribut.

Propoſition incidente qui modifie un acceſſoire de la propoſition principale.

La bonté du Dieu QUE NOUS ADORONS *s'étend ſur toutes les créatures.*

Dans cet exemple *la bonté* eſt modifié par un acceſſoire *du Dieu,* & cet acceſſoire lui-même eſt encore modifié par la propoſition incidente *que nous adorons.*

Les propoſitions incidentes ſont de deux eſpèces. Les unes ſervent à expliquer les termes qu'elles modifient; les autres ſervent à les déterminer. Les premières ſe nomment *propoſitions explicatives,* les ſecondes *déterminatives.*

Une *propoſition incidente* eſt *explicative* lorſqu'elle ne ſert qu'à expliquer le terme qu'elle modifie, & qu'elle le laiſſe dans toute ſa valeur, & dans toute ſon étendue.

Votre père QUI EST SI BON *vous pardonnera cette faute.* Ici la propoſition incidente *qui eſt ſi bon,* ne reſtreint point l'idée exprimée par *votre père,* elle la laiſſe dans toute ſon étendue & dans toute ſa valeur; elle ne ſert qu'à la développer pour en faire ſortir une raiſon qui ſert à établir davantage

la vérité de la propofition principale. C'eft comme s'il y avoit: *par la raifon que votre père eft bon, il vous pardonnera cette faute.*

Comme la propofition incidente explicative ne fait que développer le terme qu'elle modifie, fans rien ajouter à fa valeur ou à fon étendue, elle peut être retranchée de la propofition principale, fans que le fens de cette dernière en foit altéré. Ainfi dans le dernier exemple, la propofition principale, *votre père vous pardonnera cette faute*, refte la même après qu'on en a retranché la propofition incidente; la vérité de cette propofition eft feulement moins fenfible que lorfqu'elle eft jointe à l'incidente qui l'établit fur une preuve.

Une *propofition incidente* eft *déterminative* lorfqu'elle modifie un terme en y ajoutant quelqu'idée acceffoire & en déterminant dans quelle étendue ce terme doit être pris.

Dans cette propofition, *les compagnies* QUE VOUS FRÉQUENTEZ *font dangereufes*, la propofition incidente *que vous fréquentez* modifie le terme *les compagnies*, en y ajoutant une idée acceffoire, en déterminant fon étendue & la reftreignant feule-

ment aux compagnies qui sont fréquentées par une certaine personne.

Si l'on retranche de la proposition principale une proposition incidente déterminative, la vérité de la première sera altérée. Car puisqu'une proposition incidente déterminative, détermine la valeur & l'étendue que doit avoir le terme qu'elle modifie, il s'ensuit delà que, lorsqu'elle est retranchée, ce terme n'a plus la même valeur, ni la même étendue; ce qui lui donne un sens différent de celui qu'il avoit auparavant. Ainsi cette proposition *les compagnies* QUE VOUS FRÉQUENTEZ *sont dangereuses*, peut être vraie; mais si vous retranchez l'incidente déterminative *que vous fréquentez*, elle ne le sera plus. L'attribut *sont dangereuses* ne peut convenir au sujet *les compagnies*, que lorsqu'il est déterminé & restreint à quelques compagnies particulières, dont on peut dire qu'elles sont dangereuses. Ainsi cette proposition : *les compagnies que vous fréquentez sont dangereuses*, peut être vraie, parce que le sujet étant déterminé & restreint à ne signifier qu'une certaine classe de compagnies, qui peuvent en

effet être dangereuſes, l'attribut peut lui convenir; mais cette proposition: *les compagnies ſont dangereuſes*, ſera fauſſe, parceque le ſujet *les compagnies* étant pris dans toute ſon étendue, l'attribut ne peut lui convenir: car il eſt faux que toutes les compagnies ſoient dangereuſes.

Il y a des propoſitions où le ſujet & l'attribut ne ſont pas exprimés entièrement, mais où l'on ſe ſert ſeulement de quelque mot, qui, par les idées acceſſoires qu'il rappelle, réveille dans l'eſprit l'idée de la propoſition entière. On nomme ces ſortes de propoſitions *implicites* ou *elliptiques* (*a*); & celles où le ſujet & l'attribut ſont exprimés ſe nomment *explicites*.

Les propoſitions elliptiques ſont ordinairement uſitées dans les proverbes & les déviſes.

Le proverbe: *auſſitôt pris, auſſitôt pendu*, renferme deux propoſitions elliptiques, auxquelles il faut ſuppléer le verbe, pour les rendre explicites. C'eſt comme ſi l'on diſoit: *auſſitôt qu'il eſt pris, il*

(*a*) Le mot *elliptique* vient d'*élipſe*, qui ſignifie ſuppreſſion, retranchement. Ainſi une *propoſition elliptique* veut dire une propoſition où il y a une ſuppreſſion, ou un retranchement de mots.

est pendu. Voici une suite d'autres propositions elliptiques. „ Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera pas; *une joueuse, elle pourra s'enrichir; une savante, elle saura m'instruire; une prude, elle ne sera point emportée; une emportée, elle exercera ma patience; une coquette, elle voudra me plaire; une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer.*"

Les mots: *une joueuse, une savante, une prude, une emportée, une coquette, une galante,* sont autant de propositions elliptiques auxquelles il faut ajouter pour les rendre explicites, *si j'épouse une femme.* C'est comme s'il y avoit: *si j'épouse une femme joueuse, si j'épouse une femme savante, si j'épouse une femme prude* &c. D'après ces propositions nous diviserons

VII. Les propositions en *propositions explicites,* où tous les mots du sujet & de l'attribut sont exprimés entièrement; & en propositions *implicites* ou *elliptiques,* où il y a quelque mots de supprimés.

Telles sont les différentes propositions qu'il est nécessaire de connoître pour apprendre à faire l'analyse du discours; nous allons les réunir sous un seul point de vue.



TABLE DES DIFFÉRENTES SORTES DE PROPOSITIONS.

I. { AFFIRMATIVE, exprimée sans négation.
NÉGATIVE, exprimée avec une négation.

II. { DIRECTE, qui énonce du sujet quelque chose de positif.
OBLIQUE, qui énonce une simple vue de l'esprit.

III. { SIMPLE, dont le sujet & l'attributif ne renferment chacun qu'une seule idée.
COMPOSÉE, dont le sujet ou l'attributif, ou tous les deux ensemble renferment plusieurs idées.

IV. { COMPLEXE, dont le sujet ou l'attribut, ou tous les deux ensemble sont modifiés.
INCOMPLEXE, dont le sujet & l'attribut ne sont point modifiés.

V. { ABSOLUE, dont le sens est complet dans la proposition même.
RELATIVE, dont le sens dépend de quelqu'autre proposition.

VI. { PRINCIPALE, qui énonce le jugement principal.
INCIDENTE, qui modifie quelque partie de la proposition principale. { *Explicative*, qui développe seulement le terme qu'elle modifie.
Déterminative, qui détermine, indique la valeur & l'étendue du terme qu'elle modifie.

VII. { EXPLICITE, où tous les mots du sujet & de l'attribut sont exprimés.
IMPLICITE, *ou* ÉLLIPTIQUE, où il y a quelques mots de supprimés.

CHAPITRE IV.

Des différentes manières de conſidérer les propoſitions.

TOUTE propoſition eſt compoſée de mots qui ſont liés les uns aux autres par des rapports mutuels. Par exemple, dans cette propoſition: *Celui qui ſuit la voix d'une conſcience pure, ne riſque point de s'égarer*; tous les mots ſont liés enſemble par des rapports mutuels, c'eſt-à-dire qu'ils ſe modifient les uns les autres de différentes manières. *Celui* eſt un mot qui ne fait qu'indiquer une idée vague & indéterminée, il a beſoin de quelqu'autre mot qui le détermine, *qui* commence cette détermination, & énonce le ſujet d'une propoſition. Ce ſujet demande après lui ſon attribut; & ce ſujet réuni avec l'attribut formera la détermination entière du mot *celui*. *Suit* eſt un verbe qui comprend en lui l'attribut. Mais le verbe *ſuit* ne forme pas un ſens complet; on ſuit quelqu'un ou quelque choſe. Si après avoir dit: *celui qui ſuit*, on s'arrête, on demandera *qui ſuit qui?* ou *qui ſuit quoi?*

Le verbe *ſuit* a donc rapport à des mots qui doivent compléter le ſens qu'il doit offrir. *La voix*; *la* eſt un mot qui en annonce un autre, il a rapport à *voix*. Ces deux mots commencent à remplir le ſens du verbe *ſuit ;* mais ils ne le complettent point encore; on peut encore demander: *la voix de qui? de quoi?* Les mots *d'une conſcience*, qui ſe rapportent les uns aux autres, ajoutent une nouvelle idée au ſens du verbe, ſans le compléter encore; parceque le mot *une* a annoncé qu'on détermineroit la conſcience dont il eſt queſtion: par conſéquent l'eſprit n'eſt pas encore ſatisfait; il peut demander, la voix de quelle eſpèce de conſcience? Mais quand on aura ajouté *pure*, le ſens du verbe *ſuit* ſera complet.

Il en eſt de même des mots ſuivants: *ne riſque point de s'égarer*. *Riſque* a rapport à *celui qui ſuit la voix d'une conſcience pure ; ne point* eſt une négation exprimée en deux mots; elle a rapport au verbe *riſque; de* a rapport à *ne riſque point*, & commence à remplir le ſens de ce verbe, qui étoit incomplet. *S'égarer* complète *de*, & ces deux mots enſemble complètent le ſens du verbe *riſque*, auquel ils ont rapport.

Confidérer dans une propofition les différents rapports que les mots ont les uns aux autres, c'eft la confidérer *grammaticalement*, c'eft-à-dire felon les règles, les rapports, les ufages de la grammaire.

Mais fi je confidère une propofition relativement au fens qui réfulte des mots, dont elle eft compofée, fans avoir égard à ces mots, fi je confidère le fujet en entier avec les modifications qui le déterminent; & que j'examine quel rapport l'idée qu'il exprime, peut avoir avec celle qui eft exprimée par l'attribut, je confidère alors la propofition *logiquement*, c'eft-à-dire relativement aux idées qu'elle renferme. Ces mots: *celui qui fuit la voix d'une confcience pure, ne rifque point de s'égarer*, fi on les confidère logiquement, c'eft-à dire relativement au fens complet qui en réfulte, ces mots ne forment qu'une feule propofition, parce qu'en effet, felon le fens, il n'y a qu'un feul fujet: *celui qui fuit la voix d'une confcience pure*, & un feul attribut: *ne craint point de s'égarer*.

Au contraire fi on les confidère grammaticalement, c'eft-à-dire qu'on n'ait égard qu'aux mots, on aura deux propofitions:

1. *Celui ne craint point de s'égarer.*

Celui eſt le ſujet; *ne craint point de s'égarer* eſt l'attribut.

2. *Qui ſuit la voix d'une conſcience pure.*

Qui, eſt le ſujet; *ſuit la voix d'une conſcience pure*, eſt l'attribut.

Dans la propoſition grammaticale, il ſuffit qu'il y ait des mots qui expriment un ſujet & un attribut, & que ces mots ſoient dans les rapports exigés par la grammaire.

Dans la propoſition logique, il faut que l'aſſemblage de tous ces mots forme un ſens complet, & que les différentes parties de ce ſens ſoient liées d'une manière conforme aux règles de la logique ou du raiſonnement.

Les propoſitions logiques ſe diviſent en pluſieurs eſpèces, que nous ne rapporterons point ici, parce qu'elles nous ſemblent étrangères à notre ſujet.

Lorſque deux propoſitions grammaticales ont rapport entr'elles, c'eſt-à-dire que les ſens qu'elles offrent, dépendant l'un de l'autre, concourent par

là à former un sens total; ce sens total prend chez les logiciens le nom de *proposition composée*. Par exemple: *vous serez heureux si vous êtes sage*. Il y a ici deux propositions grammaticales:

1. *Vous serez heureux.*
2. *Vous êtes sage.*

Mais ces deux propositions deviennent une proposition logique composée, lorsqu'on les unit par le mot *si*, qui exprime le rapport que ces propositions ont entr'elles, & qui fait résulter un sens total de ce rapport.

Le mot *si* & tous les autres mots qui servent à lier ensemble deux propositions & à indiquer leur rapport, se nomment *des conjonctions*.

Nous verrons dans la suite qu'on a donné différens noms aux conjonctions, suivant le rapport qu'elles indiquent. Par exemple, on nomme la conjonction *si*, conditionnelle, parce qu'elle exprime un rapport de condition entre les deux propositions: *vous serez heureux* SI *vous êtes sage*; c'est-à-dire *à condition* que vous serez sage. La vérité de la première proposition, *vous serez heu-*

reux, eſt énoncée comme dépendant de l'exiſtence de la condition *ſi vous êtes ſage*.

Il y a des conjonctions explicatives, cauſales, disjonctives, &c. & les propoſitions compoſées dont elles marquent le rapport, prennent les mêmes noms.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Des rapports des mots dans les propositions.

Les parties principales de la proposition ont rapport les unes aux autres; les accessoires ont rapport aux parties qu'ils modifient; & tous les mots se rapportent ou sont subordonnés à un seul.

Dans cette proposition, *un homme est heureux*, la liaison de chaque partie principale est sensible. Lorsqu'on a prononcé le sujet *un homme*, on sent qu'il doit suivre quelque chose qui doit être lié à ce mot; & l'esprit attend naturellement le verbe. *Est*, indique que l'esprit juge quelque chose du sujet, qu'il le conçoit d'une certaine manière; & ce mot *est*, fait attendre la chose qui est attribuée au sujet, ou la manière dont il est conçu, c'est-à-dire l'attributif. Ainsi les parties principales de la proposition sont liées les unes aux autres, dépendent les unes des autres, s'exigent mutuellement l'une l'autre.

Les parties accessoires de la proposition sont liées aux parties qu'elles modifient. Prenons pour

exemple les propositions suivantes : *Un homme* sage & raisonnable *trouve* un grand *plaisir dans l'exercice des vertus ; & il sent qu'il ne peut être* vraiment *heureux qu'en faisant le bonheur des autres.*

Les mots *sage*, *raisonnable*, *vraiment* &c. qui ne sont que des accessoires, sont liés aux mots qu'ils modifient ; savoir, les deux premiers, à *un homme*, & le dernier à *être*.

Dans les mêmes propositions, tous les mots principaux ou accessoires sont subordonnés à un seul, & s'y rapportent comme à un centre commun. *Un homme*, voilà le mot fondamental, le mot auquel vont se rapporter tous les autres, le mot que l'on ne doit point perdre de vue, parce que tous les autres ne doivent servir qu'à exprimer ce que l'esprit en juge. En effet, *sage & raisonnable* est subordonné à *un homme ; trouve* à *un homme sage & raisonnable ; un grand plaisir*, à *un homme sage & raisonnable trouve ; dans l'exercice des vertus*, est subordonné à *un homme sage & raisonnable trouve un grand plaisir ; & il sent* est encore subordonné à *un homme sage & raison-*

nable ; qu'il ne peut être heureux, a encore le même rapport & la même subordination ; *qu'en faisant* dépend de *qu'il ne peut être heureux* ; *le bonheur des autres* est subordonné à *il ne peut être heureux qu'en faisant*.

Vous voyez que, dans ces propositions, chaque mot ajoute quelque chose à cette idée fondamentale *un homme*, l'esprit est toujours occupé de cette idée ; & elle a été présentée dès le commencement, afin de montrer d'abord le but où devoient tendre, comme à un centre commun, toutes les expressions des propositions.

Pour bien comprendre les différens rapports, il faut diviser les mots en *absolus* & *relatifs*. J'appelle *mots absolus* ceux qui contiennent en eux un sens complet, & qui n'exigent point d'autres mots pour être compris entièrement ; tel est le mot *homme* dans la proposition que nous venons de rapporter (*a*). J'appelle *mots relatifs* ceux dont la

(*a*) J'ai dit tout-à-l'heure que le sujet d'une proposition étoit lié avec son attribut, & l'exigeoit nécessairement ; je dis maintenant que le mot *homme* qui est sujet

ſignification n'offre qu'un ſens incomplet, & qui exigent quelqu'autre mot pour être compris entièment. Tels ſont, dans la même propoſition, les mots, *trouve*, *dans*, *faiſant* &c. Le mot *trouve* n'offre qu'un ſens incomplet, parce qu'il indique un rapport à quelqu'objet qui doit être exprimé; & ce n'eſt que par l'expreſſion de cet objet que ce mot recevra dans l'eſprit un ſens complet. Quand

---

de la propoſition rapportée, eſt un terme abſolu, qui contient un ſens complet, & qui n'exige aucun autre mot pour être compris; mais il faut remarquer que ces deux aſſertions qui paroiſſent contradictoires ne le ſont point réellement. Dans le premier cas, je conſidère la propoſition entière relativement au ſens complet qu'elle doit avoir; dans le ſecond, je conſidère ſeulement le mot *homme* en lui-même & relativement au ſens qu'il offre hors de la propoſition; & je dis que ce ſens eſt complet. Si je vous annonce une propoſition & que je m'arrête après avoir énoncé le ſujet *un homme*, votre eſprit ne ſera pas ſatisfait, & vous attendrez l'attribut. Mais ſi je vous demande ſeulement, comprenez-vous ce que ſignifie le mot *homme?* vous me répondrez affirmativement, & vous m'aſſurerez que ce mot offre à votre eſprit une idée entière & complète. Tous les mots relatifs peuvent être pris ainſi dans un ſens abſolu.

je dis, *je trouve un ami*, *je trouve* eſt un mot relatif dont le ſens eſt incomplet, & ce ſens eſt complété par les mots *un ami*. Il en eſt de même des mots *dans* & *faiſant*, qui n'indiquent que le commencement d'un ſens, & après leſquels on peut demander *quoi?*

Des rapports des mots abſolus.

Quoique les mots abſolus offrent par eux-mêmes un ſens complet, il arrive cependant ſouvent qu'ils ont une ſignification générale qui peut recevoir différens degrés d'étendue; par exemple le mot *homme* qui offre un ſens complet, a, comme nous l'avons déjà dit, une ſignification générale qui eſt ſuſceptible de plus ou moins d'étendue; c'eſt-à-dire, qu'il peut ſignifier un nombre d'hommes plus ou moins grand. Pour déterminer cette étendue, on ajoute à ces mots d'autres mots qui ont avec eux un rapport que l'on nomme *rapport de détermination*.

Les mots qui ont une ſignification générale, & qui par conſéquent peuvent être liés à d'autres mots par des rapports de détermination ſont:

I. Les noms des genres & des espèces (a), *homme* est un nom de genre, *savant* est un nom d'espèce. Ces mots peuvent être déterminés d'autant de manières qu'on peut appercevoir de degrés d'étendue dans leur signification.

Les noms de genres ou d'espèces peuvent être déterminés 1°. par des *qualificatifs*, c'est-à-dire, par des mots qui expriment des qualités; l'*homme* JUSTE; *juste* est un qualificatif qui détermine l'étendue de la signification du mot *homme* & le restreint à ne signifier que ceux d'entre les hommes qui ont la qualité de justice; 2°. par d'autres noms dont les rapports sont indiqués par des mots relatifs qui les précèdent. *L'homme* D'ÉTAT; *de* est un mot relatif qui indique que le nom qui va suivre a un rapport avec celui qui précède; 3°. par des *propositions incidentes* liées aux mots qu'elles déterminent par un mot qui en indique le rapport. *L'homme* QUE VOUS VOYEZ, *que* est un mot qui indique que la proposition suivante a rapport au mot précédent *homme*.

(a) Voyez *Art de penser* page 11.

II. Les *qualificatifs*, c'est-à-dire, les mots qui ajoutent à un nom ou à un verbe l'idée de quelque qualité. Dans *un homme* SAGE, *sage* est un qualificatif qui ajoute au nom *homme* l'idée de la qualité de sagesse; dans *il marche gravement*; *gravement* est un qualificatif qui ajoute à l'action de *marcher* l'idée d'une qualité, c'est-à-dire, l'idée de *gravité*.

Comme les qualités sont susceptibles de différens degrés, c'est-à-dire, qu'on peut les posséder à un degré plus ou moins considérable; les mots qui les expriment peuvent avoir rapport à d'autres mots qui indiquent & déterminent ces différens dégrés. Ainsi quand on dit, *il est* FORT *sage*, PEU *sage*, TRÈS-*sage*; *il marche* BIEN *gravement*; TRÈS-*gravement*; *fort*, *peu*, *très* déterminent le qualificatif *sage*, & indiquent quel est le degré de la qualité qu'il exprime: *bien*, *très* déterminent le qualificatif *gravement*, & indiquent le degré de la qualité qu'il exprime.

III. Le verbe, lorsqu'il est absolu (*a*), est aussi

(*a*) Nous verrons dans la suite qu'il y a des verbes absolus & des verbes relatifs.

susceptible de détermination, parce qu'il exprime ou une action ou un état qui peuvent être modifiés. *Il est* TOUJOURS *aimable; Dieu existe* NÉCESSAIREMENT; *il aime* ÉPERDUMENT. *Toujours, nécessairement, éperdûment* déterminent chacun le verbe auquel ils ont rapport.

Des rapports des mots relatifs.

Les mots relatifs ayant un sens incomplet, ont rapport à tous les mots qui peuvent les compléter; & réciproquement les mots qui complètent ce sens ont rapport aux mots relatifs qu'ils complètent. Dans les phrases *donner un livre, avec prudence, sans peine, dans le jardin;* les mots *donner, avec, sans, dans* sont relatifs. *Un livre* complète le sens de *donner*, *prudence* celui *d'avec*, *peine* celui de *sans*, *le jardin* celui de *dans*.

Les mots qui complètent le sens d'un mot relatif se nomment *complémens*.

Il y autant d'espèces de complémens qu'il y a de manières différentes de compléter le sens d'un même mot. On a réduit les complémens & les

modifications à sept classes principales. Un mot peut avoir rapport (*a*).

1°. A une chose ou à une personne, *chez* MON FRÈRE, *aimer* LA VERTU.

2°. A un but, *aller* A PARIS, *parler* A QUELQU'UN.

3°. A l'instrument, aux moyens d'une action, *abbattre* A COUPS DE CANON; *parvenir* A FORCE DE BASSESSES.

4°. A une circonstance de lieu, *vivre* A BERLIN, *être* AU JARDIN; *venir* DE PARIS, *sortir* DU PALAIS; *aller* EN ESPAGNE, *se retirer* EN PROVINCE.

5°. A une cause. Nous distinguerons ici trois espèces de causes.

a) La cause efficiente qui produit ou occasionne la production de quelqu'effet: *Abel fut tué* PAR CAÏN, *Caïn tua son frère* PAR HAINE.

b) La cause matérielle, c'est-à-dire, la matière dont une chose est faite. *Une montre* D'OR, *une statue de* MARBRE.

(*a*) Voyez ce que nous avons dit page 19 en parlant des accessoires du verbe.

c) La cause finale, c'est-à-dire, la fin que l'on se propose dans quelqu'action, *je me promène* POUR MA SANTÉ.

6°. A une manière particulière d'être qui complète le sens du mot relatif, *manger* SOBREMENT; *parler* SANS AVOIR PENSÉ A CE QU'ON DOIT DIRE.

7°. A une circonstance de tems, *il partit la* SEMAINE DERNIÈRE; *cet habit durera* LONGTEMS.

CHAPITRE VI.

De la Période.

Nous venons de voir que tous les mots d'une proposition sont liés entre eux pour exprimer un jugement; c'est-à-dire, l'opération de l'esprit qui, après avoir comparé plusieurs idées, affirme que ces idées conviennent ou ne conviennent pas entre elles. L'esprit compare aussi souvent plusieurs jugemens ensemble; & apperçoit entre eux des rapports. De là naissent des propositions relatives qui dépendent toutes les unes des autres, & dont la réunion forme un sens complet. Des exemples nous feront mieux comprendre. Je suppose que j'aie formé dans mon esprit le jugement qui répond à ces mots, *il y a un avantage réel à être instruit*; & que je forme ensuite celui-ci: *il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil;* j'aurai deux propositions absolues ou détachées, qui auront chacune un sens complet indépendant l'un de l'autre. Mais si je compare ensuite ces deux

jugemens l'un avec l'autre, je puis appercevoir quelque rapport entre eux. J'apperçois que *l'avantage réel d'être instruit*, a un rapport d'opposition ou de disconvenance avec *l'orgueil que pourroit inspirer la science.* Ce rapport est une nouvelle idée accessoire qui ne fait partie d'aucune des propositions, mais qui les lie seulement de manière à en former un tout.

Les rapports que les différentes propositions sont conçues avoir entr'elles s'expriment par des conjonctions, (*V. p. 46 & suiv.*) lorsqu'ils ne sont pas assez sensibles pour être apperçus sans leur secours. Le rapport apperçu entre les deux propositions que nous venons de rapporter, s'exprimera par la conjonction *mais*, qui est destinée à marquer un rapport d'opposition. Ainsi la période formée par ces deux propositions, sera conçue en ces termes: *il y a un avantage réel à être instruit*, MAIS *il ne faut pas que cet avantage inspire de l'orgueil.*

Quand nous disons que la période est un assemblage de propositions relatives liées entre elles, qui dépendent toutes les unes des autres & dont la réunion forme un sens complet; il ne faut entendre

par-là que les propofitions principales, foit que leurs parties foient modifiées ou non par des propofitions incidentes. Une propofition complexe peut renfermer plufieurs propofitions, parceque fon fujet ou fon attribut peuvent être modifiés par une propofition incidente; mais cette réunion d'une ou de plufieurs propofitions incidentes à une propofition principale, ne fuffit pas pour former une période. Dans ces mots, *l'amitié qui nous unit fera éternelle*, on trouve deux propofitions, favoir, *l'amitié fera éternelle*, & *qui nous unit*; ces propofitions font liées entre elles par le mot *qui*, cependant elles ne forment qu'une propofition complexe détachée & non une période. La propofition incidente n'eft pas liée à la propofition principale toute entière, mais feulement à une partie de cette propofition principale; c'eft-à-dire, au fujet *l'amitié*. En modifiant ce fujet, elle s'y unit intimément, ne forme plus avec lui qu'un fujet complexe, qui n'offre réellement qu'une idée fimple. La propofition incidente confidérée ainfi ne peut être regardée que comme une modification qui contribue à former la totalité du fujet, & non

comme une proposition qui puisse avoir quelque rapport avec la proposition principale entière.

Toutes les propositions liées ensemble dans une période se nomment membres de la période. Ainsi il y a autant de membres dans une période que de propositions principales liées ensemble pour concourir à la totalité du sens.

EXEMPLES.

Il y a bien des philosophes qui ne vivent pas selon leurs principes ; & ceux qui prêchent le plus la vertu n'en donnent pas toujours l'exemple.

Voici une periode qui a deux membres liés par la conjonction &.

Premier membre.

Il y a bien des philosophes qui ne vivent pas selon leurs principes.

Le premier membre est une proposition complexe, qui renferme une proposition principale : *il y a bien des philosophes ;* & une proposition incidente déterminative : *qui ne vivent pas selon leurs principes.*

Second membre.

Ceux qui prêchent le plus la vertu, n'en donnent pas toujours l'exemple.

Le second membre est composé, comme le premier, d'une proposition principale: *ceux* (ou *les philosophes*) *ne donnent pas toujours l'exemple de la vertu;* & d'une proposition incidente déterminative: *qui prêchent le plus la vertu.*

Période de trois membres.

Si Moïse nous mettoit en main les écritures sans nous prouver sa mission (1): *nous pourrions bien le croire instruit & fidèle* (2); *mais son autorité n'auroit pas droit de soumettre tous les esprits* (3).

Les trois membres sont réunis par les conjonctions *si* & *mais; sans nous prouver sa mission* est une modification ou un adjoint à cette proposition *Moïse mettoit en main les écritures.*

Si l'on ajoutoit à cette période une proposition qui donnât la raison du jugement exprimé par le troisième membre, on auroit une période de quatre membres. Par exemple, si l'on y ajoutoit; *parce qu'un témoignage purement humain peut être suspect d'erreur ou d'infidélité.*

Dans une période, comme dans une proposition, il y a une partie principale, à laquelle toutes les autres se rapportent, & vers laquelle toutes les

autres tendent comme à un centre commun. Dans notre période de deux membres, le jugement principal est: *les philosophes ne donnent pas toujours l'exemple de la vertu.* Toutes les autres idées se rangent autour de cette idée principale pour la développer ou l'expliquer. Il en est de même de la période de trois & de quatre membres où l'idee principale est: *si l'autorité de Moïse doit soumettre les esprits.* Toutes les autres parties de la période tendent à expliquer, à quelle condition, & dans quel cas cette autorité auroit le droit de soumettre les esprits.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

De la nature & du caractère des Propositions.

PARMI les différentes qualités des propositions, il en est qui constituent leur nature, & d'autres qui leur donnent des caractères.

Par la nature d'une proposition, nous entendons ici les qualités de la proposition qui influent sur la composition de ses parties principales. Ainsi la nature d'une proposition est d'être complexe ou incomplexe, explicite ou implicite, simple ou composée. Toutes ces qualités influent sur la composition des parties principales de la proposition; c'est-à-dire sur le sujet & sur l'attribut.

Les caractères d'une proposition, sont les manières particulières dont l'attribut est dit du sujet. Par exemple, un attribut peut être dit d'un sujet d'une manière affirmative ou négative, directe ou oblique, absolue ou relative, principale ou incidente; d'une manière interrogative, impérative, exclamative, &c. Toutes ces qualités forment ce que nous appellons les caractères de la proposition.

Tout ce qui contribue à augmenter ou diminuer, à étendre ou reſtreindre le ſujet & l'attribut, voilà la nature de la propoſition; tout ce qui donne à la propoſition une forme particulière indépendante des parties principales dont elle eſt compoſée, voilà ſon caractère. Quelques exemples nous feront mieux comprendre.

La vanité eſt l'envie d'occuper les hommes de ſoi & de ſes talens.

Pour connoître la nature de cette propoſition, nous cherchons ſes parties principales. *La vanité,* voilà le ſujet; il eſt ſimple, parce qu'il n'exprime qu'une idée unique, *la vanité;* il eſt incomplexe, parce qu'il n'eſt pas modifié.

Eſt l'envie d'occuper les hommes de ſoi & de ſes talens.

Voilà l'attribut. Il eſt ſimple, parce qu'il exprime que le ſujet n'eſt conçu que d'une ſeule manière; c'eſt-à-dire comme l'*envie d'occuper les hommes de ſoi & de ſes talens.* Il ne contient qu'une ſeule ideé *l'envie.* Les mots ſuivants n'expriment point des idées particulières, ils ne ſont que des modifications du mot *envie.*

Cet attribut eſt complexe, parce que l'idée unique *l'envie*, y eſt modifiée par d'autres mots, *d'occuper les hommes de ſoi & de ſes talens.*

Ainſi la nature de cette propoſition eſt d'être ſimple & complexe; ſimple, parce que ſon ſujet & ſon attribut ne renferment qu'une ſeu'e idée; complexe, parce que ſon attribut eſt modifié.

Cette propoſition conſidérée par rapport à ſa nature, eſt auſſi explicite; c'eſt-à-dire que tous les mots du ſujet & de l'attribut y ſont exprimés, & qu'il n'y a point d'ellipſe ou de retranchement.

Conſidérons maintenant cette propoſition par rapport à ſon caractère; c'eſt-à-dire par rapport à la manière particulière dont l'attribut y eſt dit du ſujet.

I. L'attribut y eſt dit du ſujet d'une manière affirmative; par conſéquent le caractère de cette propoſition eſt d'être 1°. affirmative.

II. L'attribut y eſt dit du ſujet d'une manière directe, & non relativement à quelque vue de l'eſprit; ainſi le caractère de cette propoſition eſt d'être 2°. directe.

III. L'attribut y eſt dit du ſujet d'une manière abſolue & complette, & ſans que le ſens exige d'être lié à quelqu'autre propoſition; ainſi le caractère de cette propoſition eſt d'être 3°. abſolue.

IV. L'attribut y eſt dit du ſujet d'une manière principale, & non d'une manière acceſſoire & ſubordonnée; ainſi le caractère de cette propoſition eſt d'être 4°. principale.

Pour mieux faire ſentir ce que nous entendons par les caractères d'une propoſition, changeons les caractères de celle que nous venons d'apporter pour exemple.

La vanité N'*eſt* QUE *l'envie d'occuper les autres de ſoi & de ſes talens.*

Cette propoſition prend un nouveau caractère: l'attribut y eſt dit du ſujet d'une manière excluſive; c'eſt-à-dire qu'elle exclut tout autre attribut qui n'entreroit pas dans l'idée de celui qu'elle exprime. *La vanité n'eſt que l'envie d'occuper*, &c. c'eſt-à-dire *n'eſt autre choſe que l'envie d'occuper.*

SI *la vanité n'eſt que l'envie d'occuper les autres de ſoi & de ſes talens.....*

Voici encore un nouveau caractère indiqué par le mot *si*. Ce mot indique que cette proposition est exprimée d'une manière conditionnelle, & par conséquent relative.

La vanité EST-ELLE *autre chose que l'envie....?* Ici la proposition devient interrogative.

CHAPITRE VIII.

De l'analyse des propositions dans le discours.

C'EST envain que nous aurions fait connoître les propositions & leurs différentes parties, si nous n'enseignions pas en même tems la manière de les distinguer dans le discours. Pour y parvenir, il faut faire l'analyse des périodes & des propositions ; c'est-à-dire les décomposer dans toutes leurs parties, pour découvrir la nature de chacune d'elles, & observer ensuite les rapports qui les unissent.

Pour faire l'analyse des propositions, il faut d'abord lire une suite de mots qui forment un sens complet.

Une ſuite de mots qui forment un ſens complet, peut former des propoſitions abſolues, ou des propoſitions relatives liées entr'elles par des conjonctions ou par les idées mêmes.

Dans le premier cas, il ne s'agit pour faire l'analyſe, que de décompoſer les parties principales de la propoſition l'une après l'autre, d'examiner enſuite les acceſſoires particuliers de chacune de ces parties; puis les acceſſoires de la propoſition entière, ou les adjoints à la propoſition.

Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire lorſque pluſieurs propoſitions relatives ſont unies enſemble pour former un ſens total, il faut commencer par ſaiſir la propoſition principale dont toutes les autres dépendent: c'eſt le centre commun auquel les autres propoſitions répondent. Il faut enſuite trouver toutes les autres propoſitions qui tendent à ce centre d'une manière plus ou moins directe; les examiner chacune à part; les diviſer en ſujets & en attributs, & trouver les acceſſoires qui modifient chacune de ces propoſitions. Enfin, il faut examiner les rapports qui lient les propoſitions les unes aux autres, c'eſt-à-dire, les liaiſons

qui forment la période. Réduisons cette méthode à quelques points généraux.

1°. Après avoir lu tous les mots qui forment ensemble un sens complet, nous examinerons s'ils expriment des propositions absolues ou des propositions relatives.

2°. Si les mots n'offrent qu'une seule proposition, nous chercherons les parties principales; puis les parties accessoires de chacune de ces parties principales; ensuite les adjoints à la proposition.

3°. Si ces mots forment une période, c'est-à-dire qu'elles offrent plusieurs propositions relatives, nous prendrons chaque proposition l'une après l'autre, en commençant par la principale.

4°. En considérant dans une période les propositions relatives, nous les considérerons d'abord comme absolues; c'est-à-dire sans les conjonctions, ou autres mots qui indiquent leurs rapports.

5°. Nous considérerons les accessoires & les adjoints de chacune de ces propositions.

6°. Nous considérerons les propositions relatives comme telles, en examinant leurs rapports & la nature des conjonctions qui les lient entr'elles.

7°. Nous examinerons quels sont les caractères des propositions.

8°. En examinant les parties principales de la proposition, nous diviserons d'abord la proposition en sujet & en attribut le plus simplement qu'il nous sera possible. Ensuite prenant le sujet à part, nous chercherons tous les mots qui le modifient. De-là nous passerons à l'attribut, en commençant par le verbe, dont nous examinerons aussi tous les rapports. Enfin nous chercherons l'attributif, & nous suivrons de même toutes ses modifications.

9°. Après avoir analysé ainsi les parties principales d'une période, les parties principales des propositions, & les accessoires qui les modifient, nous passerons aux adjoints; c'est-à-dire aux circonstances de tems, de manière ou quelqu'autre qui influe sur le caractère des propositions ou des périodes.

Nous allons faire l'application de cette méthode sur une suite de propositions, & donner des exercices, qui apprendront à connoître & à distinguer toutes les choses dont nous avons tâché de donner des idées claires dans le traité de la proposition.



EXERCICES
SUR
LA PROPOSITION.

PREMIER EXERCICE.

NOUS prenons dans le second livre de Télémaque le morceau suivant, que nous allons analyser :

« Bientôt Apollon montra à tous les bergers les „ arts qui peuvent rendre leur vie agréable. Il „ chantoit les fleurs dont le printems se couronne, „ les parfums qu'il répand, & la verdure qui naît „ sous ses pas ; puis il chantoit les délicieuses nuits „ de l'Été, où les zéphirs rafraîchissent les hom- „ mes, & où la rosée désaltère la terre. Il mêloit „ aussi dans ses chansons les fruits dorés dont l'au- „ tomne récompense les travaux des laboureurs, „ & le repos de l'hiver, pendant lequel la jeu- „ nesse folâtre danse auprès du feu. Enfin, il

„ représentoit les forêts sombres qui couvrent les „ montagnes, & les creux vallons où les rivières, „ par mille détours, semblent se jouer au milieu „ des riantes prairies. Il apprit aussi aux bergers „ quels sont les charmes de la vie champêtre, „ quand on sait goûter ce que la simple nature a „ de gracieux. Bientôt les bergers, avec leurs „ flûtes, se virent plus heureux que les rois; & „ leurs cabanes attiroient en foule les plaisirs purs „ qui fuient les palais dorés : les jeux, les ris, les „ grâces suivoient par-tout les innocentes bergè- „ res. Tous les jours étoient des jours de fêtes. „ On n'entendoit plus que le gazouillement des „ oiseaux, ou la douce haleine des zéphirs, qui „ se jouoient dans les rameaux des arbres, ou le „ murmure d'une onde claire qui tomboit de quel- „ que rocher, ou les chansons que les Muses inspi- „ roient aux bergers qui suivoient Apollon."

I.

Bientôt Apollon montra à tous les bergers les arts qui peuvent rendre leur vie agréable.

Il y a ici une proposition totale, dont le sujet est *Apollon*, & l'attribut *montra à tous les ber-*

gers les arts qui peuvent rendre leur vie agréable. On y trouve deux propoſitions partielles; c'eſt-à-dire qui ſont partie de la propoſition totale: l'une eſt principale, l'autre incidente.

PROPOSITION PRINCIPALE.

Apollon montra à tous les bergers les arts.

PROPOSITION INCIDENTE.

Qui peuvent rendre leur vie agréable.

La propoſition principale peut être conſidérée d'abord grammaticalement; c'eſt-à-dire relativement aux mots qui ſont néceſſaires pour former une propoſition, ſans ſonger ſi ces mots forment ou non un ſens complet.

PROPOSITION PRINCIPALE CONSIDÉRÉE GRAMMATICALEMENT.

Apollon montra.

Apollon, ſujet de la propoſition grammaticale.

Montra, attribut de la propoſition grammaticale; il renferme le verbe & l'attributif; c'eſt comme s'il y avoit *fut montrant* ou *enſeignant.*

Le verbe *montra*, eſt un verbe relatif; c'eſt-à-dire que ſa ſignification n'offre qu'un ſens incomplet, qui exige quelqu'autre mot pour être compris entièrement. Après ce verbe, on doit faire naturellement deux queſtions, *qui?* & *à qui?* & ſans la réponſe à ces queſtions, le ſens de la propoſition reſtera toujours incomplet. Il y aura une propoſition grammaticale, mais il n'y aura point de propoſition logique.

Le verbe *montra* a donc rapport 1°. à un objet *les arts;* 2°. à un but, *à tous les bergers*. Quand on a ajouté à la propoſition grammaticale les mots qui en complètent le ſens, on a une propoſition logique.

PROPOSITION PRINCIPALE LOGIQUE.

Apollon montra à tous les bergers les arts.

Cette propoſition eſt :

1°. Affirmative; elle affirme que l'attribut convient au ſujet.

2°. Directe; elle énonce du ſujet quelque choſe de poſitif.

3°. Simple; le ſujet ne renferme qu'une ſeule idée, *Apollon;* l'attribut ne renferme non plus

qu'une ſeule idée, *montra les arts à tous les bergers;* une ſeule action eſt attribuée au ſujet, ſavoir celle de *montrer les arts.*

4°. Complexe, parce que l'attribut *montra* eſt modifié par d'autres mots, *les arts à tous les bergers.*

5°. Abſolue, parce que le ſens n'a pas beſoin d'être déterminé davantage pour être compris, & qu'elle n'exige ni ne ſuppoſe aucune autre propoſition.

6°. Principale; car elle énonce le jugement que l'eſprit a principalement en vue.

Les arts peuvent être modifiés; c'eſt-à-dire que l'on peut y ajouter quelque choſe qui modifie l'idée exprimée par le mot *arts;* c'eſt ce qu'on a fait ici par une propoſition incidente.

Qui peuvent rendre leur vie agréable.

Qui, ſujet de la propoſition.

Peuvent rendre leur vie agréable, attribut.

Cette propoſition eſt affirmative, directe, ſimple, complexe & incidente déterminative.

On trouve une propoſitions grammaticale: *Qui peuvent. Rendre leur vie agréable,* eſt une modifi-

cation de l'attribut grammatical *peuvent*, & achève la propoſition logique incidente.

Qui peuvent, ne renferme pas un ſens complet; quand on peut, on peut quelque choſe; la ſuite ſera le complément de ce verbe, *rendre leur vie agréable.*

Cette propoſition incidente modifie ici un complément du verbe de la propoſition principale, *les arts.* Elle eſt incidente, déterminative; car elle détermine dans quelle étendue le mot *arts* doit être pris. Il ne s'agit pas de tous *les arts*, mais ſeulement de ceux *qui peuvent rendre la vie agréable à des bergers.*

Nous remarquerons que les mots *les arts* peuvent être ici ou abſolus ou relatifs, ſuivant la place qu'on leur donnera dans la propoſition. Si l'on dit : *Apollon montra les arts à tous les bergers*, *les arts* ſera pris dans un ſens abſolu, parce qu'il offrira un ſens complet qui n'exige point d'autres mots. Mais ſi l'on dit : *Apollon montra à tous les bergers* LES ARTS, *les arts* eſt pris dans un ſens relatif, c'eſt-à-dire qui n'offre pas un ſens complet, & exige quelqu'autre mot qui le com-

plète. Après cette phrase, on fait naturellement cette question: *Quels arts?*

Pour comprendre la raison de cette différence, il faut se rappeller ce que nous avons dit *page* 20, que parmi les accessoires du verbe, il y en a qui sont plus nécessaires les uns que les autres. En général, l'objet est plus nécessaire que le terme; le terme plus que les circonstances. Or, selon une règle de la construction que nous verrons dans la suite, l'objet doit suivre le verbe, & précéder le terme, à moins qu'il ne soit plus long que ce dernier; car alors il n'a que la seconde place. Ainsi, en donnant à l'objet la première place après le verbe, *Apollon montra* LES ARTS, j'annonce qu'il ne sera point modifié par des termes qui le rendront plus longs que l'objet *à tous les bergers;* & l'esprit n'attend aucune modification. Mais si au contraire, je mets le terme immédiatement après le verbe, & que je rejette l'objet à la fin, j'indique par-là que cet objet va être modifié par quelques mots qui le rendront plus long que le terme; car sans cela je lui aurois donné la première place après le verbe.

De toutes ces propositions logiques & grammaticales naît la proposition totale :

Apollon montra à tous les bergers les arts qui peuvent rendre leur vie agréable.

Bientôt est un adjoint à la proposition totale, qui annonce que l'action qu'elle exprime ne reste pas longtems sans commencer à avoir lieu : c'est une circonstance de tems. Cet adjoint ajoute un nouveau caractère à la proposition.

II.

Il chantoit les fleurs dont se printems le couronne, les parfums qu'il répand, & la verdure qui naît sous ses pas.

PROSITION TOTALE.

Cette proposition totale a un sujet simple *il;* l'expression principale de l'attribut est simple, *chantoit* ou étoit *chantant.* L'attribut grammatical *chantoit* ou *étoit chantant* est simple aussi; mais comme dans la proposition logique cette action de chanter s'exerce sur plusieurs objets différens; savoir, *les fleurs*, *les parfums*, *la verdure*, l'attribut peut être regardé comme composé. *Chanter* est une

une idée ſimple; mais *chanter les fleurs*, *chanter la verdure*, *chanter les parfums*, ſont des idées réellement différentes; & la propoſition logique peut ſe décompoſer en autant de propoſitions différentes comme :

Il chantoit les fleurs.

Il chantoit les parfums.

Il chantoit la verdure.

Cette propoſition eſt complexe, parce que ſon attribut eſt modifié & exprimé en pluſieurs mots.

On peut montrer de la même manière que cette propoſition eſt affirmative, directe, abſolue & explicite.

PROPOSITION PRINCIPALE. PROPOSITIONS INCIDENTES.

Cette propoſition totale offre une propoſition principale: *Il chantoit les fleurs*, *les parfums*, *la verdure*, & trois propoſitions incidentes.

2. *Dont le printems ſe couronne.*

2. *Qu'il répand.*

3. *Qui naît ſous ſes pas.*

La première eſt ſimple & complexe; la ſeconde ſimple & complexe; la troiſième ſimple & com-

plexe, parce que l'attribut *naît* est modifié par une circonstance de lieu, *sous ses pas*. Elles sont toutes trois affirmatives, directes, absolues, explicites & déterminatives.

Selon la définition que nous avons donnée des propositions absolues & relatives, il sembleroit que les propositions incidentes devroient être mises au nombre des propositions relatives, parce qu'elles ont toujours un terme exprimé par quelques mots relatifs, tels que *dont*, *que*, *qui*, *&c.* qui ont relation à des termes de quelque proposition précédente. Mais il faut considérer que les mots *dont*, *que*, *qui*, *&c.* ne sont en eux-mêmes ni sujets, ni attributifs des propositions incidentes; ils sont seulement les représentatifs de ces sujets ou de ces attributifs, & en rappellent l'idée à l'esprit. Ainsi, quand je dis, *il chantoit les fleurs* DONT *le printems se couronne*, *dont* rappelle ici réellement à l'esprit le mot *fleurs*; & l'idée que la proposition fait naître dans l'esprit, est celle-ci: *Le printems se couronne de fleurs.* Or il est certain que cette proposition renferme en elle-même un sens complet, & que ce sens ne dépend d'aucun autre mot pour être compris entiè-

rement. Mais quand je dis, *puiſque je vous aime ; puiſque* ne me rappelle pas un objet dont je viens d'avoir l'idée ; au contraire, il m'offre un ſens vague & incomplet, & m'annonce que je dois attendre d'autres mots deſtinés à le remplir ; & voilà ce qu'on appelle une propoſition relative.

PROPOSITIONS GRAMMATICALES.

Il y a dans une propoſition totale autant de propoſitions grammaticales que de verbes. Nous voyons ici quatre verbes, *chantoit*, *ſe couronne*, *répand* & *naît ;* ainſi nous devons y trouver auſſi quatre propoſitions grammaticales.

1. *Il chantoit.*
2. *Le printems ſe couronne.*
3. *Il répand.*
4. *La verdure naît.*

III.

Puis il chantoit les délicieuſes nuits de l'Été, où les zéphirs rafraîchiſſent les hommes, & où la roſée déſaltère la terre.

PROPOSITION PRINCIPALE.

Il chantoit les délicieuſes nuits de l'Été.

Il, ſujet.

Chantoit les délicieuſes nuits de l'Été, attribut total.

Chantoit, verbe.

Les nuits, rapport objectif du verbe. *Il chantoit;* quoi? *les nuits.*

Délicieuſes, modificatif de *nuits.*

De l'Été, autre modificatif de *nuits*, qui détermine ce terme & reſtreint ſon étendue.

PROPOSITIONS INCIDENTES.

1. *Où les zéphirs rafraîchiſſent les hommes,*

&

2. *où la roſée déſaltère la terre.*

Ces deux propoſitions incidentes modifient *les nuits délicieuſes de l'Été*, & ſont toutes deux explicatives. L'idée de *nuits* eſt aſſez dérerminée; ce ſont des *nuits délicieuſes*, ce ſont des *nuits d'Été.* Mais en quoi conſiſtent ces délices? c'eſt ce qu'expliquent les deux propoſitions incidentes explicatives, *les délicieuſes nuits de l'Été*, OÙ LES ZÉPHIRS RAFRAÎCHISSENT LES HOMMES, OÙ LA ROSÉE DÉSALTÈRE LA TERRE.

Où, mot qui rappelle le tems des nuits délicieuses, & qui indique que la proposition suivante va modifier ce tems; *où*, c'est-à-dire, *pendant lesquelles nuits délicieuses.*

Les zéphirs, sujet simple de la proposition incidente.

Rafraîchissent, verbe.

Les hommes, rapport objectif du verbe *rafraîchissent.*

Et, mot conjonctif, qui sert à annoncer que ce que l'on va dire est de la même nature & dans le même ordre que ce que l'on vient de dire.

Nous dirons en passant que le mot & lorsqu'on s'arrête après l'avoir prononcé, peut indiquer ici une liaison de ce qui doit suivre, ou avec *les hommes*, qui précède, ou avec la proposition incidente toute entière. Par exemple, il pourroit y avoir, *où les zéphirs rafraîchissent les hommes* ET *les animaux.* Mais le rapport de cet & doit être indiqué par le mot qui le suit immédiatement, quand on a dit *qui rafraîchissent les hommes &* LES, on sent que cet & va joindre au mot *les hommes* un nouveau mot de la même espèce. Il en est de même

quand après la première incidente on dit & où; cet *où* annonce d'abord une nouvelle proposition incidente de la même espèce que la précédente.

Où, rappelle donc encore le tems des belles nuits de l'Été, & annonce une nouvelle proposition explicative, qui va modifier ce tems de la même manière que la proposition précédente.

La rosée, sujet simple de la proposition incidente.

Désaltère, verbe relatif. La rosée désaltère quelqu'un ou quelque chose; ce mot exige par conséquent un objet.

La terre, objet du verbe désaltère.

PROPOSITIONS GRAMMATICALES.

1. *Il chantoit.*
2. *Les zéphirs rafraîchissent.*
3. *La rosée désaltère.*

IV.

Il mêloit aussi dans ses chansons les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, & le repos de l'hiver, pendant lequel la jeunesse folâtre danse auprès du feu.

PROPOSITION PRINCIPALE.

Il méloit dans ses chansons les fruits dorés & le repos de l'hiver.

Il, sujet simple.

Méloit, attribut partiel.

Dans ses chansons, rapport de circonstance.

Les fruits, rapport objectif du verbe *méloit*.

Dorés, modificatif de fruits.

Et, conjonction qui annonce que ce qui va suivre sera de la même nature que ce qui précède; c'est-à-dire que ce sera ou une proposition principale que l'on unit à la première, ou un nouveau rapport objectif que l'on va joindre à celui qui précède, c'est-à-dire *les fruits*. On pourroit dire, *il méloit dans ses chansons les fruits dorés*, ET IL *charmoit ainsi tous les bergers qui l'écoutoient.* Dans ce premier cas, & auroit annoncé une nouvelle proposition principale, *il charmoit les bergers.* Mais quand on dit: *il méloit dans ses chansons les fruits dorés* ET LE *repos de l'hiver; le repos de l'hiver* est un nouveau rapport objectif. Dans les deux cas, il y a donc une légère équivoque en s'arrêtant au mot *&;* mais elle est levée, dès qu'on a

prononcé le mot ſuivant. Quand on a dit ET IL, le mot *il* indique une nouvelle propoſition. Quand on a dit ET LE, le mot *le* indique un nouveau rapport objectif.

Le repos, nouveau rapport objectif du verbe *mêloit*.

De l'hiver, modificatif du mot *repos*, qui détermine l'eſpèce de repos dont il eſt queſtion.

Auſſi, adjoint à la propoſition qui n'a rapport à aucune de ſes parties principales; mais qui ajoute à la propoſition entière une idée acceſſoire de liaiſon avec la propoſition précédente, & donne une nuance à ſon caractère.

PROPOSITIONS INCIDENTES.

1. *Dont l'automne récompenſe les travaux des laboureurs.*

Cette propoſition incidente eſt ſimple, parce que ſon ſujet & ſon attribut ne renferment chacun qu'une ſeule idée.

Dont, mot relatif, qui rappelle l'idée *des fruits dorés*, & annonce que cette idée va être modifiée par ce qui va ſuivre.

L'automne, ſujet ſimple.

Récompenſe, verbe relatif, qui exige après lui des mots qui en complètent le ſens.

Les travaux, rapport objectif du verbe *récompenſe*. Ce mot ne complète pas entièrement le ſens du verbe *récompenſe*, ce n'eſt qu'un complément partiel, qui a beſoin lui-même d'un complément: il n'offre qu'une idée générale, qui demande à être déterminée; *les travaux* de qui?

Des laboureurs, complément total du mot *travaux*, & complément partiel du verbe *récompenſe*.

Cette propoſition incidente eſt déterminative, puiſqu'elle modifie le terme *fruit*, en y ajoutant l'idée acceſſoire *d'être des fruits d'automne*, en déterminant par-là ſon étendue & la reſtreignant ſeulement aux fruits de cette ſaiſon.

2. *Pendant lequel la jeuneſſe folâtre danſe auprès du feu.*

Cette ſeconde propoſition incidente eſt ſeulement explicative; car elle laiſſe le terme *le repos de l'hiver* dans toute ſa valeur & dans toute ſon étendue; elle ne reſtreint point l'idée exprimée par ces mots; elle ne ſert qu'à la développer pour

la peindre davantage par une acceſſoire qui la rend plus ſenſible : *pendant lequel la jeuneſſe folâtre danſe auprès du feu.*

Pendant lequel, mots relatifs qui ſervent à rappeller l'idée exprimée par le mot *hiver*, & qui annoncent que la propoſition incidente va le modifier. *Pendant*, eſt particulièrement deſtiné ici à indiquer que la propoſition incidente va modifier *l'hiver* relativement à ſa durée. Ce mot donne un caractère particulier à la propoſition incidente ; il indique que l'action qu'elle exprime eſt relative à une certaine durée.

La jeuneſſe, ſujet de la propoſition.

Folâtre, modification du ſujet *la jeuneſſe*. Puiſque le ſujet eſt modifié, il eſt complexe ; & la propoſition l'eſt auſſi. Cependant ce même ſujet *la jeuneſſe folâtre*, eſt un ſujet ſimple, parce qu'il n'offre qu'une idée unique : ainſi la propoſition ſera ſimple pareillement.

Danſe, verbe qui comprend l'attributif. Ce verbe n'eſt pas eſſentiellement relatif ; les mots auxquels il peut avoir rapport ne ſont pas néceſſaires pour completter le ſens qu'il offre.

Auprès du feu, rapport du verbe : il exprime une circonſtance de tems.

PROPOSITION TOTALE.

Si nous conſidérons maintenant cette propoſition toute entière avec ſes acceſſoires, nous trouverons :

1°. Un ſujet ſimple, *il.*

2°. Un attribut compoſé, *mêloit les fruits dorés & le repos de l'hiver.* Le ſujet y eſt repréſenté conçu de pluſieurs manières ; ſavoir, *mêlant les fruits dorés* & *mêlant le repos de l'hiver.* Par conſéquent cette propoſition ſera équivalente aux deux propoſitions ſuivantes :

1°. *Il mêloit les fruits dorés.*

2°. *Il mêloit le repos de l'hiver.*

3°. Un ſujet incomplexe ou exprimé en un ſeul mot, *il.*

4°. Un attribut complexe, c'eſt-à-dire modifié : *les fruits dorés dont l'automne récompenſe les travaux des laboureurs ; le repos de l'hiver pendant lequel la jeuneſſe folâtre danſe auprès du feu.*

Nous rappellerons encore ici ce que nous avons dit au ſujet des attributs ſimples & compoſés. Un

attribut renferme réellement plusieurs idées, & représente le sujet conçu de plusieurs manières, quoiqu'il n'ait qu'un seul verbe, si ce verbe exige un rapport nécessaire, & qu'au lieu d'un il en ait deux ou plusieurs de la même nature. Par exemple, *Pierre boit, mange, se promène*, voilà assurément un attribut composé, puisque Pierre est conçu de trois manières différentes; savoir *buvant, mangeant* & *se promenant*. Dans cette proposition au contraire, *Pierre cultive des fleurs*, l'attribut est simple, puisque *Pierre* n'est conçu que d'une seule manière, *cultivant des fleurs*. Mais si à ce rapport nécessaire *des fleurs*, j'en joins un de la même nature, c'est-à-dire qui soit aussi un rapport objectif, j'aurai réellement un attribut composé; ainsi lorsque je dis, *Pierre cultive des fleurs & des arbres*, l'attribut est réellement composé, puisque *Pierre* est conçu de deux manières, *cultivant des fleurs* & *cultivant des arbres*.

PROPOSITIONS GRAMMATICALES.

1. *Il mêloit.*
2. *L'automne récompense.*
3. *La jeunesse danse.*

V.

Enfin, il repréſentoit les forêts ſombres qui couvrent les montagnes, & les creux vallons, où les rivières, par mille détours, ſemblent ſe jouer au milieu des riantes prairies.

PROPOSITION PRINCIPALE.

Il repréſentoit les forêts & les vallons.

PARTIES PRINCIPALES DE LA PROPOSITION PRINCIPALE.

Il, ſujet ſimple.

Repréſentoit, verbe qui ne fait ici qu'une partie de l'attribut, parce qu'il eſt relatif & qu'il exige des rapports néceſſaires; quand on repréſente, on repréſente néceſſairement quelque choſe.

Les forêts, rapport objectif néceſſaire du verbe *repréſentoit*.

Les vallons, ſecond rapport objectif néceſſaire du verbe *repréſentoit*. Ce ſecond rapport rend l'attribut compoſé, parce qu'il repréſente le ſujet conçu d'une manière différente de celle qui eſt exprimée par le premier rapport néceſſaire.

PARTIES ACCESSOIRES DE LA PROPOSITION PRINCIPALE.

Sombres, modificatif de *forêt*.

Qui couvrent les montagnes & les vallons, propofition incidente déterminative, qui reftreint l'idée de *forêts fombres*, & détermine leur fignification; il ne repréfente pas toutes les forêts fombres, mais feulement les forêts fombres qui couvrent les montagnes: ce qui rend l'image plus vive & plus déterminée.

Et, conjonction qui fert à joindre enfemble les deux rapports objectifs néceffaires.

Creux, modificatifs de *vallons*.

Où les rivières femblent fe jouer, propofition incidente de la même nature que la précédente.

Enfin, adjoint à la propofition principale, qui lui donne un rapport de liaifon avec toutes les autres propofitions précédentes qui ont eu le même fujet *il*.

PARTIES PRINCIPALES DES PROPOSITIONS INCIDENTES.

Qui, ou *les forêts fombres*, fujet de la première propofition incidente.

Couvrent, verbe relatif, qui exige un rapport néceſſaire.

Les montagnes, rapport néceſſaire.

Les rivières, ſujet de la ſeconde propoſition incidente.

Semblent ſe jouer, attribut de la ſeconde propoſition incidente.

PARTIES ACCESSOIRES DES PROPOSITIONS INCIDENTES.

Où, mot relatif qui lie le mot *vallons* avec la ſeconde propoſition incidente, & indique que cette propoſition aura avec ce mot un rapport d'étendue.

Les vallons où, c'eſt-à-dire *les vallons dans leſquels*, *dans l'étendue deſquels*.

Par mille détours, adjoint à la propoſition incidente, qui exprime un rapport de cauſe. Pourquoi les rivières ſemblent-elles ſe jouer dans les vallons ? C'eſt qu'elles y font mille détours.

Au milieu des riantes prairies, rapport de circonſtance de lieu.

SECOND EXERCICE.

Continuation de l'analyse du même morceau.

I.

Il apprit aussi aux bergers quels sont les charmes de la vie champêtre, quand on sait goûter ce que la simple nature a de gracieux.

Examinons ici l'ordre dans lequel les mots se rapportent les uns aux autres.

Il, voilà le mot principal, c'est un mot qui en rappelle un autre, *Apollon*. Il est mis à sa place, & indique que l'idée exprimée par ce dernier mot doit être regardée comme l'idée principale.

Il, annonce un sujet de proposition; par conséquent il exige un attribut; ainsi ce mot *il* se lie naturellement & a un rapport nécessaire à un autre mot, c'est-à-dire à un attribut.

Apprit, ce mot exprime l'attribut; il est lié comme nous venons de le voir au mot principal *il; apprit* n'offre pas un sens complet, c'est un verbe relatif qui exige après lui deux complémens, qu'est-ce qu'il apprit? à qui apprit-il?

Aux

Aux bergers, complément ou rapport de but; ces mots font encore naturellement liés à d'autres qui doivent être exprimés. Il refte encore une queftion à faire; ainfi, *il apprit aux bergers*, exige ce qui fuit: *quels font les charmes de la vie champêtre.*

Quels, modificatif de *charmes*. Ce mot exprime l'excellence des charmes avec un caractère d'admiration. *Quels*, c'eft-à-dire *combien grands!* Le mot *quel* étant un modificatif, exige néceffairement le mot qu'il modifie, & l'efprit reftera en fufpens jufqu'à ce que ce mot foit exprimé; de forte qu'il a un rapport néceffaire avec les mots fuivants: *font les charmes.*

Sont, eft un verbe qui laiffe toujours l'efprit en fufpens, parce qu'on attend le mot qui eft modifié par le modificatif *quels.*

Les charmes, voilà le mot que le modificatif *quels* a fait attendre. Mais ce mot lui-même n'exprime qu'une idée vague & générale, qui veut être déterminée par quelqu'autre modificatif. Ainfi, il exige les mots qui viennent enfuite: *de la vie champêtre.*

Nous venons de voir que tous les mots qui concourent à former un ſens complet, s'exigent mutuellement & ſe ſuccèdent dans un ordre non interrompu : c'eſt un peloton que l'on devide ſucceſſivement & ſans interruption. Cette qualité, qui lie entr'eux les mots par des rapports intimes, eſt ce qui donne ſur-tout de la clarté au diſcours & qui le rend plus particulièrement l'image de la penſée, qui eſt *une*. Plus la phraſe qui peint la penſée ſe rapprochera de cette *unité*, plus l'image ſera fidèle; & elle s'en rapprochera à proportion de la liaiſon intime qu'il y aura entre ſes parties.

Les parties principales une fois exprimées, on peut ajouter une modification acceſſoire, qui rende quelque partie plus ſenſible ou plus agréable; c'eſt ce qu'a fait ici l'auteur, en ajoutant à la propoſition principale une circonſtance conditionnelle qui modifie *quels ſont les charmes de la vie champêtre.* On auroit pu finir à ces mots, le ſens auroit été complet; mais la modification que l'auteur ajoute, rend l'image plus préciſe, plus déterminée, plus exacte, plus agréable. Il n'apprit pas aux bergers que la vie champêtre a des charmes dans toutes

les circonſtances ; mais ſeulement *quand on ſait goûter ce que la ſimple nature a de grâcieux.*

Cette dernière propoſition eſt une propoſition relative; elle n'offre pas un ſens abſolu, mais un ſens relatif à la propoſition précédente; & cette qualité qui forme ſon caractère, eſt indiquée dès le commencement par le mot *quand.*

Tous les mots de la propoſition relative ſeront unis entr'eux par des rapports intimes, de même que ceux de la première propoſition.

Quand, mot qui annonce le rapport de la propoſition qui va ſuivre avec la propoſition précédente, & qui indique ſon caractère. Ce mot annonçant une propoſition, eſt donc néceſſairement lié avec cette propoſition, & l'eſprit en ſuſpens attend le ſujet.

On, ſujet qui exprime les hommes d'une manière indéterminée; il fait attendre l'attribut, *ſait goûter.*

Sait; après le mot *ſait*, on demande naturellement *quoi? goûter* ſe lie donc naturellement à ce mot.

On fait goûter, n'offre pas encore un ſens complet. On goûte quelque choſe ; ces mots exigent un complément, *ce que la ſimple nature a de grâcieux*.

Ce, la choſe ou les choſes. *Quelles choſes ? Les choſes que la ſimple nature a de grâcieux*.

Que, mot qui indique que *ce* ou *les choſes*, va être modifié par une propoſition incidente. Il exige donc cette propoſition, & on attend le ſujet, *la ſimple nature*.

La, mot qui indique un nom de choſe ; & qui le fait attendre, *la quoi ?*

Simple, modificatif qui fait encore attendre davantage le nom qui étoit déjà annoncé par *la*.

Nature, mot modifié & annoncé par *la ſimple*, & qui complète le ſujet complexe de la propoſition.

A, verbe qui commence l'attribut & qui exige un complément.

De grâcieux, complément du verbe *a*.

Après avoir vu comment tous les mots de ces propoſitions s'exigent & ſont liées par des rapports intimes, nous allons voir que tous les mots ſe rapportent à un ſeul, au mot principal *il*, ou

Appollon, & que ce mot eſt comme un centre auquel tendent tous les autres.

Qui eſt-ce qui *apprit ?* Apollon. Qui eſt-ce qui *apprit aux bergers ?* Apollon. Qui eſt-ce qui *apprit aux bergers quels ſont les charmes de la vie champêtre ?* Apollon. Qui eſt-ce qui *apprit aux bergers quels ſont les charmes de la vie champêtre, quand on ſait goûter ce que la ſimple nature a de grâcieux ?* Apollon. Apollon eſt le centre de tout : tout ſe rapporte à lui ; tout tend vers lui ; on ne le perd point de vue ; c'eſt la baſe ſur laquelle s'eſt élevé l'édifice de la période.

PROPOSITIONS GRAMMATICALES.

1. *Il apprit.*
2. *Quels ſont les charmes.*
3. *On ſait goûter.*
4. *Ce que la nature a de grâcieux.*

PROPOSITION ABSOLUE.

Il apprit aux bergers quels ſont les charmes de la vie champêtre.

PROPOSITION RELATIVE PRINCIPALE.

Quand on ſait goûter ce (les choſes que.)

PROPOSITION INCIDENTE.

Que la ſimple nature a de grâcieux.

II.

Bientôt les bergers, avec leurs flûtes, ſe virent plus heureux que les rois, & leurs cabanes attiroient en foule les plaiſirs purs qui fuient les palais dorés: les jeux, les ris, les grâces ſuivoient par-tout les innocentes bergères.

PROPOSITION PRINCIPALE.

Les bergers ſe virent plus heureux que les rois.

Les bergers, ſujet ſimple & incomplexe.

Se virent plus heureux que les rois, attribut ſimple & complexe.

Cette propoſition principale eſt développée par d'autres propoſitions principales.

Autres propoſitions principales qui ſervent à développer la première.

1°. *Leurs cabanes attiroient en foule les plaiſirs purs.*

2°. *Les jeux, les ris, les grâces ſuivoient partout les innocentes bergères.*

Le complément objectif du verbe de la première proposition, *les plaisirs*, est modifié par une proposition incidente explicative.

Qui fuient les palais dorés.

La seconde proposition principale a un sujet composé de trois idées différentes: *les jeux, les ris, les grâces;* par conséquent c'est une proposition composée, qui peut se décomposer en autant de propositions qu'il y a d'idées différentes.

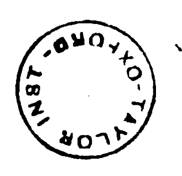
1. *Les jeux suivoient par-tout les innocentes bergères.*

2. *Les ris suivoient par-tout les innocentes bergères.*

3. *Les grâces suivoient par-tout les innocentes bergères.*

III.

Tous les jours étoient des jours de fêtes. On n'entendoit plus que le gazouillement des oiseaux, ou la douce haleine des zéphirs qui se jouoient dans les rameaux des arbres, ou le murmure d'une onde claire qui tomboit de quelque rocher, ou les chansons que les Muses inspiroient aux bergers qui suivoient Apollon.



PROPOSITION GÉNÉRALE.

Tous les jours étoient des jours de fêtes.

Les propositions suivantes développent l'idée exprimée par la proposition générale.

On n'entendoit plus que.....

On, sujet simple.

Ne, négation qui indique le caractère de la proposition qui sera négative.

Entendoit, verbe relatif qui exige un complément.

Plus que, mots qui déterminent la négation, & la font prendre dans un sens exclusif. *On n'entendoit autre chose que.... Tout le reste étoit exclu, on ne l'entendoit plus.*

Le gazouillement, complément partiel du verbe *entendoit ;* ce mot est relatif. *Le gazouillement de qui ?*

Des oiseaux, complément total de *gazouillement*, qui, avec ce dernier mot, forme le complément nécessaire du verbe *entendoit.*

Mais le gazouillement continuel des oiseaux ne suffiroit pas pour faire de tous les jours des jours de fêtes, & la fête deviendroit bientôt ennuyante;

les plaisirs doivent être variés; l'esprit attend donc un développement convenable à l'idée générale.

Ou, mot qui annonce un nouveau complément du verbe *entendoit*, ou bien une nouvelle proposition qui va se lier à la première; dès le premier mot l'équivoque sera levée, LA *douce haleine*.

La, mot qui annonce un nom.

Douce, modificatif du nom qui va suivre & qui est déjà annoncé par *la*.

Haleine, mot qui commence le second complément du verbe *entendoit;* mais qui étant relatif lui-même, a besoin d'être déterminé.

Des zéphirs, modificatifs du mot *haleine*.

PROPOSITION INCIDENTE DÉTERMINATIVE.

Qui se jouoient dans les rameaux des arbres.

Qui, sujet.

Se jouoient, verbe.

Dans les rameaux, circonstance de lieu qui demande à être déterminée.

Des arbres, détermine le mot *rameaux*.

Ou; dès que le premier *ou* a indiqué un nouveau complément, tous ceux qui viendront ensuite doivent en indiquer un nouveau. Ils ne sauroient in-

diquer une nouvelle propoſition, ſi le morceau eſt bien écrit, parce que l'eſprit ayant une fois attaché une idée au premier *ou*, il lui attache toujours la même idée toutes les fois qu'il revient dans la même propoſition.

Le murmure d'une eau claire, nouveau complément du verbe *entendoit*, & de la même eſpèce que les précédens. Tous les mots qu'il offre s'exigent les uns les autres : *le* fait attendre *murmure*; *murmure*, fait attendre *de*; *une* fait attendre *onde*; *d'une onde* fait attendre *claire*.

PROPOSITION INCIDENTE DÉTERMINATIVE.

Qui tomboit de quelque rocher.

Il eſt aiſé de faire l'analyſe de cette propoſition.

Ou, annonce un nouveau complément de la même eſpèce que le précédent.

Les chanſons, complément.

PROPOSITION INCIDENTE DÉTERMINATIVE.

Que les muſes inſpiroient aux bergers.

Que, mot qui rappelle *les chanſons* & les indique comme complément objectif du verbe *inſpiroient*; car voici le ſens de la propoſition inci-

dente : *les muses inspiroient* LES CHANSONS *aux bergers*, & le *que* eſt mis ici au lieu de *les chanſons* ; il eſt placé au commencement de la propoſition incidente, parce qu'il doit l'annoncer & la lier avec l'idée qu'elle détermine.

Inſpiroient, verbe relatif à un objet & à un terme ; l'objet eſt déjà exprimé *que* (les chanſons) l'eſprit n'attend plus que le terme.

Aux bergers, terme du verbe *inſpiroient*. Ce mot *bergers* peut être déterminé ; les muſes n'inſpiroient pas tous les *bergers*, mais ſeulement ceux *qui ſuivoient Apollon ;* & voilà une propoſition incidente qui modifie le mot *bergers* en le déterminant.

Qui, mot qui annonce la propoſition incidente, la lie avec l'idée qu'elle détermine & indique que cette idée doit être conſidérée comme le ſujet de la propoſition incidente. Le ſens de la propoſition incidente eſt, *les bergers ſuivoient Apollon*, où l'on voit que les *bergers* eſt le ſujet.

Suivoient, verbe relatif qui exige un complément objectif.

Apollon complément, objectif du verbe *ſuivoient.*

On voit ici comme dans les morceaux précédens, une idée principale qui fait la baſe de tout, & à laquelle toutes les autres ſe rapportent. *On n'entendoit plus;* cette idée eſt rappellée ſans ceſſe à chaque nouveau complément qui ſe préſente; le mot *ou* annonce qu'il ſe rapporte à ce verbe, c'eſt comme s'il y avoit:

On n'entendoit plus que le gazouillement des oiſeaux.

On n'entendoit plus que la douce haleine des zéphirs.

On n'entendoit plus que le murmure d'une onde claire.

On n'entendoit plus que les chanſons des bergers.

S'il y a quelque modification qui ſemble s'écarter un inſtant de l'idée principale, elle eſt courte; *qui ſe jouoient dans les rameaux des arbres, qui tomboit de quelque rocher, que les muſes inſpiroient, qui ſuivoient Apollon;* mais ces modifications ne ſeront pas modifiées par d'autres modifications qui les rendroient trop longues; au contraire, on reviendra le plutôt qu'il ſera poſſible à l'idée principale,

& après ces modifications, les *ou* annonceront aussitôt ce retour.

TROISIÈME EXERCICE.

APRÈS avoir vu comment les mots s'exigent & ont entr'eux des rapports intimes, après avoir appris à distinguer les propositions principales & les incidentes, les sujets & les attributs, les parties principales & accessoires ; enfin après avoir suivi le fil qui unit les mots dans un morceau bien fait, tâchons d'analyser un morceau mal-écrit, & nous verrons comme on peut s'embarrasser dans ses propres idées quand on n'a pas pris une idée fondamentale comme un point fixe qu'on ne perd jamais de vue, & qu'on ne sait pas lier les mots par des rapports sensibles.

On lit dans un mémoire académique en parlant des peuples sortis du Nord qui ont détruit l'empire romain :

Ces qualités physiques & ces vertus morales (de ces peuples) *jointes à une valeur extraordinaire, à une férocité indomptable, à un désir égal de la*

gloire & du butin, & à un mépris général de la mort & des dangers : qualités qui selon le témoignage non seulement de Tacite dans son célèbre ouvrage des mœurs des germains, mais aussi de tous les autres grecs & romains, constituoient le caractère dominant des germains ; ce sont sans doute les causes agissantes & les plus proches de cet ascendant & de cette supériorité que les peuples sortis du Nord de la Germanie ont pris sur les Romains, ce peuple vainqueur de l'univers, mais entièrement dégénéré & ne ressemblant en rien aux premiers Romains.

D'abord je cherche une proposition principale ; mais c'est envain; je n'en trouve point; j'en apperçois seulement une partie.

Ces qualités physiques & ces vertus morales, voilà un sujet; ce sujet déjà composé le devient encore davantage par les nouvelles idées qu'on y ajoute; & le sujet total est:

Ces qualités physiques & ces vertus morales, jointes à une valeur extraordinaire, à une férocité indomptable, à un désir égal de la gloire & du butin, & à un mépris général de la mort & des dangers.

Après ce sujet qui est sûrement assez composé, l'esprit attend naturellement un attribut; mais l'esprit de l'auteur qui ne se doutoit pas sans doute qu'un sujet dût être joint à un attribut, ne songe point à en exprimer un; au lieu de cela, il va nous donner une modification.

S'il vient une modification après ce sujet si composé, elle doit tomber sur l'idée dont l'esprit est principalement occupé, c'est-à-dire sur le sujet total, ou du moins sur la dernière partie du sujet total, parce que c'est celle que l'on vient de lire, & qui doit par conséquent se lier le plus naturellement avec ce qui va suivre. L'auteur n'y regarde pas de si près; ce n'est ni le sujet total qu'il va modifier, ni la dernière partie du sujet; il annonce sa modification par un mot dont le rapport est équivoque.

Ces qualités physiques & ces vertus morales jointes à une valeur extraordinaire, à une férocité indomptable, à un désir égal de la gloire & du butin, & à un mépris général de la mort & des dangers; QUALITÉS... ce mot annonce l'idée qui va être modifiée; ce sont donc les *qualités* qui vont

être modifiées; mais quelles qualités? Nous en avons de deux espèces dans la phrase. 1°. *Ces qualités physiques.* 2°. *Cette valeur extraordinaire, cette férocité indomptable, ce désir égal de la gloire & du butin, & ce mépris général de la mort & des dangers.*

MODIFICATION ÉQUIVOQUE.

Qualités qui selon le témoignage non seulement de Tacite, dans son célébre ouvrage des mœurs des germains, mais aussi de tous les autres grecs & romains contemporains, constituoient le caractère dominant des germains.

Qualités qui, sujet de la modification qui annonce une proposition incidente. Ce nouveau sujet fait attendre un nouvel attribut, & le sujet de la proposition principale étoit déjà assez long pour qu'on ne nous fît pas longtems attendre celui-ci. Mais au lieu de nous rapprocher du sujet de la proposition principale, au lieu de nous y faire tendre comme à un centre, l'auteur nous fait prendre un nouveau détour, *selon le témoignage non seulement de Tacite.*

Encore

Encore si ce détour nous menoit dans un sentier droit ; mais voici encore un *non seulement* qui nous en annonce un nouveau.

L'esprit qui attendoit l'attribut de la proposition incidente, attend maintenant le complément annoncé par *non seulement*. Mais ne croyez pas qu'il vienne encore ce complément, l'auteur va nous régaler auparavant d'une nouvelle modification du mot *Tacite, dans son célèbre ouvrage des mœurs des Germains*. Ce nouveau détour nous fait pour ainsi dire oublier que nous avons un *non seulement* qui demande à être complété ; de sorte que lorsque nous lisons : *Tacite dans son célèbre ouvrage des mœurs des Germains, mais aussi de tous les autres auteurs Grecs & Romains contemporains*, il nous semble presque que l'auteur veut dire que Tacite a fait un ouvrage *sur les mœurs des Germains & sur les mœurs de tous les autres auteurs Grecs & Romains contemporains*.

Respirons un moment au milieu de ce labyrinthe ; & avant que d'avancer plus loin, examinons où nous pouvons aller, & quel chemin nous devons prendre.

Nous avons deux propoſitions commencées, une propoſition principale & une propoſition incidente. Le ſujet de chacune eſt énoncé; il nous manque donc deux attributs. Selon l'ordre naturel, c'eſt l'attribut de la propoſition incidente qui doit paroître le premier, parce que la propoſition incidente modifiant le ſujet principal, doit être complète avant que l'on paſſe à l'attribut principal.

Qualités qui, ſelon le témoignage non ſeulement de Tacite dans ſon célèbre ouvrage des mœurs des Germains, mais auſſi de tous les autres auteurs Grecs & Romains contemporains, conſtituoient le caractère dominant des Germains.

En élaguant tout le verbiage *ſuper-incident* qui étouffe cette propoſition incidente, nous la trouvons en ces termes :

Qualités qui conſtituoient le caractère dominant des Germains.

Enfin la voilà donc complète, cette propoſition incidente qui modifie je ne ſais quelle partie du ſujet principal. Mais où eſt l'attribut de la propoſition principale ? Tout eſt dit, une autre propoſition commence : *Ce ſont ſans doute les cauſes*

agissantes.... Nous avons donc un ſujet qui attend ſon attribut, & nous n'avons qu'un tronçon de propoſition que voici :

Ces qualités phyſiques & ces vertus morales jointes à une valeur extrcordinaire &c.

Mais que font-elles ces *qualités phyſiques & ces vertus morales*? que leur attribuez-vous? Demandez à l'auteur.

Les gens qui ſe piquent de deviner les énygmes, nous diront peut-être que la propoſition principale a un attribut, & que cet attribut eſt exprimé par ces mots: *Ce ſont ſans doute les cauſes agiſſantes & les plus proches de cet aſcendant......* De ſorte que la propoſition principale ſe réduiroit à celle-ci :

CES *qualités phyſiques & ces vertus morales*, CE SONT *les cauſes de cet aſcendant*..... Mais cela ne peut pas être; car alors il faudroit ſuppoſer que l'auteur n'avoit pas même les premiers principes de la langue, ni la moindre notion de l'uſage. Il auroit fallu mettre pour écrire en françois:

Ces qualités phyſiques & ces vertus morales ſont les cauſes de cet aſcendant.

On croiroit alors que l'auteur s'étant égaré de ſentiers en ſentiers, de détours en détours, ne ſait plus comment revenir à ſa propoſition principale, & qu'il fourre ce *ce* pour rappeller *ces qualités phyſiques & ces vertus morales*, qui ſont ſi loin, & depuis leſquelles nous avons vus & *Tacite avec ſon célèbre ouvrage ſur les mœurs des Germains*, & auſſi *tous les autres auteurs Grecs & Romains contemporains*, & encore *la conſtitution du caractère dominant des Germains*.

En ſuivant les principes que nous avons indiqués, on peut continuer l'analyſe & ſentir comme l'auteur s'égare toujours, comme il noie ſans ceſſe ſon idée principale dans un déluge de verbiages.

Ce ſont ſans doute les cauſes agiſſantes & les plus proches de cet aſcendant & de cette ſupériorité QUE *les peuples ſortis du Nord de la Germanie ont pris ſur les Romains*, CE PEUPLE *vainqueur de l'univers*, MAIS *entièrement dégénéré, & ne* RESSEMBLANT *en rien aux premiers Romains*.

Les cauſes de l'aſcendant ſur les Romains, voilà l'idée principale. *Les cauſes*, voilà l'idée fondamentale : tout cela diſparoît au milieu de la phraſe,

& nous ne voyons plus que *les Romains*; *ce peuple vainqueur de l'univers*, MAIS *entièrement dégénéré*, ET *ne ressemblant en rien aux premiers Romains*.

QUATRIÈME EXERCICE.

NOUS allons maintenant examiner un morceau écrit dans un ſtyle différent. Nous verrons comment, dans une longue ſuite de périodes, la clarté ſe conſerve toujours, par la liaiſon naturelle des différentes parties entr'elles, & par le ſoin que l'on a de ne jamais perdre de vue la propoſition principale, & d'y faire tendre toutes les autres parties d'une manière ſenſible.

MORCEAU DE BOSSUET.

« Comme donc en conſidérant une carte univerſelle, vous ſortez du pays où vous êtes né & du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre habitable, que vous embraſſez par la penſée avec toutes ſes mers & tous ſes pays; ainſi

„ en considérant l'abrégé chronologique, vous
„ sortez des bornes de votre âge, & vous vous
„ étendez dans tous les siècles.

„ Mais de même que pour aider sa mémoire
„ dans la connoissance des lieux, on retient cer-
„ taines villes principales, autour desquelles on
„ place les autres, chacune selon sa distance; ainsi
„ dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains
„ tems marqués par quelque grand évènement,
„ auquel on rapporte tout le reste.

Analysons cette période, & commençons par simplifier autant qu'il nous sera possible l'idée de Bossuet.

Période principale.

Pour étudier l'histoire universelle, il faut avoir certains tems marqués par quelque grand évènement, auquel on rapporte tout le reste.

Quelle est la raison de cette assertion ? C'est qu'en étudiant l'histoire universelle, on sort des bornes de son âge pour entrer dans la vaste étendue des siècles, où l'on s'égarera nécessairement si l'on n'a pas remarqué certains points auxquels on

puisse se reconnoître & par lesquels on puisse se diriger.

Voilà donc une nouvelle idée liée à la pensée principale, & nous les exprimerons toutes deux en ces termes:

En étudiant l'histoire universelle, on sort des bornes de son âge, & l'on s'étend dans tous les siècles; il faut donc *avoir* (pour s'y reconnoître) *certains tems marqués par quelque grand évènement, auquel on rapporte tout le reste.*

Voilà la période principale dont Bossuet a voulu rendre la vérité plus sensible par une comparaison. Avant que de chercher sa comparaison, il aura senti que la période principale avoit deux parties, dont l'une est la conséquence de l'autre.

1. *En étudiant l'histoire universelle, on sort des bornes de son âge, & l'on s'étend dans tous les siècles.*

2. *Il faut donc avoir certains tems marqués par quelque grand évènement auquel on rapporte tout le reste.*

Il s'agissoit donc de trouver une comparaison qui eût deux membres correspondans avec les

deux parties de sa période principale, & il les a comparés ainsi :

MEMBRES PRINCIPAUX.	MEMBRES DE LA COMPARAISON.
1. *En étudiant l'histoire universelle, on sort des bornes de son âge, & l'on s'étend dans tous les siecles.*	1. *En considérant une carte universelle, on sort de son pays, pour parcourir toute la terre habitable.*
2. *Il faut donc avoir, pour se diriger, certains tems marqués par quelque grand évenement, auquel on rapporte tout le reste.*	2. *Il faut donc, pour aider sa mémoire dans la connoissance des lieux, certaines villes principales, autour desquelles on place les autres.*

Les membres de la période principale étant ainsi correspondans avec ceux de la comparaison, il ne s'agissoit plus que de les arranger de la manière la plus convenable. Or comme de ces deux membres, l'un est la conséquence de l'autre, il étoit naturel de commencer par comparer les deux membres qui conduisent à ceux qui expriment la conséquence, & de finir par comparer les derniers.

COMPARAISON DES DEUX PREMIERS MEMBRES.

Comme en considérant une carte universelle, vous sortez du pays où vous êtes né & du lieu qui vous

renferme, pour parcourir toute la terre habitable;... ainsi en considérant l'abrégé chronologique, vous sortez des bornes de votre âge, & vous vous étendez dans tous les siècles.

COMPARAISON DES DEUX SECONDS MEMBRES.

Mais de même que pour aider sa mémoire dans la connoissance des lieux, on retient certaines villes principales, autour desquelles on place les autres, chacune selon sa distance; ainsi dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains tems marqués par quelque grand évènement, auquel on rapporte tout le reste.

Analyse des deux premiers Membres.

Comme, dès le premier mot le caractère de toute la période est indiqué: ce sera une comparaison; on attend par conséquent deux membres.

En considérant, façon de s'exprimer qui revient à celle-ci: *Lorsque vous considérez*, proposition relative dont la relation est indiquée par le mot *lorsque*, ou par l'expression *en considérant.*

Une carte universelle, complément du verbe *considérez* ou *en considérant.*

Vous sortez, proposition annoncée par la relative qui précède. Après ces mots, *en considérant une carte universelle*, on pouvoit demander, *que faites-vous*? La réponse à cette question est attendue naturellement, & elle suit en effet, *vous sortez*.

Du pays, complément partiel du verbe *sortez*. On demande, *d'où sortez-vous*? *Du pays. De quel pays*? La réponse suit.

Où vous êtes né, proposition incidente déterminative, qui restreint l'idée attachée au mot *pays*.

Et du lieu qui vous renferme, second complément du verbe *sortez*, qui marque plus particulièrement une opposition de l'état actuel avec celui qui va suivre, & qui fait mieux sentir ce qu'on veut marquer de cet état, c'est-à-dire *que l'on va se trouver* COMME ÉGARÉ *dans toute la terre habitable*.

Que vous embrassez par la pensée avec toutes ses mers & tous ses pays. Cette proposition incidente loin d'écarter du but, en rapproche davantage, & rend plus sensible la partie de la comparaison que l'on veut établir. Comment celui qui étudie l'histoire universelle ressemblera-t-il à celui qui par-

court une carte univerſelle ? C'eſt en ce que ce dernier embraſſera par la penſée la terre avec toutes ſes mers & tous ſes pays, de même que celui qui étudie l'hiſtoire embraſſe par la penſée tous les évènemens.

Avec toutes ſes mers & tous ſes pays. Cette modification n'eſt point ſuperflue ici ; au contraire, elle ajoute encore au caractère de l'idée, & lui donne de la force. Plus la penſée embraſſera *de pays & de mers*, plus elle aura beſoin de ſe fixer à quelque point commun de direction. Cette addition tend donc à rendre la première partie de la comparaiſon plus ſenſible, à la rendre plus propre à faire ſentir le rapport de la ſeconde partie.

Voilà le premier membre de la comparaiſon établi ; tout y eſt lié, tout s'y rapporte à une ſeule propoſition, *en conſidérant une carte univerſelle.* Que faites-vous en conſidérant une carte univerſelle ? *Vous ſortez du pays où vous êtes né & du lieu qui vous renferme, vous parcourez toute la terre habitable, vous l'embraſſez par la penſée avec toutes ſes mers & ſes pays.*

De même que tout est lié dans le premier membre, le premier membre sera lié aussi avec celui qui suit. Cette liaison a été annoncée dès le premier mot de la période, *comme*. Ce mot en indiquant le premier membre de la comparaison, fait attendre à l'esprit le premier membre de la chose comparée; après avoir lu *comme vous sortez...., pour parcourir.... & que vous embrassez....* l'esprit demande quelle est la chose qui ressemble aux actions que vous venez d'exprimer? A quelles autres actions les voulez-vous comparer? Les premiers mots de la première partie comparée doivent annoncer le caractère de liaison avec ce qu'on vient de dire; ils doivent s'y lier & faire sentir la phrase annoncée par *comme*.

Ainsi; ce mot annonce dès le commencement du second membre que son caractère est d'être relatif.

Comme, avoit fait naître dans l'esprit le rapport à ce second membre, on l'attendoit. COMME *en considérant une carte universelle, vous sortez....* AINSI....,

En considérant une carte universelle, c'est-à-dire *lorsque vous considérez une carte universelle*. On a

préféré ce tour, parce qu'il eſt moins abſolu que le premier, & qu'il détourne moins l'attention des points principaux de la comparaiſon. Cette idée correſpond à une autre idée ſemblable du premier membre.

COMME en conſidérant une carte univerſelle....	*AINSI en conſidérant l'abrégé chronologique....*

L'abrégé chronologique, rapport objectif du verbe *conſidérant*, qui eſt relatif.

Vous ſortez des bornes de votre âge, propoſition annoncée par la relative *en conſidérant*. La comparaiſon avance toujours de partie en partie.

COMME.... vous ſortez du pays où vous êtes né & du lieu qui vous renferme.	*AINSI..... vous ſortez des bornes de votre âge.*

Et vous vous étendez dans tous les ſiècles; cette propoſition eſt liée avec la propoſition précédente par la conjonction *&; vous ſortez*.... ET *vous vous étendez;* elle a auſſi ſa propoſition correſpondante dans la première partie.

COMME.... vous ſortez.... pour parcourir toute la terre habitable, que vous embraſſez par la penſée avec toutes ſes mers & tous ſes pays.	*AINSI.... vous ſortez.... & vous vous étendez dans tous les ſiècles.*

Nous remarquerons ici que les deux membres ne ſont pas égaux ; le premier eſt, plus détaillé, *que vous embraſſez par la penſée avec toutes ſes mers & tous ſes pays*, développe l'idée *pour parcourir toute la terre habitable.* On pouvoit auſſi développer l'idée du ſecond membre, & dire : *& vous vous étendez dans tous les ſiècles*, QUE VOUS EMBRASSEZ AVEC TOUTES LEURS RÉVOLUTIONS ET TOUS LEURS ÉVÈNEMENS. Mais ce ſecond développement auroit été ſuperflu ; dès que le premier membre eſt bien développé, on ſent que ce développement eſt fait relativement au but de la comparaiſon ; ainſi l'eſprit applique naturellement au ſecond membre les idées qui ſont préſentées dans le premier. La comparaiſon en eſt meilleure, parce qu'elle eſt exprimée en moins de termes. Car la comparaiſon doit être comme un trait rapide de lumière ; tout doit y être vif & précis.

Analyſe des deux ſeconds Membres.

Mais ; cette conjonction lie les deux ſeconds membres de la comparaiſon avec les deux premiers, en annonçant qu'on va étendre l'idée qu'ils

présentent; c'est comme si l'on disoit : *Pour parcourir toute la terre habitable pour l'embrasser par la pensée avec toutes ses mers & tous ses pays ;* il ne suffit pas de *sortir du pays où nous sommes nés, & du lieu qui nous renferme*, IL FAUT ENCORE; ce *mais* a à peu près le sens de cet *il faut encore.* Il annonce donc la liaison des deux premiers membres avec les deux seconds.

Mais, indique bien la liaison de ce qui va suivre avec ce qui précède, & lui donne un caractère relatif. Mais ce qui va suivre n'est pas nécessairement une suite de la comparaison; ce pourroit être seulement une extension du membre énoncé en dernier lieu. Par exemple, on auroit pu dire :

Comme donc en considérant une carte universelle, vous sortez du pays où vous êtes né & du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre habitable, que vous embrassez par la pensée avec toutes ses mers & tous ses pays; ainsi en considérant l'abrégé chronologique, vous sortez des bornes de votre âge & vous vous étendez dans tous les siècles.

Mais AU MILIEU DE CET ESPACE IMMENSE QUE VOUS PRÉSENTENT LES SIÈCLES, VOUS

RISQUEZ DE VOUS ÉGARER SI VOUS ERREZ AU HAZARD SANS REMARQUER QUELQUES POINTS PRINCIPAUX QUI PUISSENT SERVIR A VOUS DIRIGER ET A VOUS RECONNOÎTRE.

Puisque ce *mais* n'indique qu'un caractère de liaison, le caractère propre de ce qui va suivre doit être indiqué par d'autres mots ; c'est ce que fait l'expression, *de même que.*

De même que, indique que la période suivante offrira une comparaison comme la première. *De même que*, fait le même office dans cette seconde partie que le mot *comme* dans la première ; il annonce deux membres.

Voilà donc deux caractères de la période indiqués dès les premiers mots : caractère de liaison avec ce qui précède, *mais ;* caractère de comparaison, *de même que.*

Nous allons voir maintenant les deux membres de la comparaison correspondre l'un avec l'autre, partie par partie, comme dans les précédents.

1.	1.
DE MÊME QUE pour aider sa mémoire dans la connoissance des lieux,	*AINSI dans l'ordre des siècles,*

Le

Le premier membre de la comparaiſon eſt développé, *pour aider ſa mémoire*; il n'étoit pas beſoin de développer ſymmétriquement le ſecond; le développement de ce premier membre ſuppoſe celui du membre correſpondant, & en fait naître l'idée; c'eſt comme s'il y avoit: *Ainſi* POUR SE DIRIGER *dans l'ordre des ſiècles.*

DE MÊME QU'on retient certaines villes principales autour deſquelles on place les autres, chacune dans ſa diſtance.	*AINSI il faut avoir certains tems marqués par quelque grand évenement, auquel on faſſe rapporter tout le reſte.*

CINNQUIÈME EXERCICE.

Monsieur de Condillac a critiqué dans l'abbé du Bos quelques périodes que nous allons analyser, pour en sentir les défauts.

« Rien n'est plus propre à nous donner une juste » idée du pouvoir que doivent avoir sur tous les » hommes, & principalement sur les enfans, les » qualités qui sont propres à l'air d'un certain pays » en vertu de sa composition, lesquelles on pour» roit appeller ses qualités permanentes; que de » rappeller la connoissance que nous avons du pou» voir que les simples vicissitudes ou les altérations » passagères de l'air, ont même sur les hommes, » dont les organes ont acquis la consistance dont » ils sont susceptibles. »

Cherchons d'abord les propositions principales.

Rien n'est plus propre à nous faire connoître ce que peuvent sur les hommes & principalement sur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certain pays, que de considérer le pouvoir des simples vicissitudes de

l'air sur les organes qui ont acquis toute leur consistance.

Ces propositions principales se divisent naturellement en deux parties principales dont l'une exige l'autre. *Rien n'est plus propre*...... voilà le commencement de la première; *que de considérer*, est le commencement de la seconde.

Voilà les deux propositions que l'on ne doit point perdre de vue, & tous les accessoires que l'on y joindra doivent tendre à leur donner plus de lumière.

Examen de la première partie.

Rien n'est plus propre, mots relatifs qui annoncent deux choses : premièrement un complément; secondement deux parties principales, dont la seconde commencera par *que*. L'esprit conserve donc l'idée de ce *rien n'est plus propre*, & il doit la conserver jusqu'à ce qu'il ait rencontré le *que* qui lui est annoncé par ces mots:

A nous donner, commencement du complément de l'expression *rien n'est plus propre*.

Donner, verbe relatif.

Nous, rapport de but du verbe *donner*; c'eſt comme s'il y avoit *à nous*. Le verbe *donner* exige encore un rapport d'objet, *donner*, *quoi?*

Une juſte idée, complément objectif du verbe *donner*. Ce complément n'eſt pas entier, il exige lui-même un complément qui le détermine, *une juſte idée*, *de quoi?*

Du pouvoir, complément de *juſte idée*. Ce mot exige encore une nouvelle idée qui en complète le ſens; *quel pouvoir?*

Que doivent avoir, propoſition incidente annoncée pour completter le ſens du mot *pouvoir*.

Sur tous les hommes, rapport de l'expreſſion, *avoir du pouvoir*.

Et principalement ſur les enfans. Ces mots particulariſent le rapport précédent, & prenant une partie de l'idée générale indiquée par le rapport, ils y appuyent plus particulièrement.

Les qualités qui ſont propres à l'air d'un certain pays, ſujet composé de la propoſition incidente, qui eſt lui-même déterminé par une propoſition incidente, *qui ſont propres à l'air d'un certain pays*.

En vertu de sa composition, adjoint à la proposition incidente.

Lesquelles, nouvelle proposition incidente annoncée pour modifier encore *les qualités*, qui sont déjà modifiées par une autre proposition incidente.

On pourroit appeller ses qualités permanentes, suite de la proposition incidente.

Quand on est arrivé au bout de cette succession de rapports embarrassés qui modifient des parties accessoires, on a oublié entièrement le premier rapport indiqué par *rien n'est plus propre;* l'esprit obligé de sauter sans cesse d'une idée à l'autre sans se fixer particulièrement sur aucune, oublie l'idée principale qui paroissoit devoir servir de base à toute la période; il est rebuté, dégoûté, & ne reçoit qu'obscurité & ténèbres.

Voici comme Mr. de Condillac a corrigé la première partie de cette période:

Rien n'est plus propre à nous faire connoître ce que peuvent sur tous les hommes & principalement sur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certain pays; que....

Il faut remarquer qu'au lieu de cette multitude de rapports accrochés les uns aux autres;

1. *Donner.*
2. *Une juste idée.*
3. *Du pouvoir.*
4. *Que doivent avoir.*

Mr. de Condillac a mis simplement *faire connoître ce que peuvent*, expressions plus précises, & qui ne détournant pas tant l'esprit de l'idée, *Rien n'est plus propre*, conduisent par conséquent plus naturellement au but indiqué dès le commencement.

Mr. de Condillac retranche aussi, *lesquelles on pourroit appeller ses qualités permanentes.* Cette incidente est tout-à-fait déplacée & superflue. 1°. Elle fait perdre de vue le caractère principal de la période, en ce quelle modifie le sujet d'une proposition incidente, qui est déjà modifié par une autre proposition incidente; ce qui forme un mélange de trois propositions incidentes, qui s'embarrassent les unes dans les autres, & font prendre à l'esprit trois routes différentes:

1. *Que doivent avoir les qualités.*
2. *Qui sont propres à l'air d'un certain pays.*

3. *Lesquelles on pourroit appeller ses qualités permanentes.*

2°. Cette proposition incidente ajoute au mot *qualités* une idée tout-à-fait étrangère au but de la période; car que *ces qualités de l'air propres à un certain pays puissent être appellées ou non ses qualités permanentes*, il n'en sera pas moins vrai que l'action des *simples vicissitudes de l'air sur les organes des hommes faits, peut nous faire juger de ce que peuvent sur tous les hommes & particulièrement sur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certain pays.*

En supposant même que cette proposition incidente eût du rapport avec l'idée principale, & que l'auteur eût voulu par-là marquer plus particulièrement le contraste entre *les simples vicissitudes de l'air* & *ses qualités permanentes;* il n'auroit fait qu'une répétition inutile; car *les qualités qui sont propres à l'air d'un certain pays*, sont assurément des qualités permanentes.

Mr. de Condillac retranche pareillement *en vertu de sa composition*, qui est aussi une addition superflue.

Examen de la ſeconde partie.

Rien n'eſt plus propre...... *que de rappeller la connoiſſance que nous avons du pouvoir que les ſimples viciſſitudes ou les altérations paſſagères de l'air ont même ſur les hommes dont les organes ont acquis la conſiſtance dont ils ſont ſuſceptibles.*

Que de; ces mots nous annoncent l'idée principale de cette ſeconde partie: *que de quoi faire?*

Rappeller la connoiſſance; on demande ici naturellement, *la connoiſſance de quoi?*

Que nous avons du pouvoir, propoſition incidente qui modifie *la connoiſſance* & qui commence déjà à s'éloigner un peu de l'idée principale, mais non aſſez pour en écarter tout-à-fait.

Du pouvoir, n'eſt plus ici que la modification d'une modification; cependant il va être modifié lui-même par des mots qui nous éloigneront encore davantage de l'idée principale.

Que les ſimples viciſſitudes, ou les altérations paſſagères de l'air ont même ſur les hommes, modification de *pouvoir*, qui éloigne toujours davantage de l'idée principale, ſur-tout à cauſe de ſa lon-

gueur; cependant les détours ne ſont pas encore finis; loin de retourner à l'idée principale, l'auteur va prendre un nouvel acceſſoire de cette dernière modification, & il s'amuſera à le modifier encore.

Sur les hommes DONT *les organes ont acquis la conſiſtance.* Cette nouvelle incidente n'écarte point encore aſſez de la propoſition principale au gré de l'auteur; il va accrocher encore une nouvelle incidente au dernier mot, *la conſiſtance.*

La conſiſtance DONT *ils ſont ſuſceptibles.*

Voilà trois *que* & deux *dont*, qui menant chacun l'eſprit par une nouvelle route, le font ſauter ſucceſſivement d'une idée à une autre, & lui dérobent le but qu'on lui avoit indiqué au commencement.

Voici comme Mr. de Condillac corrige ce morceau tout entier :

RIEN N'EST PLUS PROPRE *à nous faire connoître ce que peuvent ſur tous les hommes & principalement ſur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certain pays,* QUE *de conſidérer le pouvoir des ſimples viciſſitudes, ou altérations paſſagères de l'air ſur les organes qui ont acquis toute leur conſiſtance.*

DIFFÉRENCES.

Considérer le pouvoir des simples vicissitudes,	au lieu de	*Rappeller la connoissance* QUE *nous avons du pouvoir* QUE *les simples vicissitudes... ont....*

L'expression *rappeller la connoissance que nous avons*, n'est point exacte; qu'importe que nous ayons ou non cette connoissance; cela ne fait rien à la vérité de la proposition, l'essentiel c'est que nous considérions le pouvoir *des vicissitudes de l'air*, soit que nous y réfléchissions pour la première fois, soit que nous ne fassions que nous rappeller des observations que nous avons déjà faites auparavant.

Voyons maintenant comme tout est lié dans la période de Mr. de Condillac.

Rien n'est plus propre, à quoi?
A nous faire connoître, quoi?
Ce que peuvent, quoi? sur quoi?
Sur les hommes & principalement sur les enfans, les qualités propres à l'air d'un certain pays.

En s'arrêtant ici, l'esprit demande: quelle chose est donc plus propre que toutes les autres à nous

faire connoître ce que peuvent ſur les hommes les qualités propres à l'air d'un certain pays?

Que de conſidérer, quoi?

Le pouvoir, de quoi?

Des ſimples viciſſitudes ou altérations de l'air, ſur quoi?

Sur les organes qui ont acquis toute leur conſiſtance.

Il n'y a ici qu'une ſeule propoſition incidente, qui eſt liée à l'idée principale & qui marque l'oppoſition entre deux choſes, dont l'une conduit à la connoiſſance de l'autre, *les organes* QUI ONT ACQUIS TOUTE LEUR CONSISTANCE.

Si les ſimples viciſſitudes ou altérations paſſagères de l'air influent ſur les organes QUI ONT ACQUIS TOUTE LEUR CONSISTANCE, à combien plus forte raiſon *les qualités propres à l'air d'un certain pays n'influeront-elles pas ſur tous les hommes, & particulièrement* SUR LES ENFANS.

Ainſi loin que cette incidente nuiſe à la clarté de la période, elle y contribue au contraire beaucoup, en marquant plus particulièrement ſon caractère, c'eſt-à-dire l'oppoſition entre *les enfans* &

les personnes dont les organes ont acquis toute leur consistance : opposition d'où dépend, comme on vient de le voir, le sens principal de la période.

Tirons maintenant les différentes propositions de cette période. Voici la construction naturelle de la période :

Considérer le pouvoir des simples vicissitudes ou altérations passagères de l'air sur les organes qui ont acquis toute leur consistance, est ce qu'il y a de plus propre à nous faire connoître ce que les qualités propres à l'air d'un certain pays peuvent sur tous les hommes, & principalement sur les enfans.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner pourquoi l'auteur a dû préférer une autre construction. Nous développerons ces principes dans nos traités de la construction & du style. Nous remarquerons seulement ici que, dans la tournure qu'il a préférée, le caractère de sa période est indiqué dès les premiers mots, *Rien n'est plus ;* ce qui ne seroit pas, dans la construction naturelle. L'auteur attribue ici quelque chose au sujet avec une modification d'exclusion ; il est naturel que cette modification soit annoncée dès les premiers mots, afin qu'en lisant

chaque mot de la propoſition, nous puiſſions lui attribuer ce caractère dans la proportion qui lui convient.

SUJET.

Conſidérer le pouvoir des ſimples viciſſitudes ou altérations paſſagères de l'air ſur les organes qui ont acquis toute leur conſiſtance.

VERBE.

Eſt.

ATTRIBUTIF.

Ce qu'il y a de plus propre, (ou) *la choſe la plus propre à nous faire connoître ce que les qualités propres à l'air d'un certain pays peuvent ſur tous les hommes, & principalement ſur les enfans.*

Première Propoſition incidente.

Qui ont acquis toute leur conſiſtance.

Qui ou *les organes*, ſujet de la propoſition incidente.

Ont acquis toute leur conſiſtance, attribut.

Ont acquis, verbe relatif qui exige un complément.

Leur conſiſtance, complément du verbe relatif *ont acquis*.

Cette propofition eft déterminative; elle détermine le fens du mot *organes*, & le reftreint de manière qu'il ne fignifie pas tous les organes, mais feulement ceux qui ont acquis toute leur confiftance.

Seconde Propofition incidente.

Que les qualités propres à l'air d'un certain pays peuvent fur tous les hommes....

Que, eft précédé de *ce*, qui fignifie *la chofe*; ainfi ce *que* équivaut *à la chofe que*, ce *que* rappelle par conféquent *la chofe*, & indique que cette idée eft confidérée comme le rapport objectif d'un verbe. Voici le fens de la propofition:

Les qualités propres à l'air d'un certain pays peuvent une chofe, ou *un effet fur les hommes.*

Les qualités propres à l'air d'un certain pays, fujet.

Peuvent, verbe relatif.

Que, (ou) *la chofe*, complément objectif du verbe *peuvent.*

PROPOSITIONS GRAMMATICALES.

1. *Confidérer le pouvoir, eft ce qu'il y a de plus propre....*

2. *Qui ont acquis.*

3. *Ces qualités peuvent.*

Considérer le pouvoir, sujet.

Est ce qu'il y a de plus propre, attribut.

Qui, sujet.

Ont acquis, attribut.

Les qualités, sujet.

Peuvent, attribut.

Finissons cet exercice en rapportant encore un exemple que les jeunes gens pourront analyser eux-mêmes.

« Les tristes dépouilles d'une illustre morte; les „ larmes de ceux qui la pleurent; des autels re- „ vêtus de deuil; un prêtre qui offre attentive- „ ment le sacrifice que l'église appelle terrible; un „ prédicateur, qui sur le sujet d'une seule mort, „ va décrire la vanité de tous les mortels; tout „ cet appareil de funérailles vous a sans doute „ touchés. *FLÉCHIER.*

Ici le sujet est composé & complexe. Quoique le sujet total soit très-long, la phrase n'en est pas moins claire, parce que les accessoires ne sont pas modifiés & remodifiés de manière à faire perdre

ce sujet de vue. A chaque nouvelle partie du sujet total, le premier mot indique cette partie. *Les tristes dépouilles.... Les larmes.... Des autels.... Un prêtre.... Un prédicateur...*

Cependant la langue françoise, qui exige que les parties principales d'une proposition soient rapprochées autant qu'il est possible, demande ici qu'après tous ces sujets partiels, ou parties du sujet total, on les renferme tous en une seule expression, pour les joindre à l'attribut. On ne sauroit dire :

Les tristes dépouilles d'une illustre morte ; les larmes de ceux qui la pleurent ; des autels revêtus de deuil ; un prêtre qui offre attentivement le sacrifice que l'église appelle terrible ; un prédicateur, qui sur le sujet d'une seule mort, va décrire la vanité de tous les mortels..... VOUS ONT *sans doute touchés.*

Tout cet appareil de funérailles, renferme tout le sujet dans une expression plus courte, & le lie mieux avec l'attribut.

SIXIÈME

SIXIÈME EXERCICE.

Nous analyserons maintenant un morceau de dialogue. Le caractère des propositions y change plus souvent; parce que chaque interlocuteur exprime une suite de pensées d'un caractère particulier. Nous choisissons le commencement de la cinquième scène de la petite comédie de *Poinsinet* intitulée : *le Cercle* ou *la soirée à la mode.*

SCÈNE V.

LISIDOR, ARAMINTE, LE BARON.

LE BARON.

« Bon jour, ma belle dame. Pardon, si j'entre
» sans façon, sans me faire annoncer; mais ce
» n'est pas ma faute. Vos gens sont si occupés à
» jouer dans votre antichambre, que, malgré le
» bruit que j'ai fait, ils n'ont pas daigné m'apper-
» cevoir.

ARAMINTE.

» Il y a des siècles que vous nous abandonnez.

LE BARON.

„ D'accord; il y a longtems que je ne ſuis „ venu. Mais, que voulez-vous? on ne peut pas „ être par-tout. Je ne dis pas par-tout où l'on „ s'amuſe; car ſi on n'alloit que là, on reſteroit „ ſouvent chez ſoi.

LISIDOR (*à part.*)

„ Ce gentilhomme n'eſt pas complimenteur.

ARAMINTE

„ Vous me paroiſſez toujours auſſi franc qu'à „ votre ordinaire.

LE BARON.

„ Et je m'en fais honneur. Il y a tant de gens „ qui mentent; les uns par goût, les autres mal- „ heureuſement par devoir, que l'on oublieroit „ enfin l'exiſtence de la vérité, ſi le cœur de quel- „ que galant homme ne lui ſervoit encore d'aſyle. „ Au reſte, ce n'eſt point vous qui me devez repro- „ cher ma franchiſe; elle vous a ſouvent été utile, „ & va vous l'être encore aujourd'hui. Je viens „ vous parler d'affaires.

ARAMINTE.

„ Oh! je m'y attendois.

LE BARON.

„ Vous ſavez que je n'aime pas les viſites inu-
„ tiles; mais ſavez-vous que l'objet qui m'occupe
„ rend celle-ci très-importante? Peut-on s'ex-
„ pliquer devant Monſieur?

ARAMINTE.

„ Il eſt de mes amis: il eſt digne d'être des
„ vôtres; ſa réputation même vous eſt déjà con-
„ nue: c'eſt Mr. Liſidor.

LE BARON.

„ Oui; j'en conviens...... vous êtes peut-être,
„ Monſieur, le ſeul homme dont je n'ai jamais
„ entendu dire que du bien.

LISIDOR.

„ C'eſt trop me flatter.

LE BARON.

„ Entrons donc en matière. Çà, dites-moi,
„ dois-je ajouter foi, ma chère Amarinte, au
„ ſingulier bruit qui ſe répand de vous dans le
„ monde?

ARAMINTE.

„ Comment?

LE BARON.

„ Êtes-vous décidée absolument à marier votre
„ fille, sans m'en donner avis, à un certain Mar-
„ quis, un extravagant, un fou, sans mérite?

ARAMINTE.

„ Doucement, Baron.

LISIDOR (*à Araminte, à demi-voix.*)

„ Vous voyez, Madame, que je ne suis pas
„ le seul......

ARAMINTE.

„ Oui, je sens que vous triomphez.... Vous
„ pourriez être mal informé, Baron.

LE BARON.

„ Je ne le sais que trop bien. Croyez-moi, les
„ gens de mon état & de mon âge ne se com-
„ promettent jamais, & n'avancent rien sans en
„ avoir des preuves.

I.

L. B. *Bon jour, ma belle Dame. Pardon, si j'entre sans façon, sans me faire annoncer; mais ce n'est pas ma faute. Vos gens sont si occupés à jouer dans votre antichambre, que, malgré le bruit que j'ai fait, ils n'ont pas daigné m'appercevoir.*

ARAM. *Il y a des ſiècles que vous nous abandonnez.*

Bon jour; il y a ici une ellypſe. Cette façon de parler revient à celle-ci : *Je vous ſouhaite le bon jour.*

Ma belle Dame, inciſe ou adjoint à la propoſition, qui annonce à quelle perſonne on ſouhaite le bon jour.

Pardon; autre propoſition elliptique, exprimée en un ſeul mot. Pour la développer en toutes ſes parties, il ſaut dire : *je vous demande pardon.* L'uſage adopte ces ſortes d'ellypſes dans les façons de parler qui reviennent très-ſouvent dans la converſation.

Si j'entre. Si, eſt une conjonction qui lie la propoſition *j'entre* avec la précédente. *Je vous demande pardon,* eſt une propoſition relative; on demande pardon de quelque choſe. Il eſt naturel après cette propoſition que l'eſprit demande : *de quoi demandez-vous pardon?*

J'entre, exprime la réponſe à la queſtion que fait naître cette propoſition, & *ſi,* exprime la liaiſon ou le rapport de ces deux propoſitions.

Sans façon, modificatif du verbe *entrer*. *Sans*, eſt un mot relatif qui exige un complément. Ce complément eſt exprimé par le mot *façon*.

Sans me faire annoncer, autre modificatif du verbe *entrer* & de la même nature que le premier; avec cette différence que le complément du mot *ſans* eſt une propoſition; *me faire annoncer*, c'eſt comme s'il y avoit, *que je me faſſe annoncer*.

Je, eſt le ſujet de la propoſition; *me faſſe annoncer*, l'attribut. Cette propoſition eſt oblique; elle n'énonce pas du ſujet quelque choſe de poſitif; mais une ſimple vue de l'eſprit.

Mais, conjonction qui lie la propoſition qui va ſuivre avec la précédente.

Ce n'eſt pas ma faute. *Ce*, eſt le ſujet de la propoſition. Ce mot rappelle ce que l'on vient de dire; il en eſt l'expreſſion abrégée, & le repréſente comme ſujet. C'eſt comme s'il y avoit *cette choſe-là; ſavoir d'être entré ſans façon & ſans me faire annoncer; cette choſe-là n'eſt pas ma faute*.

N'eſt pas ma faute, attribut. Le verbe eſt placé entre les deux négations, qui annoncent que la propoſition eſt négative.

Vos gens, ſujet d'une propoſition.

Sont, verbe.

Si. Après les idées principales de la propoſition, le ſujet & le verbe, le mot *ſi* indique un caractère de liaiſon avec une propoſition qui doit ſuivre.

Occupés, complément du verbe *ſont*, qui exige lui-même un complément.

A jouer, complément du mot *occupés*.

Dans votre antichambre, circonſtance de lieu.

Que, mot annoncé par *ſi*, & qui annonce lui-même la propoſition qui devoit ſuivre.

Malgré le bruit que j'ai fait, inciſe ou adjoint à la propoſition, qui influe ſur la propoſition entière. Cette inciſe annonce que *le bruit fait* n'empêchoit point la choſe qui va être indiquée, dans la propoſition ſuivante, d'avoir ſon effet.

Ils n'ont pas daigné m'appercevoir, propoſition relative qu'exigeoit la précédente.

1. *Il y a des ſiècles que vous nous abandonnez.*

Vous nous abandonnez, propoſition qui eſt modifiée par un adjoint.

Il y a des siècles. Cet adjoint à la popofition, offre une circonſtance de tems, & eſt lui-même une propoſition.

Il y a, expreſſion particulière, qui équivaut au verbe de la propoſition. C'eſt comme s'il y avoit, *ſont*, *exiſtent*, *ſe ſont écoulés.*

Des ſiècles, ſujet de la propoſition. C'eſt comme s'il y avoit, *des ſiècles ſe ſont écoulés*, *&c.....*

Que, mot qui ſert à indiquer une liaiſon entre l'adjoint & la propoſition.

II.

L. B. *D'accord; il y a longtems que je ne ſuis venu. Mais, que voulez-vous? on ne peut pas être par-tout. Je ne dis pas par-tout où l'on s'amuſe; car ſi on n'alloit que là, on reſteroit ſouvent chez ſoi.*

D'accord, façon de parler ellyptique, qui renferme une propoſition. C'eſt comme s'il y avoit: *je tombe d'accord de ce que vous me dites, j'avoue que le reproche que vous me faites eſt fondé.*

Il y a longtems que je ne ſuis venu.

On peut diſtinguer ici, comme dans la phraſe qui eſt plus haut, une propoſition fondamentale. *Je ne ſuis pas venu ici*, eſt une propoſition qui ex-

prime une circonſtance de tems : *il y a longtems ;* c'eſt-à-dire *un tems long s'eſt écoulé.*

Mais, mot qui indique que la propoſition qui va ſuivre, a quelqu'oppoſition avec celle qui précède.

Que voulez-vous? Il y a ici une ellypſe. C'eſt comme s'il y avoit : *que voulez-vous que je vous diſe pour m'excuſer ? quelle excuſe puis-je vous apporter ? aucune, ſi ce n'eſt que &c....*

On ne peut pas être par-tout. Il eſt aiſé d'analyſer cette propoſition. *On*, eſt un mot général, c'eſt l'homme pris d'une manière vague & indéterminée. C'eſt comme s'il y avoit : L'HOMME *ne peut pas être par-tout.*

Par-tout, expreſſion abrégée, qui revient à celle-ci : *dans tous les lieux.*

Je ne dis pas, propoſition négative deſtinée à modifier ou expliquer la propoſition précédente : elle exige ou un complément objectif, ou une nouvelle propoſition.

Par-tout où l'on s'amuſe : il y a ici une ellypſe. Pour y ſuppléer, il faut dire : *je ne dis pas* qu'on ne peut pas être *par-tout où l'on s'amuſe.*

Où l'on s'amuse, proposition incidente, qui modifie le mot *par-tout*, qui signifie, *dans tous les lieux*.

Car, mot qui annonce que la proposition, ou les propositions qui vont suivre, donneront la preuve de ce qu'on vient d'avancer. C'est comme s'il y avoit : *par la raison que*.

Si on n'alloit que là, proposition conditionnelle, qui exige après elle une seconde proposition, à laquelle elle a rapport. Le caractère relatif de cette proposition, est indiqué par le mot *si*, qui est au commencement.

Là, mot ellyptique destiné à rappeller l'idée d'un endroit ou de plusieurs endroits énoncés dans les phrases précédentes. *Là*, est pour *dans les endroits où l'on s'amuse*.

On resteroit souvent chez soi, proposition relative à la proposition précédente, & qui la complète.

III.

LIS. *Ce gentilhomme n'est pas complimenteur.*

ARAM. *Vous me paroissez toujours aussi franc qu'à votre ordinaire.*

L. B. *Et je m'en fais honneur. Il y a tant de gens qui mentent ; les uns par goût, les autres mal-*

heureusement par devoir, que l'on oublieroit enfin l'existence de la vérité, si le cœur de quelque galant homme ne lui servoit encore d'asyle. Au reste, ce n'est point vous qui me devez reprocher ma franchise; elle vous a souvent été utile, & va vous l'être encore aujourd'hui. Je viens vous parler d'affaires.

Ce gentilhomme, sujet de la proposition. *Ce*, est destiné à déterminer le mot *gentilhomme*; il marque que c'est le gentilhomme qui est présent, qui vient de parler.

N'est pas complimenteur, attribut.

La proposition est négative. Cette qualité lui donne un caractère particulier de plaisanterie, en ce qu'elle fait sentir finement le défaut du gentilhomme sans l'exprimer positivement; c'est au lieu de dire: *ce gentilhomme est bien grossier.*

Vous me paroissez. Vous, mot qui indique que la personne à qui l'on parle est le sujet de la proposition: il tient lieu du nom de cette personne.

Paroissez, verbe.

Me, mot qui indique la personne qui parle, & qui la représente comme rapport de terme du

verbe *paroiſſez*. C'eſt comme s'il y avoit : *vous paroiſſez* A MOI.

Cette phraſe, *vous me paroiſſez*, n'eſt pas complette; elle exige quelque choſe qui en achève le ſens. Le verbe *paroiſſez* a un rapport de terme *me*; mais il n'a point encore de rapport d'objet. On demande naturellement : *que paroiſſez vous?*

Toujours, acceſſoire du verbe *paroiſſez*, qui exprime la durée du ſentiment qu'il indique.

Auſſi, mot qui annonce que l'objet du verbe *paroiſſez* ſera comparé à quelqu'autre objet. *Auſſi*, annonce par conſéquent deux membres de phraſes; parce que toute comparaiſon a au moins deux membres.

Franc, rapport objectif du verbe *paroiſſez*; c'eſt un qualificatif du mot *vous*. La propoſition eſt complette: *vous me paroiſſez franc*. Mais le mot *auſſi* a annoncé une comparaiſon, dont on attend le ſecond membre.

Que, mot qui lie les deux membres de la comparaiſon, ou plutôt qui annonce le ſecond.

A votre ordinaire, circonſtance de tems. Il y a ici une ellypſe, à laquelle il faut ſuppléer en met-

tant, *que*, VOUS ÊTES FRANC *à votre ordinaire.* La franchiſe actuelle eſt comparée avec la franchiſe habituelle. C'eſt comme s'il y avoit : *la franchiſe que vous avez à préſent, me paroît égale à la franchiſe que vous avez habituellement.*

Et je m'en fais honneur.

Et, liaiſon de la propoſition qui va ſuivre avec celle qui vient d'être énoncée.

Je, ſujet de la propoſition qui préſente l'idée de la perſonne qui parle.

Fais, verbe qui exige ici trois complémens : *je fais*, quoi? *honneur ;* à qui ? *à moi ;* de quoi? *en*, ou *de cela.*

Me, complément de terme, qui indique la perſonne qui parle.

Honneur, complément objectif du verbe *fais.*

En, mot qui rappelle l'idée de la propoſition précédente ; c'eſt-à-dire, *d'être toujours auſſi franc qu'à mon ordinaire.*

Il y a tant de gens qui mentent.

Il y a. Nous avons parlé plus haut de cette expreſſion.

Tant, mot qui exprime d'une manière indéterminée le grand nombre d'objets annoncés par l'expreſſion *il y a;* c'eſt-à-dire, *il y a un ſi grand nombre.* Ce mot exige:

1°. Un complément objectif, *tant de quoi?* — *de gens.*

Le mot *gens* demande ici à être déterminé; car on demande naturellement: *de quelle eſpèce de gens?*

Qui mentent, propoſition incidente qui détermine le mot *gens*, & le reſtreint a ne ſignifier que les *gens qui mentent.*

2°. Le mot *tant* a annoncé une ſeconde propoſition, qui doit être la conſéquence de la première. Après avoir dit, *il y a tant de gens qui mentent*, on attend un *que*, qui annonce le commencement de cette ſeconde propoſition.

Les uns par goût, les autres malheureuſement par devoir.

Ces expreſſions modifient le verbe *mentent*, & diviſent les menteurs en deux claſſes.

Malheureuſement, expreſſion qui modifie le verbe *mentent* relativement à la claſſe de ceux qui mentent par devoir.

Que l'on oublieroit l'existence de la vérité, si le cœur de quelque galant homme ne lui servoit encore d'asyle.

Que, annonce la proposition indiquée par *tant*, & forme la liaison de cette proposition avec la précédente.

L'on oublieroit, verbe dont le sens est conditionnel; c'est-à-dire, exprime l'existence d'une chose en conséquence d'une condition. Par conséquent, il exige une seconde phrase qui contienne cette condition. Avant cette condition, ce verbe exige encore un sens qui le complette, *on oublieroit*, quoi?

L'existence de la vérité, complément du verbe *oublieroit*.

Si, annonce la proposition qui énoncera la condition, & la lie avec la proposition précédente.

Le cœur de quelque galant homme, sujet de la proposition conditionnelle.

Ne lui servoit encore d'asyle, attribut de la proposition conditionnelle avec les signes d'un caractère négatif, *ne*.

Au reste, ce n'est point vous qui me devez reprocher ma franchise; elle vous a été souvent utile.

Au reste, adjoint à la propofition. Cette expreffion donne à la propofition qui va fuivre, un caractère de conclufion de ce qui précède, & forme une tranfition ou paffage de la première à la feconde.

Vous ne devez point me reprocher ma franchise, propofition.

Ce n'est point vous, adjoint à la propofition, qui ajoute un caractère d'exclufion au caractère négatif qu'elle a déjà. Le fens eft celui-ci: *s'il y a des personnes qui doivent me reprocher ma franchise, vous êtes exclue du nombre de ces personnes;* ou bien, *ce n'est point vous qui devez le faire.*

Après cette propofition, il eft naturel qu'on défire de favoir pourquoi *Araminte* eft moins dans le cas qu'un autre de reprocher au *Baron* fa franchife. *Araminte* le fent peut-être; mais cela ne fuffit pas pour le lecteur.

Elle vous a souvent été utile, propofition qui indique la raifon de la précédente.

Elle,

Elle, eſt mis ici au lieu de *ma franchiſe*, & rappelle ce mot comme ſujet de la propoſition qui va ſuivre.

Vous, rapport de terme de l'expreſſion *a été utile*. C'eſt comme s'il y avoit: *à vous*.

Et va vous l'être encore aujourd'hui.

L' ou *le*, qui eſt avant *être*, rappelle le mot *utile* dans le même ſens qu'il eſt pris dans la propoſition précédente. Ainſi, c'eſt comme s'il y avoit: *& va vous être encore* UTILE.

Je viens vous parler d'affaires.

Cette propoſition indique la raiſon de la propoſition précédente: *Pourquoi ma franchiſe va-t-elle vous être utile encore aujourd'hui?* C'eſt que je viens vous parler d'affaires.

IV.

ARAM. *Oh! je m'y attendois.*

L. B. *Vous ſavez que je n'aime pas les viſites inutiles; mais ſavez-vous que l'objet qui m'occupe, rend celle-ci très-importante? Peut-on s'expliquer devant Monſieur?*

Oh! je m'y attendois.

Oh! adjoint à la propofition, qui marque la fituation de l'ame de la perfonne qui parle; c'eft-à-dire de défagrément. *Oh! je m'y attendois*, fignifie ici: *je ne fuis point furprife que vous vouliez me parler d'affaires, je fuis accoutumée à vous voir venir me chagriner & m'interrompre, par vos difcours ennuyeux.*

Je m'y attendois, propofition. *Y*, rappelle l'idée exprimée dans la propofition précédente; c'eft-à-dire, *à cela*, ou *que vous veniez me parler d'affaires.*

Vous favez que je n'aime pas les vifites inutiles.

Vous favez, propofition qui demande à être complétée, ou par un objectif, ou par une autre propofition.

Que, mot qui conduit à une nouvelle propofition deftinée à compléter le fens de la première, & qui par conféquent lie ces deux propofitions l'une avec l'autre.

Je n'aime pas, propofition qui complette la première. Le verbe eft relatif, & demande un complément.

Les visites, complément objectif du verbe *aimer*. Ce mot n'est pas assez déterminé ici.

Inutiles, modificatif de *visites*.

Mais savez-vous que l'objet qui m'occupe, rend celle-ci très-importante.

Mais, mot qui marque une opposition entre la proposition qui va suivre & celle qui précède; c'est-à-dire, *vous savez que je n'aime pas ordinairement les visites inutiles; ainsi cela devroit suffire pour vous faire sentir que je ne viens pas ici pour rien. Dans cette occasion, cependant, il y a quelque chose de plus encore; c'est que, celle que je vous fais aujourd'hui est très-importante par son objet.*

Savez-vous. Le sujet *vous*, placé après le verbe donne à la proposition un caractère interrogatif.

Que, liaison avec la proposition suivante, qui va completter le sens de *savez-vous*.

L'objet, sujet de la proposition principale.

Qui m'occupe, proposition incidente, qui détermine le mot *objet*, & restreint sa signification à l'objet particulier dont celui qui parle est occupé.

Qui, rappelle l'idée d'objet, le représente comme sujet de la proposition incidente.



M', ou *me*, qui est avant *occupe*, est mis ici pour rappeller l'idée de la personne qui parle, & la représenter comme complément du verbe *m'occupe;* c'est-à-dire *qui occupe moi.* Mais l'usage veut que, lorsque la personne qui parle est l'objet de quelque verbe, le mot qui rappelle l'idée de cette personne, se mette avant le verbe, comme nous le verrons dans la suite.

Rend, verbe de la proposition principale.

Celle-ci, mot destiné à rappeller l'idée de *visite* avec la modification d'être *actuelle*, ou *présente;* c'est-à-dire *l'objet de la visite que je vous fais* PRÉSENTEMENT, ACTUELLEMENT. Ce mot est le complément partiel du verbe *rend.*

Très-importante, autre partie du complément du verbe *rend.*

Peut-on s'expliquer devant Monsieur?

Peut-on. Le sujet après le verbe annonce le caractère interrogatif de la phrase.

S'expliquer, verbe qui sert ici de complément au verbe *peut.*

Devant, terme relatif qui exige un complément.

Monsieur, complément du mot *devant.*

V.

ARAM. *Il eſt de mes amis : il eſt digne d'être des vôtres ; ſa réputation même vous eſt déjà connue : c'eſt Monſieur Liſidor.*

L. B. *Oui, j'en conviens...... Vous êtes peut-être, Monſieur, le ſeul homme dont je n'ai jamais entendu dire que du bien.*

Il eſt de mes amis.

Il eſt de mes amis. La propoſition précédente étoit une queſtion ; celle-ci eſt le commencement de la réponſe ; par conſéquent ces propoſitions ſe lient naturellement par ces rapports.

Il, rappelle l'idée de la perſonne dont on vient de parler, & ſur laquelle on a fait une queſtion, & la préſente comme ſujet de la propoſition que l'on énonce.

Eſt, verbe, ou liaiſon du ſujet avec l'attributif.

De mes amis, attributif. Il y a ici une ellypſe ou retranchement ; c'eſt-à-dire *du nombre de mes amis.*

Il eſt digne d'être des vôtres.

Il eſt digne, propoſition qui continue la réponſe à la queſtion précédente, & qui s'y lie naturelle-

ment. La première propofition a énoncé un motif qui indiquoit qu'on pouvoit s'expliquer devant Mr. *Lifidor*; celle-ci en ajoûte un fecond. La liaifon eft affez marquée par les idées mêmes, & par les deux premiers mots, qui font les mêmes dans chaque propofition, *il eft..... il eft.*

D'être. L'expreffion *il eft*, étoit incomplette; elle exigeoit un complément: *d'être*, commence ce complément; mais on demande encore, *d'être*, quoi ?

Des, expreffion ellyptique; c'eft-à-dire *du nombre des.*

Vôtres, mot qui rappelle *amis* avec la modification d'être du nombre des amis de la perfonne à qui l'on adreffe la parole. C'eft comme s'il y avoit: *il eft digne d'être du nombre des amis de vous.*

Sa reputation même vous eft déjà connue: c'eft Mr. Lifidor.

Sa réputation vous eft connue; c'eft la propofition: elle fe lie avec les deux propofitions précédentes, & ajoute un troifième motif aux deux précédents. Cette liaifon eft dans les idées mêmes, & eft indiquée par le premier mot, *fa réputation*;

c'eſt-à-dire *la réputation de Mr. Liſidor, de l'homme dont nous parlons.* Le mot *ſa*, ſe rapportant à *Liſidor*, annonce que quelque qualité propre à Mr. *Liſidor* va être le ſujet d'une nouvelle propoſition, & fait ſentir, par conſéquent, qu'on continue à porter des jugemens ſur lui, pour répondre à la queſtion. Pour bien ſentir que cette liaiſon eſt indiquée par les premiers mots de chaque propoſition, il ſuffiroit d'en mettre d'autres à la place. Si l'on diſoit, par exemple : IL EST *de mes amis*, SI VOUS *fréquentiez Mr. Liſidor, vous verriez qu'il eſt digne d'être auſſi des vôtres;* VOUS CONNOISSEZ *ſa réputation.* Les mots *il eſt*, *ſi vous*, *vous connoiſſez*, affoibliroient la liaiſon; parce qu'ils ſembleroient faire perdre de vue le ſujet ſur lequel on continue de porter des jugemens.

Même, conjonction qui marque que cette nouvelle propoſition enchérit encore ſur les deux autres, & offre un motif plus puiſſant encore.

C'eſt Monſieur Liſidor. Tous les motifs qu'on venoit d'énoncer, demandoient encore à être confirmés par le nom de la perſonne dont on parle. Cette propoſition énonce cette confirmation.

C' ou *ce*, rappelle la personne dont on parle, avec toutes les modifications qu'on vient de lui donner; il indique non seulement une nouvelle liaison avec les propositions précédentes, en ce qu'il représente encore la même personne comme sujet d'une nouvelle proposition; mais il offre encore un résumé de tous les motifs énoncés dans les propositions précédentes, & complète la réponse à la question. C'est comme s'il y avoit: CET HOMME *dont vous m'avez demandé si l'on pouvoit s'expliquer devant lui*, CET HOMME *qui est de mes amis*, QUI *est digne d'être des vôtres*, ET DONT *la réputation vous est déjà connue*, CET HOMME-*là est Mr. Lisidor.*

Oui, j'en conviens.

Oui. Ce mot indique que l'on approuve la réponse qui vient d'être faite. Il offre une ellypse; ou plutôt, il rappelle tous les motifs qui viennent d'être énoncés dans la réponse avec un caractère d'acquiescement, de consentement.

J'en conviens, proposition qui développe le mot *oui*, & offre la même idée, en y appuyant davantage.

Vous êtes, peut-être, Monſieur, le ſeul homme dont.

Vous, ſujet de la propoſition.

Êtes, verbe qui exige un attributif.

Peut-être. Ce mot donne à la propoſition un caractère de doute.

Monſieur, adjoint à la propoſition.

Le ſeul homme, partie de l'attributif, qui demande à être modifié.

Dont, commencement de la modification du mot *homme*.

Dont, annonce une propoſition incidente qui va le déterminer, & offre le mot *homme* comme complément de quelque partie de cette propoſition incidente.

Je n'ai jamais entendu dire que du bien.

Je, rappelle l'idée de la perſonne qui parle, & préſente cette perſonne comme ſujet de la propoſition incidente.

Ne que, donne à la propoſition incidente un caractère négatif & excluſif; c'eſt-à-dire, *je n'ai jamais entendu dire* AUTRE CHOSE QUE.

Cette propoſition, telle que nous venons de la préſenter, n'eſt pas complète. On entend dire du

bien *de quelque chose*, *ou de quelqu'un*. Le complément est exprimé par le mot *dont*. Ce mot est mis au commencement de la phrase, parce qu'il devoit se lier avec le mot *homme*, & qu'il étoit nécessaire d'indiquer d'abord le caractère *d'incidence* de la proposition.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen analytique de ce morceau. Les jeunes gens peuvent s'exercer eux-mêmes sur le reste, & il leur est aisé, s'ils nous ont bien suivi, d'en faire une analyse plus détaillée.

SEPTIÈME EXERCICE.

Nous donnerons maintenant l'analyſe de quelques morceaux en vers. Nous commencerons par une idille de Madame *Deshouillères* que Mr. *du Marſais* a auſſi analyſée, & nous appliquerons à nos principes l'analyſe de ce grammairien philoſophe.

LES MOUTONS.

IDILLE.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!
Vous paiſſez dans nos champs ſans ſouci, ſans allarmes;
Auſſitôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes;
Vous ne formez jamais d'inutiles déſirs.
Dans vos tranquilles cœurs l'amour ſuit la nature;
Sans reſſentir ſes maux, vous avez ſes plaiſirs.
L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'impoſture,
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne ſe rencontrent point chez vous.
Cependant nous avons la raiſon pour partage;
Et vous en ignorez l'uſage.

Innocens animaux, n'en ſoyez point jaloux;
Ce n'eſt pas un grand avantage.
Cette fière raiſon dont on fait tant de bruit,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſûr remède.
Un peu de vin la trouble, un enfant la ſéduit;
Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide,
Eſt tout l'effet qu'elle produit.
Toujours impuiſſante & ſevère,
Elle s'oppoſe à tout, & ne ſurmonte rien.
Sous la garde de votre chien,
Vous devez beaucoup moins redouter la colère
Des loups cruels & raviſſans,
Que ſous l'autorité d'une telle chimère
Nous ne devons craindre nos ſens.
Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oiſiveté?
Ne vaudroit-il pas mieux être comme vous êtes
Dans une heureuſe obſcurité,
Que d'avoir ſans tranquillité
Des richeſſes, de la naiſſance,
De l'eſprit & de la beauté?
Ces prétendus tréſors, dont on fait vanité
Valent moins que votre indolence.
Ils nous livrent ſans ceſſe à des ſoins criminels:
Par eux plus d'un remors nous ronge.
Nous voulons les rendre éternels,

Sans songer qu'eux & nous passerons comme un songe.
Il n'est dans ce vaste univers
Rien d'assuré, rien de solide;
Des choses ici bas la fortune décide
Selon ses caprices divers:
Tout l'effet de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.
Paissez, moutons, paissez sans règle & sans science,
Malgré la trompeuse apparence,
Vous êtes plus heureux & plus sages que nous.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!

Vous êtes heureux. Proposition.

Hélas! petits moutons. Adjoints à la proposition; c'est-à-dire, que ce sont des mots qui ne modifient particulièrement aucune partie de la proposition, mais qui se rapportent à la proposition entière.

Hélas, mot qui marque un sentiment de compassion. Ce sentiment a ici pour objet la personne même qui parle. Elle se croit dans un état plus malheureux que les moutons.

Petits moutons. Ces deux mots marquent que c'est aux moutons que l'auteur adresse la parole. Il leur parle comme à des personnes raisonnables.

Moutons, mot qui exprime un être exiſtant.

Petits, qualificatif de moutons. Il énonce que les moutons ſons conſidérés avec la qualité exprimée par le mot *petits;* c'eſt le mot *moutons* conſidéré ſous ce point de vue.

Petits n'eſt pas ici un mot qui marque directement le volume & la petiteſſe des moutons; c'eſt plutôt un terme d'affection & de tendreſſe. La nature nous inſpire ce ſentiment pour les enfans & pour les petits animaux, qui ont plus de beſoin de notre ſecours que les grands.

Que vous êtes heureux! Que, mot qui annonce que l'attribut ſera dit du ſujet avec un caractère de quantité, de degré ſupérieur; c'eſt-à-dire *combien*, ou *à quel point*.

Vous eſt le ſujet de la propoſition; c'eſt de vous que l'on juge. Ce mot rappelle les *petits moutons*, à qui l'on parle, & les déſigne comme ſujets de la propoſition.

Êtes heureux, attribut; c'eſt ce qu'on juge de *vous êtes*.

Vous êtes, verbe; *heureux* attributif.

Vous paissez dans nos champs sans souci, sans allarmes.

Voici une autre proposition.

Vous en est encore le sujet simple. Il rappelle les personnes auxquelles on parle, *petits moutons*, qui sont considérés ici comme des personnes.

Paissez, verbe absolu qui renferme en même tems l'attributif. Car *vous paissez* est autant que *vous mangez l'herbe*.

Dans nos champs, circonstance de l'action.

Dans, mot qui marque une vue de l'esprit par rapport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu; c'est un mot incomplet qui a besoin d'un autre mot qui en complette le sens.

Nos champs complément du mot *dans*.

Sans souci, adjoint à la proposition. Il y a ici un mot relatif, *sans*; & un complément *souci*.

Sans allarmes, autre adjoint à la proposition de la même nature que le précédent.

Aussitôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes.

Voici une nouvelle période: elle a deux membres.

Aussitôt aimés qu'amoureux, c'est le premier membre; c'est-à-dire, le premier sens partiel qui entre dans la composition de la période.

Il y a ici une ellypse, c'est-à-dire, que tous les mots nécessaires au sens de la proposition ne sont pas exprimés.

Aussitôt aimés qu'amoureux, c'est-à-dire, *comme vous êtes aimés aussitôt que vous êtes amoureux.*

Comme, mot qui annonce deux propositions en commençant la première, & qui indique que ces deux propositions formeront un raisonnement; *comme*, c'est-à-dire *parce que vous êtes &c.*

Vous, est le sujet.

Êtes aimés aussitôt, est l'attribut.

Aussitôt, mot relatif qui exprime une circonstance de tems; c'est-à-dire *dans le même tems. Aussitôt*, exige un mot après lui, *que.*

Que, annonce une seconde proposition; &, joint avec *aussitôt*, il forme la liaison de cette nouvelle proposition avec la précédente.

Vous êtes amoureux, proposition qui est une suite de la précédente.

On

On ne vous force point a répandre des larmes, ſecond membre de la période annoncé par *comme*, & qui complète le raiſonnement annoncé auſſi par ce mot.

On, ſujet de la propoſition. *On*, vient de *homo* (homme). Ce mot ſe prend dans un ſens indéfini, indéterminé; c'eſt-à-dire, *une perſonne quelconque, un individu de votre eſpèce.*

Ne vous force point à répandre des larmes. Voilà tout l'attribut: c'eſt l'attribut total; c'eſt ce qu'on juge de *on.*

Force, eſt le verbe.

Ne point. Ces deux mots indiquent le caractère négatif de la propoſition.

Vous, rappelle l'idée de la perſonne à laquelle on adreſſe la parole, & la repréſente comme l'objet de l'action. C'eſt comme s'il y avoit : *on ne force point vous.*

A répandre des larmes. Répandre des larmes: ces trois mots ſont un ſens total, qui eſt le complément du mot *à*. Ce mot met le ſens total en rapport avec *force*, *forcer à*.

Répandre des larmes. Des larmes, n'eſt pas ici le complément immédiat de *répandre*. Il y a ici une ellypſe. Pour développer le complément total, il faut dire : *répandre une certaine quantité de larmes.*

Vous ne formez jamais d'inutiles déſirs.

Vous, eſt le ſujet de la propoſition. Les autres mots ſont l'attribut. *Formez*, eſt le verbe.

Ne, eſt la négation qui donne à la propoſition un caractère négatif.

Jamais, exprime une circonſtance de tems; c'eſt-à-dire *en aucun tems.*

D'inutiles déſirs. Il y a encore ici une ellypſe; c'eſt-à-dire, *vous ne formez jamais certains déſirs, quelques déſirs qui ſoient du nombre des déſirs inutiles.*

Dans vos tranquilles cœurs l'amour ſuit la nature.

L'amour ſuit la nature, propoſition.

L'amour, ſujet de la propoſition.

Suit, verbe relatif.

La nature, complément objectif du verbe *ſuit.*

Dans vos tranquilles cœurs, adjoint à la propoſition.

Sans ressentir ses maux, vous avez ses plaisirs.

Vous avez ses plaisirs, proposition.

Vous, sujet.

Avez ses plaisirs, attribut.

Sans ressentir ses maux, proposition qui se lie à la première proposition, & la modifie d'une manière négative.

Sans, mot incomplet, qui forme une liaison entre les deux propositions.

Ressentir ses maux, proposition implicite; c'est-à-dire, *sans que vous ressentiez*.

Ses maux, complément du verbe *ressentir*.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne se rencontrent point chez vous.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture, ne se rencontrent point chez vous, proposition principale.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture, sujet de la proposition principale. Ce sujet est composé de quatre idées différentes, auxquelles on donne un attribut commun.

Ne se recontrent point chez vous, attribut de la proposition principale. Cette proposition peut se décomposer en autant de propositions qu'il y a d'idées différentes dans le sujet. *L'ambition ne se rencontre point chez vous; l'honneur ne se rencontre point chez vous*, &c; ce qui auroit fait quatre propositions. En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrège le discours, & on le rend plus vif.

Qui font tant de maux parmi nous, c'est la proposition incidente.

Qui, rappelle ici le sujet composé de la proposition principale, & le représente comme sujet de la proposition incidente; il lie en même tems le sujet de la proposition principale avec la proposition incidente, & annonce que ce sujet va être modifié.

Font tant de maux parmi nous, attribut de la proposition incidente.

Tant de maux, complément de *font*.

Tant, mot relatif, qui exige un complément; c'est-à-dire, *un si grand nombre*, *une si grande quantité*.

De maux, complément de *tant*.

Parmi nous, circonſtance de lieu. *Nous*, eſt le complément de *parmi*.

Cependant nous avons la raiſon pour partage,
Et vous en ignorez l'uſage.

Voilà deux propoſitions liées entr'elles par la conjonction *&*.

Cependant, conjonction adverſative; c'eſt-à-dire qui marque reſtriction ou oppoſition par rapport à une autre idée ou penſée. Ici cette penſée eſt : *Nous avons la raiſon*. Cependant, malgré cet avantage, les paſſions font tant de maux *parmi nous*. Ainſi, *cependant* marque oppoſition, contrariété entre *avoir la raiſon* & *avoir des paſſions*.

Nous, ſujet.

Avons la raiſon pour partage, attribut.

Vous en ignorez l'uſage, propoſition.

Vous, ſujet.

En ignorez l'uſage, attribut.

Ignorez, verbe relatif.

L'uſage, complément objectif du verbe relatif.

En, complément du mot *uſage*. On pouvoit demander : *l'uſage de quoi ?* *En* répond à cette

question: *l'usage de cela, de la raison, de cette raison que nous avons en partage.*

Innocens animaux, n'en soyez point jaloux.

N'en soyez point jaloux, proposition oblique, qui énonce quelque chose du sujet avec une forme impérative; c'est-à-dire, que *la jalousie* est considérée comme devant être séparée, éloignée des moutons, relativement au discours, ou en conséquence du discours de la personne qui leur parle.

Innocens animaux, adjoint à la proposition, qui marque la personne à qui on adresse la parole.

Soyez, est le verbe avec une forme impérative, comme nous le verrons dans la suite en parlant des verbes.

Ne point, négation qui caractérise la proposition. On remarque par conséquent deux caractères principaux dans cette proposition; c'est qu'elle est *négative* & *oblique*.

En, c'est-a-dire, *de cela, de ce que nous avons la raison pour partage.*

Jaloux, attributif; c'est ce qu'on attribue aux animaux, d'une manière négative; c'est ce qu'on dit qu'ils ne doivent pas être.

Ce n'eſt pas un grand avantage.

Ce, mot qui rappelle une propoſition précédente que l'on n'a point perdue de vue; c'eſt-à-dire, CETTE RAISON *que nous avons en partage*, CETTE RAISON *dont vous ignorez l'uſage*, CETTE RAISON *dont vous ne devez point être jaloux*. *Ce*, rappelle donc ici l'idée de la *raiſon* ainſi modifiée, & la préſente comme ſujet d'une propoſition.

N'eſt pas un grand avantage, attribut.

Cette fière raiſon, dont on fait tant de bruit,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſûr remède.

Voici une propoſition principale & une propoſition incidente:

Cette fière raiſon n'eſt pas un remède ſûr contre les paſſions; voilà la propoſition principale.

Dont on fait tant de bruit; c'eſt la propoſition incidente.

On, eſt le ſujet.

Fait tant de bruit, attribut de la propoſition incidente. L'idée n'eſt pas complette. *De quoi fait-on tant de bruit?* De la raiſon..... La réponſe, ou le complément eſt contenu dans le mot *dont*, qui rappelle l'idée de *raiſon*, & eſt placé

au commencement de la propoſition incidente, pour former la liaiſon & marquer le caractère de cette propoſition.

Un peu de vin la trouble.

Un peu; c'eſt-à-dire *une petite quantité*, expreſſion incomplette, qui exige un complément.

De vin, complément de l'expreſſion *un peu*.

Un peu de vin. Ces quatre mots expriment une idée particulière, qui eſt le ſujet de la propoſition.

La trouble, c'eſt l'attribut.

Trouble, eſt le verbe.

La, eſt l'objet de l'action, ou le complément objectif du verbe. Ce mot rappelle le mot *raiſon*, & le repréſente comme rapport objectif du verbe.

Un enfant (l'amour) *la ſéduit.*

Cette propoſition reſſemble à la précédente.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide
Eſt tout l'effet qu'elle produit.

Cette petite période grammaticale eſt compoſée de trois propoſitions grammaticales, car il y a trois verbes qui indiquent des attributs énoncés directement: *appelle*, *eſt*, *produit*.

Déchirer un cœur est tout l'effet. C'est la première proposition grammaticale ; c'est la proposition principale.

Déchirer un cœur; c'est le sujet complexe ou énoncé par plusieurs mots, qui font un sens unique, qui pourroit être énoncé par un seul mot, si l'usage en avoit établi un. *Trouble, agitation, repentir, remords,* sont à peu-près les équivalents de *déchirer un cœur.*

Déchirer un cœur, est donc le sujet, & *est tout l'effet,* est l'attribut.

Qui l'appelle à son aide; proposition incidente.

Qui, sujet, qui rappelle l'idée de *cœur.*

L'appelle à son aide, attribut de *qui.*

La, complément objectif du verbe *appelle;* c'est comme s'il y avoit *appelle* LA RAISON.

Qu'elle produit, c'est la troisième proposition.

Elle, sujet.

Produit, verbe qui contient l'attributif, & qui exige un complément.

Que, complément du verbe *produit,* c'est-à-dire l'*effet.*

Quoiqu'il y ait ici trois propoſitions grammaticales, il n'y a réellement qu'une propoſition logique.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide. ces mots font un ſens total, qui eſt le ſujet de la propoſition logique.

Eſt tout l'effet qu'elle produit. Voilà un autre ſens total qui eſt l'attribut de la propoſition: c'eſt ce qu'on dit de *déchirer un cœur.*

Toujours impuiſſante & ſévère,
Elle s'oppoſe à tout, & ne ſurmonte rien.

Il y a encore ellypſe dans le premier membre de cette phraſe. Pour y ſuppléer, il faut dire: *la raiſon eſt toujours impuiſſante & ſévère; Elle s'oppoſe à tout, parce qu'elle eſt ſévère; & elle ne ſurmonte rien, parce qu'elle eſt impuiſſante.*

Sous la garde de votre chien,
Vous devez beaucoup moins redouter la colère
Des loups cruels & raviſſans,
Que, ſous l'autorité d'une telle chimère,
Nous ne devons craindre nos ſens.

Sous la garde de votre chien. Il y a ici une ellypſe, c'eſt-à-dire, *de ce que vous êtes ſous la garde de votre chien &c.*

Sous la garde de votre chien. Circonſtance particulière qui influe ſur la propoſition toute entière.

Vous devez beaucoup moins redouter la colère; propoſition énoncée avec un rapport à la circonſtance, *ſous la garde de votre chien.* Ce rapport eſt marqué par *beaucoup moins.*

La colère; mot relatif qui exige un complément.

Des loups cruels & raviſſans. Des loups, complément du mot *colère,* modifié par les mots *cruels* & *raviſſans.*

Que. L'expreſſion *beaucoup moins,* en marquant un rapport à la circonſtance qui précède, établit en même tems une comparaiſon; & annonce un ſecond membre. Le *que* forme la liaiſon de ce ſecond membre avec le premier *beaucoup moins que.*

Sous l'autorité d'une telle chimère; circonſtance qui correſpond à celle du premier membre, & qui eſt miſe en comparaiſon avec elle. *Vous devez beaucoup moins craindre* SOUS LA GARDE DE VOTRE CHIEN, *que nous ne devons craindre* SOUS L'AUTORITÉ DE CETTE CHIMÈRE qu'on appelle *raiſon.*

Nous ne devons craindre nos ſens, propoſition qui forme une partie du ſecond membre de la comparaiſon.

Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oiſiveté.

Voilà une propoſition qui fait un ſens incomplet, parce que la ſeconde propoſition qu'elle annonce, n'eſt pas exprimée; mais elle va l'être dans la période ſuivante qui a le même tour.

Comme vous faites eſt une propoſition incidente.

Comme; c'eſt-à-dire, *à la manière que vous le faites.*

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes,
Dans une heureuſe obſcurité,
Que d'avoir, ſans tranquillité,
Des richeſſes, de la naiſſance,
De l'eſprit & de la beauté?

Il n'y a dans cette période que deux propoſitions relatives & une incidente.

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes, dans une heureuſe obſcurité. C'eſt la première propoſition relative, avec l'incidente, *comme vous êtes.*

Être dans une heureuse obscurité; sujet complexe de la proposition.

Ne vaudroit-il pas mieux; attribut avec le caractère de l'interrogation *ne* & *il* après le verbe.

Que, mot qui lie la proposition précédente à celle qui suit.

Que la chose, l'agrément d'avoir, sans tranquilité, l'abondance des richesses, l'avantage de la naissance, de l'esprit & de la beauté. Voilà le sujet de la seconde proposition relative. Cette seconde proposition est implicite; pour la développer, il faut y ajouter

Ne vaut, qui est l'attribut. Car le sens est: *votre heureuse tranquilité vaut mieux, que d'avoir des richesses*.... NE VAUT.

> *Ces prétendus trésors, dont on fait vanité,*
> *Valent moins que votre indolence.*

Ces prétendus trésors valent moins, voilà une proposition grammaticale relative.

Que votre indolence ne vaut; voilà celle qu'elle annonce, qu'elle exige, qui la complette.

Dont on fait vanité, est une proposition incidente.

Ils nous livrent ſans ceſſe à des ſoins criminels.

Ils (ces tréſors, ces avantages) eſt le ſujet.

Nous livrent ſans ceſſe à des ſoins criminels, c'eſt l'attribut.

Sans ceſſe, façon de parler qui modifie le verbe.

Par eux plus d'un remords nous ronge.

Plus d'un remords. Voilà le ſujet complexe de la propoſition.

Ronge nous par eux, à l'occaſion de ces tréſors; c'eſt l'attribut.

Plus d'un remords, c'eſt-à-dire, *une quantité de remords plus grande que celle d'un ſeul remords.*

Nous voulons les rendre éternels,
Sans ſonger qu'eux & nous paſſerons comme un ſonge.

Nous eſt le ſujet de la propoſition.

Voulons les rendre éternels, ſans ſonger que &c. c'eſt l'attribut logique.

Voulons eſt un verbe relatif. Quand on veut, on veut quelque choſe.

Les rendre éternels, rendre ces tréſors éternels; ces mots forment un ſens qui eſt le complément objectif du verbe *voulons*.

Sans ſonger qu'eux & nous paſſerons comme un ſonge.

Sans ſonger. Sans, mot relatif.

Songer, complément du mot *ſans*. Ces deux mots *ſans ſonger* peuvent être regardés comme une propoſition implicite, dont le développement eſt: *ſans que nous ſongions.*

Que eſt une conjonction, qui unit à *ſonger*, la choſe à laquelle on ne ſonge point.

Eux & nous paſſerons comme un ſonge. Ces mots forment un ſens total, qui exprime la choſe à quoi l'on devroit ſonger. Ce ſens total eſt énoncé dans la forme d'une propoſition.

Il n'eſt dans ce vaſte univers
Rien d'aſſûré, rien de ſolide.

Il, ceci, à ſavoir *rien d'aſſûré, rien de ſolide, quelque choſe d'aſſûré, quelque choſe de ſolide.* Voilà le ſujet de la propoſition.

N'eſt (pas) dans ce vaſte univers; en voilà l'attribut.

D'aſſûré, eſt un qualificatif de *quelque choſe.*

Des choſes d'ici bas la fortune décide
Selon ſes caprices divers.

La fortune, ſujet ſimple, c'eſt le ſujet de la propoſition.

Décide des choses d'ici bas selon ses caprices divers; c'est l'attribut complexe.

Des choses, complément partiel du verbe *décider.*

D'ici bas, autre complément du verbe *décider,* & complément total *des choses.*

Selon, préposition qui exige un complément.

Ses caprices divers, complément de la préposition.

Tout l'effort de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ses coups.

Tout l'effort de notre prudence; voilà le sujet complexe.

De notre prudence, détermine l'*effort.*

Ne peut nous dérober au moindre de ses coups. attribut complexe.

Paissez, moutons, paissez, sans règle & sans science,
Malgré la trompeuse apparence,
Vous êtes plus heureux que nous.

Paissez, paissez, propositions obliques.

Vous êtes plus heureux & plus sages que nous; proposition.

Plus heureux & plus sages sont dans l'attribut deux idées différentes qui le rendent composé.

Sans règle & sans science, équivaut à une proposition.

HUITIÈME

HUITIÈME EXERCICE.

APRÈS nous être exercés à connoître les propositions & leurs différentes parties, il ne sera pas inutile, avant que de finir le traité de la proposition, d'examiner comment ces différentes parties s'arrangent entr'elles dans le discours françois. Cet arrangement est particulier à la langue françoise, & constitue son génie. Nous traiterons cette partie plus au long, en parlant de la construction; mais il nous semble qu'il manqueroit quelque chose à notre traité de la proposition, si nous n'en donnions pas ici une idée générale.

Rappellons quelques principes que nous avons déjà établis.

1°. Le jugement est une opération simple; c'est un acte rapide de l'esprit, qui s'exerce sur plusieurs objets. Par conséquent, la meilleure expression du jugement sera celle, qui en l'exprimant tel qu'il est, le fera de la manière la plus rapide & la plus précise.

2°. La clarté eſt le principal but de l'élocution. Ainſi il faut marquer les différentes parties du diſcours de la manière la plus propre à les déterminer, & à faire ſentir leurs rapports ſans confuſion.

Il s'enſuit de là que chaque propoſition doit être préſentée avec toutes ſes modifications, & que chaque modification doit être rapprochée autant qu'il eſt poſſible de l'idée qu'elle modifie. C'eſt dans cette qualité du diſcours que conſiſte l'ordre & la liaiſon, & l'ordre & la liaiſon produiſent la netteté & la clarté. Paſſons aux exemples.

I.

« Tous les hommes publics ont la vanité, non-
„ ſeulement de meſurer le faſte de leur dépenſe, de
„ leur ton & de leur air, à la hauteur de leur
„ place; mais auſſi d'enfler l'opinion qu'ils ont de
„ leur eſprit, par l'influence de leur autorité.
Raynal, Hiſt. des deux Indes. Tom. X. p. 110.

Tous. Ce mot deſtiné à déterminer l'idée du ſujet *hommes*, étant placé avant ce ſujet, annonce l'étendue dans laquelle il doit être pris. Quand on a lu *tous les*, on ſent que le mot qui va ſuivre ſera pris dans toute ſon étendue; & le mot *hommes*

prononcé enſuite, en devient plus clair & mieux déterminé relativement au but de la propoſition.

Publics. Ce mot eſt rapproché du mot *hommes*, parce qu'il le modifie. Il ne fait, pour ainſi dire, qu'une ſeule idée avec lui; car il n'eſt pas queſtion ſeulement de *tous les hommes*, mais de *tous les hommes publics;* & ce n'eſt que conſidérés de cette manière que *les hommes* ſont le ſujet de cette propoſition.

Ont. Ce verbe eſt relatif. Quelle eſt l'idée qui doit en être rapprochée? Pour le ſavoir, demandez vous quelle eſt la queſtion la plus naturelle que l'eſprit puiſſe faire après ces mots: *tous les hommes puplics ont.* Rien de plus naturel après ces mots que de demander *quoi?* c'eſt-à-dire, quelle eſt la choſe que *tous les hommes publics ont?* C'eſt donc la réponſe à cette queſtion qui doit naturellement ſuivre le verbe. Ainſi, dans cette phraſe, *tous les hommes publics ont la vanité*, *la vanité* eſt à la place qui lui convient.

Non-ſeulement. Quand j'ai dit que le complément objectif, *la vanité*, devoit ſuivre le verbe relatif *ont*, j'ai ſuppoſé qu'il n'y avoit point dans

la phrafe d'autre mot qui modifiât le verbe; car tout modificatif faifant un tout avec la chofe modifiée, doit y être joint. Ainfi on ne diroit pas, *tous les hommes publics ont de la vanité* ORDINAIREMENT; parce que le mot *ordinairement* étant un modificatif du verbe, doit y être joint & ne préfenter avec lui qu'une feule idée. Il en feroit de même ici de *non-feulement*, s'il modifioit le verbe *ont;* mais il modifie *vanité*, ou plutôt il annonce que la modification qui va fuivre, fera fuivie d'une autre modification de la même efpèce, qui ajoutera un nouveau degré à la détermination du mot *vanité;* & par cette raifon, il doit précéder ces modifications.

De mefurer. Après le mot *la vanité*, on attend un modificatif qui faffe fentir dans quelle étendue il doit être pris. L'efprit demande naturellement : *quelle efpèce de vanité* ? La place fuivante fera donc affignée aux mots qui indiqueront cette détermination. Ainfi, *de mefurer*, devoit fuivre *la vanité;* & il le fuivroit en effet, fi le mot *non-feulement* n'avoit dû être préféré par la raifon que nous avons dite.

Le faste de leur dépense. La place de ces mots est déterminée par l'ordre naturel des questions que l'on peut faire après chaque mot. *De mesurer* quoi? *le faste. Le faste* de quoi? *de leur dépense.*

De leur dépense, de leur ton & de leur air. Ces trois complémens du mot *faste*, sont rapprochés de ce mot autant qu'il est possible.

A la hauteur de leur place. Le verbe *mesurer* exigeoit deux complémens: celui d'objet & celui de but. Le complément d'objet est contenu dans ces mots: *le faste de leur dépense, de leur ton & de leur air.* Celui de but, l'est dans ceux-ci: *à la hauteur de leur place.* Examinons maintenant si ces deux complémens sont placés de manière à être rapprochés de leur verbe le plus qu'il est possible. Pour rapprocher le plus qu'il est possible plusieurs complémens d'un verbe, il est clair qu'il faut placer les plus courts les premiers.

EXEMPLE.

Verbe. J'ai donné

Complémens. { 1. mes meubles, mes livres, mes tableaux & mes estampes
2. à mon frère. }

Il eſt certain que ſi je laiſſe ſubſiſter ainſi cette phraſe, je n'aurai pas rapproché les deux complémens du verbe le plus qu'il eſt poſſible. Car ſi je mets immédiatement après le verbe le 2ème complément *à mon frère*, il ſera plus rapproché du verbe, & le 1er complément, *mes meubles, mes livres, mes tableaux & mes eſtampes*, qui en ſera un plus éloigné, ne le ſera cependant pas autant que l'étoit le 2ème dans le premier arrangement. Par conſéquent, ce ſecond arrangement rapproche davantage les complémens de leur verbe.

D'après cela, il ſembleroit que les complémens du verbe *meſurer* ſont mal placés dans la phraſe de *Raynal*.

Verbe. Meſurer

Complémens. { 1. le faſte de leur dépenſe, de leur ton & de leur air
2. à la hauteur de leur place.

Le 2 complément, comme le plus court, ſembleroit devoir ſuivre le verbe de cette manière : *Meſurer à la hauteur de leur place le faſte de leur dépenſe &c.* Cependant avec un peu de réflexion, nous verrons que *Raynal* a dû préférer cet arran-

gement, & que sa phrase est très-bonne. Cette phrase, *de mesurer le faste de leur dépense &c.* n'est ici qu'un modificatif du mot *vanité.* Or la liaison des idées seroit interrompue, si, au lieu de déterminer tout d'un coup ce mot par les idées les plus essentielles, *de mesurer le faste*, on prenoit une espèce de détour en mettant le second complément après le verbe. Ici le but principal n'est pas de rapprocher le plus qu'il est possible les deux complémens de leur verbe, mais de faire sentir le plutôt qu'il est possible la détermination du mot *vanité ;* & cette détermination est plutôt indiquée par l'arrangement de la phrase de *Raynal.* On peut s'en convaincre, en comparant les deux manières.

PHRASE DE RAYNAL.

Tous les hommes publics ont la vanité de mesurer le faste *de leur dépense, de leur ton, & de leur air à la hauteur de leur place.*

AUTRE MANIÈRE.

Tous les hommes publics ont la vanité de mesurer *à la hauteur de leur place* le faste *de leur dépense, de leur ton & de leur air.*

On ſent que dans la première manière les mots principaux de la détermination, *de meſurer le faſte*, ſont plus rapprochés du mot *vanité* qu'ils déterminent; & c'étoit le but principal de la phraſe déterminative.

Mais auſſi. Le *non-ſeulement* ayant commencé le premier membre relatif de la phraſe modificative du mot *vanité*, il eſt naturel que le commencement du ſecond ſoit annoncé par quelque mot de la même nature.

D'enfler l'opinion qu'ils ont de leur eſprit par l'influence de leur autorité. On peut appliquer à cette ſeconde partie de la détermination du mot *vanité*, tout ce que nous avons dit de la première. La liaiſon eſt mieux obſervée relativement au but de la phraſe, que ſi l'auteur avoit mis *d'enfler par l'influence de leur autorité l'opinion qu'ils ont de leur eſprit*.

D'ailleurs, dans ce ſecond membre, les deux complémens étant à peu près de la même longueur, le plus eſſentiel retient la première place, & c'eſt le complément objectif.

Membres correſpondans.

De meſurer le faſte de leur dépenſe, de leur ton & de leur air,	D'enfler l'opinion qu'ils ont de leur eſprit,
à la hauteur de leur place.	par l'influence de leur autorité.

On voit ici que toutes les parties ſemblables de ces deux phraſes correſpondantes ſont arrangées dans le même ordre. 1°. Les deux verbes *de meſurer, d'enfler*. 2°. Les deux complémens objectifs, *le faſte, l'opinion*. 3°. Les deux modifications des complémens objectifs, *de leur dépenſe, de leur ton & de leur air; qu'ils ont de leur eſprit*. Enfin, deux complémens des verbes moins eſſentiels que les premiers, *à la hauteur de leur place, par l'influence de leur autorité*.

I I.

« Conſidérez la condition d'un homme qui a la „ meilleure part à la faveur & à la conduite des „ affaires, quelque ſage & quelqu'abſolu qu'il „ puiſſe être. Que d'agitations, que de traverſes! „ Ceux qui l'admirent voudroient être en ſa place; „ ceux qui le craignent voudroient l'en tirer. Ses

„ vertus font des envieux; ses bienfaits même font
„ des ingrats. Si l'on ne peut ruiner son pouvoir,
„ on attaque au moins sa réputation. Ceux qu'il
„ punit se plaignent qu'il les persécute, ceux qui
„ ne sont que malheureux, croient être opprimés.
„ On leur impute les mauvais succès; & de tous
„ les malheurs publics, on cherche à leur faire
„ des crimes particuliers. De-là viennent les mur-
„ mures, les plaintes, les calomnies; les conspi-
„ rations & les cabales. Ainsi Dieu tempère les
„ prospérités des hommes puissans, par des peines
„ presqu'inévitables, & les abandonne aux traits
„ envenimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'aban-
„ donnent eux-mêmes à l'ambition & à l'orgueil.
FLÉCHIER, *Oraison funèbre de Madame la Duchesse d'Aiguillon.*

Considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur & à la conduite des affaires.

Nous trouvons ici deux complémens de l'expression *qui a la meilleure part*; savoir, *à la faveur & à la conduite des affaires*. Le premier est simple & sans modificatif; le second est accompagné d'un modificatif. Il s'agit de rapprocher le plus qu'il est

possible ces deux complémens de leur verbe, & ce sera en mettant le plus court le premier. Ainsi on dira comme dans Fléchier, *Considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur & à la conduite des affaires*, & non, *considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part* à la conduite des affaires & à la faveur.

Quelque sage & quelqu'absolu qu'il puisse être. Ceci est une proposition qui peut être considérée comme se rapportant au mot *homme;* non au mot *homme* seul, mais au mot *homme* modifié par *qui a part à la faveur & à la conduite des affaires;* car le sens n'est pas *quelque sage & quelqu'absolu que soit un homme*; mais *quelque sage & quelqu'absolu que soit un homme qui a part à la faveur & à la conduite des affaires.* Ainsi, quoique cette proposition soit éloignée du mot *homme*, elle est autant rapprochée qu'il est possible de l'idée totale qu'elle modifie.

Ceux qui l'admirent voudroient être en sa place; ceux qui le craignent voudroient l'en tirer, &c. Ici tous les mots se suivent naturellement ainsi qu'ils

s'exigent. C'eſt ce que nous avons vu dans les exercices précédents.

On leur impute les mauvais ſuccès; & de tous les malheurs publics on cherche à leur faire des crimes particuliers.

La conſtruction naturelle ſeroit, *& on cherche à leur faire des crimes particuliers de tous les malheurs publics.* Mais Mr. Fléchier a voulu rapprocher les deux parties ſemblables, *les mauvais ſuccès* & *tous les malheurs*, & par là il donne plus de clarté à ſa phraſe. En effet, s'il avoit dit: *On leur impute les mauvais ſuccès, & on cherche à leur faire des crimes particuliers de tous les malheurs publics*, la phraſe auroit été bonne ſelon les règles de la grammaire, & il n'auroit pas fait un renverſement que l'on ſe permet rarement en proſe; mais ſe ſeroit-il exprimé auſſi clairement? Dans ſa phraſe, dès le commencement du ſecond membre, on ſent la partie principale du jugement, *les malheurs publics.* Dans l'arrangement contraire, juſqu'au mot *particuliers*, la phraſe eſt plus vague. L'affinité des deux expreſſions, *les mauvais ſuccès & les malheurs publics*, ainſi que l'affinité des propoſitions dont

elles font partie, ont engagé l'auteur à les rapprocher; & par là il a su exprimer cette affinité même, qui ne seroit point exprimée de l'autre manière; car jusqu'au mot *particuliers*, l'esprit ne sent point si les choses dont on fait un crime à l'homme qui a part à la faveur, ont quelque rapport avec les *mauvais succès* qu'on lui impute.

Ainsi Dieu tempère les prospérités des hommes puissans, par des peines presqu'inévitables. Nous avons ici deux complémens du verbe *tempère*: l'un qui exprime l'objet, *les prospérités des hommes puissans;* l'autre qui exprime la cause, *par des peines presqu'inévitables.* Le premier est plus naturellement lié au verbe; ainsi la première place lui appartient; & il la gardera, parce que le second n'est pas plus court, & que si on le mettoit immédiatement après le verbe, les deux complémens ne seroient pas plus rapprochés de leur verbe.

Et les abandonne aux traits envenimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'abandonnent eux-mêmes à l'ambition & à l'orgueil. Si Monsieur Fléchier avoit mis, *&, de peur qu'ils ne s'abandonnent à l'ambition*

& à l'orgueil, il les abandonne aux traits envenimés de l'envie; cet arrangement, qui feroit bon dans quelqu'autre cas, ne vaudroit rien ici. L'auteur a choisi celui qui rapproche davantage les parties principales de la propopofition, le sujet *Dieu* & l'attribut *les abandonne aux traits envenimés de l'envie.* On me dira peut-être que dans la phrase que nous disons mauvaise, ce sujet & l'attribut sont également rapprochés, & plus même que dans celle de Fléchier, puisque le pronom *il*, qui fait l'office du sujet *Dieu*, est immédiatement uni à l'attribut. Mais nous répondons à cela, que les pronoms sont faits pour suppléer aux noms, & & qu'ils n'ont jamais la même clarté que les noms mêmes; puisqu'ils supposent toujours un effort quelconque de l'esprit, pour se rappeller le mot qu'ils représentent. Par conséquent un attribut lié à un sujet exprimé, est plus lié à ce sujet que lorsqu'il ne l'est qu'au pronom qui le représente & en rappelle l'idée. D'ailleurs, dans la phrase proposée, il y auroit une autre liaison de rompue; c'est celle des deux parties de l'attribut composé, *tempère les prospérités &c. & les abandonne.* Par con-

séquent Fléchier a choisi l'arrangement qui lie & rapproche le mieux les idées qui doivent être liées & rapprochées.

NEUVIÈME EXERCICE.

Nous allons examiner un morceau où les parties sont mal arrangées, & par conséquent mal liées.

" Frédéric-Guillaume fut ce génie bienfaisant; „ l'impartiale postérité dans tous les tems dira de „ lui ce que la flatterie des contemporains dit de „ tous les princes: il étoit né pour commander aux „ hommes. Guerrier vaillant, heureux & humain, „ ne prenant les armes que pour arracher des „ mains de l'injustice ce qu'elle lui avoit ravi; que „ pour défendre contre l'ambition ce qu'elle vou- „ loit envahir; politique éclairé, savant dans l'art „ de profiter des circonstances & de les amener; „ administrateur actif & vigilant, animant de son „ esprit tous ceux dont il employoit les talens, „ pour parvenir à ses fins; juge éclairé, aimant „ les lettres, estimant l'homme de mérite & le

„ ſavant, parce qu'il étoit capable de l'apprécier; „ il réuniſſoit en lui toutes les qualités néceſſaires „ pour faire refleurir le germe des talens & du „ ſavoir que ſes prédéceſſeurs avoient fait éclore „ dans un ſol longtems ingrat, & que les malheurs „ publics ſembloient avoir rendu pour jamais ſté- „ rile..... *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des réfugiés dans les États du roi de Pr.* T. III. p. 279.

Commençons par examiner la liaiſon des parties principales de ce morceau, & nous examinerons enſuite quelques membres particuliers.

Nous remarquons ici pluſieurs idées principales:

1°. Frédéric - Guillaume fut un génie bienfaiſant.

2°. La poſtérité dira de lui qu'il étoit né pour commander aux hommes.

3°. L'énumération des qualités de Frédéric-Guillaume.

Voyons ſi ces trois parties ſont arrangées ſelon leur ordre naturel. Après avoir dit que Frédéric fut un génie bienfaiſant, il ſemble que rien n'étoit plus naturel que de développer, ou plutôt de prouver cette propoſition générale par l'énumération des

des qualités qui lui ont mérité ce titre. L'arrangement naturel des propositions exigeoit donc que l'on dise :

1°. *Frédéric-Guillaume fut ce génie bienfaisant,*

2°. *guerrier vaillant, heureux & humain.......... politique éclairé, savant dans l'art de profiter des circonstances, & de les amener; administrateur actif & vigilant.... sage, éclairé, aimant les lettres,....*

Et après l'énumération de ces qualités, rien n'étoit plus naturel que de placer la seconde idée, qui en est comme la suite ou l'effet.

2°. *La postérité dira de lui, qu'il étoit né pour commander aux hommes.*

Si nous analysons cette période arrangée ainsi, tout nous y paroîtra dans l'ordre.

Guerrier vaillant, heureux & humain. Jusqu'à *il réunissoit*, il y a une suite de propositions ellyptiques. Pour les rendre explicites, il faut les exprimer ainsi : *comme il étoit guerrier vaillant, heureux & humain; comme il ne prenoit les armes que pour arracher de l'injustice ce qu'elle lui avoit ravi;... comme il étoit politique éclairé, administrateur actif & vigilant; comme il aimoit les lettres & qu'il*

O

eſtimoit l'homme de mérite. Toutes ces propoſitions relatives exigent une autre propoſition qui complète le ſens indiqué par le mot *comme*; & elles tendent toutes à cette dernière comme à un centre commun: *La poſtérité dira de lui qu'il étoit né pour commander aux hommes.* Tout eſt lié, tout eſt arrangé ſelon l'ordre naturel des idées, & tout eſt clair.

Il n'en eſt pas de même de ſa période, telle qu'elle eſt dans l'ouvrage cité. Analyſons la de la même manière. *Comme il étoit guerrier vaillant, heureux & humain, comme il ne prenoit les armes que pour arracher des mains de l'injuſtice ce qu'elle lui avoit ravi; que pour défendre contre l'ambition ce qu'elle vouloit envahir; comme il étoit politique éclairé, ſavant dans l'art de profiter des circonſtances & de les amener; comme il étoit adminiſtrateur actif & vigilant, & qu'il animoit de ſon eſprit tous ceux dont il employoit les talens, pour parvenir à ſes fins.....*

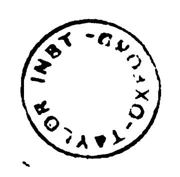
Pour mieux ſentir le défaut de rapport entre ces phraſes & celle qui en doit compléter le ſens, arrêtons-nous, & plaçons ici la ſeconde phraſe

relative, à laquelle toutes ces propositions doivent se rapporter : *Il réunissoit en lui toutes les qualités nécessaires pour faire refleurir le germe des talens & du savoir, que ses prédécesseurs avoient fait éclore.* Il est clair qu'il n'y a pas une des premières propositions qui ait rapport à la dernière; elles n'y sont absolument point liées. De ce qu'on est *guerrier, politique, vigilant dans l'administration,* il ne s'ensuit pas de là qu'on ait toutes les qualités nécessaires pour fairé refleurir le germe des talens & du savoir. Voici les propositions qui se rapportoient à cette dernière : *comme il étoit sage, éclairé, aimant les lettres, estimant l'homme de mérite & le savant, parce qu'il étoit capable de l'apprécier..... il réunissoit en lui toutes les qualités nécessaires pour faire refleurir le germe des talens & du savoir.*

Le reste ne se rapporte à rien; c'est une période tronquée, dont on n'a que la première partie, & dont on cherche envain la seconde.

Examinons encore quelques parties de ce paragraphe.

L'impartiale postérité. Il n'y avoit ici aucune raison pour mettre le modificatif *impartiale* avant



le mot modifié *postérité*; l'usage même semble contraire à cet arrangement. On n'a jamais dit, c'est un *impartial homme*, c'est un *impartial auteur*; & lorsque l'usage ou quelque raison particulière n'autorise point ces transpositions, elles nuisent toujours à la liaison naturelle des idées. Cette liaison exige que la chose modifiée précède la modification.

Dans tous les tems. Cette circonstance de tems offre deux défauts essentiels. 1°. Elle rompt la liaison qui doit se trouver entre le sujet *l'impartiale postérité*, & le verbe *dira*; c'est un adjoint à la proposition, qui devoit être rejetté au commencement ou à la fin. 2°. Cette circonstance est tout-à-fait inutile. Car le tems est assez déterminé par le mot *postérité*. *Dans tous les tems*, loin de donner plus de clarté au mot *postérité*, le rend vague & obscur. La postérité n'existe point dans tous les tems, elle n'existe que dans les tems postérieurs à ceux dont on parle; ainsi *la postérité ne sauroit dire une chose dans tous les tems*. J'avoue qu'on devine ce que l'auteur a voulu dire, mais on le comprendroit bien mieux si cet adjoint étoit supprimé.

Ce que la flatterie des contemporains. Les contemporains me paroiſſent ici une idée trop eſſentielle pour n'être préſentée que comme un modificatif de *flatterie.* J'aurois préféré, *ce que la flatterie inſpire aux contemporains*, ou quelqu'autre tour qui auroit préſenté le mot *contemporains* d'une manière plus poſitive. Ce n'eſt pas préciſément *la flatterie* qui dit, ce ſont les *contemporains* qui diſent par flatterie ; auſſi cette dernière idée, plus eſſentielle que la première, devoit être préſentée d'une manière conforme à ſon véritable caractère.

Animant de ſon eſprit tous ceux dont il employoit les talens, pour parvenir à ſes fins. Il me ſemble que le dernier membre, *pour parvenir à ſes fins*, eſt tout-à-fait inutile; le mot *employoit* rendoit ſuffiſamment l'idée. Quand on *emploie quelqu'un*, on a certainement un but, & c'eſt pour parvenir à ce but qu'on l'emploie.

Et que les malheurs publics ſembloient avoir rendu pour jamais ſtérile. Il eſt clair que *ſtérile*, qui eſt le complément du verbe *avoir rendu*, devoit le ſuivre ici immédiatement, & que l'ac-

cessoire *pour jamais*, devoit être rejetté à la fin, & parce qu'il est moins important que *stérile*, dans l'ordre des idées, & parce qu'il est plus long.

DIXIÈME EXERCICE.

NOUS allons maintenant comparer un morceau latin avec sa traduction françoise; afin que la comparaison des deux langues fasse mieux sentir la manière particulière dont la langue françoise arrange les différentes parties des propositions. Nous choisirons le commencement d'une Ode d'Horace, où l'arrangement des parties est tout-à-fait différent de celui qu'exige la langue françoise.

Qualem ministrum fulminis alitem,
Cui rex Deorum regnum in aves vagas
Permisit, expertus fidelem
Jupiter in Ganymede flavo;

Olim Juventas, & patrius vigor
Nido laborum propulit inscium;
Vernique, jam nimbis remotis,
Insolitos docuere nisus

Venti paventem; mox in ovilia
Demisit hostem vividus impetus;
Nunc in reluctantes dracones
Egit amor dapis atque pugnæ:

Qualemve lætis caprea pascuis
Intenta fulvæ matris ab ubere,
Jam lacte depulsum leonem,
Dente novo peritura vidit;

Vidêre Rhæti bella sub Alpibus
Drusum gerentem & Vindelici: quibus
Mos unde deductus per omne
Tempus Amazonia securi

Dextras obarmet, quærere distuli:
(Nec scire fas est omnia) sed diu:
Lateque victrices catervæ
Consiliis juvenis revictæ,

Sensere quid mens rite, quid indoles
Nutrita faustis sub penetralibus
Posset, quid Augusti paternus
In pueros animus Nerones.

HORACE. L. IV. Od. IV.

Le commencement de cette Ode pleine de noblesse & de pompe dans la langue originale, offre

des difficultés presqu'insurmontables à ceux qui veulent entreprendre de la traduire en françois. Ces difficultés viennent sur-tout d'une longue comparaison beaucoup plus étendue que l'idée principale, & de plusieurs autres accessoires qui semblent couvrir cette idée principale & la faire disparoître entièrement. Si l'on vouloit traduire ces phrases poétiquement, c'est-à-dire en rendant les beautés de l'Ode, il faudroit les traduire par une autre Ode, & je ne sais si l'entreprise seroit possible en françois. Nous la considèrerons seulement ici, comme devant être mise en prose, selon les principes que nous avons posés.

Cherchons d'abord la proposition principale: Horace chante la victoire de Drusus sur les Rhétiens & les Vindéliciens.

Rhœti & Vindelici videre Drusum sub Alpibus bella gerentem.

Les Rhétiens & les Vindéliciens, sujet de la proposition principale.

Ont vu, verbe qui attend son complément.

Drusus, complément modifié par les mots suivans : *gerentem bella sub Alpibus ;* portant la guerre dans les Alpes.

Dans l'original, on trouve deux comparaisons qui jettent de la lumière sur l'idée qu'on veut donner de Drusus, & qui expriment comment ces peuples l'ont vu. *Rhæti & Vindelici videre Drusum qualem ministrum fulminis.... qualem caprea laetis pascuis intenta.....* L'ordre des idées demande donc que les comparaisons viennent immédiatement après la proposition principale ; ainsi, pour suivre l'ordre naturel, on arrangera ainsi les différentes parties des propositions :

Les Rhétiens & les Vindéliciens ont vu Drusus portant la guerre dans les Alpes, tel que l'oiseau, ministre de la foudre, à qui Jupiter le roi des Dieux, accorda l'empire sur les autres oiseaux, après l'avoir reconnu fidèle dans l'enlèvement du blond Ganymède. Jadis la jeunesse & l'ardeur de sa race (a) *l'excitèrent*

(a) Ici on croit qu'il n'est plus question de l'aigle, mais de Drusus. Drusus est une idée principale de la phrase précédente ; la comparaison ne doit paroître qu'un trait de lumière jetté sur l'idée. Ainsi, après avoir rap-

à sortir de son aire avant qu'il connût les travaux; & lorsque les nuages du printems furent dissipés, les vents lui apprirent à tenter des efforts nouveaux, en soutenant ses ailes tremblantes. Bientôt, ennemi redoutable, il fond avec impétuosité sur les troupeaux; puis, la faim & l'amour du combat le précipitent sur les serpens qui luttent contre lui (*b*). *Ou tel qu'un lion nouvellement sevré, lorsqu'il se présente à la chèvre occupée toute entière à paître l'herbe épaisse, & qu'il se prépare à la dévorer* (*c*). *Je n'ai pas*

porté l'idée principale avec la comparaison, si vous commencez une nouvelle phrase, & que vous disiez, *jadis la jeunesse & l'ardeur de sa race*, on sera porté à croire que le commencement se rapporte non à l'*aigle*, qui est une comparaison, & par conséquent un accessoire, mais à Drusus, qui est l'idée principale.

(*b*) Lorsqu'on a fini cette longue comparaison, on a perdu Drusus de vue; l'esprit loin d'être en suspens, est fatigué par la longueur & le nombre des accessoires qui modifient l'aigle. Que devient-on lorsqu'on voit commencer une nouvelle comparaison?

(*c*) Ici naît une nouvelle difficulté. Les Rhétiens & les Vindéliciens sont bien éloignés; ils sont même oubliés, puisqu'on a déjà présenté une nouvelle comparaison: cependant il nous reste à traduire ce que dit Horace de ces peuples au sujet de leurs armes & de leur

cherché d'où ces nations ont pris la coutume de s'armer de haches comme les Amazones : l'homme ne peut pas tout savoir. Mais leurs troupes victorieuses depuis si longtems & en tant de lieux, se sont vues repoussées par l'adresse de ce jeune prince, & ont senti ce que peut un cœur formé dans le palais d'un Dieu ; ce que peut la tendresse paternelle d'Auguste pour les jeunes Nérons.

Il suffit de lire cette traduction pour en sentir les défauts. On sent l'éloignement prodigieux de plusieurs idées qui devoient être rapprochées ; parce qu'elles s'expliquent ou se développent mutuellement, ou ont quelqu'autre rapport les unes avec les autres. Telles sont les idées suivantes :

1°. *Les Rhétiens & les Vindéliciens ont vu Drusus.....*

2°. *Leurs troupes victorieuses se sont vues repoussées par l'adresse de ce jeune prince.*

courage. L'ordre des idées exigeroit que ces choses fussent réunies à la première idée qu'on a donnée de ces peuples : cependant on n'a pu les mettre au commencement, à cause de la nécessité de rapprocher les parties essentielles de la proposition principale : *les Rhétiens & les Vindéliciens ont vu Drusus tel.....*

3°. *Je n'ai pas cherché d'où vient à ces nations la coutume de porter des haches à la manière des Amazones.*

Cependant il n'y avoit pas moyen de réunir ces idées au commencement; elles auroient interrompu la liaison des parties de la proposition principale, ou auroient rejetté trop loin les comparaisons. Il seroit ridicule de dire:

Les Rhétiens & les Vindéliciens ont vu Drusus portant la guerre dans les Alpes, je n'ai pas cherché d'où vient à ces nations la coutume de porter des haches à la manière des Amazones; ils ont vu Drusus tel...... &c.

Et on ne sauroit encore que faire de la seconde idée, *leurs troupes victorieuses &c.*

Un autre défaut de l'arrangement des propositions dans la traduction que nous venons de présenter, c'est que les deux comparaisons ne sont pas aussi rapprochées qu'elles pourroient l'être de l'idée principale. Elles le seroient davantage si la comparaison la plus courte étoit placée la première; ou si l'idée principale étoit rejettée à la fin des deux comparaisons.

C'eſt ce dernier parti qu'ont pris les bons traducteurs; ils ont commencé par les comparaiſons comme le poète latin; ces comparaiſons miſes au commencement, laiſſant l'eſprit en ſuſpens, lui font attendre la propoſition principale; & par ce moyen, ſe lient à cette propoſition. Un ſecond avantage de cet arangement, c'eſt que les trois idées qui étoient ſéparées dans la traduction que nous venons de donner, ſe trouvent réunies. Voilà comme le beſoin de rapprocher les idées qui ont du rapport entr'elles, force quelquefois à s'écarter de l'arrangement naturel; ou plutôt comme la peinture de l'idée qu'on veut exprimer, rend naturel l'arrangement qui l'exprime le mieux.

Traduction de Mr. d'Acier.

« Tel que l'oiſeau miniſtre de la foudre, à qui
» Jupiter le roi des Dieux, donna l'empire ſur
» tous les autres oiſeaux, après avoir éprouvé ſa
» fidélité dans le *raviſſement* du beau Ganymède (*d*);

(*d*) Il y a des traducteurs qui ont commencé ici une nouvelle phraſe, en diſant : *jadis la vigueur de ſa race*, &c. Il me ſemble qu'il vaut mieux, comme quelques autres, reprendre les premiers mots de la comparaiſon,

„ tel que cet aigle que la jeunesse & l'ardeur de
„ sa race excitèrent à sortir de son aire avant qu'il
„ eût appris à se servir de ses ailes, & qui tout
„ tremblant encore après que les vents printaniers
„ eurent achevé de dissiper les nuages, eut pour-
„ tant l'audace de s'abandonner à leur conduite,
„ & l'adresse de se servir de leur secours pour
„ s'instruire à faire des efforts qui lui étoient in-
„ connus (*e*): bientôt une généreuse impétuosité
„ le fit fondre dans les bergeries, pour essayer ses

pour la continuer. Quand on a lu, *Tel que l'oiseau ministre de la foudre, à qui Jupiter le roi des Dieux, accorda l'empire sur les autres oiseaux*, l'esprit attend naturellement le second membre de la comparaison; & cette liaison du premier membre avec le second, est indiquée par le mot *tel*. Or si l'on commence une nouvelle phrase, on n'attend plus ce second membre, ou du moins on oublie plus aisément qu'il y a dans la première partie un mot qui l'exige. Ce défaut est sauvé en rappellant les premiers mots de la comparaison, & en disant avec Mr. Dacier, *tel que cet aigle, &c.*

(*e*) Voici le même inconvénient; ce *bientôt* semble commencer une nouvelle phrase; il éloigne l'esprit du second membre de la comparaison. On perd le fil des idées; plus on avance, plus l'obscurité augmente.

„ forces contre les agneaux; & enfin l'amour de „ la proie & l'impatience du combat le précipitè„ rent contre les dragons les plus furieux (*f*): ou „ tel qu'une biche attentive à ses pâturages voit „ tout-à-coup un jeune lion qui se prépare à la „ à la dévorer (*g*): tel les Rhétiens & les Vin-

(*f*) Il étoit tems enfin d'amener le second membre de la comparaison; une double comparaison peut être supportable en poésie, & même belle si l'on veut; mais je soutiens qu'elle est insupportable en prose, sur-tout lorsque la seconde est au-dessous de la première. Quand Horace compare Drusus à un aigle qui porte la foudre, il embellit, il relève, il aggrandit son objet; mais l'impression produite par cette belle comparaison, n'est-elle pas affoiblie par la seconde ? On diroit que l'auteur ne sait comment il voit son objet; il lui paroît tantôt semblable à une chose, tantôt à une autre; & cette incertitude fatigue l'esprit & rebute le lecteur. Le désordre de l'Ode & le génie de la langue latine, peuvent faire trouver de la beauté dans les morceaux de cette espèce; mais dans la prose françoise, ils font presque toujours un très-mauvais effet.

(*g*) Enfin voilà l'objet principal; il est bien mieux placé ici que dans la première traduction. Dans cette première traduction, la comparaison de l'aigle, qui étoit très-longue, éloignoit trop de la comparaison du lion

„ déliciens ont vu sous les Alpes Drusus leur li-
„ vrer de sanglans combats (*h*). Je ne me suis
„ point informé d'où ces barbares nations ont pris
„ la coutume de s'armer de haches: il est impossi-
„ ble à l'homme de tout savoir (*i*), mais on sait
„ que leurs troupes longtems victorieuses, vain-
„ cues

l'objet qui étoit au commencement. Dans cette dernière traduction, au contraire, il n'y a que la comparaison courte du lion qui sépare l'objet de la comparaison; & de cette manière, les deux comparaisons sont rapprochées de leur obet autant qu'il est possible.

(*h*) Quelques traducteurs ont cru devoir retrancher quatre vers, depuis *quibus mos*, sous prétexte qu'ils sont prosaïques & indignes d'Horace. On auroit pu aiouter qu'ils ne paroissent pas liés avec le reste: qu'importe à la comparaison, qu'importe au sujet de l'Ode que l'on sache d'où vient aux Rhétiens & aux Vindéliciens l'usage de porter des haches! Cependant il ne nous conviendroit point de condamner Horace sur de simples apparences. Ce qui nous paroît mauvais en françois, peut avoir été bon dans une langue que nous ne savons que très-imparfaitement, pour un peuple dont nous ne connoissons pas assez les mœurs & les usages, & dans des circonstances qui nous sont inconnues.

(*i*) Il est certain que les idées seroient mieux liées, si après avoir peint les *Rhétiens & les Vindéliciens voyant*

„ cues à leur tour par la conduite & par la valeur
„ de ce jeune prince, ont enfin fenti ce que peut
„ l'heureux naturel d'un héros nourri fous les
„ aufpices & dans le palais d'un Dieu. Elles ont
„ fenti ce que peut la tendreffe paternelle d'Augufte
„ pour les Nérons ".

On voit par ces deux traductions, que dans la première, l'arrangement des idées n'eft pas bien fait; 1°. parce que les idées qui s'exigent & s'expliquent, font trop éloignées les unes des autres, comme nous l'avons déjà dit; 2°. parce que les comparaifons ne font pas rapprochées de l'objet autant qu'il eft poffible.

La feconde traduction, offre un arrangement plus conforme à la liaifon des idées; mais on eft choqué par la double comparaifon dont la première eft trop longue, & ne va pas affez directement au but, & dont la feconde femble en détourner encore davantage. On pourroit conclure de là qu'il y a dans les langues étrangères & dans

Drufus fondre fur eux comme un aigle, ou comme un jeune lion, on reprefentoit enfuite *leurs troupes victorieufes vaincues à leur tour par la fageffe & le courage de ce jeune héros.*

celles des langues modernes qui ont le moins de ressemblance avec le françois, des morceaux de poésie qu'il est impossible de rendre, du moins en prose. Concluons encore de là qu'il ne faut pas condamner un morceau par la seule raison qu'il feroit un mauvais effet en françois. Les François ont leurs usages, leur caractère, leur manière de voir & de sentir, leur goût particulier; leur langue rejette avec dédain un grand nombre de tours & d'expressions que les autres langues admettent, & qui sont peut-être des beautés chez les peuples qui les parlent. Si nous avions vécu dans le tems d'Homère & d'Horace, nous aurions peut-être senti des beautés dans les passages de ces auteurs, où nous croyons voir des défauts.

Une des raisons, par exemple, qui fait sans doute que la période que nous venons de traduire ne paroît pas si embarrassée en latin qu'en françois; c'est que le rapport à l'objet y est souvent marqué dans les mots d'une manière qui n'est point équivoque. Les terminaisons des mots suivants ne sont point équivoques, elles indiquent un rapport au complément objectif d'un verbe: *qualem*, *ministrum*, *alitem*,

fidelem, *inſcium*, *paventem*, *hoſtem*, *qualemque*, *depulſum*, *leonem*; toutes les fois que ces mots reviennent, ils renouvellent dans l'eſprit l'idée du rapport au complément *Druſum*.

Il n'en eſt pas de même en françois. Dans cette langue, le rapport des mots n'eſt point indiqué par leurs terminaiſons, mais ſeulement par leurs places reſpectives; voilà pourquoi les mots françois de la comparaiſon qui correſpondent à ceux que nous venons de rapporter, n'indiquent pas auſſi exactement leur rapport avee l'objet; voilà pourquoi cet objet doit paroître trop éloigné, & par conſéquent la phraſe embarraſſée & languiſſante.

ONZIÈME EXERCICE.

Appliquons maintenant nos principes à une traduction de l'allemand. Nous prendrons le commencement du discours de Mr. Schwab sur *l'universalité de la langue françoise.*

I.

“ Sobald benachbarte Nationen anfan-
„ gen, in vielseitige und genaue Verbin-
„ dungen zu treten, so muss, wenn sie kein
„ gemeinschaftliches Communicationsor-
„ gan haben, eine jede das Bedürfniss
„ fühlen, die Sprache der Andern zu ler-
„ nen. Es muss also zwischen ihren Spra-
„ chen eine Art von Concurrenz entstehen:
„ und da es eben so unnöthig als beschwer-
„ lich seyn würde, dass eine jede die Spra-
„ chen aller übrigen lernte; so werden sich
„ alle unvermerkt zur Sprache einer einzi-
„ gen neigen”.

Dès que, Sobald. Nous commmencerons ici comme en allemand. Ce mot exprime le caractère de la période; il annonce plusieurs propositions relatives.

Des nations voisines, benachbarte Nationen. Nous suivrons l'ordre qui est dans l'allemand, puisqu'il offre le sujet de la proposition; avec cette différence cependant que nous mettrons le nom de la chose Nationen avant le modificatif *voisine*, benachbarte, parce que la nature semble indiquer cet ordre; & que ni l'usage, ni d'autre raison ne s'y opposent. Après avoir exprimé le sujet de la proposition, je cherche s'il n'y a point dans la phrase quelques expressions qui le modifient comme sujet; & n'en trouvant point, je cherche le verbe. Je trouve:

Commencent, anfangen (*a*). Mais ce mot étant relatif, je cherche son complément.

(*a*) Il faut observer, que nous ne prétendons pas donner ici une bonne traduction de ce morceau, mais seulement faire sentir la manière de chercher les idées dans l'allemand pour les arranger d'une manière conforme à la langue françoise.

A n'entrer, zu treten (*b*). Ce complément du verbe *commencent*, exige lui-même un autre complément: on entre dans quelqu'endroit, ou dans quelque chose.

Dans des liaisons étroites & diverses, in vielseitige und genaue Verbindungen; complément du verbe *entrent*, ou plutôt de *commencent à entrer*. Nous avons mis l'objet modifié avant ses modificatifs, par la raison que nous avons dite plus haut. Voilà la première proposition exprimée; il faut maintenant chercher les mots qui annoncent le commencement de la seconde & la caractérisent; sans quoi le rapport des deux propositions ne sera pas assez marqué; on ne sentira point, si j'ose m'exprimer ainsi, l'articulation qui les unit sans les confondre.

Il faut, so muss. Après cette expression relative, il seroit naturel de mettre les différens complémens qui achèvent d'en donner le sens; mais il

(*b*) On ne diroit pas ici, *entrer dans des liaisons*, mais *former*, *contracter des liaisons*; nous avons conservé cette expression, afin de pouvoir suivre l'original mot-à-mot, autant qu'il est possible.

y a ici une propofition acceffoire qui modifie le fens de la feconde propofition principale. Sa place feroit avant cette propofition, fans le befoin d'indiquer, dès le commencement, la nature de cette feconde propofition & fa liaifon avec la précédente. Avant donc que de traduire les complémens de l'expreffion *il faut*, nous mettrons, comme en allemand, la propofition acceffoire qui modifie la feconde propofition principale.

Si elles n'ont aucun organe commun de communication, wenn fie kein gemeinfchaftliches Communications-Organ haben. Après avoir exprimé cette propofition modificative, il ne faut plus différer de remplir le fens de l'expreffion *il faut*. Il eft même certain que cette dernière propofition éloigne beaucoup cette expreffion de fes complémens; de forte que, pour faire une bonne traduction, il faudroit après avoir ainfi examiné l'ordre des mots, voir s'il ne feroit pas poffible de trouver une tournure qui fauveroit ce défaut.

Que, annonce que le complément entier de *il faut*, fera une propofition. Le fujet doit fuivre cette indication.

Chacune d'elles, eine jede. Après le ſujet, il faut placer le verbe, s'il n'y a point dans la phraſe d'autre expreſſion qui modifie le ſujet.

Sente, fühlen; verbe qui exige un complément objectif.

Le beſoin, das Bedürfniſs; le beſoin de quoi? Cette queſtion indique l'idée qui doit ſuivre.

D'apprendre, zu lernen. Ce verbe attend ſon complément.

La langue, die Sprache. Ce complément du verbe *apprendre* n'eſt qu'un complément partitif; il faut qu'il ſoit complété par quelque déterminatif.

Des autres, der Andern.

Les deux phraſes relatives liées par des rapports ſenſibles, ſont finies; une autre phraſe commence. Cette nouvelle phraſe ſe lie avec les précédentes par un rapport de conſéquence. Ce rapport n'eſt pas néceſſaire à l'intelligence du ſens des premières propoſitions; elles ſont complettes. Il n'eſt donc pas néceſſaire de l'énoncer dès le commencement; il eſt donc plus naturel de commencer par un mot qui annonce la nouvelle propoſition: *il faut*, es muſs. Dès que la nouvelle propoſition eſt annon-

cée avec ſon caractère principal; c'eſt-à-dire comme affirmative, principale & directe, il eſt tems d'énoncer le rapport de conſéquence qui l'unit aux précédentes: *donc*, alſo.

Qu'une eſpèce de concurrence, eine Art von Concurrenz, ſujet de la propoſition.

Naiſſe, entſtehen, verbe. Où cette eſpèce de concurrence doit-elle naître? entre quels objets?

Entre leurs langues, zwiſchen ihren Sprachen (*a*).

Et comme il ſeroit, und da es ſeyn würde. Nous rapprochons ici le plus qu'il eſt poſſible le ſujet *il* de ſon verbe *ſeroit*. C'eſt tout le contraire en allemand où ils ſont éloignés le plus qu'il eſt poſſible, puiſque le premier eſt au commencement de la phraſe, & le ſecond à la fin.

Auſſi inutile qu'incommode, eben ſo unnöthig als beſchwerlich. Les complémens *inutile* & *incommode* ſont liés ici par les mots *auſſi que*, qui les

(*a*) Il eſt mieux de dire ici: *Il faut qu'il naiſſe entre leurs langues une eſpèce de concurrence*. Nous dirons la raiſon de cet arrangement, en expoſant les règles de la conſtruction.

modifient en leur donnant un degré égal de détermination. Qui eſt-ce qui ſeroit auſſi inutile qu'incommode? L'eſprit attend la réponſe à cette queſtion.

Que chacune, daſs eine jede, ſujet d'une nouvelle propoſition qui exige un verbe.

Apprît, lernte, verbe relatif. On attend ſon complément.

Les langues, die Sprachen. Cette idée n'eſt point aſſez déterminée. Quelles langues?

Les langues de tous les autres, aller übrigen.

Le mot *comme* a annoncé, dès le commencement, une ſeconde propoſition, dont le ſens ſeroit relatif à celui de la première. Quand les rapports ſont aſſez marqués pour qu'on n'ait pas beſoin de les indiquer par des mots particuliers, il ſuffit de commencer la ſeconde propoſition par des parties principales qui lèvent toute équivoque, & qui annoncent qu'elle commence. On trouve ici dans l'allemand un ſigne de liaiſon ſo, qui indique le rapport & annonce le commencement de la ſeconde phraſe. Il ne s'exprimera point en françois,

parce que le rapport se marque suffisamment en commençant par le sujet.

Toutes, alle. Ce mot rappelle ici l'idée de *nations* avec la détermination de totalité; c'est-à-dire en tant que le mot *nations* signifie *toutes les nations* que l'on a supposé réunies par des liaisons. Puisque rien ne détermine plus le mot *nations*, ou *toutes les nations dont nous avons parlé*, il ne s'agit plus que d'exprimer le verbe dont ce mot est le sujet.

Se rapprocheront, werden sich neigen. On se rapproche de quelqu'un ou de quelque chose. Ce verbe semble donc exiger immédiatement le complément qui exprime ce rapport; mais ce complément doit suivre ce verbe, non-seulement considéré en lui-même, mais encore relativement à l'étendue du sens qu'il a dans la phrase. Ainsi, dès qu'une expression modifie le sens du verbe, il est naturel qu'elle précède le complément, puisque le complément complette le verbe avec sa modification.

Insensiblement, unvermerkt, modification du verbe. Après cette modification, qui forme un tout avec le verbe, doit venir le complément.

De la langue, zur Sprache, expreſſion relative, qui exige un complément.

D'une ſeule, einer einzigen, expreſſion ellyptique; c'eſt-à-dire d'une ſeule nation, ou plutôt d'une ſeule des nations que nous avons ſuppoſées en liaiſon.

Eſſayons maintenant de traduire ce morceau.

« Dès que des nations voiſines commencent à „ former entr'elles des liaiſons étroites & diverſes; „ il eſt néceſſaire, ſi elles n'ont aucun organe „ commun de communication, que chacune d'elle „ ſente le beſoin d'apprendre la langue des autres. „ De là naîtra entre leurs langues une eſpèce de „ concurrence; & comme il ſeroit auſſi incom- „ mode qu'inutile que chaque nation apprît celle „ de toutes les autres, toutes ſe rapprocheront „ inſenſiblement de la langue d'une ſeule d'en- „ tr'elles ".

I I.

« Da nirgends, am wenigſten aber bey „ der Wahl vernünftiger Weſen, ein Zu- „ fall ſtatt findet, ſo fragt es ſich hier, was

„ die übrigen Nationen zu dieſer Sprache „ beſtimmen wird?

Mais, aber. On voit ici une différence ſenſible entre l'arrangement des mots, dans la langue françoiſe & dans l'allemande. Le mot *mais*, qui indique une eſpèce d'oppoſition entre l'idée qui va ſuivre, & celle qui précède donne à la phraſe un caractère particulier qui doit être énoncé dès le commencement. Rien ne ſemble plus naturel; car puiſque ce *mais* influe ſur toutes les parties de la propoſition ſuivante, il eſt clair qu'aucune de ces parties n'aura le degré de clarté dont elle eſt ſuſceptible, ſi elle eſt exprimée avant ce *mais*.

comme, da. Le caractère indiqué par *mais* influoit ſur toute la période: il eſt exprimé le premier. Le mot *comme*, qui indique le caractère de relation de la première propoſition, ſera placé au commencement de cette première propoſition. Ainſi, le mot *mais*, commence la période entière, & le mot *comme*, ſemble commencer plus particulièrement le premier membre de la période.

Ici non-ſeulement l'arrangement des mots ne ſe prête point au génie de la langue françoiſe; mais

les idées mêmes demandent à être plus déterminées, si l'on veut faire une traduction supportable. Prenons d'abord les idées telles qu'elles sont en allemand, en les ramenant à l'ordre de la phrase françoise; puis nous indiquerons les changemens nécessaires.

Après avoir annoncé le caractère général de la période & le caractère particulier de son premier membre, il faut chercher le sujet de la première proposition relative, annoncée par *comme*.

Un hazard, ein Zufall; on attend le verbe.

N'a lieu, statt findet. Nous joignons ici la négation *ne*, au verbe, à cause du mot allemand nirgends, *en aucun endroit, nulle part*, qui donne à la proposition ce caractère negatif.

Nulle part, nirgends.

Moins, am wenigsten. Dans l'allemand, le second membre de la comparaison n'est point exprimé; on ne sauroit le supprimer de même en françois.

Dans le choix des êtres raisonnables, bey der Wahl vernünftiger Wesen. La première proposition relative étant finie, il faut amener la se-

conde, en commençant par la liaison qui annonce son rapport avec la précédente. Ce rapport est marqué en allemand par so. Il est assez marqué en françois par les idées mêmes; il suffira d'indiquer dès les premiers mots, que l'on commence une nouvelle proposition. Car puisque la première proposition est annoncée avec relation à une seconde proposition, dès que l'esprit apperçoit le commencement d'une nouvelle proposition, il juge que c'est celle qui est annoncée par la première, & il la lie sans effort à cette première. Ainsi, nous commencerons cette seconde proposition en disant:

Il est question de savoir, so fragt es sich hier. On fait naturellement ici une question, & on demande qu'est-ce qu'il est question de savoir?

Ce qui, ou la chose qui, was. Ce sujet d'une nouvelle proposition exige un verbe.

Déterminera, bestimmen wird. Ce verbe relatif offre en allemand deux complémens: le complément objectif, *les autres nations;* & le complément de but, *vers cette langue*, zur dieser Sprache. Il est clair que ces deux complémens n'étant pas plus courts l'un que l'autre, la raison de la moin-

dre étendue ne sauroit faire assigner la première place à l'un des deux. Il faut donc chercher une autre raison qui nous déterminera à mettre l'un avant l'autre, & cette raison se trouvera dans l'ordre naturel des idées qu'offrent ces complémens. Si après avoir dit, *il est question de savoir ce qui déterminera*, vous vous interrompez & que l'on vous fasse des questions pour apprendre le reste de la phrase, on ne vous demandera pas d'abord *vers quoi*? Avant que de faire cette question, on demandera *qui?* quels sont les objets qui doivent être déterminés? & quand vous aurez répondu *les autres nations*; c'est alors qu'on vous demandera à quoi les autres nations doivent-elles se déterminer? & vous répondrez, *vers cette langue*. Voilà la place de vos complémens indiquée. Celui qui répond à la première question suivra le verbe.

Tâchons maintenant de traduire cette phrase, en justifiant les changemens que nous sommes obligés de faire dans les idées.

Nous avons marqué deux caractères: l'un de la période entière par le mot *mais;* l'autre du premier membre, par le mot *comme*. Mais il reste

encore à indiquer un autre caractère du premier membre de la période; c'est le caractère de négation exprimé par nirgends. S'il ne s'agissoit ici que d'exprimer une négation simple, il suffiroit de mettre d'abord le sujet, & de placer ensuite la négation avant le verbe. Mais la négation exprimée par le mot nirgends, n'est pas une négation simple; elle a un caractère d'exclusion, qui indique que le cas dont il s'agit, est celui de tous où le sujet convient le moins à l'attribut. Cette manière particulière de nier, donnant à la proposition un degré de négation supérieur à celui de la négation simple, on s'approchera davantage de la clarté de l'énonciation, si on la marque le plutôt qu'il est possible. Ainsi il nous semble qu'après avoir dit, *mais comme*; il faut placer le mot qui exprime la négation, nirgends, que nous traduirons par *jamais*.

N'ayant plus de caractère à indiquer, nous passerons au sujet de la proposition; *le hazard*.

En examinant le verbe allemand statt findet, nous ne trouvons pas que les expressions qui y correspondent en françois, soient assez déterminées

pour exprimer l'idée d'une manière claire. Statt finden, signifie en françois *avoir lieu, être valable, être reçu, être admis.* Or aucune de ces expressions ne rend ici précisément ce que l'auteur a eu dessein de dire. On ne sauroit dire, *le hazard a eu lieu dans le choix que vous avez fait. Le hazard ne sauroit être admis,* ou *reçu dans le choix que vous avez fait.* Dans la première phrase, l'expression *a eu lieu* est trop vague, elle ne marque pas assez le rapport du sujet à l'attributif. L'auteur veut dire que *jamais le hazard ne détermina moins le choix des êtres raisonnables, n'influa moins sur le choix des êtres raisonnables* que dans la circonstance dont il est question. Or le hasard peut avoir lieu dans le choix que nous faisons d'une chose sans déterminer ce choix, sans influer immédiatement sur ce choix. Il suffit, par exemple, pour cela, que ce soit le hazard qui nous ait placé dans des circonstances favorables aux motifs qui ont déterminé notre choix.

Si nous admettons la seconde manière, *le hazard ne sauroit être reçu dans le choix que vous avez fait,* il faudroit supposer que l'auteur a voulu

dire, *que le hazard* ne sauroit être *donné* ou *reçu* comme une raison *du choix ;* & c'est ce que la phrase n'exprimeroit point assez.

Nous substituerons donc à l'expression de l'auteur une expression françoise, qui rendra mieux son idée conformément au génie de cette langue, qui exige qu'on ne laisse rien de vague & d'indéterminé, & nous dirons :

Mais comme jamais le hazard n'influa moins que dans cette circonstance.....

Il nous a semblé qu'il falloit ici exprimer le second membre de la comparaison, *que dans cette circonstance.*

Sur le choix des êtres raisonnables. Il naît ici une nouvelle difficulté. *Des êtres raisonnables*, est présenté comme une modification du mot *choix*, & semble exprimer qu'il s'agit *de tous les êtres raisonnables.* Or, premièrement, les *êtres raisonnables* ne doivent point être présentés ici d'une manière accessoire; car l'auteur a préféré cette expression à celle du mot *hommes*, parce qu'il a voulu faire sentir que le hazard ne doit point influer sur les hommes dans cette circonstance, par

la raiſon ſur-tout que les hommes ſont *des êtres raiſonnables ;* & ſecondement, il ne s'agit point de *tous les êtres raiſonnables ;* mais l'exactitude demande que l'on exprime ici que le hazard ne doit point avoir influé ſur le choix des nations dont on parle, par la raiſon que ces nations étoient compoſées *d'êtres raiſonnables*, & que s'il eſt vrai que le hazard influe rarement ſur le choix *des êtres raiſonnables*, c'eſt ſur-tout dans le cas dont il s'agit. Nous tâcherons donc de donner à l'idée *d'êtres raiſonnables* une place qui convienne mieux à ſa nature ; & comme cette idée eſt indiquée comme cauſe du *choix*, nous la mettrons avant ce mot. Nous tâcherons auſſi de la préſenter de manière qu'elle ne ſoit pas priſe dans toute ſon étendue ; mais ſeulement comme appliquée aux nations dont il eſt queſtion. Ainſi, nous dirons :

Mais comme jamais le hazard n'influa moins ſur des êtres raiſonnables, *que dans un choix de cette nature.*

Ce qui déterminera, was beſtimmen wird. Le mot was, nous ſemble préſenter ici une idée trop vague, & nous croyons devoir y ſubſtituer

celui de *caufes*, en difant : *les caufes qui détermineront.*

Le verbe *déterminer*, qui correfpond au beftimmen de l'original, dit trop dans notre phrafe. *Déterminer*, fignifie ici *faire réfoudre*, *faire prendre une réfolution*. Or il ne s'agit pas de favoir quelles font les caufes qui ont *fait prendre* aux nations dont il eft queftion, *la réfolution* de fe porter plutôt vers une langue que vers une autre. On a fuppofé que ces nations *fe rapprochent infenfiblement de cette langue*. Or un *rapprochement infenfible*, ne fuppofe pas une détermination où l'on a pefé les raifons, une réfolution prife tout d'un coup. Nous chercherons donc un mot dont l'idée convienne mieux à ce *rapprochement infenfible*; & nous préfèrerons le verbe *diriger*. Réuniffons les deux morceaux que nous venons de traduire dans cet exercice.

« Dès que les nations voifines commencent à „ former entr'elles des liaifons étroites & diverfes, „ il eft néceffaire, fi elles n'ont aucun organe „ commun de communication, que chacune d'elles „ fente le befoin d'apprendre la langue des au-

„ tres. De là naîtra entre leurs langues une eſpèce „ de concurrence; & comme il ſeroit auſſi incommode qu'inutile que chaque nation apprît celles „ de toutes les autres, toutes ſe rapprocheront inſenſiblement de la langue d'une ſeule d'entr'elles. „ Mais comme jamais le hazard n'influa moins ſur „ des êtres raiſonnables, que dans un choix de „ cette nature, il s'agit de ſavoir, quelles ſont „ les cauſes qui dirigeront les autres nations vers „ cette langue?

DOUZIÈME EXERCICE.

LE grand nombre de complémens cauſe quelquefois de l'embarras dans leur arrangement. Mais il faut ſe rappeller qu'il y en a qui ſont néceſſaires à l'intelligence du mot qu'ils complettent, & d'autres qui ne ſont pas ſi néceſſaires, puiſque l'on comprend ſans leur ſecours le mot qu'ils complètent ou qu'ils modifient (*a*). Dans le mot *je de-*

(*a*) Voy. Tom. II. p. 20.

mande, les complémens d'objet & de but sont nécessaires; car sans eux on ne comprendra pas entièrement le sens du verbe. Si je mets seulement le complément objectif, *je demande audience*, il manquera encore quelque chose, & on me demanmandera, *à qui?* Mais quand j'ai répondu à cette question, & que j'ai dit, *je demande audience au Prince*, le sens du verbe est complet, & on le comprend entièrement. On sent donc que tous les rapports que je pourrai ajouter à ceux-là, ne seront pas si nécessaires; & nous leur donnons le nom de *sur-ajoutés*. Examinons quelques phrases relativement à l'arrangement de ces divers rapports, & tâchons de trouver les raisons qui déterminent cet arrangement. On dit :

Parer le vice *des dehors de la vertu*; & *parer* des dehors de la vertu *les vices les plus honteux & les plus décriés*.

Dans la première phrase, le complément objectif, *le vice*, est à sa place, par deux raisons; & parce qu'il est complément objectif, & parce qu'il est plus court que le second complément *des dehors de la vertu*.

Q iv

Dans le ſecond exemple, le complément objectif *les vices les plus honteux & les plus décriés*, eſt rejetté à la fin, afin de laiſſer la première place au plus court. Ces deux complémens ſont néceſſaires; leur place naturelle eſt après le mot qu'ils complètent; car il eſt naturel d'exprimer le mot principal avant ceux qui le complètent.

Il n'en eſt pas de même des complémens ſur-ajoutés; parce que, comme je l'ai dit ailleurs, ils modifient plutôt la propoſition entière que le verbe; ce qui fait qu'ils peuvent être placés indifféremment avant ou après le verbe. Je dis indifféremment, parce que je parle ici en général; car je crois que dans une phraſe donnée, il n'y a point de mot dont la place ſoit indifférente.

Si je dis, *il y a des gens qui parent le vice des dehors de la vertu, par une hypocriſie criminelle*, j'ai trois complémens ou rapports. Rapport d'objet & de but: l'un & l'autre néceſſaire; & rapport de cauſe *par une hypocriſie criminelle*. Ce dernier rapport eſt ſur-ajouté.

Il me ſemble qu'il y a pluſieurs raiſons pour placer ce dernier rapport au commencement de la

phrase, de cette manière : *Il y a des gens qui* par une hypocrisie criminelle *parent le vice des dehors de la vertu.*

1°. Parce que ce complément est un adjoint à la proposition, & qu'étant placé dès le commencement, il rend tous les termes de la proposition plus clairs, en jettant sur chacun d'eux le caractère de modification qu'il exprime. En effet, si vous dites simplement, *il y a des gens qui parent le vice des dehors de la vertu.* Chaque mot de la proposition incidente, a une modification de moins que lorsque vous dites, *il y a des gens* qui, par une hypocrisie criminelle, *parent le vice des dehors de la vertu.* Si vous placez ce complément après la proposition, l'idée qu'il présente viendra trop tard; & pour attacher à chaque mot de la proposition qu'il modifie l'idée accessoire qu'il y ajoute, il faut, pour ainsi dire, que l'esprit retourne sur ses pas.

2°. Cet arrangement est plus conforme à l'opération du jugement, qui est une. Une phrase doit, autant qu'il est possible, être faite d'un seul jet. Tout doit y être lié, tout doit s'exiger. Dès que l'esprit trouve un sens où il peut se reposer, vous

le fatiguez, si vous réveillez plusieurs fois son attention sur une idée qu'il croyoit complète. Quand on a dit, *il y a des gens qui parent le vice des dehors de la vertu*, toutes les parties de la proposition sont liées, toutes s'exigent successivement; il n'y a aucun endroit où l'esprit satisfait auroit pu s'arrêter. Mais au dernier mot *vertu*, il est satisfait, il s'arrête. Vous pouvez, à la vérité, réveiller son attention par un seul complément sur-ajouté; mais s'il est possible de placer ce complément de manière qu'il se lie avec le reste de la proposition, il ne faut pas hésiter à lui donner cette place.

3°. En considérant cet adjoint à la proposition comme complément du verbe, le second arrangement satisfera à la règle qui exige que les complémens soient rapprochés de leur verbe le plus qu'il est possible.

Cependant si l'arrangement exigé par la règle, occasionnoit quelqu'équivoque, il faudroit l'éviter, puisque le but de la règle est de produire la clarté, & qu'il faut s'en écarter, dès qu'il arrive le contraire. Supposons cette phrase:

Croyez-vous effacer le ridicule que vous venez de vous donner, *en faisant de vains efforts pour opprimer l'ennemi qui vous méprise?*

Les mots de cette proposition seroient arrangés convenablement, si l'on vouloit dire que la personne dont on parle s'est donné du ridicule, en faisant de vains efforts pour opprimer son ennemi. Le complément le plus court, *le ridicule que vous venez de vous donner*, est placé le premier; les complémens sont rapprochés de leur verbe autant qu'il est possible. Mais si l'on vouloit dire par là, que les efforts que fait la personne dont on parle pour opprimer un ennemi qui la méprise, n'effacent point le ridicule qu'elle s'est donné; on feroit une faute, en plaçant le complément le plus court le premier, & il faudroit dire, malgré la règle: *Croyez-vous, en faisant de vains efforts pour opprimer un ennemi qui vous méprise, effacer le ridicule que vous venez de vous donner?* D'ailleurs, cet arrangement a l'avantage de présenter la cause avant l'effet; ce qui jette ici de la lumière sur le sens de la proposition.

Autre Exemple.

Suppofons que je veuille arranger les idées fuivantes dans l'ordre le plus convenable :

Le Roi envoya fon aide-de-camp au général dans cette circonftance, en diligence, pour lui ordonner de faire retraite.

Je commence par examiner les rapports du verbe *envoyer*, j'en trouve deux néceffaires, *fon aide-de-camp*, *au général*. J'en trouve trois fur-ajoutés, *dans cette circonftance*, *en diligence*, *pour lui ordonner de faire retraite*.

Les deux rapports néceffaires pour completter le fens du verbe, doivent être placés après lui, felon la règle; ainfi je dirai : *Le Roi envoya fon aide-de-camp au général.*

Dans cette circonftance. Cette incife modifie la propofition entière, & doit fe rapporter & fe lier à quelque chofe qui précède. Ainfi nous la mettrons au commencement de la propofition qu'elle annonce, qu'elle modifie, qu'elle lie à ce qui précède.

Dans cette circonftance, le Roi envoya fon aide-de-camp au général.

En diligence. Quel eſt le mot que modifie cette expreſſion? Il eſt évident qu'elle modifie l'idée du verbe, de manière à ne former qu'un tout avec elle; ainſi elle ſera placée immédiatement après le verbe & avant le complément objectif.

Pour lui ordonner de faire retraite. Quelle eſt l'expreſſion à laquelle ſe lie le plus naturellement ce rapport? Pour la découvrir, il faut ſe demander quel eſt le mot principal de la phraſe? quelle eſt l'idée à laquelle ſe rapportent toutes les autres? quel eſt l'objet auquel tend l'ordre du Roi? C'eſt le général. Ainſi ce membre de phraſe doit être rapproché de l'expreſſion, *au général.* On dira donc:

Dans cette circonſtance, le Roi envoya en diligence ſon aide-de-camp au général, pour lui ordonner de faire retraite.

Voici un morceau ſur lequel les jeunes gens pourront s'exercer d'eux-mêmes. Nous nous contenterons de faire quelques remarques.

« L'Empire romain vient d'être détruit *en occi-*
» *dent* (*a*). Des peuples *inconnus*, *accourus du*

(*a*) Cette circonſtance de lieu eſt bien placée à la fin. Elle eſt courte. Elle ſeroit mal placée au commencement;

„ *fond du Nord* (*b*), ont enfin abattu ce coloſſe, „ & s'en partagent les débris. L'Afrique a paſſé „ ſous le joug des Vandales, chargés des dépouilles „ récentes de la capitale du monde. L'Eſpagne „ eſt devenue l'eſclave des Viſigoths; la Grande- „ Bretagne eſt ravagée au nord par les Scots & les „ Pictes; tandis que les Saxons & les Bretons ſe „ diſputent & déſolent le midi.

„ Les Gaules ſont en proie à cinq dominations „ différentes. Siagrius, *cantonné dans les extré-* „ *mités ſeptentrionales* (*c*), s'efforce d'y ſoutenir

parce qu'elle n'eſt pas ici idée principale. Il y a des cas où ſa place ſeroit au commencement. C'eſt ce qui arriveroit, par exemple, ſi elle lioit la propoſition ſuivante avec les précédentes. Ainſi l'on diroit : *Le globe ſemble changer de face.* En occident, *l'Empire romain vient d'être détruite;* en orient..... &c.

(*b*) Des deux modifications du mot *peuples*, la plus courte eſt la première.

(*c*) Cet acceſſoire ſemble rompre la liaiſon des idées & éloigner le ſujet *Siagrius* de l'attribut *s'efforce &c.* Mais cet acceſſoire uni au ſujet, le modifie & ne fait plus qu'un avec lui. Ce n'eſt pas ſeulement *Siagrius qui s'efforce de ſoutenir une vaine image de la Majeſté romaine*; mais *Siagrius*, conſidéré comme cantonné dans les extrémités ſeptentrionales.

„ une vaine image de la Majesté romaine. Les Ar-
„ moriques; *c'est-à-dire les provinces maritimes*
„ *comprises entre la Seine & la Loire* (*d*), tâchent
„ d'y maintenir une souveraineté indépendante.
„ Les Bourguignons ont formé un royaume puis-
„ sant, qui s'étend depuis les sources de la Saône
„ jusqu'aux bouches du Rhône. Les Francs, *maî-*
„ *tres du cours de l'Escaut, guidés par leur roi*
„ *Childéric* (*e*), ont poussé leurs conquêtes jus-
„ qu'à la Somme, d'où ils menacent d'envahir les
„ riches provinces qui s'offrent à leurs regards.

„ Rome est tombée dans les fers des Hérules,
„ peuple obscur parmi les barbares mêmes; &
„ Odoacre, leur Roi, a dédaigné de prendre la
„ pourpre dont il a dépouillé les Césars. Le reste

(*d*) Cette explication du sujet devient elle-même sujet de la proposition, & par conséquent elle ne nuit point au rapprochement des idées principales.

(*e*) Ces deux modifications sont placées dans la gradation des idées. Les Francs sont maîtres de l'Escaut avant que d'être guidés, dans leurs conquêtes, par leur roi Childéric. La seconde modification, *guidés par leur roi Childéric*, se lie bien avec ce qui suit, *ont poussé leurs conquêtes &c.*

„ de l'Italie obéit à vingt nations diverſes, *victime*
„ *de leurs fureurs, ou jouet de leurs caprices* (*f*).
(*Tableau de l'hiſtoire moderne par Méhegan.*)

(*f*) Il ſemble que cette phraſe ſoit mal placée, parce qu'elle eſt éloignée du mot *Italie*, qu'elle modifie. Mais il faut obſerver que la modification ne tombe pas préciſément ſur le ſujet ſeul, mais ſur le ſujet joint à ſon attribut. C'eſt *l'Italie obéiſſant à vingt nations diverſes*, qui eſt victime de leurs fureurs, ou jouet de leurs caprices.

DES ÉLÉMENS

DU DISCOURS.

INTRODUCTION.

Nous allons traiter maintenat des élémens du discours ; c'est-à-dire des différentes sortes de mots qu'on emploie pour exprimer les pensées par le discours.

J'entends ici par *discours*, un assemblage de mots destinés à exprimer des pensées.

Les propositions sont les expressions des jugemens ; elles forment le discours. Nous connoissons

les parties logiques de la propoſition, c'eſt-à-dire celles qui concourent à l'expreſſion du jugement; nous allons étudier maintenant les parties grammaticales de la propoſition, c'eſt-à-dire les différens ſignes dont nous nous ſervons pour manifeſter nos penſées par la parole; & c'eſt ce qu'on appelle *mots*.

Suppoſons pour un moment qu'il n'exiſte encore aucun langage que celui des ſignes ou geſtes, & que les hommes vont inventer la langue françoiſe. Un peuple qui n'a point de langue, n'a guère d'autres idées que celles des objets ſenſibles: privés des ſignes ſous leſquels la mémoire & l'imagination peuvent ſe rendre préſentes les idées des objets qui ont frappé leurs ſens, ils ignorent par conſéquent toutes les combinaiſons de ces ſignes qui forment des ſuites de propoſition & de raiſonnemens.

Si un homme veut faire entendre à un autre homme qu'il déſire une pomme, il le fera par le moyen d'un ſigne indicatif, ſi la pomme eſt ſous leurs yeux; mais ſi elle n'y eſt point, il faut né-

ceſſairement qu'il exiſte un ſigne arbitraire dont la ſignification ſoit également connue & de celui qui veut communiquer l'idée, & de celui qui doit éprouver cette communication.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avoir recours à la tour de Babel pour expliquer la diverſité des langues. Il eſt certain qu'avant l'établiſſement de la ſociété, lorſque les hommes ne ſortoient guère du cercle étroit de leur famille, ou du cercle de quelques familles; il eſt certain, dis-je, qu'alors chaque petite ſociété ainſi compoſée, eut ſes mots particuliers, ſe forma peu à peu une langue particulière. L'homme le plus conſidérable de chaque famille, inventa peut-être un mot pour déſigner un objet ſenſible: ceux qui l'entouroient, le répétèrent, & s'en ſervirent quand ils voulurent ſe communiquer entr'eux la même idée. Peu à peu, il arriva aux petites ſociétés, ce qui étoit arrivé aux membres de chacune d'elles. Lorſque par quelque circonſtance particulière, elles ſe rapprochèrent, ſe mêlèrent, ſe confondirent, il y eut un conflit de leurs différens langages, & une infinité de rapports, de conſidérations, de circonſtances, con-

courrurent à faire élever l'un d'eux sur les ruines de tous les autres.

Il s'ensuit de là que les mots que les premiers inventeurs des langues imaginèrent, pour désigner les objets sensibles, ne sont point des signes naturels de ces objets; mais seulement des signes arbitraires; c'est-à-dire qu'ils dépendent de la volonté des hommes. Le mot *ciel* ne signifie pas plus nécessairement la voûte azurée qui entoure notre globe, que le mot *pain* ne signifie naturellement cette même voûte. On pourroit choisir indifféremment l'un ou l'autre de ces mots, ou tel autre quelconque, pour exprimer cette idée.

Voyons maintenant dans quel ordre les différentes espèces de mots ont dû se présenter à l'esprit des inventeurs des langues. Les besoins de l'homme sont les premiers ressors qui le font agir. Ces besoins sont excités & satisfaits par les objets sensibles. Ces objets sont donc très-intéressans pour l'homme; & dès qu'il a senti le besoin d'exprimer ses idées par des signes, il a dû commencer par en chercher, pour indiquer ces objets. Ainsi, il est

probable que les mots destinés à désigner les objets sensibles, furent les premiers inventés. On les appelle *noms* en terme de grammaire. Ainsi, *terre*, *ciel*, *pomme*, *arbre*, *ruisseau*, *feu* &c, sont des noms.

Bientôt les hommes sentirent le besoin d'exprimer les qualités qu'ils remarquoient dans les objets sensibles. Le ciel leur paroissoit tantôt *clair*, tantôt *sombre*; une pomme quelquefois *douce*, quelquefois *aigre*; quelquefois *rouge*, quelquefois *jaune* : ils inventèrent des mots pour exprimer ces différentes qualités; & c'est ainsi que se formèrent ce que les grammairiens appellent des adjectifs. Ainsi, *clair*, *sombre*, *doux*, *amer*, *jaune*, sont des adjectifs.

Les noms & les adjectifs ne suffisoient point encore; les hommes sentirent le besoin d'exprimer qu'ils concevoient les objets sensibles existant avec telle ou telle qualité, telle ou telle modification; & ils inventèrent des mots pour exprimer ces rapports; ces mots sont ce qu'on appelle des *verbes*. Je suppose, par exemple, qu'un homme ait voulu exprimer qu'il concevoit une pomme comme douce,

ces deux mots, *pomme*, *douce*, n'exprimoient pas entièrement son idée; car ils présentoient un sens équivoque, qui ne déterminoit point exactement s'il concevoit lui-même cette pomme avec la qualité de douceur, ou si un autre l'avoit conçue ainsi &c. Mais s'il disoit, *cette pomme* EST *douce*, le verbe *est* marquoit qu'il concevoit lui-même, dans le tems présent, la pomme dont il parloit comme existant avec la qualité de douceur.

Les noms, les adjectifs & les verbes; voilà les parties essentielles du discours, puisqu'elles suffisent pour exprimer les parties essentielles des propositions. Les hommes ont dû s'en tenir longtems à ces trois espèces de mots, avant que de sentir la nécessité d'en inventer de nouvelles.

Lorsque les liens de la société devinrent plus étroits; lorsque des hommes plus policés cherchèrent à mettre dans le langage plus de douceur, d'exactitude & d'élégance; ils sentirent bientôt que les mêmes noms revenoient souvent dans le langage, & cette répétition trop fréquente dût les choquer. Ils cherchèrent à l'éviter, &, pour cela, ils inventèrent des mots destinés à rappeller l'idée

des noms déjà prononcés, & à en éviter la répétition choquante. Ce sont ces mots auxquels les grammairiens ont donné le nom de *pronoms*. Ainsi, au lieu de dire LA RIVIÈRE *coule*, LA RIVIÈRE *arrose ces prairies*, LA RIVIÈRE *répand la fertilité dans ces plaines;* on aura dit LA RIVIÈRE *coule lentement*, ELLE *arrose ces prairies*, ELLE *répand la fertilité dans ces plaines.*

Dans la suite, on observa qu'il existoit dans la nature un grand nombre d'objets qui avoient des qualités communes, & on les rangea dans des classes générales, à chacune desquelles on donna un nom commun à tous les êtres particuliers qu'elles renfermoient. Lorsqu'on aura voulu se se servir du nom de la classe pour l'appliquer à quelqu'objet particulier, le nom qui indique cette classe n'aura pas paru avoir assez de précision, & on inventa des mots que l'on mit avant ces noms, pour annoncer que ces noms de classe devoient être pris d'une manière particulière & individuelle. Un exemple expliquera mieux ce que nous voulons dire. Les hommes ayant remarqué plusieurs qualités semblables dans tous les êtres qui compo-

ſent une forêt, les ont rangés en une claſſe, à laquelle ils ont donné le nom commun d'*arbre*. Or, ce nom une fois établi, il peut s'appliquer généralement à toute la claſſe ſans déſigner quelqu'arbre en particulier; ou exprimer un être ou quelques êtres réels de la claſſe des arbres. Dans le premier cas, il exprime ſeul l'idée que l'on en a vue; ainſi, quand on dit *une feuille d'arbre*, le mot *arbre* ſignifie en général la claſſe des êtres nommés *arbres*. Mais ſi je veux indiquer que *la feuille dont je parle* eſt tirée de quelqu'arbre particulier, il ſera néceſſaire, dans la langue françoiſe, que j'annonce par un mot, que je placerai avant le nom, que ce nom va être pris dans un ſens particulier; ainſi, je dirai, *une feuille de* LE *arbre que j'ai planté*. Dans la ſuite, l'uſage a voulu que l'on retranchât l'*e*, & que l'on écrivît *l'arbre*. Ces mots placés avant les noms pour annoncer dans quel ſens ils doivent être pris, ſe nomment *articles*. Ainſi, *le* eſt un article.

L'eſprit ſaiſiſſant entre les objets un grand nombre de rapports, a ſenti la néceſſité de les exprimer; & pour cela il a inventé des mots que

l'on nomme *prépositions*, & que l'on place entre les noms des objets dont ils expriment les rapports. Ainsi, quand je dis, *il est* DANS *Berlin*, *Pierre est* A *Rome;* les mots *dans* & *à* sont des prépositions qui indiquent un rapport entre la personne dont je parle & les villes nommées.

Quelquefois on a trouvé le moyen de marquer ces rapports & le mot suivant par un seul mot qui supplée à la préposition & au nom du second objet; & on a appellé ces mots *adverbes*. Ainsi, au lieu de dire, *il s'exprime avec tendresse*, on a dit, *il s'exprime tendrement*; où l'on voit que l'adverbe *tendrement* renferme la préposition *avec* & le nom *tendresse*.

Les propositions ont aussi des rapports entre elles; les différentes parties des propositions en ont aussi; il a fallu trouver des mots pour exprimer ces rapports; & on leur a donné le nom de *conjonctions*. C'est ainsi que dans ces phrases: *Vous n'êtes pas heureux* PARCEQUE *vous n'êtes pas sage; vous aimez les vers* ET *la musique*. *Parce que*, est une conjonction qui marque le rapport de ces deux popositions, *vous n'êtes pas heureux*,

vous n'êtes pas sage; *&*, est une autre conjonction qui marque le rapport des deux noms *les vers*, *la musique*, & les unit ensemble pour en faire le complément total du verbe *aimez*.

Outre ces parties du discours, il y a des mots qui expriment quelqu'affection, ou quelque situation de l'ame. Ces espèces de mots joints à certains gestes ou tons de voix, suppléent quelquefois à plusieurs mots ou à des propositions entières. On les appelle communément *particules*. Par exemple, si l'on demande à un homme dont on sait que la situation a été fâcheuse, dans quel état il se trouve? & qu'il réponde d'un air triste, *hélas!* cette particule indique la situation de son ame, & supplée à une phrase entière qui revient à celle-ci: *ma situation est toujours aussi triste qu'auparavant*. Il y a différentes espèces de particules, comme nous le verrons dans la suite.

Nous venons de voir qu'il y a neuf sortes de mots qui servent à exprimer les pensées dans le discours: les *noms* qui dans leur première origine furent destinés à désigner les objets sensibles; les *adjectifs* qui expriment les qualités des objets; les

verbes qui expriment l'affirmation de l'existence des objets, avec quelque qualité ou modification; les *pronoms* qui suppléent aux noms; les *articles*, qui annôncent que le nom qu'ils précèdent, doit être pris dans un sens particulier & individuel; les *prépositions* qui marquent des rapports entre plusieurs objets; les *adverbes*, qui sont des expressions abrégées d'une préposition & de son complément; les *conjonctions*, qui indiquent les rapports des différentes propositions qui composent les périodes, ou ceux des parties de la proposition, & lient ces propositions ou ces parties les unes avec les autres. Enfin, les *particules*, qui expriment quelqu'affection ou quelque situation de l'ame.

Nous consacrerons un chapitre particulier à chacune de ces neuf sortes de mots.

CHAPITRE PREMIER.

Des Noms.

NOUS avons dit que les premiers noms ont probablement été inventés pour désigner les objets sensibles ou physiques. Il y a apparence qu'au commencement chaque individu ou être singulier reçut un nom pour lui seul; ainsi, un homme qui avoit trois arbres devant sa cabane, leur donna probablement à chacun un nom différent; de même qu'il donna un nom différent à chacun de ses enfans. Ces noms, qui ne désignent qu'un seul objet ou individu, se nomment *noms propres*. Ainsi, *Caton*, *Socrate*, *Térence*, *Rousseau*, *Montesquieu*, *Voltaire*, sont des noms propres.

Plus les hommes connurent d'objets auxquels ils s'intéresserent, plus ils trouvèrent de difficultés à leur donner des noms propres. Supposons, par exemple, que l'homme qui avoit trois arbres devant sa cabane, entre dans une grande forêt; il lui sera impossible de donner un nom propre à chacun des arbres qui la composent. Mais voyant

que tous ces objets ont entr'eux des qualités semblables, il sentira la nécessité de les désigner par un nom commun; & il les appellera *arbres*. C'est ainsi que peuvent avoir été inventés les noms que les grammairiens appellent *appellatifs* ou généraux.

Nous distinguons donc deux espèces de noms: les *noms propres* qui ne sont appliqués qu'à des individus; & les noms *appellatifs* qui sont appliqués à un certain nombre d'invidus qui ont des qualités semblables.

Il est nécessaire de remarquer deux choses dans les noms; la nature de l'idée qu'ils expriment, & l'étendue de leur signification. Par exemple, la nature de l'idée exprimée par le mot *homme*, c'est d'avoir un corps vivant & une ame raisonnable.

Par l'étendue de la signification, on entend le nombre d'invidus auxquels le mot est appliqué. Par exemple, l'étendue de la signification du mot *homme* comprend tous les individus de l'espèce humaine possibles ou réels, nés ou à naître.

L'étendue de la signification des noms propres ne sauroit changer; elle ne peut jamais passer au-

delà d'un seul individu; sans quoi le nom cesseroit d'être propre. Ainsi, *Pierre*, *Thérèse* ne s'appliquent qu'à un seul individu. Il est vrai qu'il y a plusieurs individus qui portent le même nom; mais lorsqu'on les prononce, ils n'indiquent jamais qu'une seule personne, parce que les circonstances, les lieux où l'on se trouve, les personnes à qui l'on parle, en déterminent l'application. Ainsi, quand je dis, dans une maison où il n'y a qu'une seule fille nommée Thérèse: *appellez Thérèse*; les gens à qui je parle, comprennent que je n'applique ce nom propre qu'à la personne nommée Thérèse, qui demeure dans la maison où je parle, & non à une personne de même nom qui pourroit demeurer dans la maison voisine.

Si l'on étend un nom propre à un certain nombre de personnes qui le portent ou qui l'ont porté; ou à tous ceux qui ont des qualités semblables à celui qui l'a porté, ce nom devient appellatif. C'est ainsi qu'on dit: *les trois cents* FABIUS *qui se sont sacrifiés pour la patrie; les* DÉMOSTHÈNES, *les* CICERONS; c'est-à-dire les orateurs qui ont eu les qualités de Démosthène, de Ciceron.

La signification des noms appellatifs peut recevoir divers degrés d'étendue. Quand je dis, par exemple, *agir en* HOMME, le mot *homme* est considéré ici relativement à la nature de l'idée qu'il exprime, sans extension à aucun individu. C'est comme si je disois agir conformément à ce qu'on attend d'un animal raisonnable. Ici, en général, le mot *homme* n'a aucun degré d'étendue. Mais quand je dis, *l'avis d'un homme*, *la mort de cet homme*, *la vigilance de mon homme*, *le témoignage de trois hommes*, *les caprices des hommes*; dans les trois premiers exemples, le nom appellatif *homme*, est appliqué à un seul individu; dans le quatrième, il l'est à trois; dans le cinquième, il l'est à un nombre vague d'individus; & dans le sixième, à la totalité des individus de l'espèce humaine.

Pour sentir comment la signification des noms appellatifs peut recevoir divers degrès d'étendue, il faut se rappeller ce que nous avons dit des genres, des espèces & des individus. (*Art de penser*, chap. I. pag. 10, 11 & 12.) Les noms appellatifs ne sont autre chose que les noms des idées générales. *Homme*, est un nom appellatif qui exprime

une idée générale; mais comme dans cette classe ou idée générale, que nous avons désignée par le mot *homme*, il y a plusieurs individus qui ont d'autres qualités communes qui les distinguent de plusieurs autres individus compris dans la même classe, nous les avons rangés en classes moins nombreuses, que nous avons appellées *espèces;* & alors les classes les plus nombreuses ont pris le nom commun de *genres.* Ainsi, l'étendue de la signification d'un nom qui exprime un genre, change autant de fois qu'on y ajoute des qualités qui forment des classes moins nombreuses que la classe générale; & ce nom peut avoir autant de degrés différens d'étendue qu'il y a de manières différentes de considérer la classe d'individus qu'il comprend depuis la totalité de tous les individus existants & possibles, jusqu'à un seul de ces individus. Voici quelques exemples de différens degrés d'étendue de la signification du mot *homme.*

GENRE. { L'homme.
Les hommes.

ESPÈCES.

Espèces.	Les hommes polis. Les hommes grossiers. Les hommes savans. Les hommes ignorans. Les hommes pieux, &c.
Étendue indéterminée.	Quelques hommes. La plupart des hommes.
Individus déterminés.	Mille hommes. Cent hommes. Deux hommes. Un homme. L'homme que j'ai vu hier.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des noms des êtres physiques & des différentes classes dans lesquelles on les a rangés. Les hommes ont inventé un grand nombre d'autres noms à l'imitation de ces premiers. Pour ranger les êtres physiques en différentes classes, & considérer ces classes comme des êtres réels, il a fallu faire des abstractions, (V. *Art de penser*, pag. 9 & 10.) c'est-à-dire considérer tous les êtres qui possèdent des qualités



communes comme un être séparé des individus, & existant réellement. Ainsi, pour former la classe des êtres compris sous le nom *homme*, il a fallu considérer toutes les qualités communes à tous les hommes, rassembler tous ces traits communs, s'en former une idée particulière, & regarder comme un être individuel, la classe d'êtres auxquels tous ces traits conviennent.

L'abstraction a conduit l'homme encore plus loin, dans l'invention des noms.

Après avoir fait une classe de tous les hommes, après avoir considéré toutes les qualités qui leur sont communes comme existant dans cette classe; on a abstrait ou séparé ces qualités communes des classes & des individus, & les considérant comme existant seules, indépendamment de ces classes & de ces individus, on se les est figurées comme un être réel auquel on a donné le nom d'*humanité*.

On a fait de même à l'égard de toutes les qualités, de toutes les actions, de toutes les modifications. Supposons que je considère du lait, de la neige, du plâtre, du linge, je remarque que

tous ces objets ſont blancs. Tant que je conſidère ces qualités comme inhérentes aux objets, les mots par leſquels je les exprime, ſont des adjectifs, comme *neige blanche*, *plâtre blanc*, &c. Mais ſi, ſéparant cette idée de qualité commune, de toutes les autres idées qui s'offrent à moi dans ces objets, je la conſidère ſeule, je l'iſole de tout ce qui l'accompagnoit, & je m'en fais une idée à part, comme d'une choſe réellement exiſtante; je n'ai plus l'idée d'une qualité jointe à un objet; mais j'ai l'idée d'une choſe exiſtante, qui peut être appliquée indifféremment à divers objets. J'exprimerai cette idée par le nom *blancheur*. Ces noms ſont appellés par quelques grammairiens, *noms abſtractifs* ou *métaphyſiques*, pour les diſtinguer des *noms phyſiques* dont nous avons parlé.

Les animaux ont la faculté de faire des actions; c'eſt ainſi que les hommes ont la faculté de *courir*, de *pardonner* &c. Les actions occaſionnées par cette faculté ne ſont pas des êtres réels, diſtincts des corps ou de la volonté qui les produiſent; mais par abſtraction, on les a conſidérées comme

des êtres réels, & on leur a donné des noms. Tels ſont les noms, *courſe*, *pardon*, &c.

Un nom ne conſerve pas toujours tellement ſa nature dans le diſcours, qu'il ne puiſſe quelquefois être pris dans un autre ſens. Un nom ſe prend quelquefois adjectivement dans le diſcours; c'eſt-à-dire dans le ſens d'un attributif. C'eſt ainſi qu'on dit, par exemple, *un père eſt toujours* PÈRE; ce qui veut dire qu'un père eſt toujours tendre pour ſes enfans; que malgré leurs mauvais procédés, il a toujours des ſentimens de père à leur égard; c'eſt ainſi qu'on dit encore, *Dieu eſt notre* RESSOURCE, *notre* LUMIÈRE, *notre* VIE, *notre* SOUTIEN, *notre* TOUT. *L'homme n'eſt qu'un* NÉANT. *Etes-vous* PRINCE? *Etes-vous* ROI? Dans toutes ces phraſes, les mots *reſſource*, *lumière*, *vie*, *ſoutien*, *tout*, *néant*, *prince*, *roi*, ſont pris adjectivement.

Cette remarque ſert à décider la queſtion que font les grammairiens; ſavoir, ſi ces mots, *roi*, *reine*, *père*, *mère*, &c, ſont des noms ou des adjectifs? Ils ſont l'un ou l'autre, ſuivant l'uſage qu'on en fait. Quand ils ſont le ſujet de la propoſition, ils ſont pris ſubſtantivement; quand ils

ſont l'attributif de la propoſition, ils ſont pris adjectivement. Quand je dis, *le Roi aime le peuple; la Reine a de la piété; Roi* & *Reine*, ſont des noms qui marquent un tel Roi & une telle Reine; ou, comme parlent les philoſophes, ces mots marquent alors un individu, qui eſt *Roi* ou *Reine*. Mais quand je dis, *Frédéric eſt* ROI, *Roi* eſt pris adjectivement: je dis que Frédéric eſt revêtu de la puiſſance royale. (*Du Marſais*, Traité des Tropes.)

Souvent encore les noms ſont pris adjectivement, lorſqu'ils ſont précédés de la prépoſition *de*. La prépoſition *de* eſt employée le plus ſouvent à la qualification & à la détermination, c'eſt-à-dire qu'elle ſert à mettre en rapport le mot qui qualifie avec celui qui eſt qualifié. C'eſt ainſi qu'on dit *un palais* DE ROI. Ici la prépoſition *de* indique que le mot ſuivant va ſervir à qualifier, à déterminer le premier mot *un palais*; & le mot *roi* eſt pris adjectivement; car *un palais de roi* eſt équivalent à *un palais royal*. On dit de même, *un courage de héros*, c'eſt-à-dire *un courage héroïque*, &c. Les Latins avoient une infinité d'adjectifs

pour exprimer ce que nous exprimons avec un substantif & une préposition. C'est ainsi qu'ils disoient, *ferreus*, de fer; *aureus*, d'or; *marmoreus*, de marbre. Les allemands ont aussi un grand nombre d'adjectifs pour les cas semblables; ils disent, *eisern*, de fer; *golden*, d'or, &c.

Quelquefois aussi les adjectifs se prennent substantivement; c'est-à-dire qu'un mot qui est ordinairement attributif, est quelquefois sujet dans une proposition; ce qui ne peut arriver que parce qu'il y a alors quelqu'autre nom sous-entendu, qui est dans l'esprit; par exemple, LE VRAI *persuade*, c'est-à-dire *l'être vrai* ou *la vérité*. *Le* TOUT-PUISSANT *vengera les* FOIBLES *qu'on opprime*, c'est-à-dire DIEU qui est TOUT-PUISSANT, *vengera les* HOMMES FOIBLES qu'on opprime.

Des genres des noms.

ON a remarqué entre les individus d'une même classe, des différences fondées sur la nature; on a voulu indiquer ces différences; & on a formé de nouvelles classes. Les objets qui intéressent le plus les hommes, ont fourni occasion à la distinc-

tion de ces nouvelles classes. Ils ont remarqué, par exemple, une différence sensible entre les mâles & les femelles de l'espèce humaine; & ils ont établi deux classes différentes relatives à cette différence. Ils ont appellé *masculins* tous les individus compris dans la classe des mâles, & *féminins* tous ceux de la classe des femelles. Ces deux classes ou *genres* une fois apperçus & établis pour l'espèce humaine, il fut aisé de les établir de même pour les animaux qui sont sans cesse autour de l'homme, & dont les sexes sont aisés à distinguer. Ainsi, les chiens, les chats, &c. furent bientôt rangés dans ces deux classes. Bientôt aussi on inventa pour les adjectifs différentes terminaisons, afin d'indiquer qu'ils se rapportoient à des noms masculins ou féminins, & de les unir avec plus de précision avec ces noms. Ce pas une fois fait, on sentit l'avantage de cette méthode, & on travailla à ranger tous les autres objets dans des classes semblables. Cependant on n'avoit plus de guide dans ceux qui n'offroient point la différence des sexes; de sorte que l'analogie & plus souvent le caprice & le hazard présidèrent à cet arrange-

ment. Dans plusieurs langues, on a imaginé trois classes ou genres : le masculin, le féminin & le neutre; dans la langue françoise, il n'y en a que deux; le *masculin* & le *féminin*. La différence des genres sert sur-tout à rendre plus sensibles le rapport des noms avec les adjectifs.

Nous venons de dire que le hazard & le caprice avoient souvent présidé à l'arrangement d'un grand nombre de noms dans l'une de ces deux classes; on en concluera aisément, qu'il doit être difficile d'établir des règles propres à faire connoître le genre des noms. Il n'y a guère que l'usage qui puisse en donner la connoissance. Cependant, comme nous écrivons sur-tout pour les étrangers, qui ne sont pas toujours à même de consulter l'usage; & que nous voulons que notre cours de langue françoise puisse tenir lieu de toutes les grammaires, nous rapporterons ici les règles que les grammairiens donnent à ce sujet.

Avant que de passer à ces règles, nous serons obligés de parler par anticipation des lettres & des différens sons qui entrent dans la composition des mots de la langue françoise.

Les mots ſont compoſés de ſyllabes, c'eſt-à-dire de ſons prononcés par une ſeule émiſſion de voix; ainſi le mot *bonté* eſt compoſé de deux ſyllabes, *bon* & *té*. Les ſyllabes ſont compoſées de lettres ou caractères. Les lettres ou caractères qui entrent dans la compoſition des mots de la langue françoiſe, ſont au nombre de vingt-cinq; ſavoir: a, e, i, o, u, y; b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z, j, v. On diſtingue ces lettres en deux claſſes. Les ſix premières ſe nomment voyelles; les dix-neuf autres conſonnes.

On appelle diphtongues la réunion de pluſieurs voyelles deſtinées à ne former qu'un ſeul ſon, comme *ai* dans les mots *j'ai*, *aimer*. On appelle ſyllabes nazales celles qui ſe prononcent du nez, comme *an*, *on*, *un*, *om*, &c. On appelle *l* mouillé celui qui ſe prononce comme dans les mots *travaiLLer*, *bouteiLLe*, *fiLLe*, *famiLLe*, *paiLLaſſe*, *feuiLLe*, *périL*, *œiL*, &c.

On diſtingue quatre ſortes d'*e*: l'*e* muet, qui ſe prononce comme dans *bonne* ou *le*; l'*é* fermé, comme dans *bonté*; l'*è* ouvert, comme le premier de *père*; l'*ê* long, comme le premier de *même*.

Voyons maintenant les règles que l'on a établies pour distinguer les noms masculins des féminins.

C'est de la terminaison de ces noms que l'on a tiré ces règles. On entend ici par la terminaison d'un nom, sa désinence; c'est-à-dire le son ou les les lettres par lesquelles il est terminé.

Nous remarquerons d'abord qu'il y a deux espèces générales de terminaisons; les unes que l'on appelle masculines, les autres féminines. Les terminaisons féminines sont celles qui sont formées par le son de l'*e* muet; les masculines sont formées par le son de toute autre voyelle; soit qu'il y ait après quelques consonnes ou qu'il n'y en ait point. *Barbe*, *salade*, ont la terminaison féminine; *filou*, *avis*, *malin*, *vanité*, ont la terminaison masculine.

Le son final de la terminaison masculine peut être formé par une des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*; ou bien par l'une des diphtongues *ai*, *au*, *ei*, *eu*; *oi*, *ou*; ou enfin par l'union des consonnes *m*, *n*, avec l'une des voyelles ou diphtongues; ce qui

produit les syllabes nazales *an*, *in*, *on*, *un*; *ain*, *ein*, *oin*, *am*, *em*, *im*, *om*, *um*, &c.

PREMIÈRE RÈGLE.

Les noms appellatifs qui ont la terminaison masculine, sont du genre masculin.

Noms appellatifs terminés par des voyelles simples.

A.

Opera, *almanach*, *hazard*, *art*, *rempart*, *trépas*, *éclat*, *contrat*, &c. masculins; il n'y a point d'exceptions.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
E.	E.
Caffé, *thé*, *bec*, *miel*, *enfer*, *pied*, *accès*, *sujet*, *portier*, &c.	*Clé*, *mer*.
I.	I.
Ami, *soucis*, *soupir*, *babil*, *avis*, *écrit*, *if*, *stix*, &c.	*Fourmi*, *nuit*, *souris*, *brebis*.
O.	O.
Balot, *roc*, *abord*, *repos*, *complot*, *tort*, *port*, &c.	*Dot*, *mort*.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
U.	U.
Suc, jus, tuf, salut, luth, fétu, &c.	*Vertu.*

MASCULINS.	FÉMININS.
TÉ, TIÉ.	TÉ, TIÉ.
Côté, Été, pâté, sont les seuls masculins; tous les autres sont féminins; ainsi l'on peut regarder cet article comme une exception à la règle générale.	*Amirauté, vanité, société, amitié, moitié, pitié*, &c.

Noms appellatifs terminés par des diphtongues.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
AI.	AI.
Geai, dais, souhait, mail, plaid, &c.	*Chair, paix.*
AU.	AU.
Agneau, tonneau, défaut, saut, &c.	*Eau, peau, faulx.*

EI.

Réveil, appareil, conseil, orteil, soleil, &c, & tous les autres sont masculins sans exception.

E U.

Feu, *lieu*, *œuf*, *vœu*, *deuil*, *tilleul*, &c. tous masculins sans exception.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
OI.	**OI**
Effroi, *toit*, *poil*, *harnois*, *miroir*, &c.	*Loi*, *soif*, *croix*, *poix*; *fois*, *foi*.
OU.	**OU.**
Filou, *bourg*, *jour*, *loup*, *tour*, &c. Les *amours* personnifiés sont aussi masculins au plurier.	*Cour*, *tour* (bâtiment), *amours* pau lurier (*a*), quand il est pris pour la passion ou pour l'objet aimé.
EUR.	**EUR.**
Les noms appellatifs en *eur*, qui signifient des êtres existant réellement, sont masculins, comme *cœur*, *voleur*, *pleurs*, *auteur*, *rêveur*, &c.	*Fleur*, *sœur*, *vapeur*, *sueur*, *humeur*. Les noms appellatifs en *eur*, qui expriment des abstractions, sont féminins; comme *couleur*, *blancheur*, *pudeur*, &c.

(*a*) Voy. ci-après ce qu'on entend par le singulier & le plurier.

Noms appellatifs terminés par des syllabes nazales.

MASCULINS.

Terminaisons nazales.

Champ, écran, maintien, moment, chemin, vin, plomb, maçon, alun, bain, levain, daim, sein, reins, besoin, pourpoint, coing, poing, &c.

Gens est toujours masculin lorsqu'il n'a point d'adjectifs avec lui ou qu'il les précède. *Vous connoissez ces gens, ILS sont dangereux. Des gens* PRUDENS.

Les noms appellatifs terminés par la syllabe nazale *on* précédée de *ci, gi, ni, si, ti,* ou de *s* prononcé comme un *z*, sont presque tous féminins. Voici les seuls qui soient masculins: *Bastion, blason, frison, oison, poison, tison.*

EXCEPTIONS.

Terminaisons nazales.

Maman, dent, jument, fin, boisson, chanson, cuisson, moisson, leçon, façon, faim, main.

Gens est du féminin, lorsqu'il a un adjectif avant lui, *bonnes gens, sottes gens;* mais dans le reste de la phrase, il redevient masculin. *Je n'ambitionne le sort ni des bonnes gens, ni des mauvaises gens, parce qu'*ILS *sont également ex*POSÉS, &c.

Légion, suspicion, union, passion, dimension, action, caution, combustion, raison, prison, illusion, &c.

Les autres noms appellatifs ont la terminaison féminine; nous ferons quelques observations préliminaires avant que de rapporter les règles qui servent à distinguer leur genre.

L'*e* muet constitue la terminaison féminine, indépendamment des consonnes qui peuvent le suivre. Nous ne considérerons point ici ces consonnes. Mais cet *e* muet peut être précédé d'un grand nombre de sons divers qui produisent toutes les diversités que l'on peut remarquer entre les terminaisons féminines, & en font plusieurs espèces.

Si l'*e* muet est immédiatement précédé d'une voyelle ou d'une diphtongue sans aucune consonne intermédiaire, c'est ce qu'on appelle la *terminaison féminine pure*, comme dans les mots *corvée*, *folie*, *bévue*, &c.

Si la dernière syllabe est formée par l'articulation d'une seule consonne avec l'*e* muet, comme dans *pa-pe*, *Ro-me*, *flam-me*, *ris-que*; c'est ce qu'on appelle une *terminaison féminine articulée*.

Remarquez que l'*u* qui se trouve souvent entre *q* ou *g* & l'*e* muet, ne rend pas la terminaison pure, quand il ne fait pas un son séparé de celui

de l'*e* final, & qu'il ne ſert qu'à donner au *q* ou au *g* une prononciation forte; comme dans les mots *Parque*, *bague*, *maſque*, *digue*, &c; tous ces mots & leurs ſemblables ont la terminaiſon articulée.

Si devant l'articulation finale il y a deux conſonnes, & qu'elles portent ſur l'*e* muet; alors on aura deux nouvelles ſortes de terminaiſons féminines; l'une *graſſe* quand ces deux conſonnes ſont *ch*, ou *gn*, ou *ll* mouillés, comme dans *hache*, *montagne*, *fille*; l'autre *intermédiaire* quand ces deux conſonnes ſont *l* ou *r* joint à une des huit conſonnes ſuivantes *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *p*, *t*, *v*, comme dans *ſable*, *buſle*, &c.

Voilà donc quatre eſpèces de terminaiſons féminines.

La pure,	l'articulée,	la graſſe,	l'intermédiaire.
Corvée,	*ſyllabe*,	*hache*,	*ſable*,
folie,	*Rome*,	*montagne*,	*buſle*,
bevue,	*ville*,	*fille*,	*angle*,
joie,	*écharpe*,	*merveille*,	*peuple*,
roue, &c.	*riſque*, &c.	*caille*, &c.	*ſabre*, &c.

SECONDE

SECONDE RÈGLE.

LA terminaiſon féminine pure, indique toujours le genre féminin dans les noms appellatifs.

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
Allée, année, fée, marée, anarchie, toupie, héréſie, partie, cohue, laitue, haie, &c.	*Colliſée, apogée, périgée, pigmée, mauſolée, incendie.*

TROISIÈME RÈGLE.

DANS la terminaiſon articulée, les noms appellatifs peuvent finir par dix-huit ſyllabes différentes, dont douze marquent généralement le féminin; les autres ſe partagent entre les deux genres. Nous allons parcourir les douze premières terminaiſons, qui ſont: *be, de, fe, gue, le, ne, pe, que, ve, xe, ze, ſe.*

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
BE.	BE.
Syllabe, barbe, jambe, gerbe, limbes, bribe, robe, bombe, bourbe, &c.	*Aſtrolabe, monoſyllabe, ſcribe, lobe, catacombes, globe, lombes, rombe, barbe,* (cheval).

T

FÉMININS.

DE.

Aubade, *ambassade*, *hardes*, *moutarde*, *glande*, *aide*, *bride*, *ode*, *mode*, *corde*, *onde*, *période* (terme de grammaire) &c.

FE.

Agraffe, *carafe*, *coiffe*, *griffe*, *étoffe*, &c.

GUE.

Bague, *langue*, *figue*, *intrigue*, *morgue*, *égloque*, *fougue*, *orgues* (au plurier.)

LE.

Cabale, *malle*, *hydrocèle*, *pucelle*, *pile*, *idille*, *école*, *boussole*, *mule*, *bulle*, *épaule*, *moelle*, *toile*, *voîle* de navire, *poèle* à fricasser, &c.

EXCEPTIONS.

DE.

Camarade, *péricarde*, *code*, *épisode*, *exorde*, *coude*, *monde*, *prélude*, *Garde* du Roi, *période* de tems.

FE.

Il n'y a point d'exceptions.

GUE.

Collègue, *dogue*, *catalogue*, *monologue*, *astrologue*, *orgue* (au singulier.)

LE.

Modèle, *chyle*, *concile*, *protocole*, *pole*, *rôle*, *contrôle*, *môle* de maçonerie, *préambule*, *vestibule*, *scrupule*, *baile*, *corpuscule*, *crépuscule*, *branle*, *saule*, *moule*, *chambranle*, *voile* à couvrir, *poèle* fourneau.

FÉMININS.

NE.

Cabane, canne, carne, marne, aubaine, scène, fredaine, lanterne, futaine, veine, caverne, vermine, anemone, none, personne, aveine, bétoine, racine, &c.

PE.

Cape, carpe, rampe, guêpe, serpe, pipe, nipe, taupe, trompe, loupe, croupe, troupe, soupe, hupe, guimpe, &c.

QUE.

Baraque, casaque, barque, marque, parque, banque, hypothèque, colègue, boutique, brique, risque, relique, coque, époque, nuque, perruque, &c.

SE.

Base, case, casse, tasse, caisse, chaise, cause, chausses,

EXCEPTIONS.

NE.

Ane, crâne, organe, pène, faune, cône, prône, trône, moine, chanoine, antimoine, patrimoine.

PE.

Pape, anti-pape, agapes, jaspe, type, prototype, polype, microscope, télescope, grouppe, carpe terme d'anat.

QUE.

Cloaque, monarque, exarque, tétrarque, casque, masque, évêque, archevêque, cirque, disque, panégyrique, colloque, soliloque.

SE.

Vase, tarse, mousse de navire.

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
danse, panse, caresse, herse, chemise, rose, rosse, noise, épouse, secousse, bourse, mousse, muse, ruse, dépense, offense, &c.	
VE.	**VE.**
Cave, rave, fève, sève, verve, lessive, rive, salive, alcove, guimauve, cuve, preuve, louve, &c.	*Conclave, fleuve, rêve, élève, convive.*
XE.	**XE.**
Taxe, syntaxe, parallaxe, annexe, &c.	*Axe, sexe, équinoxe, luxe.*
ZE.	**ZE.**
Gaze, topaze, bize, &c.	*Bonze, bronze.*

Les six autres terminaisons qui varient davantaage, sont: *ce, ge, me, re, te, phe.* Pour y trouver quelque chose de plus fixe, il faut recourir aux sons qui précédent.

1°. Les noms appellatifs terminés par *ce*, précédé de la voyelle *i*, sont masculins ; autrement ils sont féminins.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
CE précédé de I	CE précédé de I.
Calice, bénéfice, indice, office, vice, orifice, sacrifice, supplice, caprice, service, &c.	*Lice, malice, milice, immondices.*
FÉMININS.	**EXCEPTIONS.**
CE.	CE.
Besace, race, force, espèce, noce, puce, source, vengeance, confiance, régence, once, ronce, pince, &c.	*Espace, commerce, prince, nonce, pouce.*

2°. Les noms appellatifs terminés en *ge*, sont toujours du masculin, excepté lorsque cette terminaison est précédée d'un son nasal.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
GE.	GE.
Age, bocage, cordage, alliage, hommage, ravage, héritage, collège, privilège, liège, manège, cierge, siège, cortège, vertige, prodige, ménologe, doge, orge, bouge, &c.	*Plage, cage, rage, page* de livre, *marge, charge, auge, auberge, serge, verge, sauge, neige, tige, loge, horloge, gorge, forge, gourge.*
FÉMININS.	**EXCEPTIONS.**
GE précédé d'un son nasal.	GE précédé d'un son nasal.
Fange, frange, vendange, grange, louange, vuidange, lozange, longe, &c.	*Ange, Archange, change, lange, mélange, linge, songe, mensonge, échange.*

3°. La consonne *s* indique le genre masculin, lorsqu'elle se trouve avant les finales *me* ou *te*. Nous supposons ici que cette lettre *s* se prononce, & n'est pas mise simplement pour la régularité de l'orthographe. Quand la lettre *s* ne se prononce point avant *me* ou qu'il y a quelqu'autre lettre avant la finale, les noms se partagent dans les deux genres. Pour la finale *te*, elle indique encore le masculin lorsqu'au lieu de la consonne *s* elle a avant elle *c*, *x*, *i*. Mais hors de ces cas, elle indique le féminin.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
ME précédé d'un *s* prononcé.	ME précédé d'un *s* prononcé.
Enthousiasme, *cataplasme*, *asthme*, *pléonasme*, *isthme*, *schisme*, *solécisme*, *gallicisme*, *sophisme*, &c.	Il n'y a point d'exceptions.

ME *non précédé de* s, *ou précédé d'un* s *qui ne se prononce pas.*

MASCULINS.	FÉMININS.
Blâme, *charme*, *Carme*, *Vidame*, *vacarme*, *program-*	*Flamme*, *oriflamme*, *dame*, *femme*, *larme*, *allarme*,

MASCULINS.	FÉMININS.
me; probléme, caréme, chréme, terme, abîme, crime, régime, anonyme, azime, dôme, diplôme, atôme, rhume, légume, baume, &c.	*épigramme, embléme, créme, ferme, dîme, rime, énigme, estime, maxime, gomme, pomme, forme, coutume, plume, écume, chiourne, gourme, somme* d'argent.

TE *précédé de l'une de ces quatre lettres* s, c, x, i.

MASCULINS.	FÉMININS.
Faste, geste, puriste, perioste, poste qu'on occupe, *buste, acte, prétexte, gîte, mérite, lévite, parasite,* &c.	*Peste, veste, liste, piste, poste* qu'on court, *riposte, épacte, collecte, secte, élite, guérite, pitte.*

TE *non précédé des quatre lettres marquées dans le titre précédent.*

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
Datte, natte, bête, sornette, perte, botte, hotte, brute, chûte, traite, meute, croute, tourte, plante, pinte, crainte, patentes, (lettres patentes) *honte, ponte* d'oiseau.	*Cornette* (officier), *trompette* (celui qui sonne de l'instrument), *hôte, ponte* (joueur), *prote* d'imprimerie.

4°. Les noms appellatifs qui finissent par *phe*, sont tellement partagés entre les deux genres, qu'on ne sauroit rien statuer à leur égard : nous allons seulement donner quelques exemples.

PHE. MASCULINS.	PHE. EXCEPTIONS.
Paraphe, *géographe*, *historiographe*, *paranymphe*, *triomphe*, *philosophe*, &c.	*Orthographe*, *épitaphe*; *nymphe*, *triomphe* (jeu), &c.

5°. Les noms appellatifs terminés par la syllabe *re* précédée de la diphtongue *ai*, sont masculins. Ils sont féminins quand *re* est précédé de l'un de ces quatre sons, *a*, *u*, *ie*, *ou*; mais si *re* est précédé des sons *e*, *i*, *o*, *eu*, *oi*, les noms sont partie masculins, partie féminins.

RE *précédé de la diphtongue* ai.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
Corsaire, *maire*, *corollaire*, *sommaire*, *factionnaire*, *scapulaire*, *douaire*, *reliquaire*, *légataire*, &c.	*Affaire*, *chaire*, *grammaire*, *paire*.

RE *précédé de l'un des quatre ſons* a, u, ie, ou.

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
Arres, barre, mare, tare, bure, cure, bordure, moulure, tournure, dorure, morſure, rupture, bierre, carrière, aiguière, manière, ornière, frontière, bourre, &c.	*Catarre, phare, cimetière, lierre, derrière, augure, murmure.*

RE *précédé de tout autre ſon que des ſons précédens.*

MASCULINS.	FÉMININS.
Père, frère, tonnerre, cliſtère, miniſtère, caractère, Meſſire, Sire, martyre, pore, boſphore, maure, beurre, auditoire, acceſſoire, prétoire, conſiſtoire, &c.	*Mère, bergère, galère, ſerre, panthère, aire, lyre, mirre, aurore, pécore, demeure, foire, poire, écritoire, écumoire, baſſinoire, décrotoire,* &c.

QUATRIÈME RÈGLE.

LA terminaiſon graſſe, c'eſt-à-dire celle qui eſt formée par *che*, *gne*, ou *lle* avec les deux *ll* mouillés, indique des noms féminins.

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
CHE.	CHE.
Hache, *vache*, *tache*, *tâche*, *marche*, *mèche*, *pêche*, *perche*, *biche*, *affiche*, *cloche*, *roche*, *torche*, *ruche*, *buche*, *mouche*, *bouche*, *fourche*, *anche*, *manche*, &c.	*Panache*, *patriarche*, *prêche*, *coche*; *ponche*, *dimanche*, *manche* d'outil.
GNE.	GNE.
Campagne, *compagne*, *montagne*, *épargne*, *châtaigne*, *ligne*, *vigne*, *besogne*, &c.	*Règne*, *peigne*, *signe*.
LLE.	LLE.
Caille, *médaille*, *paille*, *muraille*, *abeille*, *oreille*, *merveille*, *bille*, *fille*, *famille*, *charmille*, *chenille*, *feuille*, *grenouille*, *quenouille*, *patrouille*, &c.	*Cadrille*, *spadille*.

CINQUIÈME RÈGLE.

LES deux lettres *l*, *r* qu'on nomme *liquides*, ayant par le coulant de leur prononciation la fa-

cilité de s'unir à quelqu'autres consonnes, pour concourir avec elles à l'articulation d'une seule syllabe, forment la terminaison intermédiaire. Les consonnes qui peuvent s'unir à ces deux lettres sont au nombre de huit, dont cinq b, c, f, g, p, s'unissent également avec l'une & l'autre; & trois, d, t, v, ne s'unissent qu'avec *r*. Ces unions produisent treize différentes combinaisons, qui toutes indiquent le masculin, excepté *pre* qui marque le féminin.

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
BLE, BRE.	BLE, BRE.
Cable, rable, sable, diable, crible, meuble, tremble, comble, arbre, cinabre, marbre, algèbre, opprobre, ambre, timbre, hombre, &c.	*Fable, table, bible, gardenoble, ténèbres, fibre, chambre, ombre.*
CLE, CRE.	CLE, CRE.
Cénacle, miracle, oracle, siècle, cercle, cycle, oncle, diacre, fiacre, sucre, massacre, sacre, &c.	*Débacle, boucle, nacre, ocre.*

MASCULINS.

FLE, FRE.

Trefle, *bufle*, *soufle*, *fifre*, *goufre*, *soufre*, *mufle*, &c.

GLE, GRE.

Seigle, *espiègle*, *angle*, *triangle*, *ongle*, *vinaigre*, *tigre*, *ogre*, &c.

PLE, BLE.

Peuple, *triple*, *quadruple*, *double*, *centuple*, *exemple*, *temple*, &c.

EXCEPTIONS.

FLE, FRE.

Rafle, *pantoufle*, *nèfle*, *bâfre*, *offre*, *gaufre*.

GLE, GRE.

Règle, *sangle*, *épingle* *tringle*. *Aigle* est féminin en termes d'armoirie & de devises. *L'aigle impériale*; *les aigles romaines*.

PLE, BLE.

Couple quand il ne présente d'autre idée que celle du nombre. *Une couple d'œufs*, une couple de perdrix. Mais si outre l'idée de nombre, ce mot renferme un rapport accessoire à quelque liaison entre les choses, comme un appariement de sexes, un nœud de parenté, d'amitié, ou quelque service commun; alors *couple* redevient masculin. Ainsi l'on dit de deux jeunes gens qui pourroient s'unir, *voilà un beau couple*.

FÉMININS.	EXCEPTIONS.
PRE.	PRE.
Capre, *lèpre*, *pourpre*, &c.	*Pampre*.
MASCULINS.	EXCEPTIONS.
DRE.	DRE.
Cadre, *cidre*, *cèdre*, *ordre*, *désordre*, *foudre*, *cylindre*, &c.	*Poudre*, *escadre*, *coriandre*, *esclandre*, *foudre* qui est masculin & féminin.
TRE.	TRE.
Albâtre, *théâtre*, *plâtre*, *astre*, *désastre*, *être*, *prêtre*, *tertre*, *nitre*, *titre*, *chapitre*, *ministre*, *filtre*, *apôtre*, *lustre*, *maître*, *traître*, *antre*, *centre*, *peintre*, *cloître*, *chantre*, *tartre*, &c.	*Marâtre*, *dartre*, *martre*, *fenêtre*, *lettre*, *huître*, *litre*, *mitre*, *vitre*; *loutre*, *poutre*, *montre*.
VRE.	VRE.
Havre, *lièvre*, *cuivre*, *poivre*, *chanvre*, *livre* à lire, &c.	*Fièvre*, *chèvre*, *livre* poids.

Il nous reste maintenant à examiner le genre des noms propres. Si ces règles paroissent longues à quelques françois; nous espérons que les étran-

gers nous sauront gré de les leur avoir indiquées. Nous distinguerons ici trois sortes de noms propres : les premiers qui désignent des personnes ; les seconds des lieux particuliers ; les troisièmes des parties plus étendues de la terre.

SIXIÈME RÈGLE.

Les noms propres des personnes sont masculins ou féminins, selon qu'ils désignent des personnes du sexe masculin ou du sexe féminin.

MASCULINS.	FEMININS.
Plutus, Salomon, Scipion, Brutus, Hercule, André, Louis, Mahomet, Pierre, Jean, &c.	*Junon, Pallas, Diane; Magdelaine, Jeanne, Athalie, Lison, Catau,* &c.

SEPTIÈME RÈGLE.

1°. Quant aux noms des endroits particuliers, on peut établir pour règle générale, que tous ceux qui ont la terminaison masculine sont du masculin ; comme *Paris, Berlin, Dijon, Nanci,* &c. On dit *Jérusalem a été détruit* ; & *Jérusalem la sainte*. Pour expliquer pourquoi *la sainte* est au fé-

minin dans la ſeconde phraſe, il faut faire attention qu'il y a ici une ellipſe; c'eſt comme s'il y avoit *la ſainte ville de Jéruſalem;* où l'on voit que *ſainte* ſe rapporte à *ville* & non à *Jéruſalem.*

2°. Les noms d'endroits particuliers qui ont la terminaiſon féminine, ſouffrent de plus grandes difficultés. Le plus grand nombre cependant ſont maſculins. Ceux qui ſont féminins, ont ordinairement avant eux l'article *la;* comme *la Rochelle, la Ferté, la Villette,* &c. Nous avouerons qu'ici les grammairiens n'ont pas donné des règles fixes, & que dans pluſieurs cas il faut recourir à l'uſage.

HUITIÈME ET DERNIÈRE RÈGLE.

LES noms des parties étendues de la terre, c'eſt-à-dire des empires, royaumes, provinces, &c. ſont plus ſouvent du maſculin que du féminin, comme on peut le voir par les détails ſuivans:

1°. Les noms de contrées ſuivent le genre de la terminaiſon.

MASCULINS.	FÉMININS.
Le Dannemarc, le Piémont, le Dauphiné, le Pé-	*La Suède, la Siléſie, la Pologne, la Turquie, la Per-*

MASCULINS.	FÉMININS.
jou, le Lyonnois, le Languedoc, le Poitou, le Berry, le Portugal, le Brandebourg, &c.	*se, la Chine, l'Espagne, la France, la Sardaigne, la Bretagne, l'Auvergne, l'Afrique, l'Angleterre, la Champagne, la Bourgogne,* &c.

S'il y a ici des exceptions, les noms exceptés prennent avec eux l'article de leur propre genre; tels sont *le Perche, le Maine,* &c.

2°. Les noms de vents suivent aussi leur terminaison: *Est, Sud, Ouest, Nord,* &c. sont masculins; *Bize* est féminin.

3°. Les noms de rivières qui ont la terminaison masculine, sont masculins; & ceux qui finissent par un *e* muet, se partagent entre les deux genres.

MASCULINS.	FÉMININS.
Volga, Rhin, Pô, Isei, Allier, Lignon, &c.	
Ebre, Tybre, Danube, Euhrate, Rhône, &c.	*Garonne, Saone, Seine, Tamise, Moselle, Marne, Loire,* &c.

4°. Les

4. Les noms de montagnes ſont maſculins, quelque terminaiſon qu'ils aient, comme;

MASCULINS.	EXCEPTIONS.
Caucaſe, *Olympe*, *Parnaſſe*, *Horeb*, *Ethna*, *Sion*, *Pyrénées*, &c.	*Les Voſges*, *les Alpes*.

Des Nombres.

LES noms appellatifs qui conviennent à pluſieurs êtres, peuvent être pris de diverſes manières.

1°. On peut les appliquer à une des choſes auxquelles ils conviennent, ou conſidérer tous les êtres de la claſſe qu'ils indiquent comme ne formant qu'une unité; alors on dit que ces noms ſont au *ſingulier*. Par exemple, quand je dis l'*homme eſt ſenſible*, *un homme m'a dit;* dans le premier exemple, le mot *homme* preſente la claſſe qu'il indique conſidérée comme un être unique; dans le ſecond, le mot homme n'indique qu'un individu. Dans l'un & l'autre exemple, le mot *homme* eſt au *ſingulier*.

2°. On peut appliquer les noms appellatifs à pluſieurs individus, en les conſidérant comme

plusieurs, comme dans cette phrase : *les hommes sont méchans ;* & alors le nom est au plurier. Le singulier & le plurier sont ce que les grammairiens appellent *nombres.* Les articles, les adjectifs, les pronoms & les verbes, varient aussi selon ces deux nombres, comme nous le verrons dans la suite.

La marque caractéristique du plurier pour les noms de la langue françoise, c'est un *s* à la fin du nom ; c'est la règle générale.

Tout nom est terminé ou par un *s*, ou par une consonne autre que le *s*. Dans le premier cas, le plurier n'est pas différent du singulier.

SINGULIER.		*PLURIER.*
L'accès,	— — — — —	les accès.
Le repas,	— — — — —	les repas.
Le sens,	— — — — —	les sens.
Le puits,	— — — — —	les puits.
Le fonds,	— — — — —	les fonds.
Le héros,	— — — — —	les héros.

Si le nom finit par une voyelle ou par une consonne différente de *s*, il forme son plurier en ajoutant un *s* à la voyelle ou à la consonne qui termine son singulier.

Singulier.	*Pluriel.*
L'homme, — — — — —	les hommes.
Le falbala, — — — — —	les falbalas.
La bonté, — — — — —	les bontés.
Le défi, — — — — —	les défis.
L'écho, — — — — —	les échos.
La vertu, — — — — —	les vertus.
L'amour, — — — — —	les amours.
La maiſon, — — — — —	les maiſons.
Le parfum, — — — — —	les parfums.
L'art, — — — — —	les arts, *&c.*

Sur cette règle générale, il faut remarquer :

1°. Que les noms tirés des langues étrangères & reçus dans la nôtre ſans avoir ſouffert d'altérations, ne prennent point de s au plurier, s'ils n'en ont point au ſingulier.

Singulier.	*Pluriel.*
L'opéra, — — — — —	les opéra,
L'alleluia, — — — — —	les alleluia.
Le libéra, — — — — —	les libéra.
L'ave-Maria, — — — — —	les Ave-Maria.
Le Pater, — — — — —	les Pater.
Le numéro, — — — — —	les numéro.
Le zéro, — — — — —	les zéro.

SINGULIER.		PLURIER.
Le duo,	— — — — —	les duo.
L'à parte,	— — — — —	les à parte.
L'in-folio,	— — — — —	les in-folio.
L'à capo,	— — — — —	les à capo, &c.

Il faut excepter de cette remarque *écho*, qui prend le *s* au plurier les *échos;* ainsi que tous les noms propres dont nous parlerons bientôt.

2°. Que ceux qui finissent par *au*, *eu*, *ou*, prennent un *x*, au lieu d'un *s* pour former le plurier.

SINGULIER.		PLURIER.
L'agneau,	— — — — —	les agneaux.
Le veau,	— — — — —	les veaux.
Le lieu,	— — — — —	les lieux.
Le Dieu,	— — — — —	les Dieux.
Le chou,	— — — — —	les choux, &c.

EXCEPTIONS.

SINGULIER.		PLURIER.
Le trou,	— — — — —	les trous.
La loi,	— — — — —	les lois.

3°. Que ceux qui finissent au singulier par un *x* ne changent point au plurier.

SINGULIER.		PLURIER.
La voix,	— — — — —	les voix.
Le prix,	— — — — —	les prix, &c.

4°. Que l'usage a établi, & le dictionnaire de l'Académie a adopté, que dans les noms terminés par le son nazal *ant* ou *ent*, on changeroit le *t* en *s* au plurier.

SINGULIER.		PLURIER.
L'amant,	— — — —	les amans.
Le jurement,	— — — —	les juremens.
L'accent,	— — — —	les accens.
Le complaisant,	— — — —	les complaisans.

On en excepte ordinairement les monosyllabes.

SINGULIER.		PLURIER.
Un cent,	— — — — —	deux cents.
Le vent,	— — — — —	les vents.
Le chant,	— — — — —	les chants.
La dent,	— — — — —	les dents.

Le mot *gent* fait toujours *gens* au plurier.

5°. Que les noms terminés au singulier par *ail*, ou *al*, forment leur plurier en *aux*, & que ceux en *el* le forment en *eux*.

V 3

Singulier.		*Plurier.*
Le maréchal,	— — — —	les maréchaux.
Le sénéchal,	— — — —	les sénéchaux.
L'animal,	— — — —	les animaux.
Le canal,	— — — —	les canaux.
Le caporal,	— — — —	les caporaux.
Le cheval,	— — — —	les chevaux.
Le bail,	— — — —	les baux.
L'émail.	— — — —	les émaux.
Le travail,	— — — —	les travaux.
Le mal,	— — — —	les maux.
Le ciel,	— — — —	les cieux, *&c.*

EXCEPTIONS.

Singulier.		*Plurier.*
Le bal,	— — — —	les bals.
Le régal,	— — — —	les régals.
Le carnaval,	— — — —	les carnavals.
Le mail,	— — — —	les mails.
L'éventail,	— — — —	les éventails.
Le camail,	— — — —	les camails.
Le détail,	— — — —	les détails.
Le ciel *de lit,*	— — — —	les ciels *de lit.*
Le ciel *d'un tableau,*	— — —	les ciels.
Le fiel, *Le miel,*	— — — —	*point de plurier.*

SINGULIER.		PLURIER.
Œil *fait*	— — — — —	*yeux.*
Un œil-de-bœuf, *en architecture,*		*des* œils-de-bœuf.

6°, Que les noms composés de plusieurs mots unis par un (-) que l'on nomme tiret, n'ont aucune distinction au plurier s'ils commencent par une préposition ; comme des *in-douze*, des *in-seize*, &c ; mais que s'ils commencent & finissent par des noms, le premier des deux noms prend un *s* final, lorsqu'ils ne sont pas tellement unis dans la prononciation qu'ils semblent ne former qu'un seul mot ; dans le cas contraire, c'est le dernier nom qui prend le *s*.

SINGULIER.		PLURIER.
Un œil-de-bœuf.	— — —	des œils-de-bœuf.
Un arc-en-ciel,	— — —	des arc-en-ciels.
Un chef-d'œuvre,	— — —	des chef-d'œuvres.

7°. Que les noms propres des personnes ne doivent prendre aucune marque au plurier, lorsqu'appliqués à plusieurs, ils ne servent qu'à indiquer plusieurs individus d'une même famille ; ainsi on doit écrire : *les deux Corneille se sont distingués*

dans la république des lettres. Il est peu de noblesse aussi ancienne que celle des Montmorency. On en peut dire autant des cas où le nom propre n'est pas appliqué à plusieurs individus dans le vrai sens de la phrase. Ainsi l'on dira : *Combien compteriez-vous aujourd'hui de capitaines aussi grands que les Scipion, les César & les Turenne;* c'est-à-dire que Scipion, &c. Mais lorsque les noms sont appliqués à plusieurs individus, ou qu'ils sont pris dans un sens qualificatif, ils prennent le *s* au plurier; ainsi l'on dira : *les Turennes sont rares;* c'est-à-dire les grands capitaines qui ont les qualités de Turenne sont rares. On dit aussi : *ils sont braves comme des Césars;* c'est-à-dire comme des hommes qui ont les mêmes qualités que César. *Ils sont les Alexandres de leur siècle,* &c.

Tous les noms de lieux, de contrées, de royaumes ou de provinces, ne prennent jamais de plurier, s'ils ont un singulier, ni de singulier s'ils ont un plurier. Ainsi l'on dit : *Rome, Paris, Berlin, la France, les Pirénée, les Alpes;* mais jamais *les Romes,* ni *le Pirénée.*

Les métaux, les aromates, les noms des vertus & des vices n'ont de plurier dans aucune langue. On ne dit pas *les ors*, *les argens*, *les encens*, *les juſtices*, *les prudences*.

Il faut en excepter les cas où ces noms ſignifient moins l'idée abſtraite qu'ils préſentent qu'une différente modification de l'objet qu'ils indiquent. Ainſi l'on dit *une boîte à pluſieurs ors*, pour exprimer les différentes modifications de la matière indiquée par le mot *or*, c'eſt-à-dire les diverſes couleurs qu'on lui a données. C'eſt dans le même ſens qu'on dit faire *des charités*, pour exprimer les différentes applications de cette vertu, que l'on appelle *charité* par *abſtraction*.

Mélodie, *harmonie*, *muſique*, *phyſique*, & preſque tous les noms des ſciences & des arts n'admettent point de plurier. Cependant Mr. de Voltaire veut juſtifier ce vers de Corneille :

Qui tour-à-tour dans l'air pouſſoient des HARMONIES.

“ J'oſe croire, dit-il, que dans cette occaſion „ ces *harmonies* ne ſont point une faute, parceque „ ce ſont des concerts différens. On peut dire:

„ *les mélodies de Lully & de Rameau ſont diffé-*
„ *rentes.*" Si l'on adopte le ſentiment de ce grand homme, il rentrera dans l'explication que nous venons de donner. *Harmonie*, *mélodie*, ſeront conſidérés ici non comme l'idée abſtraite, mais comme diverſes applications.

Il y a encore quelques autres noms qui n'ont que le ſingulier, comme *eſpoir*, *eſſor*, *nage*, &c. & d'autres qui n'ont que le plurier, comme *vêpres*, *matines*, *heures* livre de prières, &c.

Parmi les noms qui ne prennent point de plurier, on peut ajouter ceux qui ſont formés des verbes, comme *le boire*, *le manger*. Si *le diner* ſe met au plurier, alors il change ſon *r* en *s*, *les dinés*. Les adjectifs pris pour des noms, ne prennent point non plus de plurier; ainſi *le vrai*, *l'utile*, *le beau*, &c. n'ont point de plurier.

Parmi les noms qui admettent un plurier ſans en prendre le ſigne, on peut ranger les lettres de l'alphabet, conſidérées comme telles, ainſi que les mots conſidérés auſſi ſimplement comme mots, & pris matériellement; ainſi l'on dit les *a*, les *b*, les *i*; les *ſi*, les *mais*, les *car*, &c.

Des Noms de nombre.

OUTRE les noms dont nous avons parlé, il est bon d'observer encore qu'il y a des noms que l'on nomme numéraux. Il y en a de trois espèces: 1°. les *collectifs*, qui expriment une collection d'objets en déterminant la quantité des individus, & indiquant cette collection comme un être à part; tels sont les mots *couple*, *douzaine*, *quinzaine*, *soixantaine*, *vingtaine*, *trentaine*, *quarantaine*, *cinquantaine*, *soixantaine*, *centaine*, *millier*, *million*, &c.

2°. Les *multiplicatifs* qui expriment les objets multipliés, comme *le double*, *le triple*, *le quadruple*, &c.

3°. Les *partitifs* qui expriment les objets divisés, comme *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *le cinquième*, *le sixième*, *le septième*. Tous ces noms numéraux peuvent être rangés dans le nombre des noms abstractifs.

CHAPITRE SECOND.

Des Adjectifs.

Les noms n'expriment que l'idée de l'objet réel ou abstractif; ils le présentent isolé, indépendamment des qualités qu'il peut avoir en lui-même, ou des rapports que l'esprit peut y appercevoir. Nous ne connoissons pas les substances en elles-mêmes; nous ne les connoissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens; & ces impressions se font par le moyen de leurs qualités.

Il est donc nécessaire d'avoir des mots qui expriment ces qualités; & ce sont ces mots que l'on appelle *adjectifs*. Si nos yeux sont affectés à la présence d'un objet, nous disons qu'il est *blanc* ou *noir*, *rouge* ou *verd*, *bleu* ou *gris*, &c. Si c'est le goût qui est affecté, on dit que l'objet est *doux* ou *amer*, *aigre* ou *fade*, &c. Si c'est le tact, l'objet est *rude* ou *poli*, *dur* ou *mou*, *gras* ou *sec*, &c. Ainsi ces mots *blanc*, *noir*, *rouge*, *bleu*, *doux*, *amer*, *aigre*, *fade*, &c. sont des adjectifs; c'est-à-

dire des mots qui expriment les qualités des objets qui font impreſſion ſur nos ſens; ou plutôt les qualifications que nous attribuons aux objets, en conſéquence des impreſſions qu'ils font ſur nous. Il eſt évident que les eſpèces d'impreſſions dont nous venons de parler, ne peuvent être produites que par des objets phyſiques. Ainſi nous pouvons appeller ces adjectifs des *adjectifs phyſiques.*

Les adjectifs phyſiques ſont donc des mots qui expriment les qualités qui exiſtent réellement ou qui peuvent exiſter dans les objets.

Mais quand je conſidère un objet, non de la manière que mes ſens me le préſentent, mais par comparaiſon avec un autre objet, ſoit que tous les deux ſoient phyſiques ou métaphyſiques, ou que l'un ſoit d'une eſpèce & l'autre d'une autre; alors je lui trouve des rapports avec le ſecond objet auquel je le compare. Par exemple, je vois qu'un homme ſe ſert beaucoup d'un meuble, & je dis que ce meuble lui eſt *utile;* utile eſt donc un adjectif qui n'exprime point une qualité phyſiquement unie à l'objet; c'eſt donc un *adjectif méta-*

physique. Il en est de même de tous ceux qui expriment quelque ressemblance ou différence, de ceux qui marquent la possession, de tous ceux qui font connoître l'ordre numéral, ou de tous les nombres, comme *quatre*, *cinq*, *quatriéme*, *cinquiéme*, &c.

Tout, *nul*, *quelque*, *aucun*, *chaque*, *tel*, *quel*, *certain*, *ce*, *cet*, *cette*, *mon*, *ma*, *son*, *ta*, *vos*, *votre*, *notre*, sont des adjectifs métaphysiques.

Il faut observer ici que les mots changent de valeur suivant les différentes vues que l'usage leur donne à exprimer. Ainsi quand je dis, *votre ami*, *votre* est adjectif, parce qu'il qualifie le mot ami; mais dans ces phrases, *j'ai mon ami*, *vous avez le vôtre*, *voici le mien*, *le sien*, &c. *Le vôtre*, *le mien*, *le sien*, ne sont plus des adjectifs, mais de véritables pronoms.

Comme l'adjectif est indifférent par lui-même à être appliqué à un nom qui soit du masculin ou du féminin, il étoit naturel qu'on le rendît susceptible des deux genres. Un objet & sa qualité ne sont qu'une même chose. Ainsi le nom qui exprime l'objet & celui qui exprime la qualité doivent être

rendus ſemblables le plus qu'il eſt poſſible; voilà pourquoi on leur donne ordinairemnent les mêmes ſignes; voilà pourquoi l'adjectif eſt ordinairement du même genre & du même nombre que le nom, ou les noms auxquels il ſe rapporte. Nous allons traiter des genres & des nombres des adjectifs.

Du genre des adjectifs.

LA première dénomination de l'adjectif, c'eſt-à-dire celle que l'on trouve ordinairement dans les dictionnaires, déſigne le genre maſculin. Ainſi, *bon*, *beau*, *jaloux*, *juſte*, &c. ſont des adjectifs du genre maſculin.

L'*e* muet eſt le ſigne ordinaire qui déſigne le féminin dans les adjectifs.

Les adjectifs peuvent être terminés au maſculin.

1°. Par un *E* muet, & alors ils ne changent point au féminin.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Un homme ridicule,	— — —	une femme ridicule.
Un habit rouge,	— — —	une veſte rouge.
Un riche marchand,	— — —	une riche veuve.

EXCEPTIONS.

MASCULINS.		FÉMININS.
Maître,	— — — — — —	maîtresse.
Prince,	— — — — — —	princesse.
Prophète,	— — — — —	prophétesse.
Traître,	— — — — —	traîtresse, &c.

Les adjectifs dont la terminaison au masculin est une voyelle autre que l'*e* muet, forment la terminaison de leur féminin en ajoutant seulement un *e* muet à leur dernière voyelle.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Enchanté,	— — — — —	enchantée.
Débauché,	— — — — —	débauchée.
Poli,	— — — — —	polie.
Bourru,	— — — — —	bourrue.
Bleu,	— — — — —	bleue.

EXCEPTION.

Favori, — — — — — favorite.

Les adjectifs terminés au masculin par *ant*, *ien*, *on*, doublent leur dernière consonne avant que de prendre l'*e* muet.

EXEMPLES.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Paysan,	— — — — —	paysanne.
Chrétien,	— — — — —	chrétienne.
Bon,	— — — — —	bonne.
Fripon,	— — — — —	friponne, &c.

Benin *fait* benigne; malin *fait* maligne.

Les adjectifs *mon*, *ton*, *son*, ne changent point au féminin si le nom qui suit commence par une voyelle, ou par un *h* non prononcé; mais si le nom suivant commence par une consonne ou par un *h* prononcé, les féminins sont *ma*, *ta*, *sa*.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS. 1.		FÉMININS. 2.
Mon ami,	—	mon amie,	—	ma cousine.
Ton père,	—	ton ame,	—	ta prudence.
Son bouquet,	—	son histoire,	—	sa houlette.

Tous les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne autre que *m*, ou *n*, forment leur terminaison féminine en ajoutant un *e* muet à leur dernière consonne.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Blond,	— — — — —	blonde.
Laid,	— — — — —	laide.
Grand,	— — — — —	grande.
Dur,	— — — — —	dure.
Gris,	— — — — —	grise.
Savant,	— — — — —	savante.
Prompt,	— — — — —	prompte.
Haut,	— — — — —	haute.
Fort,	— — — — —	forte.
Froid,	— — — — —	froide.
Babillard,	— — — — —	babillarde.
Fatal,	— — — — —	fatale.
Vil,	— — — — —	vile, *&c.*

EXCEPTIONS.

I.

Les adjectifs qui finissent par un *c* forment leur féminin de deux manières : les uns ajoutent *he* au *c;* les autres changent le *c* en *que*.

1.			2.		
MASC.		FÉMIN.	MASC.		FÉMIN.
Franc,	—	franche.	Public,	—	publique.
Blanc,	—	blanche.	Turc,	—	turque.
Sec,	—	sèche.	Caduc,	—	caduque.

Grec *conserve le* c *au féminin* grecque.

II.

Les adjectifs qui finissent au masculin par un *f*, changent au féminin cette consonne en *v*, & y joignent l'*e* muet.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Vif,	— — — — —	vive,
Neuf,	— — — — —	neuve,
Veuf,	— — — — —	veuve.
Captif,	— — — — —	captive.
Oisif,	— — — — —	oisive.
Chétif,	— — — — —	chétive.
Abusif,	— — — — —	abusive.
Tardif,	— — — — —	tardive, *&c.*

III.

Ceux qui finissent par un *g*, prennent au féminin un *u* avant l'*e* muet; *long*, *longue*.

IV.

Ceux en *el*, *eil*, *as*, *ol*, *ul*, *os* & *ot* redoublent la consonne finale avant l'*e* muet de leur féminin.

EXEMPLES.

MASCULINS.		FÉMININS.
Bel *avant une voyelle ou un* h *non prononcé*		belle.
Naturel,	— — — — —	naturelle.

MASCULINS.		FÉMININS.
Cruel,	— — — — —	cruelle.
Vermeil,	— — — — —	vermeille.
Fol, *avant une voyelle ou un* h *non prononcé,*		folle.
Nul,	— — — — —	nulle.
Bas,	— — — — —	basse.
Gras,	— — — — —	grasse.
Gros,	— — — — —	grosse.
Net,	— — — — —	nette.
Sot,	— — — — —	sotte.
Bigot,	— — — — —	bigotte.
Pareil,	— — — — —	pareille.
Vieil, *avant une voyelle ou un* h *non prononcé,*		vieille.

Mat fait *matte;* il est le seul en *at* qui double la consonne.

Complet fait *complète; discret, discrète; inquiet, inquiète; replet, replète; secret, secrette; espagnol, espagnole;* &c. *dévot, dévote; suspect, suspecte; épais, épaisse; frais, fraîche; exprès, expresse; ras, rase; dissous, dissoute; absous, absoute.*

V.

La plupart des adjectifs en *eur* font *euse* au féminin; comme *trompeur, trompeuse; chanteur, chanteuse; railleur, railleuse,* &c. D'autres chan-

gent *eur* en *rice* : *acteur*, *actrice*; *tuteur*, *tutrice* ; *dissipateur*, *dissipatrice*; *protecteur*, *protectrice*, &c. D'autres changent *eur* en *eresse* : *vengeur*, *vengeresse* ; *pécheur*, *pécheresse* ; *enchanteur*, *enchanteresse*; *demandeur*, *demanderesse*; *défendeur*, *défenderesse*. Les deux derniers féminins ne se disent qu'en termes de palais. D'autres prennent seulement l'*e* muet selon la règle générale; *meilleur*, *meilleure*; *majeur*, *majeure*; *mineur*, *mineure*; *supérieur*, *supérieure*; *inférieur*, *inférieure*; *prieur*, *prieure*. D'autres enfin n'ont point de terminaison féminine, comme *auteur*, *vainqueur*, &c.

VI.

Ceux qui sont terminés par un *x*, changent cette lettre en *se*; comme *courageux*, *courageuse*; &c. *Roux* & *faux* font *rousse* & *fausse*. *Doux* fait *douce*; *vieux* fait *vieille*. *Fat* ne se dit point des femmes, ainsi il n'a point de féminin. Quelques noms en *ou*, ou en *eau* font *olle*, *elle*; comme *fou*, *mou*, *folle*, *molle*; *beau*, *nouveau* ; *belle*, *nouvelle*. Autrefois ces quatre adjectifs faisoient au masculin, *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel*; le premier & les deux derniers sont encore usités aujourd'hui

quand le nom suivant commence par une voyelle où par un *h* non prononcé; ainsi l'on dit, *un bel homme, un fol amour, un nouvel établissement*. De sorte que *fou, beau, nouveau,* ne s'emploient que quand les noms auxquels ils se rapportent sont masculins & suivis d'un mot qui commence par une consonne. *Mol*, n'est plus usité. *Vieil,* ne se prend plus guère que dans le style de l'Ecriture, comme quand on dit, *le vieil homme*, pour dire *l'homme qui se livre aux mouvemens* de la concupiscence, par opposition à celui qui suit les impulsions de la grâce.

Il y a plusieurs mots qui sont vraiment adjectifs ou employés comme tels, qui n'ont point de terminaison féminine: tel est *plusieurs*, qui ne prend jamais l'*e* muet. On dit *plusieurs hommes, plusieurs femmes*. Il faut en dire autant de *leur*, qui ne change point au féminin; *leur honneur, leur liaison*

Tous les adjectifs numéraux ne changent point au féminin; ainsi l'on dit au masculin comme au féminin *deux, trois, quatre, cinq, dix, vingt, cent, mille; deuxieme, troisième, quatrième, cinquième, dixième*, &c. Il faut en excepter *un, pre-*

mier & *second*, qui font au féminin *une*, *première* & *seconde*.

Plusieurs noms de profession & d'état que l'on prend adjectivement, ne changent point leur terminaison au féminin. Ils conservent leur qualité masculine, même lorsqu'on les applique à des noms féminins; apparemment parce qu'au commencement; ils ne furent destinés qu'aux hommes, parce que ce sont presque toujours les hommes qui exercent les professions qu'ils expriment. Ainsi l'on dit: *cette femme est un peintre habile; Elisabeth fut un grand roi*; *Mademoiselle d'Eon a été un soldat courageux*, &c.

Il y a aussi un grand nombre de ces noms qui changent leur terminaison au féminin; comme *boulanger*, *boulangère*; *marchand*, *marchande*; *perruquier*, *perruquière*; *pâtissier*, *pâtissière*, &c. Depuis quelque tems *philosophe* se met aussi au féminin, & on dit, *elle fait la philosophe*.

Du nombre des adjectifs.

NOUS avons ici deux règles générales: la première, que *les adjectifs ont un singulier & un*

plurier; la seconde, que *le plurier des adjectifs des deux genres se forme en ajoutant un* s *à la terminaison.*

EXEMPLES.

SINGULIER		*PLURIER.*	
MASC.	FÉMIN.	MASC.	FÉMIN.
Bon, —	bonne; —	bons, —	bonnes.
Grand, —	grande; —	grands, —	grandes.
Mien, —	mienne; —	miens, —	miennes.
Cruel, —	cruelle; —	cruels, —	cruelles.

EXCEPTIONS.

SINGULIER.		*PLURIER.*	
MASC.	FÉMIN.	MASC.	FÉMIN.
Austral, —	australe; —	—	australes.
Conjugal, —	conjugale; —	—	conjugales.
Fatal, —	fatale; —	—	fatales.
Filial, —	filiale; —	—	filiales.
Final, —	finale; —	—	finales.
Frugal, —	frugale; —	—	frugales.
Littéral, —	littérale; —	—	littérales.
Naval, —	navale; —	—	navales.
Pastoral, —	pastorale; —	—	pastorales.
Vénal, —	vénale; —	—	vénales.

Singulier.		*Plurier.*	
Masc.	Fémin.	Masc.	Fémin.
Canonial, —	canoniale; —	—	canoniales.
Pascal, —	pascale, —	—	pascales.
Pectoral, —	pectorale; —	—	pectorales.

Tous ces adjectifs n'ont point de plurier au masculin.

Les adjectifs numéraux tels que *deux*, *trois*, *vingt*, &c. sont toujours au plurier, ainsi que l'adjectif *plusieurs*.

Parmi les adjectifs numéraux, il y en a qui sont toujours terminés par un *s* ou un *x*; comme *deux*, *trois*, *six*; les autres ne prennent jamais le signe du plurier, excepté *vingt* & *cent*, qui prennent un *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre qui les précède, & qu'ils sont immédiatement suivis de leur nom. Ailleurs ils n'en prennent jamais. Ainsi l'on dit *quatre vingts ans; trois cents hommes, six vingts chevaux*, *quatre cents livres*, &c. *Quatre vingt deux pieds*, *trois cent soixante livres*.

Mille, qui ne prend jamais de *s*, s'écrit *mil* dans les dates : *L'an mil sept cent. Millier* & *million* prennent un *s* quand ils sont multipliés par

quelqu'autre nombre qui n'eſt pas *un* : *un millier*, *deux milliers* ; *un million*, *quatre millions*.

Les adjectifs terminés au ſingulier en *au* font leur plurier maſculin en y ajoutant un *x* ; comme *beau*, *nouveau* ; *beaux*, *nouveaux*. Les ſinguliers *bel*, *nouvel* ont les mêmes pluriers que les deux que nous venons d'indiquer.

Fou & *mou* font au plurier *fous* & *mous* ſelon la règle générale, ainſi que *bleu*, qui fait *bleus*. Ceux des adjectifs en *al* qui ont un plurier maſculin, le forment en changeant *al* en *aux*.

EXEMPLES.

SINGULIER.		*PLURIER.*
Rural,	— — — — —	ruraux.
Royal,	— — — — —	royaux.
Nuptial,	— — — — —	nuptiaux.
National,	— — — — —	nationaux.
Original,	— — — — —	originaux.

Les adjectifs *mon*, *ton*, *ſon*, font au plurier maſculin & féminin, *mes*, *tes*, *ſes*. *Notre*, *votre*, font *nos*, *vos*. *Celui*, fait *ceux*. *Ce* & *cet*, qui ſe met avant un mot qui commence par une voyelle

ou un *h* non prononcé, font *ces* au plurier pour le masculin & le féminin. *Caillou* fait *caillous*. *Pénitentiel*, qui n'est plus d'usage, fait *pénitentiaux*: *les pseaumes pénitentiaux*. *Universel*, fait *universels*; mais pris comme un nom en terme de philosophie, il fait *universaux*.

Les adjectifs dérivés des verbes & qui sont terminés en *nt*, prennent un *s* après le *t*, ou à la place de cette dernière consonne, *caressant*, *caressants*, ou *caressans*.

Les adjectifs terminés au singulier masculin par un *s* ou un *x*, ne souffrent aucun changement au plurier du même genre, comme *heureux*, *douloureux*, *concis*, *précis*, *las*, *bas*, &c.

Quantes n'a ni singulier ni masculin; il n'a lieu que dans cette seule phrase; *toutes & quantes fois*.

Des degrés de comparaison.

LES qualités exprimées par les adjectifs sont susceptibles de différens degrés. Un objet qui est blanc peut devenir plus ou moins blanc. Ces mêmes qualités se rencontrent en même dans plusieurs objets; on peut comparer ensemble les qualités

communés qui se trouvent dans ces objets divers; de là, la nécessité d'inventer des termes pour exprimer le résultat de ces comparaisons; ou pour marquer différens degrés de qualités dans le même objet.

Blanc est un adjectif qui exprime une qualité physique. Cette qualité peut convenir à plusieurs murailles, par exemple; l'une de ces murailles peut être *plus blanche* qu'une autre; par conséquent cette dernière le sera *moins* que la première. Il peut arriver aussi que deux murailles soient *aussi blanches* l'une que l'autre.

L'expression de la qualité sans indication d'aucun degré, est ce qu'on nomme ordinairement *le positif.* Ainsi quand je dis, *cette muraille est* BLANCHE, *blanche* est au positif. Il est sensible, que le positif ne sauroit être mis au nombre des degrès de comparaison; puisqu'il ne marque aucun de ces degrés & qu'il en fait même abstraction.

Quand l'expression indique que les qualités comparées existent au même degré dans plusieurs objets; c'est ce qu'on appelle le premier degré de comparaison, ou l'égalité. Dans cette phrase,

Pierre est aussi sage que Paul, le mot *aussi* marque que la qualité indiquée par l'adjectif *sage*, existe au même degré dans les deux comparés.

Quand l'expression indique que la qualité commune à plusieurs objets existe à un degré plus ou moins haut dans l'un que dans l'autre, ou que dans les autres, on dit que l'adjectif est au comparatif. Ainsi quand on dit *Pierre est* PLUS SAGE *que Paul*, *Paul est* MOINS SAGE *que Pierre*, l'adjectif *sage* est au comparatif. Dans le premier exemple, il exprime que la qualité commune de sagesse existe à un plus haut degré dans Pierre que dans Paul; & dans le second, il marque que cette même qualité existe à un degré moindre dans Paul que dans Pierre. Ces deux phrases expriment le même résultat de comparaison; mais les degrès sont différens dans l'un & dans l'autre.

Si l'expression marque qu'une qualité a dans un objet un degré éminent, ou seulement un degré quelconque au-dessus du comparatif; ou enfin qu'elle existe dans un objet à un degré supérieur à tout ce qu'on peut trouver dans les autres objets qui ont ou qui peuvent avoir la même qualité;

on dit alors que l'adjectif est au *superlatif.* Ainsi, dans ces phrases : *Pierre est* TRÈS-SAGE, FORT SAGE, BIEN SAGE ; *Socrate étoit* LE PLUS SAGE *des philosophes ;* l'adjectif *sage* est au superlatif.

Plusieurs langues ont des terminaisons particulières ou des mots particuliers, pour exprimer les degrés de comparaison. La langue françoise n'a que trois adjectifs qui aient leur comparatif particulier. *Bon* fait *meilleur* au comparatif; *mauvais* fait *pire ; petit* fait *moindre.* Cependant ces comparatifs peuvent aussi se former selon la règle ordinaire ; ainsi l'on dit : *plus mauvais, plus petit, moins mauvais, moins petit, moins bon ;* mais on ne dit pas *plus bon.* Nous n'avons aucun terme qui exprime par lui-même le superlatif, si ce n'est *excellent,* qui est le superlatif de *bon.* On peut y ajouter cependant quelques mots latins ou italiens qu'un mauvais usage a introduits dans les titres : tels qu'*illustrissime, Révérendissime, Éminentissime, Sérénissime.*

Dans tous les autres cas, le premier degré de comparaison s'exprime en françois par *si, aussi, autant* ou par quelques autres conjonctions qu'on

pourra remarquer au chapitre des conjonctions. *Il eſt* AUSSI GRAND *que vous.*

Le comparatif ou ſecond degré de comparaiſon, ſe forme par l'addition du mot *plus*, pour marquer un degré ſupérieur; & de *moins* pour marquer un degré inférieur. *Il eſt* PLUS SAGE *qu'il n'a jamais été; il eſt* MOINS SAGE *que ſon frère.*

Le ſuperlatif ſe forme en mettant l'article avant le comparatif; quand on veut exprimer une qualité exiſtant dans l'objet dont on parle, à un degré ſupérieur à tous ceux auxquels la même qualité peut être élevée dans les objets exprimés dans le ſecond membre de la comparaiſon; *Socrate étoit* LE PLUS SAGE *de tous les philoſophes*; c'eſt-à-dire que la qualité de ſageſſe exiſtoit dans Socrate à un degré ſupérieur à ceux où la même qualité a été portée dans tous les autres philoſophes.

Il eſt bon de remarquer ici que le ſuperlatif ou troiſième degré de comparaiſon eſt de deux eſpèces. L'un n'indique aucune comparaiſon, mais exprime ſeulement un degré plus élevé que le comparatif; je l'appellerai *le ſuperlatif abſolu*, parce qu'il offre un ſens complet, & qu'il n'a au-

cun rapport à un second membre. Cette phrase; *Pierre est* TRÈS-SAGE, offre un sens complet; l'esprit n'attend plus rien; l'expression est absolue. L'autre pourroit prendre le nom de *superlatif relatif*, parce qu'il suppose & exige un second membre auquel il se rapporte. Ainsi, quand on dit; *Pierre est* LE PLUS SAGE, la phrase n'est pas complette, elle a rapport à un second membre de comparaison, & elle exige l'expression de ce second membre comme complément du sens qu'elle indique. Quand on dit *Pierre est le plus sage*, si on s'arrête; l'esprit demande naturellement *de qui? de quelle classe de gens?* Si l'on répond *de tous ses collègues, de tous ses camarades*, la phrase est complette.

Comme toutes les qualités ne sont pas susceptibles de différens degrés, il s'ensuit de là que tous les adjectifs n'admettent pas les degrés de comparaison. Par exemple, les adjectifs numéraux ne sauroient être susceptibles de ces degrès; car on ne peut être *un*, ni *deux*, ni *trois*, &c. de plusieurs manières & à différens degrés. Il en est de même des adjectifs, tels que *premier*, *second*, &c.

mon,

mon, *ton*, *ſon*, *leur*, &c. *ce*, *chaque*, *quelque*, *nul*, &c.

Il y a certains adjectifs qui, comme on le verra dans la ſuite, tiennent lieu de l'article, ou plutôt ne le ſouffrent point avec eux avant un nom qu'ils modifient; tels ſont, *mon*, *ton*, *ſon*, *leur*, *notre*, *votre;* ils ne le ſouffrent point non plus dans les degrés de comparaiſon; ainſi l'on dit: *c'eſt votre meilleur ami; c'eſt notre plus fidèle domeſtique; c'eſt leur moindre malheur.*

Comme les adverbes expriment ordinairement auſſi des qualités, ils ſont ſuſceptibles de degrés de comparaiſon. C'eſt ce que nous verrons dans la ſuite.

TABLE des degrés de comparaiſon.

POSITIF.		*Sage.*
ÉGALITÉ.		*Auſſi ſage.*
COMPARATIFS.		*Plus ſage, moins ſage.*
SUPERLATIFS.	Abſolus.	*Bien ſage, très-ſage, fort ſage.*
	Relatifs.	*Le plus ſage, le moins ſage.*

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Verbes.

NOUS avons dit que le jugement est une opération de l'esprit qui conçoit un sujet d'une certaine manière. Dès que ce sujet est conçu dans l'esprit d'une certaine manière ou avec une certaine modification, il y existe avec cette modification; & c'est l'affirmation de cette existence que le verbe exprime. Développons ceci par un exemple. Je vois de loin une tour; je juge qu'elle est ronde; la tour vue, conçue ronde, existe dans mon esprit; & quand je dis *cette tour est ronde*, le verbe *est* affirme l'existence de cette tour dans mon esprit avec une modification; & le mot *ronde* exprime cette modification. Si cette modification n'existe pas réellement dans l'être qui en est l'objet, le jugement est faux; mais l'idée n'en existe pas moins dans l'esprit, revêtue de cette modification. Dans les langues primitives, il dut au commencement n'y avoir d'autre verbe que

celui qui revient à notre verbe *être ;* car les premiers inventeurs n'eurent d'abord besoin que d'exprimer par le verbe l'existence de l'idée de l'objet dans leur esprit avec rapport à une modification, & d'exprimer ensuite cette modification. Dans cette proposition : *le soleil est chaud*, *soleil* exprime le sujet ou l'objet que l'esprit conçoit sous une certaine modification ; *est*, indique que l'idée exprimée par le mot *soleil*, n'existe pas dans l'esprit simplement comme idée ; mais comme une idée à laquelle on joint une modification, comme une idée que l'on conçoit d'une certaine manière. Le verbe *est* commence donc à énoncer l'essence de la proposition, & il fait attendre l'expression de la modification ou l'attributif qu'il a annoncé. C'est ainsi qu'on a pu dire : *Pierre est dormant* avant que de dire *Pierre dort ; mon frère est courant*, au lieu de *mon frère court.* Dans la suite, l'envie d'abréger aura fait joindre l'attribut au verbe, & on aura dit *dormir*, au lieu de *être dormant ; courir*, au lieu de *être courant.* C'est ainsi qu'on aura formé une seconde espèce de verbe.

L'essence du verbe est donc d'affirmer l'existence dans l'esprit, d'un sujet considéré avec un attributif. Le verbe *être* indique cette existence, sans exprimer en même tems l'attributif. Tous les autres verbes, comme *aimer*, *danser*, *courir*, affirment non seulement l'existence du sujet dans l'esprit, avec rapport à une modification, mais ils expriment encore cette modification. Les grammairiens appellent le premier *verbe substantif*, apparemment parce qu'il indique le sujet comme subsistant; & ils nomment les autres *verbes adjectifs*, parce qu'ils comprennent en même tems les adjectifs ou attributifs. Mr. du Marsais nomme le premier *verbe simple*, & les seconds *verbes composés*; parce qu'ils sont réellement composés du verbe *être* & de l'attributif. Mr. Beauzée nomme le verbe *être*, *verbe abstrait*; parce qu'il est séparé de l'attributif; & il appelle *verbes concrets*, ceux qui expriment en même tems l'attributif. *Concret* est un terme opposé à *abstrait*. Un terme abstrait, est un terme qui exprime une idée avec abstraction ou séparation de quelques autres idées; un terme *concret*, est un terme qui exprime une idée avec

réunion de ces mêmes idées, dont le terme abſtrait fait ſéparation.

Nous n'admettrons point la dénomination ordinaire des grammairiens, parce qu'elle ne nous paroît pas juſte. Celle de Mr. du Marſais nous a ſéduits d'abord par ſa clarté; mais nous nous ſommes rendus à l'objection de Mr. Beauzée, qui obſerve que ces dénominations ſe confondent avec des dénominations ſemblables que l'on donne auſſi aux verbes, & qui ſont deſtinées à exprimer des idées toutes différentes. Par exemple, on dit que *dire* eſt un verbe ſimple, & que *contredire*, *redire*, *prédire*, *interdire* ſont des verbes composés. En conſéquence, nous appellerons, avec Mr. Beauzée, le verbe *être*, *verbe abſtrait*, & les autres verbes qui renferment l'attributif, *verbes concrets*.

Cette diviſion des verbes eſt fondée ſur leur rapport avec l'attributif. Le premier ne fait que l'indiquer; les autres le contiennent. Le verbe *être* peut devenir concret, quand, outre l'idée de l'exiſtence d'un objet dans l'eſprit, il contient encore un attributif qui exprime l'exiſtence réelle hors de l'eſprit. Ainſi, quand on dit : *Dieu eſt de*

toute éternité, le verbe *être* eſt réellement concret; parce qu'il ſignifie alors *eſt exiſtant*.

Les verbes concrets ſont donc ceux qui contiennent en eux l'attributif; comme *j'aime*, qui équivaut à *je ſuis amant*. L'attributif compris dans ces verbes peut être de trois ſortes. Ou il exprime dans le ſujet une action qui a pour objet un ſujet différent de celui qui la produit; & alors le verbe eſt *actif*; ou il indique que le ſujet reçoit une impreſſion, & alors on nomme le verbe *paſſif*; ou enfin il marque dans le ſujet un ſimple état qui n'eſt ni action ni paſſion, c'eſt-à-dire ni action faite, ni impreſſion reçue; ou du moins une action qui n'a point d'autre objet que celui même qui la produit; & alors on dit que le verbe eſt *neutre*. *J'envoie une lettre*; dans cet exemple, le verbe *envoyer* eſt un verbe actif, parce qu'il exprime une action faite par le ſujet *je* ou *moi*; & que cette action a pour objet un ſujet différent de moi, qui fais l'action; c'eſt-à-dire *une lettre*. *Tu es aimé*; voilà un verbe paſſif, parce qu'il exprime, non une action faite par le ſujet; mais une impreſſion qu'il reçoit. *Il dort*; voilà un verbe neutre, parce

qu'il n'exprime ni action faite, ni impression reçue par le sujet; mais seulement un simple état du sujet; ou du moins une action qui ne se passe hors de lui.

La propriété de l'attributif d'exprimer une action qui a pour objet un sujet différent de celui qui la produit, ou une action qui se passe dans le sujet même qui la produit, nous conduit à une autre division des verbes dont nous aurons souvent occasion de nous servir.

Lorsque l'attributif exprime une action dont l'objet n'est point le sujet qui la produit, il exige après lui l'expression de cet objet; il a rapport à cet objet; & dans ce cas, nous disons que le *verbe* est *relatif*.

Mais lorsque l'attributif exprime une action qui se passe dans le sujet même, ou seulement un simple état du sujet, il n'exige plus aucun mot après lui, il n'a plus de rapport à aucun complément; & alors nous disons que le *verbe* est *absolu*. *J'aime*; voilà un verbe relatif, parce que l'attributif *aimant*, indiquant une action produite sur un objet différent du sujet, a rapport à cet objet, & en

exige l'expreſſion. L'expreſſion de cet objet, eſt ce que nous avons appellé ailleurs *complément*, ou *rapport objectif* du verbe.

Les verbes relatifs ſont de pluſieurs eſpèces. Ou le complément objectif exprime un être différent du ſujet de la propoſition; ou le complément d'objet ou de terme n'eſt autre choſe que le ſujet même de cette propoſition. Dans le premier cas, les verbes ſont ſimplement actifs comme nous l'avons dit; dans le ſecond, on les nomme *réfléchis*. *Je me connois, je me rends juſtice*; ici *connoître* & *rendre* ſont deux verbes réfléchis: l'un, parce que le complément objectif n'eſt pas différent du ſujet de la propoſition; l'autre, parce que le complément du terme n'eſt autre choſe auſſi que le ſujet qui fait l'action. Le premier exemple revient à *je connois moi*; le ſecond, à *je rends juſtice à moi*. Les verbes réfléchis, dont le complément objectif n'eſt pas différent du ſujet, ſe nomment *directs*; ceux dont le complément du terme n'eſt pas différent du ſujet, ſe nomment *indirects*.

Lorſque le verbe exprime une action de deux ou pluſieurs ſujets qui agiſſent l'un ſur l'autre, les

grammairiens le nomment verbe réciproque. Ainsi, dans les exemples suivans, *ils se battent*, *ils se baisent*, *battre*, *baiser* sont des verbes réciproques.

Les verbes réciproques peuvent être aussi *directs* ou *indirects* selon que les sujets sont en même tems l'objet ou le terme de l'action. Dans cette phrase, *Annibal & Scipion se battirent en Afrique*, le verbe *battre* est réciproque direct, parce qu'*Annibal* & *Scipion* sont les objets de l'action; c'est comme s'il y avoit, *battirent eux*. Mais quand on dit: *ces deux femmes se firent bien des caresses*; le verbe *faire*, est un verbe *réciproque indirect*; parce que les deux femmes sont ici le terme de l'action mutuelle; c'est comme s'il y avoit, *firent mutuellement à elles beaucoup de caresses*. Les verbes réfléchis & réciproques prennent aussi le nom général de *verbes pronominaux*, parce qu'ils sont accompagnés de deux pronoms, dont l'un est sujet, & l'autre complément du verbe.

Des personnes & des nombres.

Le sujet d'une proposition a besoin d'être désigné d'une manière claire & précise; pour y par-

venir, on a considéré le ſujet relativement à l'acte de la parole. Ou celui qui prononce la propoſition en eſt lui-même le ſujet, comme dans cette propoſition : *je ſuis content* ; ou la parole eſt adreſſée à celui qui eſt le ſujet de la propoſition, comme dans celle-ci ; *tu es mécontent* ; ou enfin le ſujet eſt ſimplement ſujet ſans prononcer la propoſition & ſans que la parole lui ſoit adreſſée ; comme dans cette propoſition : *Pierre eſt content.* Dans cette dernière propoſition, *Pierre* eſt le ſujet ; mais il ne parle point, & le diſcours ne lui eſt point adreſſé. Les grammairiens ont donné le nom de perſonnes à ces trois relations du ſujet. Ils appellent première perſonne, la relation du ſujet qui prononce la propoſition ; *ſeconde perſonne*, la relation du ſujet auquel on adreſſe la parole en prononçant une propoſition ; & *troiſième perſonne*, la relation du ſujet qui ne prononce point la propoſition, à qui le diſcours n'eſt point adreſſé ; mais dont on parle ſeulement.

Le ſujet de la propoſition conſidéré de chacune de ces trois manières différentes, peut déſigner ſeulement un objet, ou pluſieurs objets ; par

conséquent il est susceptible de nombres, & peut être au singulier ou au plurier. On a inventé des pronoms, pour suppléer à ces différens sujets; & ces pronoms sont du nombre de ceux que l'on nomme personnels. Les pronoms personnels destinés à exprimer le sujet d'une proposition, doivent donc être de trois sortes. Il doit y en avoir pour la première, pour la seconde & pour la troisième personne.

Les pronoms de la première personne destinés à exprimer les sujets des propositions, sont : *je* au singulier, & *nous* au plurier, pour le masculin & le féminin.

Ceux de la seconde personne, sont: *tu* au singulier, & *vous* au plurier, pour le masculin & le féminin.

Ceux de la troisième personne, sont: *il* pour le singulier masculin; *elle* pour le singulier féminin; *ils* pour le plurier masculin; *elles* pour le plurier féminin.

Nous verrons dans la suite que les verbes ont différentes terminaisons qui indiquent les personnes & les nombres.

Des tems.

NOUS voici arrivés à l'endroit le plus difficile de la grammaire. C'eſt en vain qu'on lit avec attention tout ce qu'ont écrit les grammairiens pour nous donner une idée claire de chaque tems des verbes. Plus on lit, plus l'obſcurité augmente; & après avoir tout lu, on finit par conclure que la plupart d'entr'eux ne ſe ſont pas compris eux-mêmes. Nous allons tâcher de donner quelques idées nouvelles ſur cette matière; ſi nous nous trompons, nous eſpérons du moins que le public nous ſaura gré de notre bonne volonté.

Par le verbe, j'affirme que je conçois un ſujet avec une certaine modification. Or je peux concevoir ce ſujet joint à cette modification dans différens tems. Quand je dis, *Pierre eſt malade*, je conçois *Pierre* exiſtant à préſent avec la modification exprimée par le mot *malade*; quand je dis, *Pierre a été malade*, je le conçois exiſtant avec cette modification dans un tems paſſé, c'eſt-à-dire dans un tems antérieur à celui où je parle. Enfin, quand je dis *Pierre ſera malade*, je conçois

Pierre exiſtant aveç la modification exprimée, dans un tems poſtérieur à celui où je parle. Ces ſortes de rapports de nos jugemens à différens tems, ſont marqués dans les verbes par des différences, auxquelles on a donné le nom de *tems*.

Pour bien comprendre les différens tems des verbes, il faut faire les remarques ſuivantes:

1°. Exactement parlé, on appelle *préſent* le tems où l'on parle; *paſſé*, celui qui eſt antérieur à l'acte de la parole; *futur*, celui qui eſt poſtérieur à l'acte de la parole.

2°. Quoiqu'il n'y ait réellement de préſent que l'inſtant où nous parlons, & que cet inſtant nous échappe au moment où nous voulons le conſidérer; nous avons, pour ainſi dire, étendu les bornes du préſent en diviſant le tems en certaines périodes, & en regardant comme préſent tout ce qui ſe paſſe, ou doit ſe paſſer dans le cours de cette période. Nous pouvons multiplier ces périodes à l'infini. Ainſi le préſent peut être pris quelquefois pour toute l'éternité; comme quand on dit: *Dieu eſt bon;* quelquefois pour un ſeul inſtant, comme; *je lis*.

3°. Le passé n'est pas susceptible de tant d'étendue. Il ne peut s'étendre que depuis l'éternité antérieure jusqu'à l'instant qui précède immédiatement celui où nous parlons.

4°. L'avenir que l'on nomme *futur* en terme de grammaire, commence à l'instant qui suit immédiatement celui où nous parlons, & va se perdre dans l'éternité postérieure. Les verbes sont susceptibles de divers changemens qui expriment ces diverses périodes de tems, soit d'une manière générale & indéfinie, soit d'une manière particulière & définie.

Tous les grammairiens bornent le tems que l'on nomme présent au moment où l'on parle; mais quand ils veulent faire l'application de leur définition, on trouve que le plus petit nombre de cas est celui où on le prend dans ce sens; car ils sont obligés de nous dire que le présent s'emploie aussi souvent pour le futur & pour le passé, qu'il s'emploie encore pour exprimer des actions d'habitudes, ou des vérités éternelles. Il me semble qu'on auroit donné une définition plus exacte, & qu'on auroit évité cette grande quantité d'er-

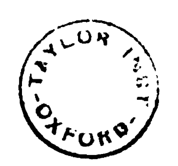
ceptions, si on avoit considéré le présent comme nous venons de le considérer.

Le tems que les grammairiens appellent présent, est destiné à indiquer l'existence d'un sujet dans une période de tems quelconque, considérée comme existant encore. Appliquons cette définition à tous les cas. Quand je dis: *je ne puis vous écouter; vous voyez bien que* JE DANSE, le verbe *je danse*, exprime un présent dont la duree est bornée à l'instant où je parle; mais, lorsqu'en faisant un récit, je dis: *je le vois, je l'appelle, je lui demande où il va*, il est clair que ces verbes, *je vois, j'appelle, je demande, il va*, expriment un présent; mais il est différent du premier, en ce qu'on regarde ici comme une période qui n'est pas encore écoulée l'espace de tems compris depuis le moment où l'on a fait toutes ces actions, jusqu'à celui où l'on parle. *Il m'aime depuis trente ans;* c'est-à-dire son amitié pour moi est présente dans une espace de trente ans, depuis le commencement de cet espace jusqu'à la fin; où l'on voit clairement une période de trente ans considérée comme présente & durant encore. Quand je dis: *je pars demain, je pars dans*

quinze jours, les grammairiens disent que ce sont des présens employés au lieu de futurs; mais n'est-il pas plus naturel de dire que l'on considère alors l'espace qui s'étend depuis le moment où l'on parle jusqu'au lendemain, ou jusqu'aux quinze jours suivants, comme une période présente & que l'on représente l'action du départ comme existant dans cette période? Si l'on substitue le futur au présent, & que l'on dise: *je partirai demain*, *je partirai dans quinze jours*, alors on cesse de supposer l'existence d'une période plus longue que l'instant de la parole. Les différens cas où l'on se sert de l'une ou de l'autre de ces expressions, viennent à l'appui de ce que nous disons. Lorsqu'on veut exprimer un départ de manière à le faire considérer comme aussi prochain que possible, on suppose que la période où ce départ aura lieu, est déjà présente; on dit: *je pars demain;* c'est-à-dire, mon départ est bien prochain, car la période dans laquelle il doit arriver existe déjà. Mais si l'on veut représenter ce départ, quoique prochain, comme aussi éloigné que possible, on le représente alors, non comme existant dans une période présente, mais comme

devant

devant exifter dans une période qui n'exifte pas encore; & alors on fe fert du futur, en difant: *je partirai demain; je partirai dans quinze jours.* Je fuppofe qu'un homme aille chez une de fes connoiffances, qui ne croit pas qu'il foit dans le cas de partir, & qu'il lui dife, Monfieur, je viens vous apprendre une heureufe nouvelle, le Roi vient de me nommer Major en Pruffe, *je pars demain*; il s'exprime bien, parce qu'il veut faire fentir que le bonheur qui lui arrive eft fûr; qu'il eft préfent; & repréfente fon départ dans une période qui exifte déjà. Mais fi un ami obligé de partir va apprendre à fon ami que le fort les fépare, & qu'il veuille faifir dans fes expreffions, toutes les nuances qui peuvent adoucir cette fâcheufe nouvelle, il lui repréfentera fon départ dans une période qui n'exifte pas encore, & il dira : *je partirai dans quinze jours*, ou *je ne partirai que dans quinze jours.* Je crois qu'on s'exprimeroit toujours mal en difant; *je ne pars que dans quinze jours*, parce que la négation repréfente le moment du départ comme éloigné, & que le préfent tend à le défigner comme auffi prochain que poffible.



Quand on dit: *Dieu eſt bon*, c'eſt-à-dire la période où Dieu exiſte avec la qualité de bonté exiſte; & c'eſt l'éternité. *Mon frère eſt doux*, c'eſt-à-dire la période où mon frère poſſède la qualité de douceur exiſte, eſt préſente, n'eſt pas encore écoulée; & cette période c'eſt le tems de ſa vie. Dès que cette période ſera écoulée, dès qu'elle n'exiſtera plus; c'eſt-à-dire lorſque mon frère ſera mort, je dirai *mon frère étoit doux*; je ne pourrai plus le repréſenter exiſtant avec cette qualité dans une période préſente. *Deux & deux font quatre*; ici *font* eſt au préſent; ce qui ſignifie: la période où deux & deux font quatre, exiſte actuellement. Or, cette période étant l'éternité, on peut toujours exprimer par le préſent les vérités de cette nature.

Il faut remarquer que dans tous les exemples que nous venons de donner, le verbe par lui-même exprime toujours le préſent d'une manière indéfinie; & que ce ſont les circonſtances ſeules qui déterminent l'exiſtence & l'étendue des périodes.

Les verbes ont auſſi un *paſſé* qui indique l'exiſtence d'un ſujet avec une certaine modification dans une période quelconque antérieure au mo-

ment où l'on prononce la propoſition. Ainſi dans ces phraſes : *Dieu a exiſté.... Dieu a créé l'homme, Alexandre a vaincu Darius, j'ai danſé;* les paſſés *a exiſté, a créé, a vaincu, j'ai danſé,* indifférens par eux-mêmes à indiquer la période qui s'eſt écoulée depuis que la choſe eſt faite, ſont déterminés par les circonſtances à indiquer des périodes plus ou moins longues paſſées depuis l'éternité, juſqu'au moment qui a précédé immédiatement celui où je parle. Quand on dit : *Dieu a exiſté avant le tems,* le paſſé peut indiquer une période qui remonte juſqu'à l'éternité ; & quand je dis : *j'ai danſé,* ce même tems peut n'indiquer qu'une période paſſée depuis quelques minutes. Nous nommerons ce paſſé, *paſſé indéfini,* pour le diſtinguer d'autres paſſés qui préſentent les choſes paſſées relativement à certaines époques.

Quelquefois pour faire ſentir qu'une choſe doit être regardée comme paſſée, quoiqu'elle ne le ſoit pas encore, on ſe ſert du même tems, comme dans ces exemples : *j'ai fini dans l'inſtant ; ſi vous ſuivez mon conſeil vous avez vaincu;* c'eſt comme s'il y avoit : regardez mon action comme déjà

finie, car dans un inſtant je pourrai dire: *j'ai fini;* ſi vous ſuivez mon conſeil regardez votre victoire comme exiſtant déjà dans une période paſſée.

De même donc que le préſent indique l'exiſtence d'un ſujet dans une période quelconque conſidérée comme préſente, de même le paſſé indéfini indique l'exiſtence d'un ſujet dans une période quelconque conſidérée comme paſſée.

Il y a auſſi un *futur indéfini* qui exprime de même l'exiſtence d'un ſujet dans une période quelconque conſidérée comme future, c'eſt-à-dire comme poſtérieure au moment où l'on parle; comme *je danſerai.*

Voilà les trois tems principaux & primitifs. Il y en a d'autres qui expriment d'autres rapports; nous allons les faire connoître.

Le préſent exprime par lui-même, & par les circonſtances dont il eſt accompagné dans chaque propoſition, la durée de l'exiſtence pendant ſes différentes périodes. Pour le paſſé, il y a un tems deſtiné non ſeulemeut à marquer l'exiſtence dans une période, mais encore à joindre une idée acceſſoire de la durée de cette exiſtence pendant cette

période. C'eſt le tems que les grammairiens appellent *imparfait*, ſans trop ſavoir ce qu'ils entendent par ce mot. Par exemple, quand je dis: *j'ai danſé*, j'indique que je conçois mon action de danſer comme paſſée, en faiſant abſtraction de toute période particulière. Mais ſi je dis: *je danſois*, j'indique que je conçois mon action de danſer non ſeulement comme *ayant exiſté* dans un tems paſſé; mais ce mot ajoute encore à cette idée principale une idée acceſſoire de durée pendant l'exiſtence de quelque période particulière. De ſorte que cette expreſſion ſeule, *je danſois*, n'eſt point complette, parce que le ſens n'indiquant par lui-même aucune période particulière pendant laquelle l'action de danſer peut avoir été préſente, on attend que cette période ſoit préſentée à l'eſprit. Si on ajoute: *pendant que vous diniez*, le ſens ſera complet, parce qu'on aura une période, le tems de diner, pendant laquelle l'action de danſer a duré.

Les grammairiens définiſſent l'imparfait par *un tems qui marque le paſſé avec rapport au préſent*. Ils diſent, *qu'il ne marque pas ſeulement la choſe ſimplement & proprement comme faite, mais comme*

présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée. Après cette définition & cette application, ils ne manquent pas d'apporter des exemples; mais dans ces exemples, il ont toujours soin de joindre à la proposition où se trouve l'imparfait, une autre proposition qui exprime une chose passée, pendant laquelle l'action exprimée par l'imparfait est supposée avoir été présente; comme, *je dinois lorsqu'il est entré*, & ils nous disent que l'action de diner est bien passée à l'égard du tems où l'on parle; mais qu'on la marque comme présente à l'égard de la chose dont on parle, c'est-à-dire de l'entrée d'une certaine personne.

Si nous nous en tenions à cette explication, nous ne trouverions que rarement l'imparfait désigné par la définition, & nous rencontrerions cependant à chaque instant le tems que les grammairiens appellent ainsi. Dans les phrases suivantes: *César étoit un grand homme; au commencement, Rome étoit gouvernée par des rois*, on ne voit point de chose passée à laquelle l'imparfait puisse avoir un rapport de présent. Mais les grammairiens se tirent d'affaire à leur manière; ils nous

difent alors, comme une exception, *que l'imparfait ne marque fouvent autre chofe qu'un paffé, fans rapport au préfent.* Quelle contradiction ! ils nous définiffent l'imparfait par un tems qui exprime un paffé avec rapport au préfent; puis ils nous difent que ce même tems ne marque *fouvent* autre chofe qu'un paffé, fans rapport au préfent. A quoi fert donc leur définition? quel eft donc l'ufage de ce tems? quand faut-il l'employer préférablement au paffé indéfini? voilà autant de queftions qu'ils ont négligé de réfoudre.

Il nous femble que la définition que nous avons donnée du tems que les grammairiens nomment imparfait, & auquel nous donnerons le même nom, pour éviter la confufion qu'une nouvelle dénomination pourroit faire naître dans l'efprit de nos lecteurs; il nous femble, dis-je, que cette définition convient à tous les cas & répond à toutes les queftions.

Quand on dit : *Céfar étoit un grand homme,* on conçoit Céfar exiftant avec la qualité de grand homme dans un tems paffé, & outre cela on préfente cette exiftence paffée comme ayant *duré*

pendant une certaine période de tems que les circonstances indiquent; c'est-à-dire pendant sa vie d'homme. Si l'on dit: *César a été un grand homme*, on exprime bien la même idée; mais l'accessoire qui constitue l'essence de l'imparfait est disparu, on ne considère plus l'existenee de César avec la modification indiquée, comme *ayant duré* dans une certaine période; mais on la considère simplement comme *ayant existé* dans une période quelconque, abstraction faite de toute durée. Quand on dit: *au commencement Rome étoit gouvernée par des rois*, on considère le gouvernement monarchique comme *ayant duré* pendant la période où Rome fut gouvernée par des rois. Si l'on dit: *au commencement* ROME FUT *gouvernée par des rois*, on représente ce gouvernement comme antérieur à la période où Rome avoit un gouvernement républicain. Enfin, si l'on dit: *Rome a été gouvernée par des rois*, on fait abstraction de toute période particulière, & on présente seulement le gouvernement de Rome comme passé en général. C'est à tort, je crois, que Mr. Beauzée prétend qu'il y a des cas où il est indifférent d'em-

ployer l'un ou l'autre de ces trois tems. La différence qu'il y a entre le passé indéfini, le passé antérieur, que les grammairiens nomment *prétérit simple*, & l'imparfait ne consiste que dans un point de vue particulier sous lequel chacun d'eux indique comme passée l'existence du sujet avec une modification. Le passé indéfini la représente comme passée en général, d'une manière indéfinie, abstraction faite de toute période particulière. *J'ai dansé*; le passé antérieur la représente comme passée avec l'accessoire d'antériorité à une période: *je dansai hier*, *Alexandre fut un grand conquérant*, l'imparfait la représente comme passée avec l'accessoire de durée pendant une certaine période exprimée ou indiquée par les circonstances, ou supposée par celui qui énonce la proposition.

Si l'on veut exprimer non seulement l'existence passée du sujet dans les différentes périodes, mais encore que l'on veuille indiquer comme entièrement finis & terminés l'état ou l'action qu'on lui attribue, on a pour cela des tems particuliers.

Nous distinguerons ici trois cas. Si l'on veut indiquer l'état ou l'action comme entièrement

finis ou terminés, ſans marquer particulièrement que cela ſoit arrivé dans une période exiſtant encore, ou dans une période déjà écoulée, on ſe ſert du tems que les grammairiens nomment *plusque-parfait*, *j'avois diné*. Si l'on veut marquer avec plus de préciſion que l'état ou l'action étoient finis, terminés, dans une période que l'on ſuppoſe exiſter encore, on ſe ſert du tems que les grammairiens appellent *prétérit antérieur défini*; *j'ai eu diné*. Enfin, ſi l'on veut marquer en même tems que l'état ou l'action étoient terminés avant la période que l'on ſuppoſe exiſtante, on ſe ſert du tems que les grammairiens nomment *prétérit antérieur*, *j'eus diné*.

Nous donnerons à ces trois paſſés le nom général de *prétérits*, & nous attachons à ce mot l'idée acceſſoire de fin, de choſe terminée; idée qui leur eſt commune à tous les trois.

Nous appellerons le premier *prétérit indéfini*, parce que par lui-même il fait abſtraction d'exiſtence ou d'antériorité de période, & qu'il peut également s'employer dans les deux autres cas, lorſqu'on ne veut pas exprimer particulièrement

l'acceſſoire relatif à cette exiſtence ou à cette antériorité. D'ailleurs, ce tems s'emploie auſſi quelquefois dans un ſens purement paſſé, ſans indiquer l'action particulièrement finie ou terminée, comme quand on dit en racontant quelque choſe : *j'avois diné chez le Comte.* Ainſi l'on dit également bien :

J'avois diné chez le Comte.

J'avois diné.

J'avois diné hier à une heure.

J'avois diné aujourd'hui à une heure.

Nous nommerons le ſecond *prétérit actuel*, c'est-à-dire qui marque un état ou une action terminée dans une période exiſtant actuellement ; comme *j'ai eu diné aujourd'hui à une heure.*

Nous donnerons au troiſième le nom de *prétérit antérieur*, parce qu'il exprime que l'état ou l'action furent terminés dans un tems antérieur à la période qui exiſte actuellement ; *j'eus diné hier à midi.*

Il y aura des gens qui diront que *prétérit* & *paſſé* ſignifient la même choſe ; & ils prendront de là occaſion de blâmer nos dénominations. Nous leur répondrons une fois pour toutes, 1°. que ces

deux mots ne fignifient point la même chofe ici, puifque nous avons averti que nous donnons au mot *prétérit* un acceffoire de fignification qui n'eft point renfermé dans le fens du mot *paffé*. 2°. Que nous ne pouvions pas conferver ici les dénominations des grammairiens, parce que nous aurions été obligés de donner à un de ces tems un nom que nous avions déjà donné à un autre; c'eft-à-dire au *prétérit antérieur*. 3°. Si le nom de *plusqueparfait* & les autres dont fe fervent les grammairiens, leur paroiffent plus précis, plus intelligibles, plus fonores, il ne tient qu'à eux de les conferver & de rejetter & méprifer les nôtres. Loin que cette difpofition puiffe nous fâcher, nous tâcherons au contraire de nous y prêter, en ajoutant aux dénominations nouvelles que nous avons données ici, celles que les grammairiens leur donnent ordinairement.

Les explications fuivantes pourront faire fentir la différence des acceffoires qui modifient les paffés dont nous venons de parler.

J'ai diné, c. à d. mon action de diner *eft paffée*.

Je dînai, c. à d. mon action de diner *s'est passée* dans une période antérieure à celle où je parle.

Je dinois, c. à d. mon action de diner *a duré* pendant une certaine période.

J'avois diné, c. à d. mon action de diner *étoit finie* ou *passée*.

J'ai eu diné, c. à d. mon action de diner *a été finie* dans la période où je parle.

J'eus diné, c. à d. mon action de diner *fut finie* avant la période où je parle.

Les propositions où se trouvent les prétérits, sont souvent relatives à d'autres propositions; car comme leur but est d'indiquer la fin d'un état ou d'une action, cette idée en fait naturellement attendre une seconde. Ainsi, quand on dit: *j'eus diné hier*, ou *mon action de diner fut finie hier*; il est naturel que l'on me demande *dans quel moment? avant quoi? par rapport à quoi?* Si l'on ajoute, *quand vous entrâtes*, le sens est complet. Ici la plupart des grammairiens se sont trompés en tirant la définition de ces tems de la proposition relative qui les accompagne ordinairement,

& en faiſant une exception de ce qui conſtitue leur nature.

Il y a encore trois autres paſſés que l'on nomme *prochains*, parce qu'ils indiquent l'exiſtence du ſujet, & la repréſentent comme paſſée depuis très-peu de tems par rapport à une période; comme, *je viens de danſer*, *je venois de danſer*, *je viendrai de danſer*. Le premier exemple ſignifie, *mon action de danſer n'eſt paſſée que depuis très-peu de tems, par rapport à la période où je parle.* Le ſecond, repréſente l'action de danſer comme paſſée relativement à une période paſſée. Le troiſième, indique la même action comme paſſée par rapport à une période future. Nous nommerons le premier *paſſé prochain actuel;* le ſecond, *paſſé prochain antérieur*, & le troiſième, *paſſé prochain poſtérieur*.

Outre le futur indéfini dont nous avons parlé, il y a encore d'autres futurs qui, avec l'idée principale d'avenir, indiquent encore quelqu'acceſſoire qui les diſtingue. Quand je dis, *je danſerai*, je repréſente ma danſe comme future en général, ſans rien déterminer par rapport à aucune époque particulière. Mais quand je dis, *j'aurai danſé*

quand vous viendrez ; j'aurai dansé, outre l'idée principale d'avenir, indique encore que l'action *sera finie* antérieurement à une autre. Ainsi le tems est dans la période future, ce que les prétérits sont dans la période passée ; car il a comme eux un accessoire qui représente l'action *comme finie.* A ce titre, il devroit peut-être entrer dans la classe des prétérits, comme Mr. Beauzée l'y a fait entrer ; mais comme sa place est fixée par tous les grammairiens, nous avons craint de faire naître de la confusion, en adoptant entièrement le système de ce savant. Nous ne nous sommes permis ces dénominations que dans les tems nouveaux, parce que l'usage n'étant pas fixé à cet égard, l'esprit n'a aucun préjugé d'habitude qui s'y oppose. Voilà pourquoi nous n'avons pas craint de mettre, *je viendrai de chanter* au nombre des passés. L'explication que nous donnons de ces tems est claire, & supplée à tout. On pourroit nous reprocher, qu'en cela nous n'avons pas donné de régularité à notre système. Cela peut-être ; mais nous n'avons sacrifié cette régularité qu'à la clarté ; & dans les ouvrages de grammaire, il vaut mieux être clair

que symétrique. Nous nommons ce futur, *futur antérieur*, parce qu'il exprime l'antériorité par rapport à une période.

Il y a aussi des *futurs prochains* que l'on nomme ainsi, parce qu'ils indiquent l'action comme devant exister dans un moment très-prochain. Le premier, comme *je vais danser*, indique l'action comme devant exister dans un moment très-prochain de l'instant où l'on parle; voilà pourquoi nous le nommerons *futur prochain actuel*. Le second, *j'allois danser*, marque la même idée accessoire antérieurement à une période passée; *j'allois danser lorsque vous m'avez appellé*, c'est-à-dire mon action de danser *étoit très-prochaine* lorsque vous avez commencé à m'appeller. Nous nommons ce futur, *futur prochain antérieur*.

D'autres futurs, outre l'idée générale d'avenir, ajoutent encore au verbe une idée accessoire de détermination ou de certitude. Comme quand on dit: *je dois partir;* c'est comme si l'on disoit: l'existence future de mon départ est décidée, déterminée, positive. Nous avons donné à ces futurs le nom général de *futurs positifs*. Il y en a trois: le

premier, comme *je dois danser*, marque l'avenir par rapport à la période actuelle, nous le nommons *futur actuel;* le second, *je devois chanter*, marque l'antériorité à cette période, & prendra le nom de *futur positif antérieur*; le troisième, indique la *futurition* de l'action postérieurement à la même période, & nous lui donnerons le nom de *futur positif postérieur*, *je devrai chanter*.

TABLE DES TEMS.

PRÉSENT.

Je danse, j'arrive, je me chauffe.

PASSÉS.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai dansé, je suis arrivé, je me suis chauffé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je dansai, j'arrivai, je me chauffai.

IMPARFAIT.

Je dansois, j'arrivois, je me chauffois,

PASSÉ PROCHAIN ACTUEL.

Je viens de danser, je viens d'arriver, je viens de me chauffer.

PASSÉ PROCHAIN ANTÉRIEUR.

Je venois de danser, je venois d'arriver, je venois de me chauffer.

PASSÉ PROCHAIN POSTÉRIEUR.

Je viendrai de danſer, je viendrai d'arriver, je viendrai de me chauffer.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'avois danſé, j'étois arrivé, je m'étois chauffé.

PRÉTÉRIT ACTUEL.

J'ai eu danſé, j'ai été arrivé, je me fus chauffé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus danſé, je fus arrivé, je me fus chauffé.

FUTURS.

FUTUR INDÉFINI.

Je danſerai, j'arriverai; je me chaufferai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai danſé, je ſerai arrivé, je me ſerai chauffé.

FUTUR PROCHAIN ACTUEL.

Je vais danſer, je vais arriver, je vais me chauffer.

FUTUR PROCHAIN ANTÉRIEUR.

J'allois danſer, j'allois arriver, j'allois me chauffer.

FUTUR POSITIF ACTUEL.

Je dois danſer, je dois arriver, je dois me chauffer.

FUTUR POSITIF ANTÉRIEUR.

Je devois danſer, je devois arriver, je devois me chauffer.

FUTUR POSITIF POSTÉRIEUR.

Je devrai danſer, je devrai arriver, je devrai me chauffer.

Nous avons appellé *passé antérieur* ce que les grammairiens appellent ordinairement *prétérit*; *passé indéfini*, ce qu'ils nomment *prétérit indéfini*; *prétérit actuel*, ce qu'ils nomment *prétérit antérieur indéfini*; *prétérit indéfini*, ce qu'ils nomment *plusqueparfait*. Tous les autres tems nouveaux sont tirés du système de Mr. Beauzée, avec quelques changemens.

Des modes.

NOUS avons dit que les verbes affirment l'existence d'un sujet dans l'esprit avec rapport à un attribut; nous avons vu les verbes s'accorder avec les personnes, & prendre leurs nombres; nous les avons vus changer d'inflexions selon les différens tems & les différentes périodes de tems; il restoit encore d'autres rapports à exprimer; c'est-à-dire ceux qui résultent de la manière absolue ou relative dont le verbe présente l'existence du sujet. Quand je dis, *j'aime*, ce verbe présente le sujet existant avec rapport à un attribut, & il le présente d'une manière absolue & indépendante. Mais quand on dit *travaille*, l'existence du sujet avec la

modification, est présentée d'une manière relative à la volonté de celui qui parle, & dépendante de cette volonté. Les différentes inflexions qui indiquent ces différens rapports dans les verbes, se nomment *Modes*.

Quand le verbe exprime l'existence du sujet d'une manière absolue & indépendante, il est à *l'indicatif*. Tous les tems dont nous venons de donner une table, sont à l'indicatif.

Quand l'existence du sujet est énoncée d'une manière dépendante de celui qui parle ou est censé parler, le verbe est à l'*impératif*. Telles sont ces phrases : *travaille*, *travaillons*, *chantez*; où l'on voit que les verbes n'indiquent pas un sujet existant absolument avec l'attribut, mais un sujet dont l'existence avec l'attribut est dépendante de l'ordre, ou de la volonté de celui qui parle.

Quelquefois aussi on exprime l'existence du sujet avec dépendance de quelque supposition ou condition; comme JE LIROIS *ce livre si j'avois le tems*; JE L'AUROIS LU, *si vous me l'aviez envoyé*. On voit dans ces exemples que l'existence du sujet exprimée par le verbe *je lirois*, dépend de la con-

dition, *si j'avois le tems;* de même que l'existence du sujet exprimée par *j'aurois lu*, est dépendante de la condition, *si vous me l'aviez envoyé.* Ces verbes sont au mode que l'on nomme *suppositif.*

D'autrefois le verbe exprime l'existence du sujet avec rapport à une modification, de manière que la proposition qui en résulte est incidente: *il faut que j'aille; je ne croyois pas que vous vinssiez;* où l'on voit que les verbes *j'aille* & *vinssiez* ne forment que des propositions subordonnées, qui dépendent de la première partie, *il faut, je ne croyois pas;* & que la conjonction *que* forme la liaison de ces deux parties. Ce mode se nomme *subjonctif.*

On considère aussi quelquefois l'existence en général avec relation à une modification, comme une chose qui existe réellement, abstraction faite de tout sujet. Quand je dis: *Pierre aime*, j'exprime l'existence de Pierre dans mon esprit avec rapport à la modification exprimée par le mot *aimant*; mais si, faisant abstraction de *Pierre*, & de tout autre sujet, je considère l'existence en général avec la modification exprimée par le mot *aimant*, & que je regarde cette existence comme un être

réel, j'exprimerai cette idée par le mot *aimer*, qui est un véritable nom abstractif, puisqu'il sert à nommer un être abstrait. Ce mode se nomme *l'infinitif.*

Après avoir fait un nom du sens général & abstrait de chaque verbe, on en a fait aussi un adjectif; c'est-à-dire que l'on a inventé des mots qui expriment le sens fondamental du verbe, ou l'existence générale avec rapport à une modification, & que considérant ce sens fondamental comme une qualité, on l'a appliquée aux noms à la manière des adjectifs. Ainsi l'on dit: *un homme* AIMANT, *un homme* AIMÉ. On voit dans ces deux exemples que les mots *aimant* & *aimé*, expriment le sens du verbe *aimer* comme une qualité, & que cette qualité est appliquée au mot *un homme.* On remarquera encore que le premier exprime la qualité d'une manière active, & l'applique au nom de cette manière; ainsi *un homme aimant*, signifie *un homme qui a la qualité de faire l'action d'aimer;* au lieu que le second exprime cette qualité d'une manière passive, & est ainsi appliquée au nom. *Un homme aimé*, est un homme qui a la qualité,

la modification d'être l'objet de l'affection d'un autre. Ces deux adjectifs, que l'on devroit peut-être nommer *adjectifs-verbes*, se nomment *participes*. Le premier, prend le nom de *participe actif;* & le second, celui de *participe passif.*

Nous avons donc six modes : *l'indicatif, l'impératif, le suppositif, le subjonctif, l'infinitif* & *le participe.* Il y a trois de ces modes que l'on nomme *modes purs*, parce qu'ils n'ajoutent aucune idée accessoire & étrangère à la signification fondamentale du verbe; ce sont *l'indicatif, l'infinitif* & le *participe.* Les trois autres; savoir: *l'impératif, le suppositif* & *le subjonctif*, se nomment *modes mixtes;* parce qu'ils ajoutent des idées accessoires à la signification du verbe : le premier, l'idée accessoire de commandement, de prière ou de désir de la part de celui qui parle; le second, l'idée accessoire de relation à une supposition ou condition; le troisième, une dépendance de quelque proposition précédente. Dans ces trois derniers modes, l'idée fondamentale du verbe n'est pas présentée d'une manière absolue & indépendante; mais d'une manière relative & dépendante;

voilà pourquoi on les nomme *mixtes*. Dans les modes purs, au contraire, l'idée fondamentale du verbe est exprimée d'une manière absolue & indépendante. L'indicatif exprime l'existence du sujet avec la modification sans aucune dépendance: *j'aime*, *j'aimois*, *j'ai aimé*; il en est de même de l'infinitif & du participe; *aimer*, *aimant*, *aimé*. L'idée abstraite y est exprimée d'une manière indépendante, sans aucun accessoire.

Les modes se divisent encore en *personnels* & *impersonnels*. Les modes personnels sont ceux où le verbe reçoit des terminaisons relatives à la personne & au nombre du sujet; ils servent à former des propositions. Les *modes impersonnels* sont ceux qui font abstraction des personnes & du sujet, & qui par conséquent ne sauroient constituer des propositions; car il n'y a point de proposition sans sujet. Les *modes personnels* sont l'*indicatif*, l'*impératif*, le *suppositif* & le *subjonctif*; les *impersonnels* sont l'*infinitif* & le *participe*.

Des quatre modes personnels, il y en a trois qui servent à constituer la proposition principale. L'indicatif la constitue simplement sans aucune

idée acceſſoire, *j'aime*; l'impératif, avec l'idée acceſſoire de rapport à la volonté de celui qui parle, *chante*; & le ſuppoſitif, avec l'idée acceſſoire d'une ſuppoſition, *je ſerois*. Ces modes prennent le nom de *modes directs*, c'eſt-à-dire qui ſervent à conſtituer des propoſitions directes.

Le quatrième mode perſonnel ſe nomme *mode oblique*, parcequ'il ne peut jamais ſervir qu'à former une propoſition oblique. Chacun de ces modes a ſes tems particuliers, comme nous le verrons bientôt.

Des Conjugaiſons.

LE mot conjugaiſon ſignifie *jonction*, *aſſemblage*. La conjugaiſon des verbes eſt un arrangement ſuivi de toutes leurs terminaiſons ſelon les modes, les tems, les nombres & les perſonnes.

On a remarqué dans pluſieurs verbes ainſi conjugués, des rapports ou reſſemblances dans les terminaiſons, on a rangé ceux qui avoient ces reſſemblances en diverſes claſſes, auxquelles on a donné auſſi le nom de *conjugaiſons*. Il y a quatre conjugaiſons principales; c'eſt-à-dire quatre claſſes

principales qui comprennent un certain nombre de verbes, dont les terminaisons se ressemblent. Les terminaisons d'un seul de ces verbes, peuvent servir de modèle pour celles de tous les autres verbes de la même classe. On nomme *verbes réguliers* tous ceux qui, ayant les caractères nécessaires pour entrer dans une classe, ont toutes leurs terminaisons exactement conformes à ce modèle; & *verbes irréguliers* ceux qui, ayant aussi les mêmes caractères, n'ont pas cependant toutes leurs terminaisons semblables au modèle.

C'est par l'infinitif que l'on a caractérisé les quatre conjugaisons principales, c'est-à-dire celles qui ne comprennent que des verbes réguliers.

La première conjugaison comprend les verbes réguliers, dont l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*, *danser*.

La seconde, comprend ceux dont l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir*, *concevoir*.

La quatrième, ceux dont l'infinitif est en *re*, comme *répandre*, *comprendre*.

Avant que de paſſer aux conjugaiſons principales des verbes, il eſt bon de connoître les verbes auxiliaires.

Remarquons qu'il y a dans les verbes des tems qui ne conſiſtent que dans un ſeul mot : on les a nommés *tems ſimples ;* tels ſont, par exemple, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimai*, *j'aimerai.* Ces tems ne diffèrent entr'eux que par les terminaiſons. Il y en a d'autres qui ſont formés de pluſieurs mots, dont l'un eſt un tems ſimple du verbe même, & le reſte un tems d'un autre verbe, que l'on nomme auxiliaire.

On entend par *verbes auxiliaires* ceux dont les tems ſervent à former les tems des autres verbes. Ils ſont au nombre de cinq dans le ſyſtème que nous avons adopté d'après Mr. Beauzée; ſavoir: *être*, *avoir*, *venir*, *aller*, *devoir.*

Il faut remarquer qu'il n'y a que le verbe *être* qui ſoit naturellement & eſſentiellement auxiliaire, puiſque par ſa nature, il exprime le ſens principal du verbe; c'eſt-à-dire l'exiſtence. Les autres paroiſſent s'éloigner de leur ſignification primitive, lorſqu'ils ſont employés comme auxiliaires. Ainſi,

avoir, signifie proprement *posséder de quelque manière que ce soit;* mais joint aux participes passés des verbes, il marque différens passés, selon les tems auxquels on l'emploie. *Aller*, signifie proprement *se mouvoir*, *se transporter d'un lieu à un autre;* mais joint avec les infinitifs des verbes, il signifie se mettre en mouvement pour faire quelque chose, ou plutôt il ne marque que la proximité du futur. *Venir*, signifie proprement se transporter au lieu où est celui qui parle ou à qui l'on parle; mais joint avec les infinitifs des verbes, il ne marque qu'un passé prochain.

La manière dont Mr. du Marsais considère le verbe auxiliaire, nous a paru mériter quelqu'attention. Nous l'exposerons ici, parce qu'elle peut servir, dans plusieurs cas, à jetter beaucoup de lumière sur l'analyse de certaines phrases.

« Je crois, dit ce savant grammairien, qu'on n'a donné le nom d'auxiliaire à *être* & à *avoir* que parce que ces verbes étant suivis d'un nom verbal, deviennent équivalent à un verbe simple des Latins. VENI, *je suis venu*. C'est ainsi que, parce que *propter* est une préposition en latin, on a mis aussi

notre *à cause* au rang des prépoſitions françoiſes, & ainſi de quelques autres.»

Pour moi, je ſuis perſuadé qu'il ne faut juger de la nature des mots que relativement au ſervice qu'ils rendent dans la langue où ils ſont en uſage, & non par rapport à quelqu'autre langue dont ils ſont l'équivalent. Ainſi, ce n'eſt que par périphraſe ou circonlocution que *je ſuis venu* eſt le prétérit de *venir*. *Je*, eſt le ſujet; c'eſt un pronom perſonnel; *ſuis*, eſt ſeul le verbe, à la première perſonne du tems préſent, *je ſuis* actuellement: *venu* eſt un participe ou adjectif verbal, qui ſignifie une action paſſée & qui la ſignifie adjectivement comme arrivée; au lieu qu'*avènement* la ſignifie ſubſtantivement & dans un ſens abſtrait. Ainſi, *il eſt venu*, c'eſt-à-dire *il eſt actuellement celui qui eſt venu*, comme les Latins diſent, *venturus eſt*, *il eſt actuellement celui qui doit venir*.

J'ai aimé; le verbe n'eſt que *ai*, *habeo*. *J'ai*, eſt dit alors par figure, par métaphore, par ſimilitude. Quand nous diſons: *j'ai un livre*, &c. *j'ai*, eſt au propre, & nous tenons le même langage par comparaiſon, lorſque nous nous ſervons des ter-

mes abstraits. Ainsi nous disons : *j'ai aimé*, comme nous disons : *j'ai honte*, *j'ai peur*, *j'ai envie*, *j'ai soif*, *j'ai faim*, *j'ai chaud*, *j'ai froid*. Je regarde donc *aimé* comme un véritable nom substantif abstrait & métaphysique, qui répond à *amatum*, *amatu* des latins, quand ils disent *amatum ire*, aller au sentiment d'aimer, ou *amatum iri*, l'action d'aller au sentiment d'aimer être pris, *viam iri ad amatum*. Or, comme en latin *amatum*, *amatu*, n'est pas le même mot qu'*amatus*, *amata*, *amatum;* de même *aimé*, dans *j'ai aimé*, n'est pas le même mot que dans *je suis aimé* ou *aimée*. Le premier est actif, *j'ai aimé*; ainsi que l'autre est passif. Ainsi, quand un officier dit, *j'ai habillé mon régiment*, *mes troupes; habillé* est un nom abstrait pris dans un sens actif; au lieu que quand il dit, *les troupes que j'ai habillées*, *habillées* est un pur adjectif participe, qui est pris dans le même sens que *paratas* dans la phrase suivante, *copias*, *quas habebat paratas*.

Ainsi, il me semble que nos grammaires pourroient bien se passer du mot *auxiliaire*, & qu'il suffiroit de remarquer en ces occasions le mot qui

eſt le verbe, le mot qui eſt le nom, & la périphraſe qui équivaut au mot ſimple des Latins. Si cette préciſion paroît trop recherchée à certaines perſonnes, du moins elles n'y trouveront rien qui les empêche de s'en tenir au train commun, ou plutôt à ce qu'elles ſavent déjà.

Ceux qui ne ſavent rien ont bien plus de facilité à apprendre bien, que ceux qui déjà ſavent mal.

Nos grammairiens en voulant donner à nos verbes des tems qui répondiſſent comme en un ſeul mot aux tems ſimples des Latins, ont inventé le mot de *verbe auxiliaire.* C'eſt ainſi qu'en voulant aſſujettir les langues modernes à la méthode latine, ils les ont embaraſſées d'un grand nombre de préceptes inutiles, de *cas*, de *déclinaiſons* & autres termes qui ne conviennent point à ces langues, & qui n'y auroient jamais été reçus, ſi les grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue latine. Ils ont aſſujetti de ſimples équivalens à des règles étrangères. Mais on ne doit pas régler la grammaire d'une langue, par les formules de la grammaire d'une autre langue.

Les règles d'une langue ne doivent se tirer que de la langue même. Les langues ont précédé les grammaires; & celles-ci ne doivent être formées que d'observations justes tirées du bon usage de la langue particulière dont elles traitent ici.

D'après la distinction que fait Mr. du Marsais, le participe que nous avons appellé *passif* avec les grammairiens, seroit tantôt actif, tantôt passif.

Conjugaison du verbe auxiliaire AVOIR.

INDICATIF.	PASSÉS.
Présent.	*Passé indéfini.*
SINGULIER.	
J'ai,	J'ai eu,
Tu as *ou* vous avez, (*a*)	tu as eu *ou* vous avez eu,
Il a, elle a *ou* on a.	il a eu, elle a eu, on a eu;
PLURIER.	
Nous avons,	nous avons eu,
Vous avez,	vous avez eu,
Ils ont *ou* elles ont.	ils ont eu, elles ont eu.

Passé

(*a*) L'usage a introduit la seconde personne du plurier, au lieu de la seconde personne du singulier en parlant à une seule personne. On a cru qu'il y avoit beaucoup de politesse à parler à un homme comme s'il étoit *plusieurs*.

Passé antérieur.

J'eus,
tu eus, vous eûtes,
il eut, elle eut, on eut;
nous eûmes,
vous eûtes,
ils eurent, elles eurent.

Imparfait.

J'avois,
tu avois, vous aviez,
il avoit, elle avoit, on avoit;
nous avions,
vous aviez,
ils avoient, elles avoient.

Passé prochain actuel.

Je viens d'avoir,
tu viens d'avoir, vous venez d'avoir.
il vient d'avoir, elle vient d'avoir, on vient d'avoir;
nous venons d'avoir,
vous venez d'avoir,
ils viennent d'avoir, elles viennent d'avoir.

Passé prochain antérieur.

Je venois d'avoir,
tu venois d'avoir, vous veniez d'avoir,
il venoit d'avoir, elle venoit d'avoir, on venoit d'avoir;
nous venions d'avoir,
vous veniez d'avoir,
ils venoient d'avoir, elles venoient d'avoir.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai d'avoir,
tu viendras d'avoir, vous viendrez d'avoir,
il viendra d'avoir, elle viendra d'avoir, on viendra d'avoir;
nous viendrons d'avoir,
vous viendrez d'avoir,
ils viendront d'avoir, elles viendront d'avoir.

Prétérit indéfini.

J'avois eu,
tu avois eu, vous aviez eu,
il avoit eu, elle avoit eu, on avoit eu;
nous avions eu,
vous aviez eu,
ils avoient eu, elles avoient eu.

Prétérit actuel.

Ce tems manque dans le verbe avoir.

Prétérit antérieur.

J'eus eu,
tu eus eu, vous eûtes eu,
il eut eu, elle eut eu, on eut eu;
nous eûmes eu,
vous eûtes eu,
ils eurent eu, elles eurent eu.

FUTURS.

Futur indéfini.

J'aurai,
tu auras, vous aurez,
il aura, elle aura, on aura;
nous aurons,
vous aurez,
ils auront, elles auront.

Futur antérieur.

J'aurai eu,
tu auras eu, vous aurez eu,
il aura eu, elle aura eu, on aura eu;
nous aurons eu,
vous aurez eu,
ils auront eu, elles auront eu.

Futur prochain actuel.

Je vais avoir,
tu vas avoir, vous allez avoir,
il va avoir, elle va avoir, on va avoir;
nous allons avoir,
vous allez avoir,
ils vont avoir, elles vont avoir.

Futur prochain antérieur.

J'allois avoir,
tu allois avoir, vous alliez avoir,
il alloit avoir, elle alloit avoir, on alloit avoir;
nous allions avoir,
vous alliez avoir,
ils alloient avoir, elles alloient avoir.

Futur positif actuel.

je dois avoir,
tu dois avoir, v. devez avoir,
il doit avoir, elle doit avoir, on doit avoir;
nous devons avoir,
vous devez avoir,
ils doivent avoir, elles doivent avoir.

Futur positif antérieur.

Je devois avoir,
tu devois avoir, vous deviez avoir,
il devoit avoir, elle devoit avoir, on devoit avoir;

nous devions avoir,
vous deviez avoir,
ils devoient avoir, elles devoient avoir.

Futur positif postérieur.

Je devrai avoir,
tu devras avoir, vous devrez avoir,
il devra avoir, elle devra avoir, on devra avoir;
nous devrons avoir,
vous devrez avoir,
ils devront avoir, elles devront avoir.

IMPÉRATIF.

Présent.

La première personne manque.

Aies *ou* ayez,
qu'il ait, qu'elle ait, qu'on ait;
ayons,
ayez,
qu'ils aient, qu'elles aient.

Passé indéfini.

Aies eu, ayez eu,
qu'il ait eu, qu'elle ait eu, qu'on ait eu;
ayons eu,
ayez eu,
qu'ils aient eu, qu'elles aient eu.

SUPPOSITIF.

Présent.

J'aurois,
tu aurois, vous auriez,
il auroit, elle auroit, on auroit;
nous aurions,
vous auriez,
ils auroient, elles auroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois eu,
tu aurois eu, vous auriez eu,
il auroit eu, elle auroit eu, on auroit eu,
nous aurions eu,
vous auriez eu,
ils auroient eu, elles auroient eu.

Passé antérieur.

Ce verbe n'en a point.

Passé prochain.

Je viendrois d'avoir,
tu viendrois d'avoir, vous viendriez d'avoir,
il viendroit d'avoir, elle viendroit d'avoir, on viendroit d'avoir;
nous viendrions d'avoir,
vous viendriez d'avoir,
ils viendroient d'avoir, elles viendroient d'avoir.

FUTUR.

Je devrois avoir,
tu devrois avoir, vous devriez avoir,
il devroit avoir, elle devroit avoir, on devroit avoir;
nous devrions avoir,
vous devriez avoir,
ils devroient avoir, elles devroient avoir.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aie,
que tu aies *ou* que vous ayez,
qu'il ait, qu'elle ait, qu'on ait;
que nous ayons,
que vous ayez,
qu'ils aient, qu'elles aient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie eu,
que tu aies eu, que vous ayez eu,
qu'il ait eu, qu'elle ait eu, qu'on ait eu;
que nous ayons eu,
que vous ayez eu,
qu'ils aient eu, qu'elles aient eu.

Imparfait.

Que j'eusse,
que tu eusses, que vous eussiez,
qu'il eût, qu'elle eût, qu'on eût;
que nous eussions,
que vous eussiez,
qu'ils eussent, qu'elles eussent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne d'avoir,
que tu viennes d'avoir, que vous veniez d'avoir,
qu'il vienne d'avoir, qu'elle vienne d'avoir, qu'on vienne d'avoir;

que nous venions d'avoir,
que vous veniez d'avoir,
qu'ils viennent d'avoir, qu'elles viennent d'avoir.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse d'avoir,
que tu vinsses d'avoir, que vous vinssiez d'avoir.
qu'il vînt d'avoir, qu'elle vînt d'avoir, qu'on vînt d'avoir;
que nous vinssions d'avoir,
que vous vinssiez d'avoir,
qu'ils vinssent d'avoir, qu'elles vinssent d'avoir.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse eu,
que tu eusses eu, que vous eussiez eu,
qu'il eût eu, qu'elle eût eu, qu'on eût eu;
que nous eussions eu,
que vous eussiez eu,
qu'ils eussent eu, qu'elles eussent eu.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille avoir,
que tu ailles avoir, que vous alliez avoir,
qu'il aille avoir, qu'elle aille avoir, qu'on aille avoir;
que nous allions avoir,
que vous alliez avoir,
qu'ils aillent avoir, qu'elles aillent avoir.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse avoir,
que tu allasses avoir, que vous allassiez avoir,
qu'il allât avoir, qu'elle allât avoir, qu'on allât avoir
que nous allassions avoir,
que vous allassiez avoir,
qu'ils allassent avoir, qu'elles allassent avoir.

Futur positif actuel.

Que je doive avoir,
que tu doives avoir, que vous deviez avoir,
qu'il doive avoir, qu'elle doive avoir, qu'on doive avoir;
que nous devions avoir,
que vous deviez avoir,
qu'ils doivent avoir, qu'elles doivent avoir.

Futur positif antérieur.

Que je dusse avoir,
que tu dusses avoir, que vous dussiez avoir,
qu'il dût avoir, qu'elle dût avoir, qu'on dût avoir;
que nous dussions avoir,
que vous dussiez avoir,
qu'ils dussent avoir, qu'elles dussent avoir.

INFINITIF.

Présent.

Avoir.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir eu.

Passé prochain.

Venir d'avoir.

FUTUR.

Devoir avoir.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Ayant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant eu.

Passé prochain.

Venant d'avoir.

Futur.

Devant avoir.

PARTICIPE PASSIF.

passé.

Eu, eue.

Il n'a point d'autres tems.

Conjugaison du verbe auxiliaire ÊTRE.

INDICATIF.

présent.

Je suis,
tu es, *ou* vous êtes,
il est, elle est, on est;
nous sommes,
vous êtes,
ils sont, elles sont.

PASSÉS.

passé indéfini.

J'ai été,
tu as été, vous avez été,
il a été, elle a été, on a été;
nous avons été,
vous avez été,
ils ont été, elles ont été.

Passé antérieur.

Je fus,
tu fus, vous fûtes,
il fut, elle fut, on fut;
nous fûmes,
vous fûtes,
ils furent, elles furent.

Imparfait.

J'étois,
tu étois, vous étiez,
il étoit, elle étoit, on étoit;
nous étions,
vous étiez,
ils étoient, elles étoient.

Passé prochain actuel.

Je viens d'être,
tu viens d'être, vous venez d'être,
il vient d'être, elle vient d'être, on vient d'être;
nous venons d'être,
vous venez d'être,
ils viennent d'être, elles viennent d'être.

Passé prochain antérieur.

Je venois d'être,
tu venois d'être, vous veniez d'être,
il venoit d'être, elle venoit d'être, on venoit d'être;
nous venions d'être,
vous veniez d'être,
ils venoient d'être, elles venoient d'être.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai d'être,
tu viendras d'être, vous viendrez d'être,
il viendra d'être, elle viendra d'être, on viendra d'être;
nous viendrons d'être,
vous viendrez d'être,
ils viendront d'être, elles viendront d'être.

Prétérit indéfini.

J'avois été,
tu avois été, vous aviez été,
il avoit été, elle avoit été, on avoit été;
nous avions été,
vous aviez été,
ils avoient été, elles avoient été.

Prétérit actuel.

Ce tems manque au verbe *être*.

Prétérit antérieur.

J'eus été,
tu eus été, vous eûtes été,
il eut été, elle eut été, on eut été;
nous eûmes été,
vous eûtes été,
ils eurent été, elles eurent été.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je serai,
tu seras, vous serez,
il sera, elle sera, on sera;
nous serons,
vous serez,
ils seront, elles seront.

Futur antérieur.

J'aurai été,
tu auras été, vous aurez été,
il aura été, elle aura été, on aura été;
nous aurons été,
vous aurez été,
ils auront été, elles auront été.

Futur prochain actuel.

Je vais être,
tu vas être, vous allez être,
il va être, elle va être, on va être,
nous allons être,
vous allez être,
ils vont être, elles vont être.

Futur prochain antérieur.

J'allois être,
tu allois être, vous alliez être,
il alloit être, elle alloit être, on alloit être;
nous allions être,
vous alliez être,
ils alloient être, elles alloient être.

Futur positif actuel.

Je dois être,
tu dois être, vous devez être,
il doit être, elle doit être, on doit être;
nous devons être,
vous devez être,
ils doivent être, elles doivent être.

Futur positif antérieur.

Je devois être,
tu devois être, vous deviez être,
il devoit être, elle devoit être, on devoit être;

nous devions être,
vous deviez être,
ils devoient être, elles devoient être.

Futur positif postérieur.

Je devrai être,
tu devras être, vous devrez être,
il devra être, elle devra être, on devra être;
nous devrons être,
vous devrez être,
ils devront être, elles devront être.

IMPÉRATIF.

Présent.

Sois, soyez,
qu'il soit, qu'elle soit, qu'on soit;
soyons,
soyez,
qu'ils soient, qu'elles soient.

Passé indéfini.

Aies été, ayez été,
qu'il ait été, qu'elle ait été, qu'on ait été;
ayons été,
ayez été,
qu'ils ayent été, qu'elles aient été.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je serois,
tu serois, vous seriez,
il seroit, elle seroit, on seroit;
nous serions,
vous seriez,
ils seroient, elles seroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois été,
tu aurois été, vous auriez été,
il auroit été, elle auroit été, on auroit été;
nous aurions été,
vous auriez été,
ils auroient été, elles auroient été.

Passé antérieur.

Ce verbe n'en a point.

Passé prochain.

Je viendrois d'être,
tu viendrois d'être, vous viendriez d'être,
il viendroit d'être, elle viendroit d'être, on viendroit d'être;
nous viendrions d'être,
vous viendriez d'être,
ils viendroient d'être, elles viendroient d'être.

Futur.

Je devrois être,
tu devrois être, vous devriez être,
il devroit être, elle devroit être, on devroit être;
nous devrions être,
vous devriez être,
ils devroient être, elles devroient être.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je sois,
que tu sois, que vous soyez,
qu'il soit, qu'elle soit, qu'on soit;
que nous soyons,
que vous soyez,
qu'ils soient, qu'elles soient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie été,
que tu aies été, que vous ayez été;
qu'il ait été, qu'elle ait été, qu'on ait été;
que nous ayons été,
que vous ayez été,
qu'ils aient été, qu'elles aient été.

Imparfait.

Que je fusse,
que tu fusses, que vous fussiez,
qu'il fût, qu'elle fût, qu'on fût;
que nous fussions,
que vous fussiez,
qu'ils fussent, qu'elles fussent

Passé prochain actuel.

Que je vienne d'être,
que tu viennes d'être, que vous veniez d'être,
qu'il vienne d'être, qu'elle vienne d'être, qu'on vienne d'être;

que nous venions d'être,
que vous veniez d'être,
qu'ils viennent d'être, qu'elles viennent d'être.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse d'être,
que tu vinsses d'être, que vous vinssiez d'être,
qu'il vînt d'être, qu'elle vînt d'être, qu'on vînt d'être;
que nous vinssions d'être,
que vous vinssiez d'être,
qu'ils vinssent d'être, qu'elles vinssent d'être.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse été,
que tu eusses été, que vous eussiez été,
qu'il eût été, qu'elle eût été, qu'on eût été;
que nous eussions été,
que vous eussiez été,
qu'ils eussent été, qu'elles eussent été.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille être,
que tu ailles être, que vous alliez être,
qu'il aille être, qu'elle aille être, qu'on aille être;
que nous allions être,
que vous alliez être,
qu'ils aillent être, qu'elles aillent être.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse être.
que tu allasses être, que vous allassiez être,
qu'il allât être, qu'elle allât être, qu'on allât être;
que nous allassions être,
que vous allassiez être,
qu'ils allassent être, qu'elles allassent être.

Futur positif actuel.

Que je doive être,
que tu doives être, que vous deviez être,
qu'il doive être, qu'elle doive être, qu'on doive être;
que nous devions être,
que vous deviez être,
qu'ils doivent être, qu'elles doivent être.

Futur positif antérieur.

Que je dusse être,
que tu dusses être, que vous dussiez être,
qu'il dût être, qu'elle dût être, qu'on dût être,
que nous dussions être,
que vous dussiez être,
qu'ils dussent être, qu'elles dussent être.

INFINITIF.

Présent.

Être.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir été.

Passé prochain.

Venir d'être.

Futur.

Devoir être.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Étant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant été.

Passé prochain.

Venant d'être.

Futur.

Devant être.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Été.

Conjugaison du verbe auxiliaire VENIR.

INDICATIF.

Présent.

Je viens,
tu viens, vous venez,
il vient, elle vient, on vient;
nous venons,
vous venez,
ils viennent, elles viennent.

Passé indéfini.

Je suis venu,
tu es venu, vous êtes venu,
il est venu, elle est venue, on est venu;
nous sommes venus,
vous êtes venus,
ils sont venus, elles sont venues.

Passé antérieur.

Je vins,
tu vins, vous vîntes,
il vint, elle vint, on vint;
nous vînmes,
vous vîntes,
ils vinrent, elles vinrent.

Imparfait.

Je venois,
tu venois, vous veniez,
il venoit, elle venoit, on venoit;
nous venions,
vous veniez,
ils venoient, elles venoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de venir,
tu viens de venir, vous venez de venir,
il vient de venir, elle vient de venir, on vient de venir;
nous venons de venir,
vous venez de venir,
ils viennent de venir, elles viennent de venir.

Passé prochain antérieur.

Je venois de venir,
tu venois de venir, vous veniez de venir,
il venoit de venir, elle venoit de venir, on venoit de venir;
nous venions de venir,
vous veniez de venir,
ils venoient de venir, elles venoient de venir.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de venir,
tu viendras de venir, vous viendrez de venir,
il viendra de venir, elle viendra de venir, on viendra de venir;
nous viendrons de venir,
vous viendrez de venir,
ils viendront de venir, elles viendront de venir:

Prétérit indéfini.

J'étois venu,
tu étois venu, vous étiez venu,
il étoit venu, elle étoit venue, on étoit venu;
nous étions venus,
vous étiez venus,
ils étoient venus, elles étoient venues.

Prétérit actuel.

J'ai été venu,
tu as été venu, vous avez été venu,
il a été venu, elle a été venue, on a été venu;
nous avons été venus,
vous avez été venus,
ils ont été venus, elles ont été venues.

Prétérit antérieur.

Je fus venu,
tu fus venu, vous fûtes venu,
il fut venu, elle fut venue, on fut venu;
nous fûmes venus,
vous fûtes venus,
ils furent venus, elles furent venues.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je viendrai,
tu viendras, vous viendrez,
il viendra, elle viendra, on viendra,
nous viendrons,
vous viendrez,
ils viendront, elles viendront.

Futur antérieur.

Je serai venu,
tu seras venu, vous serez venu,
il sera venu, elle sera venue, on sera venu;
nous serons venus,
vous serez venus,
ils seront venus, elles seront venues.

Futur prochain actuel.

Je vais venir,
tu vas venir, vous allez venir,
il va venir, elle va venir, on va venir;
nous allons venir,
vous allez venir,
ils vont venir, elles vont venir.

Futur prochain antérieur.

J'allois venir,
tu allois venir, vous alliez venir,
il alloit venir, elle alloit venir, on alloit venir;
nous allions venir,
vous alliez venir,
ils alloient venir, elles alloient venir.

Futur positif actuel.

Je dois venir,
tu dois venir, v. devez venir,
il doit venir, elle doit venir, on doit venir;
nous devons venir,
vous devez venir,
ils doivent venir, elles doivent venir.

Futur positif antérieur.

Je devois venir,
tu devois venir, vous deviez venir,
il devoit venir, elle devoit venir, on devoit venir;
nous devions venir,
vous deviez venir,
ils devoient venir, elles devoient venir.

Futur positif postérieur.

Je devrai venir,
tu devras venir, vous devrez venir,
il devra venir, elle devra venir, on devra venir,
nous devrons venir,
vous devrez venir,
ils devront venir, elles devront venir.

IMPÉRATIF.

Présent.

Viens, venez,
qu'il vienne, qu'elle vienne, qu'on vienne;
venez,
qu'ils viennent, qu'elles viennent.

Passé indéfini.

Sois venu, soyez venu,
qu'il soit venu, qu'elle soit venue, qu'on soit venu;
soyons venus,
soyez venus,
qu'ils soient venus, qu'elles soient venues.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je viendrois,
tu viendrois, vous viendriez,
il viendroit, elle viendroit, on viendroit;
nous viendrions,
vous viendriez,
ils viendroient, elles viendroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Je ferois venu,
tu ferois venu, v. feriez venu,
il feroit venu, elle feroit venue, on feroit venu;
nous ferions venus,
vous feriez venus,
ils feroient venus, elles feroient venues.

Passé antérieur.

J'aurois été venu,
tu aurois été venu, vous auriez été venu,
il auroit été venu, elle auroit été venue, on auroit été venu;
nous aurions été venus,
vous auriez été venus,
ils auroient été venus, elles auroient été venues.

Passé prochain.

Je viendrois de venir,
tu viendrois de venir, vous viendriez de venir,
il viendroit de venir, elle viendroit de venir, on viendroit de venir;
nous viendrions de venir,
vous viendriez de venir,
ils viendroient de venir, elles viendroient de venir.

Futur.

Je devrois venir,
tu devrois venir, vous devriez venir,
il devroit venir;
nous devrions venir,
vous devriez venir,
ils devroient venir, elles devroient venir.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je vienne,
que tu viennes, que vous veniez,
qu'il vienne, qu'elle vienne, qu'on vienne,
que nous venions,
que vous veniez,
qu'ils viennent, qu'elles viennent.

PASSÉS.

PASSÉS.

passé indéfini.

Que je sois venu,
que tu sois venu, que vous soyez venu,
qu'il soit venu, qu'elle soit venue, qu'on soit venu;
que nous soyons venus,
que vous soyez venus,
qu'ils soient venus, qu'elles soient venues.

Imparfait.

Que je vinsse,
que tu vinsses, que vous vinssiez,
qu'il vînt, qu'elle vînt, qu'on vînt;
que nous vinssions,
que vous vinssiez,
qu'ils vinssent, qu'elles vinssent.

passé prochain actuel.

Que je vienne de venir,
que tu viennes de venir, que vous veniez de venir,
qu'il vienne de venir, qu'elle vienne de venir, qu'on vienne de venir;
que nous venions de venir,
que vous veniez de venir,
qu'ils viennent de venir, qu'elles viennent de venir.

passé prochain antérieur.

Que je vinsse de venir,
que tu vinsses de venir, que vous vinssiez de venir,
qu'il vînt de venir, qu'elle vînt de venir, qu'on vînt de venir;
que nous vinssions de venir,
que vous vinssiez de venir,
qu'ils vinssent de venir, qu'elles vinssent de venir.

prétérit indéfini.

Que je fusse venu,
que tu fusses venu, que vous fussiez venu,
qu'il fût venu, qu'elle fût venue, qu'on fût venu;
que nous fussions venus,
que vous fussiez venus,
qu'ils fussent venus, qu'elles fussent venues.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille venir,
que tu ailles venir, que vous alliez venir,
qu'il aille venir, qu'elle aille venir, qu'on aille venir;
que nous allions venir,
que vous alliez venir,
qu'ils aillent venir, qu'elles aillent venir.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse venir,
que tu allasses venir, que vous allassiez venir,
qu'il allât venir, qu'elle allât venir, qu'on allât venir;
que nous allassions venir,
que vous allassiez venir,
qu'ils allassent venir, qu'elles allassent venir.

Futur positif actuel.

Que je doive venir,
que tu doives venir, que vous deviez venir,
qu'il doive venir, qu'elle doive venir, qu'on doive venir;
que nous devions venir,
que vous deviez venir,
qu'ils doivent venir, qu'elles doivent venir.

Futur positif antérieur.

Que je dusse venir,
que tu dusses venir, que vous dussiez venir,
qu'il dût venir, qu'elle dût venir, qu'on dût venir;
que nous dussions venir,
que vous dussiez venir,
qu'ils dussent venir, qu'elles dussent venir.

INFINITIF.

Présent.

Venir.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Être venu.

Passé prochain.

Il n'est pas usité.

Futur.

Devoir venir.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Venant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Étant venu.

Passé prochain.

Venant de venir.

Futur.

Devant venir.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Venu, venue.

Conjugaison du verbe auxiliaire ALLER.

INDICATIF.

Présent.

Je vais, *ou* je vas,
tu vas, vous allez,
il va, elle va, on va;
nous allons,
vous allez,
ils vont, elles vont.

Passé indéfini.

Je suis allé, *ou* j'ai été,
tu es allé, vous êtes allé, — tu as été, vous avez été,
il est allé, elle est allée, on est allé, *ou* il a été, elle a été, on a été;
nous sommes allés, — nous avons été,
vous êtes allés, — vous avez été,
ils sont allés, elles sont allées, — ils ont été, elles ont été.

Passé antérieur.

J'allai, *ou* je fus,
tu allas, vous allâtes, — tu fus, vous fûtes,
il alla, elle alla, on alla, *ou* il fut, elle fut, on fut.
nous allâmes, — nous fûmes,
vous allâtes, — vous fûtes,
ils allèrent, elles allèrent, *ou* ils furent, elles furent.

Imparfait.

J'allais,
tu allois, vous alliez,
il alloit, elle alloit, on alloit;
nous allions,
vous alliez,
ils alloient, elles alloient.

Passé prochain actuel.

Je viens d'aller,
tu viens d'aller, vous venez d'aller,

il vient d'aller, elle vient d'aller, on vient d'aller;
nous venons d'aller,
vous venez d'aller,
ils viennent d'aller, elles viennent d'aller.

Passé prochain anterieur.

Je venois d'aller,
tu venois d'aller, vous veniez d'aller,
il venoit d'aller, elle venoit d'aller, on venoit d'aller;
nous venions d'aller,
vous veniez d'aller,
ils venoient d'aller, elles venoient d'aller.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai d'aller;
tu viendras d'aller, vous viendrez d'aller,
il viendra d'aller, elle viendra d'aller, on viendra d'aller;
nous viendrons d'aller,
vous viendrez d'aller,
ils viendront d'aller, elles viendront d'aller.

Prétérit indéfini.

J'étois allé, *ou* j'avois été, &c.
tu étois allé, vous étiez allé,
il étoit allé, elle étoit allée,
on étoit allé;
nous étions allé,
vous étiez allés,
ils étoient allés, elles étoient allées.

Prétérit actuel.

Il n'y en a point à ce verbe.

Prétérit antérieur.

Je fus allé, *ou* j'eus été, &c.
tu fus allé, vous fûtes allé,
il fut allé, elle fut allée, on fut allé;
nous fûmes allés,
vous fûtes allés,
ils furent allés, elles furent allées.

FUTURS.

Futur indéfini.

J'irai,
tu iras, vous irez,
il ira, elle ira, on ira;
nous irons,
vous irez,
ils iront, elles iront.

Futur antérieur.

Je ferai allé, *ou* j'aurai été, &c.
tu feras allé, vous ferez allé,
il fera allé, elle fera allée, on fera allé;
nous ferons allés,
vous ferez allés,
ils feront allés, elles feront allées.

Futur prochain actuel.

Je vais aller,
tu vas aller, vous allez aller,
il va aller, elle va aller, on va aller;
nous allons aller,
vous allez aller,
ils vont aller, elles vont aller.

Futur prochain antérieur.

J'allois aller,
tu allois aller, vous alliez aller,
il alloit aller, elle alloit aller, on alloit aller,
nous allions aller,
vous alliez aller,
ils alloient aller, elles alloient aller.

Futur positif actuel.

Je dois aller,
tu dois aller, vous devez aller,
il doit aller, elle doit aller, on doit aller;
nous devons aller,
vous devez aller,
ils doivent aller, elles doivent aller.

Futur positif antérieur.

Je devois aller,
tu devois aller, v. deviez aller;
il devoit aller, elle devoit aller, on devoit aller;
nous devions aller,
vous deviez aller,
ils devoient aller, elles devoient aller.

Futur positif postérieur.

Je devrai aller,
tu devras aller, vous devrez aller,
il devra aller, elle devra aller, on devra aller;
nous devrons aller,
vous devrez aller,
ils devront aller, elles devront aller.

IMPÉRATIF.

Present.

Vas, allez,
qu'il aille, qu'elle aille, qu'on aille;
allons,
allez,
qu'ils aillent, qu'elles aillent.

Passé indéfini.

Sois allé, *ou* aies été, &c.
qu'il soit allé, qu'elle soit allée, qu'on soit allé;
soyons allés,
soyez allés,
qu'ils soient allés, qu'elles soient allées.

SUPPOSITIF.

Présent.

J'irois,
tu irois, vous iriez,
il iroit, elle iroit, on iroit;
nous irions,
vous iriez,
ils iroient, elles iroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Je serois allé, *ou* j'aurois été, &c.
tu serois allé, vous seriez allé,
il seroit allé, elle seroit allée, on seroit allé;
nous serions allés,
vous seriez allés,
ils seroient allés, elles seroient allées.

Passé antérieur.

Ce verbe n'a point ce tems.

Passé prochain.

Je viendrois d'aller,
tu viendrois d'aller, vous viendriez d'aller,
il viendroit d'aller, elle viendroit d'aller, on viendroit d'aller;
nous viendrions d'aller,
vous viendriez d'aller,
ils viendroient d'aller, elles viendroient d'aller.

Futur.

Je devrois aller,
tu devrois aller, vous devriez aller,
il devroit aller, elle devroit aller, on devroit aller;

nous devrions aller,
vous devriez aller,
ils devroient aller, elles devroient aller.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aille,
que tu ailles, que vous alliez,
qu'il aille, qu'elle aille, qu'on aille;
que nous allions,
que vous alliez,
qu'ils aillent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que je sois allé, *ou* que j'aie été, &c.
que tu sois allé, que vous soyez allé,
qu'il soit allé, qu'elle soit allée, qu'on soit allé;
que nous soyons allés,
que vous soyez allés,
qu'ils soient allés, qu'elles soient allées.

Imparfait.

Que j'allasse,
que tu allasses, que vous allassiez,
qu'il allât, qu'elle allât, qu'on allât,
que nous allassions,
que vous allassiez,
qu'ils allassent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne d'aller,
que tu viennes d'aller, que vous veniez d'aller,
qu'il vienne d'aller, qu'elle vienne d'aller, qu'on vienne d'aller;
que nous venions d'aller,
que vous veniez d'aller,
qu'ils viennent d'aller,
qu'elles viennent d'aller.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse d'aller,
que tu vinsses d'aller, que vous vinssiez d'aller,
qu'il vînt d'aller, qu'elle vînt d'aller, qu'on vînt d'aller;
que nous vinssions d'aller,
que vous vinssiez d'aller,
qu'ils vinssent d'aller, qu'elles vinssent d'aller.

Prétérit indéfini.

Que je fusse allé, *ou* que j'eusse été,
que tu fusses allé, que vous fussiez allé,
qu'il fût allé, qu'elle fût allée, qu'on fût allé;
que nous fussions allé,
que vous fussiez allé,
qu'ils fussent allés, qu'elles fussent allées.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Il n'est guère usité dans ce verbe, non plus que le *futur prochain antérieur ;* cependant il y a des cas où l'on s'en sert ; sur-tout du dernier. Lorsqu'on ne veut pas se servir de ces tems, on y supplée par *être sur le point d'aller ;* par exemple, au lieu de dire, *je voudrois qu'ils allassent à la comedie,* on diroit, *je voudrois qu'ils fussent sur le point d'aller à la comédie.*

Futur positif actuel.

Que je doive aller,
que tu doives aller ; que vous deviez aller,
qu'il doive aller, qu'elle doive aller, qu'on doive aller ;
que nous devions aller,
que vous deviez aller,
qu'ils doivent aller, qu'elles doivent aller.

Futur positif antérieur.

Que je dusse aller,
que tu dusses aller, que vous dussiez aller,
qu'il dût aller, qu'elle dût aller, qu'on dût aller;
que nous dussions aller,
que vous dussiez aller,
qu'ils dussent aller, qu'elles dussent aller.

INFINITIF.

Présent.

Aller.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Être allé, *ou* avoir été.

Passé prochain.

Venir d'aller.

Futur.

Devoir aller.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Allant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Étant allé, *ou* ayant été.

Passé prochain.

Venant d'aller.

Futur.

Devant aller.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Allé, allée, *ou* été.

Conjugaison du verbe auxiliaire DEVOIR.

INDICATIF.

Présent.

Je dois,
tu dois, vous devez,
il doit, elle doit, on doit;
nous devons,
vous devez,
ils doivent, elles doivent.

Passé indéfini.

J'ai dû,
tu as dû, vous avez dû,
il a dû, elle a dû, on a dû;
nous avons dû,
vous avez dû,
ils ont dû, elles ont dû.

Passé antérieur.

Je dus,
tu dus, vous dûtes,
il dut, elle dut, on dut;
nous dûmes,
vous dûtes,
ils durent, elles durent.

Imparfait.

Je devois,
tu devois, vous deviez,
il devoit, elle devoit, on devoit;
nous devions,
vous deviez,
ils devoient, elles devoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de devoir,
tu viens de devoir, vous venez de devoir, elle vient de devoir, on vient de devoir;
nous venons de devoir,
vous venez de devoir,
ils viennent de devoir, elles viennent de devoir,

Passé prochain antérieur.

Je venois de devoir,
tu venois de devoir, vous veniez de devoir,
il venoit de devoir, elle venoit de devoir, on venoit de devoir;
nous venions de devoir,
vous veniez de devoir,
ils venoient de devoir, elles venoient de devoir.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de devoir,
tu viendras de devoir, vous viendrez de devoir,
il viendra de devoir, elle viendra de devoir, on viendra de devoir;
nous viendrons de devoir,
vous viendrez de devoir,
ils viendront de devoir, elles viendront.

Prétérit indéfini.

J'avois dû,
tu avois dû, vous aviez dû,
il avoit dû, elle avoit dû, on avoit dû;
nous avions dû,
vous aviez dû,
ils avoient dû, elles avoient dû.

Prétérit actuel.

J'ai eu dû,
tu as eu dû, vous avez eu dû,
il a eu dû, elle a eu dû, on a eu dû;
nous avons eu dû,
vous avez eu dû,
ils ont eu dû, elles ont eu dû.

Prétérit antérieur.

J'eus dû,
tu eus dû, vous eûtes dû,
il eut dû, elle eut dû on eut dû;

nous eûmes dû,
vous eûtes dû,
ils eurent dû, elles eurent dû.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je devrai,
tu devras, vous devrez,
il devra, elle devra, on devra;
nous devrons,
vous devrez,
ils devront, elles devront.

Futur antérieur.

J'aurai dû,
tu auras dû, vous aurez dû,
il aura dû, elle aura dû, on aura dû;
nous aurons dû,
vous aurez dû,
ils auront dû, elles auront dû.

Futur prochain actuel.

Je vais devoir,
tu vas devoir, vous allez devoir,
il va devoir, elle va devoir, on va devoir;
nous allons devoir,
vous allez devoir,
ils vont devoir, elles vont devoir.

Futur prochain antérieur.

J'allois devoir,
tu allois devoir, vous alliez devoir,
il alloit devoir, elle alloit devoir, on alloit devoir;
nous allions devoir,
vous alliez devoir,
ils alloient devoir, elles alloient devoir.

Futur positif actuel.

Je dois devoir,
tu dois devoir, vous devez devoir,
il doit devoir, elle doit devoir, on doit devoir;
nous devons devoir,
vous devez devoir,
ils doivent devoir, elles doivent devoir.

Futur positif antérieur.

Je devois devoir,
tu devois devoir, vous deviez devoir,
il devoit devoir, elle devoit devoir, on devoit devoir;

nous devions devoir;
vous deviez devoir,
ils devoient devoir, elles devoient devoir.

Futur positif postérieur.

Je devrai devoir,
tu devras devoir, vous devrez devoir,
il devra devoir, elle devra devoir, on devra devoir;
nous devrons devoir,
vous devrez devoir,
ils devront devoir, elles devront devoir.

IMPÉRATIF.

Présent.

Dois, devez,
qu'il doive, qu'elle doive, qu'on doive;
devons,
devez,
qu'ils doivent, qu'elles doivent.

Passé indéfini.

Aies dû, ayez dû,
qu'il ait dû, qu'elle ait dû, qu'on ait dû,
ayons dû,
ayez dû,
qu'ils aient dû, qu'elles aient dû.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je devrois,
tu devrois, vous devriez,
il devroit, elle devroit, on devroit;
nous devrions,
vous devriez,
ils devroient, elles devroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois dû,
tu aurois dû, vous auriez dû,
il auroit dû, elle auroit dû, on auroit dû;
nous aurions dû,
vous auriez dû,
ils auroient dû, elles auroient dû.

Passé antérieur.

J'aurois eu dû,
tu aurois eu dû, vous auriez eu dû,
il auroit eu dû, elle auroit eu dû, on auroit eu dû;

nous aurions eu dû,
vous auriez eu dû,
ils auroient eu dû, elles auroient eu dû.

Passé prochain.

Je viendrois de devoir,
tu viendrois de devoir, vous viendriez de devoir,
il viendroit de devoir, elle viendroit de devoir, on viendroit de devoir;
nous viendrions de devoir,
vous viendriez de devoir,
ils viendroient de devoir, elles viendroient de devoir.

Futur.

Je devrois devoir,
tu devrois devoir, vous devriez devoir,
il devroit devoir, elle devroit devoir, on devroit devoir;
nous devrions devoir,
vous devriez devoir,
ils devroient devoir, elles devroient devoir.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je doive,
que tu doives, que vous deviez,
qu'il doive, qu'elle doive; qu'on doive;
que nous devions,
que vous deviez,
qu'ils doivent, qu'elles doivent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie dû,
que tu aies dû, que vous ayez dû,
qu'il ait dû, qu'elle ait dû, qu'on ait dû;
que nous ayons dû,
que vous ayez dû,
qu'ils aient dû, qu'elles aient dû.

Imparfait.

Que je dusse,
que tu dusses, que vous dussiez,
qu'il dût, qu'elle dût, qu'on dût;
que nous dussions,
que vous dussiez,
qu'ils dussent, qu'elles dussent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne de devoir,
que tu viennes de devoir, que vous veniez de devoir,
qu'il vienne de devoir, qu'elle vienne de devoir, qu'on vienne de devoir;
que nous venions de devoir,
que vous veniez de devoir,
qu'ils viennent de devoir, qu'elles viennent de devoir.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse de devoir,
que tu vinsses de devoir, que vous vinssiez de devoir,
qu'il vînt de devoir, qu'elle vînt de devoir, qu'on vînt de devoir;
que nous vinssions de devoir,
que vous vinssiez de devoir,
qu'ils vinssent de devoir, qu'elles vinssent de devoir.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse dû,
que tu eusses dû, que vous eussiez dû,
qu'il eût dû, qu'elle eût dû, qu'on eût dû;
que nous eussions dû,
que vous eussiez dû,
qu'ils eussent dû, qu'elles eussent dû.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille devoir,
que tu ailles devoir, que vous alliez devoir,
qu'il aille devoir, qu'elle aille devoir, qu'on aille devoir;
que nous allions devoir,
que vous alliez devoir,
qu'ils aillent devoir, qu'elles aillent devoir.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse devoir,
que tu allasses devoir, que vous allassiez devoir,
qu'il allât devoir, qu'elle allât devoir, qu'on allât devoir;

que nous allaſſions devoir;
que vous allaſſiez devoir,
qu'ils allaſſent devoir, qu'elles allaſſent devoir.

Futur poſitif actuel.

Que je doive devoir;
que tu doives devoir, que vous deviez devoir,
qu'il doive devoir, qu'elle doive devoir, qu'on doive devoir,
que nous devions devoir,
que vous deviez devoir,
qu'ils doivent devoir, qu'elles doivent devoir.

Futur poſitif antérieur.

Que je duſſe devoir,
que tu duſſes devoir, que que vous duſſiez devoir,
qu'il dût devoir, qu'elle dût devoir, qu'on dût devoir;
que nous duſſions devoir,
que vous duſſiez devoir,
qu'ils duſſent devoir, qu'elles duſſent devoir.

INFINITIF.

Préſent.

Devoir.

PASSÉS.

Paſſé indéfini.

Avoir dû.

Paſſé prochain.

Venir de devoir.

Futur.

Il faut y ſuppléer par une autre phraſe, parce qu'il n'eſt pas d'uſage & dur à prononcer.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Préſent.

Devant.

PASSÉS.

Paſſé indéfini.

Ayant dû.

Paſſé prochain.

Venant de devoir.

Futur.

Devant devoir.

PARTICIPE PASSIF.

Paſſé.

Dû, due.

Les tems du verbe *aller* où l'on emploie aussi les tems composés du verbe *être*, offrent deux expressions différentes. Les tems composés de l'auxiliaire *être* & du participe *allé*, signifient qu'on est ou qu'on étoit encore en chemin, pour se rendre à l'endroit dont on parle, ou du moins qu'on n'en est pas encore revenu. Au lieu que les tems composés du verbe *être*, signifient qu'on est de retour. *Il est allé à Paris*, signifie il est encore en chemin pour se rendre à Paris, il est encore dans cette ville, il n'en est pas encore revenu. *Il a été à Paris*, veut dire, il a fait le voyage de Paris, & il en est revenu.

PREMIÈRE

PREMIÈRE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

SINGULIER.

J'aime,
tu aimes, *ou* vous aimez,
il aime, elle aime, on aime.

PLURIER.

Nous aimons,
vous aimez,
ils aiment, elles aiment.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'ai aimé,
tu as aimé, *ou* vous avez aimé,
il a aimé, elle a aimé, on a aimé;
nous avons aimé,
vous avez aimé,
ils ont aimé, elles ont aimé.

Passé antérieur.

J'aimai,
tu aimas, *ou* vous aimâtes,
il aima, elle aima, on aima;
nous aimâmes,
vous aimâtes,
ils aimèrent, elles aimèrent.

Imparfait.

J'aimois,
tu aimois, *ou* vous aimiez,
il aimoit, elle aimoit, on aimoit;
nous aimions,
vous aimiez,
ils aimoient, elles aimoient.

Passé prochain actuel.

Je viens d'aimer.
tu viens d'aimer, *ou* vous venez d'aimer,
il vient d'aimer, elle vient d'aimer, on vient d'aimer;
nous venons d'aimer,
vous venez d'aimer,
ils viennent d'aimer, elles viennent d'aimer.

Passé prochain antérieur.

Je venois d'aimer,
tu venois d'aimer, *ou* vous veniez d'aimer,
il venoit d'aimer, elle venoit d'aimer, on venoit d'aimer;
nous venions d'aimer,
vous veniez d'aimer,
ils venoient d'aimer, elles venoient d'aimer.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai d'aimer,
tu viendras d'aimer, *ou* vous viendrez d'aimer,
il viendra d'aimer, elle viendra d'aimer, on viendra d'aimer;
nous viendrons d'aimer,
vous viendrez d'aimer,
ils viendront d'aimer, elles viendront d'aimer.

Prétérit indéfini.

J'avois aimé,
tu avois aimé, *ou* vous aviez aimé,
il avoit aimé, elle avoit aimé, on avoit aimé;
nous avions aimé,
vous aviez aimé,
ils avoient aimé, elles avoient aimé.

Prétérit actuel.

J'ai eu aimé,
tu as eu aimé, *ou* vous avez eu aimé,
il a eu aimé, elle a eu aimé, on a eu aimé;
nous avons eu aimé,
vous avez eu aimé,
ils ont eu aimé, elles ont eu aimé.

Prétérit antérieur.

J'eus aimé,
tu eus aimé, *ou* vous eûtes aimé,
il eut aimé, elle eut aimé, on eut aimé;
nous eûmes aimé,
vous eûtes aimé,
ils eurent aimé, elles eurent aimé.

FUTURS.

Futur indéfini.

J'aimerai,
tu aimeras, *ou* vous aimerez,
il aimera, elle aimera, on aimera;

nous aimerons,
vous aimerez,
ils aimeront, elles aimeront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé,
tu auras aimé, *ou* vous aurez aimé,
il aura aimé, elle aura aimé, on aura aimé;
nous aurons aimé,
vous aurez aimé,
ils auront aimé, elles auront aimé.

Futur prochain actuel.

Je vais aimer,
tu vas aimer, *ou* vous allez aimer,
il va aimer, elle va aimer, on va aimer;
nous allons aimer,
vous allez aimer,
ils vont aimer, elles vont aimer.

Futur prochain antérieur.

J'allois aimer,
tu allois aimer, *ou* vous alliez aimer,
il alloit aimer, elle alloit aimer, on alloit aimer;
nous allions aimer,
vous alliez aimer,
ils alloient aimer, elles alloient aimer.

Futur positif actuel.

Je dois aimer,
tu dois aimer, *ou* vous devez aimer,
il doit aimer, elle doit aimer, on doit aimer,
nous devons aimer,
vous devez aimer,
ils doivent aimer, elles doivent aimer.

Futur positif antérieur.

Je devois aimer,
tu devois aimer, *ou* vous deviez aimer,
il devoit aimer, elle devoit aimer, on devoit aimer;
nous devions aimer,
vous deviez aimer,
ils devoient aimer, elles devoient aimer.

Futur positif postérieur.

Je devrai aimer,
tu devras aimer, *ou* vous devrez aimer,

il devra aimer, elle devra aimer, on devra aimer,
nous devrons aimer,
vous devrez aimer,
ils devront aimer, elles devront aimer.

IMPÉRATIF.

Présent.

La première personne manque.

Aimes, *ou* aimez,
qu'il aime, qu'elle aime, qu'on aime;
aimons,
aimez,
qu'ils aiment, qu'elles aiment.

Passé indéfini.

Aies aimé, *ou* ayez aimé,
qu'il ait aimé, qu'elle ait aimé, qu'on ait aimé,
ayons aimé,
ayez aimé,
qu'ils aient aimé, qu'elles aient aimé.

SUPPOSITIF.

Present.

J'aimerois,
tu aimerois, *ou* vous aimeriez,
il aimeroit, elle aimeroit, on aimeroit;
nous aimerions,
vous aimeriez,
ils aimeroient, elles aimeroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois aimé,
tu aurois aimé, *ou* vous auriez aimé,
il auroit aimé, elle auroit aimé, on auroit aimé,
nous aurions aimé,
vous auriez aimé,
ils auroient aimé, elles auroient aimé.

Passé antérieur.

J'aurois été aimé,
tu aurois été aimé, *ou* vous auriez été aimé,
il auroit été aimé, elle auroit été aimée, on auroit été aimé;
nous aurions été aimés,
vous auriez été aimés,
ils auroient été aimés, elles auroient été aimées.

Passé prochain.

Je viendrois d'aimer,
tu viendrois d'aimer, *ou* vous viendriez d'aimer,
il viendroit d'aimer, elle viendroit d'aimer, on viendroit d'aimer;
nous viendrions d'aimer,
vous viendriez d'aimer.
ils viendroient d'aimer, elles viendroient d'aimer.

Futur.

Je devrois aimer,
tu devrois aimer, *ou* vous devriez aimer,
il devroit aimer, elle devroit aimer, on devroit aimer;
nous devrions aimer,
vous devriez aimer,
ils devroient aimer, elles devroient aimer.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aime,
que tu aimes, *ou* que vous aimiez,
qu'il aime, qu'elle aime, qu'on aime;
que nous aimions,
que vous aimiez,
qu'ils aiment, qu'elles aiment.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie aimé,
que tu aies aimé, *ou* que vous ayez aimé,
qu'il ait aimé, qu'elle ait aimé, qu'on ait aimé;
que nous ayons aimé,
que vous ayez aimé,
qu'ils aient aimé, qu'elles aient aimé.

Imparfait.

Que j'aimasse,
que tu aimasses, *ou* que vous aimassiez;
qu'il aimât, qu'elle aimât, qu'on aimât;
que nous aimassions,
que vous aimassiez,
qu'ils aimassent, qu'elles aimassent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne d'aimer,
que tu viennes d'aimer, *ou* que vous veniez d'aimer,

qu'il vienne d'aimer, qu'elle vienne d'aimer, qu'on vienne d'aimer;
que nous venions d'aimer,
que vous veniez d'aimer,
qu'ils viennent d'aimer, qu'elles viennent d'aimer.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse d'aimer,
que tu vinsses d'aimer, *ou* que vous vinssiez d'aimer,
qu'il vînt d'aimer, qu'elle vînt d'aimer, qu'on vînt d'aimer,
que nous vinssions d'aimer,
que vous vinssiez d'aimer,
qu'ils vinssent d'aimer, qu'elles vinssent d'aimer.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse aimé,
que tu eusses aimé, *ou* que vous eussiez aimé,
qu'il eût aimé, qu'elle eût aimé, qu'on eût aimé;
que nous eussions aimé,
que vous eussiez aimé,
qu'ils eussent aimé, qu'elles eussent aimé.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille aimer,
que tu ailles aimer, *ou* que vous alliez aimer,
qu'il aille aimer, qu'elle aille aimer, qu'on aille aimer;
que nous allions aimer,
que vous alliez aimer,
qu'ils aillent aimer, qu'elles aillent aimer.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse aimer,
que tu allasses aimer, *ou* que vous allassiez aimer,
qu'il allât aimer, qu'elle allât aimer, qu'on allât aimer;
que nous allassions aimer,
que vous allassiez aimer,
qu'ils allassent aimer, qu'elles allassent aimer.

Futur positif actuel.

Que je doive aimer,
que tu doives aimer, *ou* que vous deviez aimer,
qu'il doive aimer; qu'elle doive aimer, qu'on doive aimer;

que nous devions aimer,
que vous deviez aimer,
qu'ils doivent aimer, qu'elles doivent aimer.

Futur positif antérieur.

Que je dusse aimer,
que tu dusses aimer, *ou* que vous dussiez aimer,
qu'il dût aimer, qu'elle dût aimer, qu'on dût aimer;
que nous dussions aimer,
que vous dussiez aimer,
qu'ils dussent aimer, qu'elles dussent aimer.

INFINITIF.

Présent.

Aimer.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir aimé,

Passé prochain.

Venir d'aimer.

Futur.

Devoir aimer.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Aimant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant aimé,

Passé prochain.

Venant d'aimer.

Futur.

Devant aimer.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Aimé, aimée.

SECONDE CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

SINGULIER.

Je finis,
tu finis, *ou* vous finissez,
il finit, elle finit, on finit.

PLURIER.

Nous finissons,
vous finissez,
ils finissent, elles finissent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'ai fini,
tu as fini, *ou* vous avez fini,
il a fini, elle a fini, on a fini;
nous avons fini,
vous avez fini,
ils ont fini, elles ont fini.

Passé antérieur.

Je finis,
tu finis, *ou* vous finîtes,
il finit, elle finit, on finit;
nous finîmes.
vous finîtes,
ils finirent, elles finirent,

Imparfait.

Je finissois,
tu finissois, *ou* vous finissiez,
il finissoit, elle finissoit, on finissoit;
nous finissions,
vous finissiez,
ils finissoient, elles finissoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de finir,
tu viens de finir, *ou* vous venez de finir,
il vient de finir, elle vient de finir, on vient de finir;
nous venons de finir,
vous venez de finir,
ils viennent de finir, elles viennent de finir.

Passé prochain antérieur.

Je venois de finir,
tu venois de finir, *ou* vous veniez de finir,
il venoit de finir, elle venoit de finir, on venoit de finir;
nous venions de finir,
vous veniez de finir,
ils venoient de finir, elles venoient de finir.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de finir,
tu viendras de finir, *ou* vous viendrez de finir,
il viendra de finir, elle viendra de finir, on viendra de finir;
nous viendrons de finir,
vous viendrez de finir,
ils viendront de finir, elles viendront de finir.

Prétérit indéfini.

J'avois fini,
tu avois fini, *ou* vous aviez fini,
il avoit fini, elle avoit fini, on avoit fini;
nous avions fini,
vous aviez fini,
ils avoient fini, elles avoient fini,

Prétérit actuel.

J'ai eu fini,
tu as eu fini, *ou* vous avez eu fini,
il a eu fini, elle a eu fini, on a eu fini;
nous avons eu fini,
vous avez eu fini,
ils ont eu fini, elles ont eu fini.

Prétérit antérieur.

J'eus fini,
tu eus fini, *ou* vous eûtes fini.
il eut fini, elle eut fini, on eut fini,
nous eûmes fini,
vous eûtes fini,
ils eurent fini, elles eurent fini,

FUTURS.

Futur indéfini.

Je finirai,
tu finiras, *ou* vous finirez,
il finira, elle finira, on finira;
nous finirons,
vous finirez,
ils finiront, elles finiront.

Futur antérieur.

J'aurai fini,
tu auras fini, *ou* vous aurez fini,
il aura fini, elle aura fini, on aura fini;
nous aurons fini,
vous aurez fini,
ils auront fini, elles auront fini.

Futur prochain actuel.

Je vais finir,
tu vas finir, *ou* vous allez finir,
il va finir, elle va finir, on va finir;

nous allons finir,
vous allez finir,
ils vont finir, elles vont finir.

Futur prochain antérieur.

J'allois finir,
tu allois finir, *ou* vous alliez finir,
il alloit finir, elle alloit finir, on alloit finir;
nous allions finir,
vous alliez finir,
ils alloient finir, elles alloient finir.

Futur positif actuel.

Je dois finir,
tu dois finir, *ou* vous devez finir,
il doit finir, elle doit finir, on doit finir;
nous devons finir,
vous devez finir,
ils doivent finir, elles doivent finir.

Futur positif antérieur.

Je devois finir,
tu devois finir, *ou* vous deviez finir,
il devoit finir, elle devoit finir, on devoit finir,
nous devions finir,
vous deviez finir,
ils devoient finir, elles devoient finir.

Futur positif postérieur.

Je devrai finir,
tu devras finir, *ou* vous devrez finir,
il devra finir, elle devra finir, on devra finir;
nous devrons finir,
vous devrez finir,
ils devront finir, elles devront finir.

IMPÉRATIF.

Présent.

La première personne manque.

Finis, *ou* finissez,
qu'il finisse, qu'elle finisse, qu'on finisse;
finissons,
finissez,
qu'ils finissent, qu'elles finissent.

Passé indéfini.

Aies fini, *ou* ayez fini,
qu'il ait fini, qu'elle ait fini,
qu'on ait fini;
ayons fini,
qu'ils aient fini, qu'elles aient fini.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je finirois,
tu finirois, *ou* vous finiriez,
il finiroit, elle finiroit, on finiroit;
nous finirions,
vous finiriez,
ils finiroient, elles finiroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois fini,
tu aurois fini, *ou* vous auriez fini,
il auroit fini, elle auroit fini, on auroit fini;
nous aurions fini,
vous auriez fini,
ils auroient fini, elles auroient fini.

Passé antérieur.

J'eusse eu fini,
tu eusses eu fini, *ou* vous eussiez eu fini,
il eût eu fini, elle eût eu fini, on eût eu fini;
nous eussions eu fini,
vous eussiez eu fini,
ils eussent eu fini, elles eussent eu fini.

Passé prochain.

Je viendrois de finir,
tu viendrois de finir, *ou* vous viendriez de finir,
il viendroit de finir, elle viendroit de finir, on viendroit de finir;
nous viendrions de finir,
vous viendriez de finir,
ils viendroient de finir, elles viendroient de finir.

Futur.

Je devrois finir,
tu devrois finir, *ou* vous devriez finir,
il devroit finir, elle devroit finir; on devroit finir;

nous devrions finir,
vous devriez finir,
ils devroient finir, elles devroient finir.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je finisse,
que tu finisses, *ou* que vous finissiez,
qu'il finît, qu'elle finît, qu'on finît;
que nous finissions,
que vous finissiez,
qu'ils finissent, qu'elles finissent,

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie fini,
que tu aies fini, *ou* que vous ayez fini,
qu'il ait fini, qu'elle ait fini, qu'on ait fini;
que nous ayons fini,
que vous ayez fini,
qu'ils aient fini, qu'elles aient fini.

Imparfait.

Que je finisse,
que tu finisse, *ou* que vous finissiez,
qu'il finît, qu'elle finît, qu'on finît;
que nous finissions,
que vous finissiez,
qu'ils finissent, qu'elles finissent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne de finir,
que tu viennes de finir, *ou* que vous veniez de finir,
qu'il vienne de finir, qu'elle vienne de finir, qu'on vienne de finir,
que nous venions de finir,
que vous veniez de finir,
qu'ils viennent de finir, qu'elles viennent de finir,

Passé prochain antérieur.

que je vinsse de finir,
que tu vinsses de finir, *ou* que vous vinssiez de finir,
qu'il vînt de finir, qu'elle vînt de finir, qu'on vînt de finir;
que nous vinssions de finir,
que vous vinssiez de finir,

qu'ils vinssent de finir, qu'elles vinssent de finir.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse fini,
que tu eusses fini, *ou* que vous eussiez fini,
qu'il eût fini, qu'elle eût fini, qu'on eût fini;
que nous eussions fini,
que vous eussiez fini,
qu'ils eussent fini, qu'elles eussent fini.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille finir,
que tu ailles finir, *ou* que vous alliez finir,
qu'il aille finir, qu'elle aille finir, qu'on aille finir;
que nous allions finir,
que vous alliez finir,
qu'ils aillent finir, qu'elles aillent finir.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse finir,
que tu allasses finir, *ou* que vous allassiez finir,
qu'il allât finir, qu'elle allât finir, qu'on allât finir;
que nous allassions finir,
que vous allassiez finir,
qu'ils allassent finir, qu'elles allassent finir.

Futur positif actuel.

Que je doive finir,
que tu doives finir, *ou* que vous deviez finir,
qu'il doive finir, qu'elle doive finir, qu'on doive finir;
que nous devions finir,
que vous deviez finir,
qu'ils doivent finir, qu'elles doivent finir.

Futur positif antérieur.

que je dusse finir,
que tu dusses finir, *ou* que vous dussiez finir,
qu'il dût finir, qu'elle dût finir, qu'on dût finir;
que nous dussions finir,
que vous dussiez finir,
qu'ils dussent finir, qu'elles dussent finir.

INFINITIF.

Présent.

Finir.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir fini.

Passé prochain.

Venir de finir.

Futur.

Devoir finir.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant fini.

Passé prochain.

Venant de finir.

Futur.

Devant finir.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Finissant.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Fini, finie.

TROISIEME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

SINGULIER.

Je reçois,
tu reçois, *ou* vous recevez,
il reçoit, elle reçoit, on reçoit.

PLURIER.

Nous recevons,
vous recevez,
ils reçoivent, elles reçoivent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'ai reçu,
tu as reçu, *ou* vous avez reçu,
il a reçu, elle a reçu, on a reçu;
nous avons reçu,
vous avez reçu,
ils ont reçu, elles ont reçu.

Passé antérieur.

Je reçus,
tu reçus, *ou* vous reçutes,
il reçût, elle reçût, on reçut,

nous reçûmes,
vous reçûtes,
ils reçurent, elles reçurent.

Imparfait.

Je recevois,
tu recevois, *ou* vous receviez,
il recevoit, elle recevoit, on recevoit;
nous recevions,
vous receviez,
ils recevoient, elles recevoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de recevoir,
tu viens de recevoir, *ou* vous venez de recevoir,
il vient de recevoir, elle vient de recevoir, on vient de recevoir;
nous venons de recevoir,
vous venez de recevoir,
ils viennent de recevoir, elles viennent de recevoir.

Passé prochain antérieur.

Je venois de recevoir,
tu venois de recevoir, *ou* vous veniez de recevoir,
il venoit de recevoir, elle venoit de recevoir, on venoit de recevoir;
nous venions de recevoir,
vous veniez de recevoir,
ils venoient de recevoir, elles venoient de recevoir.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de recevoir,
tu viendras de recevoir, *ou* vous viendrez de recevoir;
il viendra de recevoir, elle viendra de recevoir, on viendra de recevoir;
nous viendrons de recevoir,
vous viendrez de recevoir,
ils viendront de recevoir, elles viendront de recevoir.

Prétérit indéfini.

J'avois reçu,
tu avois reçu, *ou* vous aviez reçu,
il avoit reçu, elle avoit reçu, on avoit reçu;
nous avions reçu,
vous aviez reçu,
ils avoient reçu, elles avoient reçu.

Prétérit actuel.

J'ai eu reçu,
tu as eu reçu, *ou* vous avez eu reçu,
il a eu reçu, elle a eu reçu, on a eu reçu;
nous avons eu reçu,
vous avez eu reçu,
ils ont eu reçu, elles ont eu reçu.

Prétérit antérieur.

J'eus reçu,
tu eus reçu, *ou* vous eûtes reçu,
il eut reçu, elle eut reçu, on eut reçu;
nous eûmes reçu,
vous eûtes reçu,
ils eurent reçu, elles eurent reçu.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je recevrai,
tu recevras, *ou* vous recevrez,
il recevra, elle recevra, on recevra;
nous recevrons,
vous recevrez,
ils recevront, elles recevront.

Futur antérieur.

J'aurai reçu,
tu auras reçu, *ou* vous aurez reçu,
il aura reçu, elle aura reçu, on aura reçu;
nous aurons reçu,
vous aurez reçu,
ils auront reçu, elles auront reçu.

Futur prochain actuel.

Je vais recevoir,
tu vas recevoir, *ou* vous allez recevoir,
il va recevoir, elle va recevoir, on va recevoir;
nous allons recevoir,
vous allez recevoir,
ils vont recevoir, elles vont recevoir.

Futur prochain antérieur.

J'allois recevoir,
tu allois recevoir, *ou* vous alliez recevoir,
il alloit recevoir elle alloit recevoir, on alloit recevoir;

nous

nous allions recevoir,
vous alliez recevoir,
ils alloient recevoir, elles alloient recevoir.

Futur positif actuel.

Je dois recevoir,
tu dois recevoir, *ou* vous devez recevoir,
il doit recevoir, elle doit recevoir, on doit recevoir;
nous devons recevoir,
vous devez recevoir,
ils doivent recevoir, elles doivent recevoir.

Futur positif antérieur.

Je devois recevoir,
tu devois recevoir, *ou* vous deviez recevoir,
il devoit recevoir, elle devoit recevoir, on devoit recevoir;
nous devions recevoir,
vous deviez recevoir,
ils devoient recevoir, elles devoient recevoir.

Futur positif postérieur.

Je devrai recevoir,
tu devras recevoir, *ou* vous devrez recevoir,
il devra recevoir, elle devra recevoir, on devra recevoir;
nous devrons recevoir,
vous devrez recevoir,
ils devront recevoir, elles devront recevoir.

IMPÉRATIF.

Présent.

La première personne manque.

Reçois, *ou* recevez,
qu'il reçoive, qu'elle reçoive, qu'on reçoive;
recevons,
recevez,
qu'ils reçoivent, qu'elles reçoivent.

Passé indéfini.

Aies reçu, *ou* ayez reçu,
qu'il ait reçu, qu'elle ait reçu, qu'on ait reçu;
ayons reçu,
ayez reçu,
qu'ils aient reçu, qu'elles aient reçu.

SUBPOSITIF.

Présent.

Je recevrois,
tu recevrois, *ou* vous recevriez,
il recevroit, elle recevroit, on recevroit;
nous recevrions,
vous recevriez,
ils recevroient, elles recevroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois reçu,
tu aurois reçu, *ou* vous auriez reçu,
il auroit reçu, elle auroit reçu, on auroit reçu;
nous aurions reçu,
vous auriez reçu,
ils auroient reçu, elles auroient reçu.

Passé antérieur.

J'eusse eu reçu,
tu eusses eu reçu, *ou* vous eussiez eu reçu,
il eut eu reçu, elle eut eu reçu, on eut eu reçu;
nous eussions eu reçu,
vous eussiez eu reçu,
ils eussent eu reçu, elles eussent eu reçu.

Passé prochain.

Je viendrois de recevoir,
tu viendrois de recevoir, *ou* vous viendriez de recevoir,
il viendroit de recevoir, elle viendroit de recevoir, on viendroit de recevoir;
nous viendrions de recevoir,
vous viendriez de recevoir,
ils viendroient de recevoir, elles viendroient de recevoir.

Futur.

Je devrois recevoir;
tu devrois recevoir, *ou* vous devriez recevoir,
il devroit recevoir, elle devroit recevoir, on devroit recevoir;
nous devrions recevoir,
vous devriez recevoir,
ils devroient recevoir, elles devroient recevoir.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je reçoive,
que tu reçoives, *ou* que vous receviez,
qu'il reçoive, qu'elle reçoive, qu'on reçoive;
que nous recevions,
que vous receviez,
qu'ils reçoivent, qu'elles reçoivent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie reçu,
que tu aies reçu, *ou* que vous ayez reçu,
qu'il ait reçu, qu'elle ait reçu, qu'on ait reçu;
que nous ayons reçu,
que vous ayez reçu,
qu'ils aient reçu, qu'elles aient reçu.

Imparfait.

Que je reçusse,
que tu reçusses, *ou* que vous reçussiez;
qu'il reçût, qu'elle reçût, qu'on reçût;
que nous reçussions,
que vous reçussiez,
qu'ils reçussent, qu'elles reçussent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne de recevoir,
que tu viennes de recevoir, *ou* que vous veniez de recevoir,
qu'il vienne de recevoir, qu'elle vienne de recevoir, qu'on vienne de recevoir;
que nous venions de recevoir,
que vous veniez de recevoir,
qu'ils viennent de recevoir, qu'elles viennent de recevoir.

Passé prochain antérieur.

Que je vinsse de recevoir,
que tu vinsses de recevoir, *ou* que vous vinssiez de recevoir,
qu'il vînt de recevoir, qu'elle vînt de recevoir, qu'on vînt de recevoir.
que nous vinssions de recevoir,

que vous vinssiez de recevoir,
qu'ils vinssent de recevoir, qu'elles vinssent de recevoir.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse reçu,
que tu eusses reçu, *ou* que vous eussiez reçu,
qu'il eût reçu, qu'elle eût reçu, qu'on eût reçu;
que nous eussions reçu,
que vous eussiez reçu,
qu'ils eussent reçu, qu'elles eussent reçu.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille recevoir,
que tu ailles recevoir, *ou* que vous alliez recevoir,
qu'il aille recevoir, qu'elle aille recevoir, qu'on aille recevoir;
que nous allions recevoir,
que vous alliez recevoir,
qu'ils aillent recevoir, qu'elles aillent recevoir.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse recevoir,
que tu allasses recevoir, *ou* que vous allassiez recevoir,
qu'il allât recevoir, qu'elle allât recevoir, qu'on allât recevoir;
que nous allassions recevoir,
que vous allassiez recevoir,
qu'ils allassent recevoir, qu'elles allassent recevoir.

Futur positif actuel.

Que je doive recevoir,
que tu doives recevoir, *ou* que vous deviez recevoir,
qu'il doive recevoir, qu'elle doive recevoir, qu'on doive recevoir;
que nous devions recevoir,
que vous deviez recevoir,
qu'ils doivent recevoir, qu'elles doivent recevoir.

Futur positif antérieur.

Que je dusse recevoir,
que tu dusses recevoir, *ou* que vous dussiez recevoir,
qu'il dût recevoir, qu'elle dût recevoir, qu'on dût recevoir;

que nous dussions recevoir,
que vous dussiez recevoir,
qu'ils dussent * recevoir,
qu'elles dussent recevoir.

INFINITIF.

Présent.

Recevoir.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir reçu.

Passé prochain.

Venir de recevoir.

Futur.

Devoir recevoir.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Recevant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant reçu.

Passé prochain.

Venant de recevoir.

Futur.

Devant recevoir.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Reçu, reçue,

QUATRIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

SINGULIER.

Je rends,
tu rends, *ou* vous rendez,
il rend, elle rend, on rend.

PLURIER.

Nous rendons,
vous rendez,
ils rendent, elles rendent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'ai rendu,
tu as rendu, *ou* vous avez rendu,
il a rendu, elle a rendu, on a rendu;
nous avons rendu,
vous avez rendu,
ils ont rendu, elles ont rendu.

Passé antérieur.

Je rendis,
tu rendis, *ou* vous rendîtes,
il rendit, elle rendit, on rendit;
nous rendîmes,
vous rendîtes,
ils rendirent, elles rendirent.

Imparfait.

Je rendois,
tu rendois, *ou* vous rendiez,
il rendoit, elle rendoit, on rendoit;
nous rendions,
vous rendiez,
ils rendoient, elles rendoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de rendre,
tu viens de rendre, *ou* vous venez de rendre,
il vient de rendre, elle vient de rendre, on vient de rendre;
nous venons de rendre,
vous venez de rendre,
ils viennent de rendre, elles viennent de rendre.

Passé prochain antérieur.

Je venois de rendre,
tu venois de rendre, *ou* vous veniez de rendre,
il venoit de rendre, elle venoit de rendre, on venoit de rendre;
nous venions de rendre,
vous veniez de rendre,
ils venoient de rendre, elles venoient de rendre.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de rendre,
tu viendras de rendre, *ou* vous viendrez de rendre.
il viendra de rendre, elle viendra de rendre, on viendra de rendre;
nous viendrons de rendre,
vous viendrez de rendre,
ils viendront de rendre, elles viendront de rendre.

Prétérit indéfini.

J'avois rendu,
tu avois rendu, *ou* vous aviez rendu,
il avoit rendu, elle avoit rendu, on avoit rendu;

nous avions rendu,
vous aviez rendu,
ils avoient rendu, elles avoient rendu.

Prétérit actuel.

J'ai eu rendu,
tu as eu rendu, *ou* vous avez eu rendu,
il a eu rendu, elle a eu ren- on a eu rendu;
nous avons eu rendu,
vous avez eu rendu,
ils ont eu rendu, elles ont eu rendu.

Prétérit antérieur.

J'eus rendu,
tu eus rendu, *ou* vous eûtes rendu,
il eut rendu, elle eut rendu, on eut rendu;
nous eûmes rendu,
vous eûtes rendu,
ils eurent rendu, elles eurent rendu.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je rendrai,
tu rendras, *ou* vous rendrez,
il rendra, elle rendra, on rendra;
nous rendrons,
vous rendrez,
ils rendront, elles rendront.

Futur antérieur.

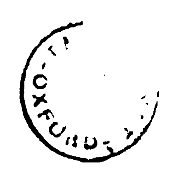
J'aurai rendu,
tu auras rendu, *ou* vous aurez rendu,
il aura rendu, elle aura rendu, on aura rendu;
nous aurons rendu,
vous aurez rendu,
ils auront rendu, elles auront rendu.

Futur prochain actuel.

Je vais rendre,
tu vas rendre, *ou* vous allez rendre,
il va rendre, elle va rendre, on va rendre;
nous allons rendre,
vous allez rendre,
ils vont rendre, elles vont rendre.

Futur prochain antérieur.

J'allois rendre,
tu allois rendre, *ou* vous alliez rendre,



il alloit rendre, elle alloit rendre, on alloit rendre;
nous allions rendre,
vous alliez rendre,
ils alloient rendre, elles alloient rendre.

Futur positif actuel.

Je dois rendre,
tu dois rendre, *ou* vous devez rendre,
il doit rendre, elle doit rendre, on doit rendre,
nous devons rendre,
vous devez rendre,
ils doivent rendre, elles doivent rendre.

Futur positif antérieur.

Je devois rendre,
tu devois rendre, *ou* vous deviez rendre,
il devoit rendre, elle devoit rendre, on devoit rendre;
nous devions rendre,
vous deviez rendre,
ils devoient rendre, elles devoient rendre.

Futur positif postérieur.

Je devrai rendre,
tu devras rendre, *ou* vous devrez rendre,
il devra rendre, elle devra rendre, on devra rendre;
nous devrons rendre,
vous devrez rendre,
ils devront rendre, elles devront rendre.

IMPÉRATIF.

Présent.

La première personne manque.

Rends, *ou* rendez,
qu'il rende, qu'elle rende, qu'on rende;
Rendons,
rendez,
qu'ils rendent, qu'elles rendent.

Passé indéfini.

Aies rendu, *ou* ayez rendu,
qu'il ait rendu, qu'elle ait rendu, qu'on ait rendu,
ayons rendu,
ayez rendu,
qu'ils aient rendu, qu'elles aient rendu.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je rendrois,
tu rendrois, *ou* vous rendriez,
il rendroit, elle rendroit, on rendroit;
nous rendrions,
vous rendriez,
ils rendroient, elles rendroient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

J'aurois rendu,
tu aurois rendu, *ou* vous auriez rendu,
il auroit rendu, elle auroit rendu, on auroit rendu,
nous aurions rendu,
vous auriez rendu,
ils auroient rendu, elles auroient rendu.

Passé antérieur.

J'eusse eu rendu;
tu eusses eu rendu, *ou* vous eussiez eu rendu,
il eut eu rendu, elle eut eu rendu, on eut eu rendu,
nous eussions eu rendu,
vous eussiez eu rendu,
ils eussent eu rendu, elles eussent eu rendu.

Passé prochain.

Je viendrois de rendre,
tu viendrois de rendre, *ou* vous viendriez de rendre,
il viendroit de rendre, elle viendroit de rendre, on viendroit de rendre;
nous viendrions de rendre,
vous viendriez de rendre,
ils viendroient de rendre, elles viendroient de rendre.

Futur.

Je devrois rendre,
tu devrois rendre, *ou* vous devriez rendre,
il devroit rendre, elle devroit rendre, on devroit rendre;
nous devrions rendre,
vous devriez rendre,
ils devroient rendre, elles devroient rendre.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je rende,
que tu rendes, *ou* que vous rendiez,
qu'il rende, qu'elle rende, qu'on rende;
que nous rendions,
que vous rendiez,
qu'ils rendent, qu'elles rendent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que j'aie rendu,
que tu aies rendu, *ou* que vous ayez rendu,
qu'il ait rendu, qu'elle ait rendu, qu'on ait rendu;
que nous ayons rendu,
que vous ayez rendu,
qu'ils aient rendu, qu'elles aient rendu.

Imparfait.

Que je rendisse,
que tu rendisses, *ou* que vous rendissiez,
qu'il rendît, qu'elle rendît, qu'on rendît;
que nous rendissions,
que vous rendissiez,
qu'ils rendissent, qu'elles rendissent.

Passé prochain actuel.

Que je vienne de rendre,
que tu viennes de rendre; *ou* que vous veniez de rendre,
qu'il vienne de rendre; qu'elle vienne de rendre, qu'on vienne de rendre.
que nous venions de rendre,
que vous veniez de rendre,
qu'ils viennent de rendre; qu'elles viennent de rendre.

Passé prochain antérieur.

que je vinsse de rendre,
que tu vinsses de rendre, *ou* que vous vinssiez de rendre,
qu'il vînt de rendre, qu'elle vînt de rendre, qu'on vînt de rendre;
que nous vinssions de rendre,
que vous vinssiez de rendre,
qu'ils vinssent de rendre, qu'elles vinssent de rendre.

Prétérit indéfini.

Que j'eusse rendu,
que tu eusses rendu, *ou* que vous eussiez rendu,
qu'il eût rendu, qu'elle eût rendu, qu'on eût rendu;
que nous eussions rendu,
que vous eussiez rendu,
qu'ils eussent rendu, qu'elles eussent rendu.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille rendre,
que tu ailles rendre, *ou* que vous alliez rendre,
qu'il aille rendre, qu'elle aille rendre, qu'on aille rendre;
que nous allions rendre,
que vous alliez rendre,
qu'ils aillent rendre, qu'elles aillent rendre.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse rendre,
que tu allasses rendre, *ou* que vous allassiez rendre,
qu'il allât rendre, qu'elle allât rendre, qu'on allât rendre;
que nous allassions rendre,
que vous allassiez rendre,
qu'ils allassent rendre, qu'elles allassent rendre.

Futur positif actuel.

Que je doive rendre,
que tu doives rendre, *ou* que vous deviez rendre,
qu'il doive rendre, qu'elle doive rendre, qu'on doive rendre;
que nous devions rendre,
que vous deviez rendre,
qu'ils doivent rendre, qu'elles doivent rendre.

Futur positif antérieur.

que je dusse rendre,
que tu dusses rendre, *ou* que vous dussiez rendre,
qu'il dût rendre, qu'elle dût rendre, qu'on dût rendre;
que nous dussions rendre,
que vous dussiez rendre,
qu'ils dussent rendre, qu'elles dussent rendre.

INFINITIF.

Présent.

Rendre.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Avoir rendu.

Passé prochain.

Venir de rendre.

Futur.

Devoir rendre.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Rendant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Ayant rendu.

Passé prochain.

Venant de rendre.

Futur.

Devant rendre.

PARTICIPE PASSIF.

Passé.

Rendu, rendue.

CONJUGAISON d'un verbe pronominal.

INDICATIF.

Présent.

SINGULIER.

Je me chauffe,
tu te chauffes, *ou* vous vous chauffez,
il se chauffe, elle se chauffe, on se chauffe.

PLURIER.

Nous nous chauffons,
vous vous chauffez,
ils se chauffent, elles se chauffent.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Je me suis chauffé,
tu t'es chauffé, *ou* vous vous êtes chauffé,
il s'est chauffé, elle s'est chauffée, on s'est chauffé;
nous nous sommes chauffés,
vous vous êtes chauffés,
ils se sont chauffés, elles se sont chauffées.

Passé antérieur.

Je me chauffai,
tu te chauffas, *ou* vous vous chauffâtes,
il se chauffa, elle se chauffa, on se chauffa;
nous nous chauffâmes,
vous vous chauffâtes,
ils se chauffèrent, elles se chauffèrent.

Imparfait.

Je me chauffois,
tu te chauffois, *ou* vous vous chauffiez,
il se chauffoit, elle se chauffoit, on se chauffoit;
nous nous chauffions,
vous vous chauffiez,
ils se chauffoient, elles se chauffoient.

Passé prochain actuel.

Je viens de me chauffer,
tu viens de te chauffer, *ou* vous venez de vous chauffer,
il vient de se chauffer, elle vient de se chauffer, on vient de se chauffer;
nous venons de nous chauffer,
vous venez de vous chauffer,
ils viennent de se chauffer, elles viennent de se chauffer.

Passé prochain antérieur.

Je venois de me chauffer,
tu venois de te chauffer, *ou* vous veniez de vous chauffer,
il venoit de se chauffer, elle venoit de se chauffer, on venoit de se chauffer;
nous venions de nous chauffer;
vous veniez de vous chauffer,
ils venoient de se chauffer, elles venoient de se chauffer.

Passé prochain postérieur.

Je viendrai de me chauffer,
tu viendras de te chauffer, *ou* vous viendrez de vous chauffer,
il viendra de se chauffer, elle viendra de se chauffer, on viendra de se chauffer;

nous viendrons de nous chauffer,
vous viendrez de vous chauffer,
ils viendront de se chauffer, elles viendront de se chauffer.

Prétérit indéfini.

Je m'étois chauffé,
tu t'étois chauffé, *ou* vous vous étiez chauffé,
il s'étoit chauffé, elle s'étoit chauffée, on s'étoit chauffé;
nous nous étions chauffés,
vous vous étiez chauffés,
ils s'étoient chauffés, elles s'étoient chauffées.

Prétérit antérieur.

Je me fus chauffé,
tu te fus chauffé, *ou* vous vous fûtes chauffé,
il se fut chauffé, elle se fût chauffée, on se fut chauffé;
nous nous fûmes chauffés,
vous vous fûtes chauffés,
ils se furent chauffés, elles se furent chauffées.

FUTURS.

Futur indéfini.

Je me chaufferai,
tu te chaufferas, *ou* vous vous chaufferez,
il se chauffera, elle se chauffera, on se chauffera;
nous nous chaufferons,
vous vous chaufferez,
ils se chaufferont, elles se chaufferont.

Futur antérieur.

Je me serai chauffé,
tu te seras chauffé, *ou* vous vous serez chauffé,
il se sera chauffé, elle se sera chauffée, on se sera chauffé;
nous nous serons chauffés,
vous vous serez chauffés,
ils se seront chauffés, elles se seront chauffées.

Futur prochain actuel.

Je vais me chauffer,
tu vas te chauffer, *ou* vous allez vous chauffer,
il va se chauffer, elle va se chauffer, on va se chauffer;

nous allons nous chauffer,
vous allez vous chauffer,
ils vont se chauffer, elles vont se chauffer.

Futur prochain antérieur.

J'allois me chauffer,
tu allois te chauffer, *ou* vous alliez vous chauffer,
il alloit se chauffer, elle alloit se chauffer, on alloit se chauffer;
nous allions nous chauffer,
vous alliez vous chauffer,
ils alloient se chauffer, elles alloient se chauffer.

Futur positif actuel.

Je dois me chauffer,
tu dois te chauffer, *ou* vous devez vous chauffer,
il doit se chauffer, elle doit se chauffer, on doit se chauffer;
nous devons nous chauffer,
vous devez vous chauffer,
ils doivent se chauffer, elles doivent se chauffer.

Futur positif antérieur.

Je devois me chauffer,
tu devois te chauffer, *ou* vous deviez vous chauffer,
il devoit se chauffer, elle devoit se chauffer, on devoit se chauffer;
nous devions nous chauffer,
vous deviez vous chauffer,
ils devoient se chauffer, elles devoient se chauffer.

Futur positif postérieur.

Je devrai me chauffer,
tu devras te chauffer, *ou* vous devrez vous chauffer,
il devra se chauffer, elle devra se chauffer, on devra se chauffer;
nous devrons nous chauffer,
vous devrez vous chauffer,
ils devront se chauffer, elles devront se chauffer.

IMPÉRATIF.

Chauffe-toi, *ou* chauffez-vous,
qu'il se chauffe, qu'elle se chauffe, qu'on se chauffe,

chauffons-nous,
chauffez-vous,
qu'ils se chauffent, qu'elles se chauffent.

SUPPOSITIF.

Présent.

Je me chaufferois,
tu te chaufferois, *ou* vous vous chaufferiez,
il se chaufferoit, elle se chaufferoit, on se chaufferoit;
nous nous chaufferions,
vous vous chaufferiez,
ils se chaufferoient, elles se chaufferoient.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Je me serois chauffé, &c.

Passé antérieur.

Je viendrois de me chauffer, &c.

Futur.

Je devrois me chauffer, &c.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je me chauffe, &c.

PASSÉS.

Passé indéfini.

Que je me sois chauffé, &c.

Imparfait.

Que je me chauffasse, &c.

Passé prochain actuel.

Que je vienne de me chauffer, &c.

Futur prochain antérieur.

Que je vinsse de me chauffer, &c.

Prétérit indéfini.

Que je me fusse chauffé, &c.

FUTURS.

Futur prochain actuel.

Que j'aille me chauffer, &c.

Futur prochain antérieur.

Que j'allasse me chauffer, &c.

Futur positif actuel.

Que je doive me chauffer, &c.

Futur positif antérieur.

Que je dusse me chauffer, &c.

INFINITIF.

INFINITIF.

Présent.

Se chauffer.

PASSÉS.

Passé indéfini.

S'être chauffé.

Passé prochain.

Venir de se chauffer.

Futur.

Devoir se chauffer.

PARTICIPES.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Se chauffant.

PASSÉS.

Passé indéfini.

S'étant chauffé.

Passé prochain.

Venant de se chauffer.

Futur.

Devant se chauffer.

CHAPITRE QUATRIÈME

Des Pronoms.

NOUS avons dit que les pronoms ſont des mots mis à la place des noms, & deſtinés à en rappeller l'idée. Nous avons vu ceux des pronoms perſonnels qui tiennent lieu du ſujet du verbe; il y en a auſſi qui rappellent l'idée du régime du verbe; & comme ces régimes entrent auſſi dans la diviſion des objets en perſonnes; ils prennent auſſi le nom de pronoms perſonnels. Dans cette phraſe : *Je te le commande*; *je* eſt un pronom de la première perſonne qui rappelle l'idée du ſujet du verbe; & *te le* ſont deux pronoms : l'un de la ſeconde, l'autre de la troiſième perſonne, qui rappellent des régimes différents du verbe *commander*.

D'autres pronoms, en rappellant l'idée des perſonnes ou des choſes, les préſentent relativement à une reſtriction ou une détermination de leur ſens, & annoncent que cette détermination ou reſtriction va être exprimée par les mots ſuivants.

Comme cette détermination, ou ces explications des noms se fait souvent des propositions incidentes; ce sont ces propositions incidentes qu'ils annoncent; & ils les lient en même tems aux propositions principales. Dans cette phrase, *l'homme que vous m'avez amené est sage*, *que* est un pronom relatif qui rappelle le mot *homme*, l'indique comme devant être déterminé par une proposition incidente, & lie cette proposition incidente avec la principale. On les appelle *pronoms relatifs*.

Il y a d'autres pronoms destinés à indiquer d'une manière particulière la personne ou la chose qu'ils rappellent; c'est-à-dire en la montrant pour ainsi dire. Quand on me dit : CES *maisons sont belles; mais* CELLE-CI *l'est plus encore;* les mots *ces* & *celle-ci* m'indiquent les objets désignés par le mot *maisons*, de manière que je porte naturellement les yeux sur ces objets. Ces *pronoms* se nomment *démonstratifs*.

D'autres enfin, loin de désigner particulièrement les objets comme les démonstratifs, ne les indiquent que d'une manière vague & indéterminée, sans les particulariser: on les nomme *pro-*

pronòms indéfinis. Tel est le mot *ceux* dans la phrase suivante: *Ceux qui pleurent seront consolés.* Ce mot *ceux* ne rappelle qu'une idée vague & indéterminée, qu'une idée qui a besoin d'être déterminée par ce qui suit.

Il y a donc quatre espèces de pronoms: *les pronoms personnels*, *les pronoms relatifs*, *les pronoms démonstratifs* & *les pronoms indéfinis.* Nous allons en parler dans quatre articles. Tous les autres mots que les grammairiens nous donnent pour des pronoms, sont des véritables adjectifs.

ARTICLE PREMIER.

Des pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont ceux qui rappellent les personnes ou les choses comme sujets ou régimes d'un verbe simplement. Chaque nombre admet trois personnes; ce qui fait six espèces de pronoms personnels: *je*, *me*, *moi*, pour la première personne du singulier; *tu*, *te*, *toi*, pour la seconde; *il*, *elle*, *le*, *la*, *lui*, *se*, *soi*, *en*, *y*, *on*, *personne* & *rien* pour la troisième; *nous*, pour la première personne du plurier; *vous*, pour

la feconde; *ils*, *elles*, *eux*, *les*, *leur*, pour la troifième.

Les pronoms de la première perfonne des deux nombres rappellent toujours une idée fous le même rapport. *Je*, ne défigne & ne peut défigner que *moi*, ou la perfonne qui parle; *nous*, que les perfonnes qui parlent, ou au nom de qui un feul parle; mais il les défigne tous. Ces pronoms ne font particulièrement d'aucun genre, & conviennent également à l'un & à l'autre. Une femme & un homme difent également *je chante;* des femmes & des hommes difent *nous chantons.*

Je, *moi*, *me*, *nous*, ne défignent que des êtres intelligens ou fuppofés tels, comme dans les fables où l'on fait parler les animaux & les êtres inanimés.

On en peut dire autant des pronoms de la feconde perfonne, qui font auffi de l'un & de l'autre genre, felon le nom dont ils rappellent l'idée. On aura remarqué, & nous l'avons déjà dit, qu'on fe fert ordinairement du pronom de la feconde perfonne du plurier, même en parlant à une feule perfonne, & qu'alors auffi le verbe fe met à la feconde perfonne du plurier; mais cela n'empêche

pas les adjectifs qui se rapportent au pronom de rester au singulier. Ainsi, on dit en parlant à une seule personne du masculin, *vous êtes bon*, & non pas *bons*.

Tu, *te*, *toi*, à la seconde personne du singulier, ne sont d'usage que dans les expressions de la colère & du mépris, ou entre des personnes qui vivent dans la plus grande familiarité, ou lorsqu'on parle à des gens au-dessous de soi que l'on affectionne particulièrement ; comme un maître à un ancien domestique, un père à son fils, ou enfin en poésie & dans le style relevé.

Il, rappelle les noms du masculin à la troisième personne du singulier : *il dit*, *il chante*. Le pronom *le* marque aussi un masculin, à moins qu'il ne rappelle un adjectif; car alors il peut se mettre pour l'un ou l'autre genre. *Le tems passe, il faut* LE *ménager*.

Lui, se met pour le masculin & le féminin singulier quand il est régime indirect d'un verbe. On dit également d'un homme & d'une femme, *on* LUI *a dit*. Dans tout autre cas, il marque toujours le masculin singulier. *Ce livre est à* LUI.

Elle, marque toujours une perſonne ou une choſe du genre féminin & du ſingulier. Il en eſt de même de *la*. ELLE *dit*. *Il faut* LA *chercher*.

Se, ſert également pour les deux genres & les deux nombres, auſſi bien que les pronoms *en* & *y*. *Les hommes* SE *diſpenſent ſouvent des devoirs les plus eſſentiels*. *Une femme qui* SE *croit jolie*. *Les faveurs de la fortune ſont trompeuſes, il faut s'*EN *défier*. *Un ennemi réconcilié eſt ſouvent à craindre, il ne faut pas toujours s'*Y *fier*.

Soi, ſe prend auſſi pour tous les genres. On ne l'emploie que lorſque le ſujet eſt indéfini, quand il ſe met au lieu des perſonnes; comme *on*, *chacun*, *quiconque*, &c. *Chacun doit ſonger à* SOI. *Quiconque ne ſonge qu'à* SOI *n'eſt pas digne de vivre*.

Quand *ſoi* ſe dit des choſes, on peut en faire uſage, même lorſque le ſujet eſt défini. *Ces choſes ſont indifférentes de* SOI.

On, *perſonne*, *rien*, ſont toujours au ſingulier, & veulent leurs adjectifs au maſculin. *On eſt juſte*. *Perſonne n'eſt charmé d'être dupe*. *Rien n'eſt ſi beau que la vertu*.

Ils, n'eſt que le plurier de *il*, commes *elles* eſt celui de *elle*. Toute la différence eſt dans le nombre. *Eux*, eſt le plurier du pronom maſculin *lui*. *Quand un homme a des enfans, c'eſt pour eux qu'il amaſſe.*

Les, eſt le plurier de *le* & *la*.

Leur, eſt le plurier de *lui* régime indirect. *Il faut* LEUR *dire*. *Leur*, peut rappeller également ici des hommes ou des femmes.

Perſonne, eſt un pronom qui déſigne des hommes, des femmes en général.

Rien, déſigne des choſes en général, comme *perſonne* déſigne des hommes. L'un & l'autre ne s'emploient que négativement.

De tous ces pronoms perſonnels, les uns font toujours l'office de ſujets, & nous les nommons *pronoms perſonnels ſubjectifs*; les autres ſont toujours régimes, & nous les nommons *pronoms régimes*; quelques-uns peuvent être tantôt ſujets, tantôt régimes, ſuivant la manière dont on les emploie, & nous les nommerons *pronoms perſonnels complétifs*, parce qu'ils ſont proprement deſtinés à compléter le ſens de quelqu'expreſſion.

TABLE DES PRONOMS PERSONNELS.

Pronoms personnels subjectifs.

PERSONNES.	I.	II.	III.	III.	III.
NOMBRES.	Singulier.	Singulier.	Singul.	Plurier.	Singulier.
GENRES.	Macul. & fém.	masc. & fém.	mascul.	mascul.	masc. & fém.
	je,	*tu*,	*il*,	*ils*,	*on*,

Pronoms personnels régimes.

PERSONNES.	I.	II.	III.	III.	III.	III.	III.	III.
NOMBRES.	Singulier.	Singul.	Sing. Pl.	Sing.	Sing.	Plur.	Sing. Pl.	Sing. Pl.
GENRES.	Mascul. fém.	m. f.	masc. fém.	masc.	fémin.	m. f.	mas. fém.	masc. fém.
Régim direct.	*me*,	*te*,	*se*,	*le*,	*la*,	*les*,	——	——
Régim. indirect.	*me*,	*te*,	*se*,	*lui*,	*lui*,	*leur*,	*en*,	*y*.

Pronoms personnels complétifs.

PERSONNES.	I.	II.	I.	II.	III.	III.	III.	III.	III.	III.	III.
NOMBRES.	Plur.	Plur.	Sing.	Sing.	Sing.	Sing.	Sing.	Plur.	Plur.		
GENRES.	Masc. fém.	m. f.	m. f.	m. f.	m. f.	m. f.	fém.	masc.	fém.	masc. f.	m. f.
	nous,	*vous*,	*moi*,	*toi*,	*soi*,	*lui*,	*elle*,	*eux*,	*elles*,	*personnes*,	*rien*.

ARTICLE SECOND.

Des Pronoms relatifs.

Nous avons appellé pronoms relatifs ceux qui annoncent la modification d'un nom ou d'un autre pronom, qui lient une propofition principale à une incidente, & fervent en même tems de fujet à cette dernière, ou de régime à fon verbe.

Il y a fix pronoms relatifs : *qui*, *que*, *quoi*, *dont*; *où*, *lequel*.

On appelle antécédent le nom ou pronom dont le pronom relatif annonce la détermination. Ainfi, dans cette phrafe, *l'homme qui craint Dieu*, *l'homme* eft l'antécédent du pronom relatif *qui*.

Quelquefois l'antécédent n'eft pas exprimé, & alors cet antécédent eft ordinairement un des pronoms indéfinis *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Dans cette phrafe, *qui aime l'épée périra par l'épée*; l'antécédent eft *celui*; c'eft comme s'il y avoit *celui qui aime l'épée* &c.

L'antécédent de *quoi*, eft rarement fupprimé.

Dont, exige auffi que l'antécédent foit exprimé.

Dans plusieurs cas, & sur-tout dans les interrogations, les pronoms relatifs n'ont point d'antécédent exprimé; *dont* seul en est excepté. *Que demande-t-on?*

De tous les pronoms relatifs, il n'y a que *lequel* qui prenne l'article; encore lui est-il si intimément attaché, qu'il ne s'en sépare jamais, & semble ne faire avec lui qu'un même mot. Ils prennent tous des prépositions, selon l'exigence des cas, excepté *que* & *dont* qui n'en prennent jamais.

Les pronoms relatifs ne désignent proprement par eux-mêmes ni le masculin ni le féminin, ni le singulier ni le plurier. Il n'y a d'exception que pour *lequel* qui fait au féminin *laquelle*, & au plurier *lesquels* & *lesquelles*.

Qui, s'emploie pour sujet d'une proposition pour les personnes & pour les choses. *L'homme* QUI *aime Dieu; la maison* QUI *brule; qui*, est est le sujet de la proposition incidente. Il peut devenir complément en y ajoutant *à* ou *de*; mais alors il ne se dit que des personnes. *L'homme à qui vous vous êtes adressé.*

Que, eſt toujours un régime objectif; il ſe dit également des choſes & des perſonnes. *L'homme* QUE *vous cherchez*; *que*, eſt le régime objectif du verbe *chercher*.

Dont, équivaut au pronom *lequel* avec la prépoſition *de*; c'eſt-à-dire *duquel*, *de laquelle*, *deſquels*, *deſquelles*; *de qui*, *de quoi*.

Quoi, a rarement un antécédent exprimé. Il ne peut être ſujet que dans une interrogation. *Quoi de plus affreux que l'ingratitude?* Il ne peut ſe dire que des choſes inanimées.

Lequel, peut être également ſujet, objet & complément. Il ſe dit des choſes & des perſonnes; mais en parlant des choſes, on ne l'emploie guère que précédé de la prépoſition *à*. *La ſcience* A LAQUELLE *je m'applique*.

Où, ne peut ſervir que de régime, de terme ou de but, ou bien indiquer une circonſtance. Il ne ſe dit que des lieux ou d'autres choſes par une application figurée; mais jamais des perſonnes.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs servent, comme nous l'avons dit, à indiquer les objets, à diriger les regards sur eux, comme si on les montroit du doigt. Il y en a cinq, qui sont, *ce*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*.

Le premier prend quelquefois après lui le nom de la chose qu'il indique, comme *ce courage*. Alors il semble qu'il ne soit pas véritablement pronom, puisqu'il ne tient pas proprement la place du nom.

Ce, se met souvent sans le nom auquel il se rapporte. *Ce que vous me dites*.

Quelques grammairiens mettent encore au rang des pronoms démonstratifs, *celui*, *celle*, *ceux* & *celles*; mais ils nous semblent n'être que des pronoms indéfinis, & nous les renvoyons à cet article.

Ce, dans le premier cas que nous avons examiné, est un véritable adjectif qui suit les genres & les nombres des noms auxquels il se rapporte. *Ce héros*, *cette héroïne*, *ces héros*. On met *cet* au lieu de *ce*, lorsque le nom commence par une

voyelle ou un *h* non prononcé. *Cet ami.* Dans ces cas, ce pronom se place avec toutes sortes de noms, soit de choses animées, soit de choses insensibles.

Lorsque *ce* est suivi immédiatement d'un pronom relatif, il ne se dit que des choses, & jamais des personnes; & il est mis ordinairement au lieu de *la chose*. *Ce qui m'afflige;* c'est-à-dire *la chose qui m'afflige*. Il prend pour compléments tous les pronoms relatifs, excepté *où* & *lequel*. *Ce*, suivi d'un relatif, est toujours singulier & masculin; parce qu'il ne marque qu'un objet général & vague, dont le genre ni le nombre ne peuvent être connus.

Lorsque *ce* n'est point suivi d'un relatif, il l'est du verbe *être :* alors il est de tout genre & de tout nombre, sans changer de terminaison; mais il n'est que de la troisième personne.

Le pronom *ce* est quelquefois sujet des verbes *pouvoir*, *devoir*, quand ils sont suivis de l'infinitif *être*. *Ce devroit être lui*, *ce pourroit être lui.*

Les quatre autres pronoms démonstratifs se forment en ajoutant à *ce*, *ci*, ou *lui-ci*; *là*, ce

lui-là; ce qui fait *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*. Ils ſont tous les quatre de la troiſième perſonne auſſi bien que *ce*.

Ceci, *celui-ci*, ſervent à indiquer ce qui eſt plus près de celui qui parle, & *cela*, *celui-là*, ce qui en eſt moins près.

Ceci, *cela* ſont toujours maſculins, & n'ont jamais de plurier; ils ne ſe diſent que des choſes inanimées, plus ſouvent encore du ſens exprimé par une phraſe qui précède ou qui ſuit.

Celui-ci, *celui-là* ſe diſent également des perſonnes & des choſes; ils font au ſingulier *celui-ci*, *celui-là* pour le maſculin; *celle-ci*, *celle-là* pour le féminin; & pour le maſculin plurier *ceux-ci*, *ceux-là;* enfin *celles-ci*, *celles-là* pour le féminin du même nombre.

ARTICLE QUATRIÈME.

Des pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis ſont ceux qui ne déſignent rien que de général, & qui n'ont rapport qu'à un objet vague & confus, qui ne préſente aucune idée préciſe. Les uns ſont véritablement

pronoms, parce qu'ils tiennent en effet la place des noms, & qu'ils ne les accompagnent point: ce sont *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien*, *l'un l'autre*, *celui*, *on*. Nous avons déjà parlé de *personne*, *rien*, *on*.

D'autres semblent perdre le vrai caractère du pronom, & rentrer dans la foule des adjectifs, parce qu'ils accompagnent toujours & ne remplacent jamais les noms: ce sont *quelque*, *chaque*, *certain*, *quelconque*.

D'autres enfin accompagnent quelquefois, & quelquefois remplacent les noms auxquels ils appartiennent: ce sont *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un & l'autre*, *même*, *tel*, *plusieurs* & *tout*.

Quiconque, ne se dit jamais que des personnes; il signifie *toute personne qui;* il n'est que du masculin, & n'a point de plurier.

Quelqu'un, fait au féminin *quelqu'une*, & au plurier *quelques-uns* & *quelques-unes*. Il se dit des choses & des personnes. Ce pronom peut avoir deux significations différentes: 1°. Il signifie *quelque personne*, & alors il ne se dit point des choses. Il n'a de féminin ni de plurier que lorsqu'il est sujet

ſujet d'une propoſition. 2°. Il ſe prend pour une partie indéterminée d'un nombre ſoit de perſonnes, ſoit de choſes, & veut être accompagné d'un nom ou d'un pronom, qui exprime avec la prépoſition, l'eſpèce de choſes, ou de perſonnes dont il déſigne une partie ; ou du moins du pronom *en* qui y ſupplée. *Je connois quelqu'une de vos amies. J'ai vu ces livres, il en eſt quelques-uns qui me plaiſent beaucoup.*

Dans le premier ſens, on dit ſouvent *un quelqu'un, un quelque choſe ; je l'ai ſu par un quelqu'un que vous connoiſſez ; il y a dans ſon air un quelque choſe que je n'aime pas.* Ces phraſes ſont très-familières, & on ne s'en ſert que dans la converſation.

Chacun, ſignifie tous les individus qui compoſent un nombre, une claſſe d'êtres particuliers, & les déſigne pris les uns après les autres. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Il fait *chacune* au féminin, & n'a point de plurier. On ne dit plus *un chacun.*

Autrui, ne ſe dit que des perſonnes, & ſignifie *les autres* en général. Il n'a point de plurier ni de

genres. Il eſt toujours accompagné d'une prépoſition. *Les maux d'*AUTRUI *ne nous paroiſſent qu'un ſonge en comparaiſon des nôtres. Ne point faire à* AUTRUI *ce que nous ne voudrions point qu'on nous fît.*

L'un l'autre, fait au féminin *l'une l'autre*, & au plurier *les uns les autres*. On voit qu'il prend l'article avant chacun des deux mots qui le compoſent. Il ſe dit des perſonnes & des choſes.

L'un, l'autre, ſont quelquefois employés ſéparément, pour mettre en oppoſition deux objets que l'on compare enſemble, & pour marquer en détail ce qui convient à chacun: mais alors le premier peut avoir une prépoſition comme le ſecond. *Parmi les livres que vous avez acheté*, LES UNS *traitent de la morale*, LES AUTRES *de la politique.* Il faut alors les regarder comme deux pronoms qui tiennent chacun la place d'un nom.

Celui, fait *celle* au féminin, & *ceux*, *celles* au plurier. Il peut être également ſujet ou régime. Il a deux uſages. Dans le premier, il eſt ſuivi d'un nom avec la prépoſition *de;* alors il ſe dit des choſes & des perſonnes. Dans le ſecond, il eſt

ſuivi d'un *qui* ou d'un *que* relatif, & il ſe dit plus ordinairement des perſonnes. CELUI QUI *ne penſe qu'à lui-même, diſpenſe les autres d'y penſer jamais.*

Quelque, n'eſt proprement qu'un adjectif qui au ſingulier, marque un objet, & au plurier un nombre qui n'eſt point déterminé; quelquefois auſſi il annonce la qualité ou quantité indéterminée d'une choſe; il ſe dit également de toutes ſortes d'objets. QUELQUE *perſonne que vous trouviez, parlez-lui.* QUELQUE *mérite que vous ayez, vous ſerez ſouvent repouſſé par des ſots intriguants.*

Quelque, ſignifiant la qualité ou quantité indéterminée des choſes, n'a point de plurier devant les adjectifs. *Quelque grands que ſoient les inconvéniens de la ſociété, en égalent-ils les avantages?*

Chaque, ſe dit des perſonnes & des choſes. Il n'a point de plurier, parce qu'il ne ſignifie jamais qu'un objet pris en particulier. *On prenoit à Rome le ſuffrage de* CHAQUE *citoyen pour l'élection des magiſtrats.*

Certain, fait au féminin *certaine;* & au plurier *certains* & *certaines.* Il ſignifie une perſonne ou une choſe indéterminée.

Quelconque, revient à *quelque ce soit*; il se di de toutes sortes d'objets, & prend un *s* au plurier. Il n'est guère d'usage que dans quelques formules de pratique & de chancelerie.

Nul, *aucun*, *pas un*, font au féminin *nulle*, *aucune*, *pas une*. Le premier peut seul être employé au plurier. Le second ne s'y met jamais que dans le style du palais, pour signifier quelques-uns.

Nul, peut quelquefois se prendre d'une manière générale & sans aucun rapport aux personnes qui suivent ou qui ont précédé : alors il a la même signification que *personne*, & fait l'office de sujet de la proposition. NUL *n'est content de son sort.*

Aucun, a ordinairement rapport aux personnes ou aux choses dont on a déjà parlé. *J'ai vu tous ces gens, mais* AUCUN *ne m'a parlé.* On peut encore déterminer la signification d'*aucun* par un plurier auquel on l'unit par la préposition *de*. AUCUN D'EUX *n'a droit de se plaindre.* On dit de même, PAS UN DE VOUS *n'a droit de se plaindre autant que moi.*

Autre, des deux genres, & pouvant avoir un plurier, sert à distinguer les personnes & les choses

Il eſt pronom quand il n'eſt point accompagné d'un nom, ni du pronom *en*. LES AUTRES *ne feroient pas mieux*. Par-tout ailleurs, il eſt adjectif. *La croyance d'une* AUTRE *vie eſt commune à preſque toutes les religions.*

L'un & l'autre, employés comme un ſeul mot, peuvent paſſer pour un pronom, en ce qu'ils expriment l'aſſemblage de pluſieurs perſonnes ou de pluſieurs choſes. Ils ont les deux genres & les deux nombres, & prennent l'article. *Quelques diviſées que ſoient les différentes ſectes religieuſes, elles ſe réuniſſent* LES UNES ET LES AUTRES *dans la croyance d'un Être ſuprême.* Quelquefois ces mots ſont joints à un ſubſtantif ſingulier : *Je veux m'aſſurer* DE L'UN ET DE L'AUTRE *parti.*

Même, pronom des deux genres, ou ſi l'on veut adjectif, marque l'identité; c'eſt-à-dire que la perſonne ou la choſe à laquelle il ſe rapporte, n'eſt autre choſe que celle dont il a déjà été queſtion. *Vous avez entendu parler de ce ſoldat qui ſauva la vie à ſon général; c'eſt le* MÊME *que vous allez voir.* Quelquefois on le place à côté du nom auquel il ſe rapporte, ou d'un pronom perſonnel

qui en tient lieu. *C'est le* MÊME *soldat, c'est* LUI-MÊME.

Tel, au féminin *telle,* est pur adjectif quand il annonce une ressemblance entre le nom auquel il se rapporte & celui qui le suit, sans indiquer en quoi consiste cette ressemblance, comme, *un homme tel qu'Homère.* Il l'est aussi quand il équivaut à *si grand; comme ses vertus sont* TELLES *que la haine & la jalousie se taisent devant lui.* Mais lorsque *tel* tient la place d'un nom, qui n'est point exprimé; alors il est vraiment pronom. TEL *brille au second rang qui s'éclipse au premier. Je tiens cela d'un* TEL, *d'une* TELLE. Dans ce dernier exemple, il ne peut se dire que des personnes.

Plusieurs, plurier, masculin & féminin, joint à un nom, est adjectif. *Plusieurs femmes ont mérité d'être mises au rang des grands hommes.* Mais lorsqu'il est seul, il signifie un nombre indéterminé de personnes ou de choses; & alors il est pronom. *C'est souvent faire injure à* PLUSIEURS *que de faire grace à un seul.*

Tout, toute au féminin; *tous, toutes* au plurier, marque la plus grande généralité de l'idée

dont il accompagne l'expreſſion ; quelquefois il équivaut à l'adjectif *entier.* TOUT *le monde le ſait ;* TOUT *Paris l'a vu.* D'autres fois il a le ſens de *chaque :* TOUS *les jours, à* TOUTE *heure, il me pourſuit.* Quelquefois il eſt ſeul & maſculin ſingulier ; & c'eſt alors qu'il eſt pronom, n'étant ailleurs qu'un adjectif. *Il faut être bien habile pour réuſſir à* TOUT. Il eſt pris alors pour *toutes choſes.*

S'il eſt devant un nom ſuivi d'un *que*, il ſignifie *bien que, quoique.* TOUT *philoſophe qu'il croit être, je le vois ſouvent raiſonner de travers.* S'il précède un nom plurier maſculin ou féminin qui commence par une voyelle, on doit toujours l'écrire *tout.* TOUT *étourdies qu'elles paroiſſent, elles ont pourtant l'eſprit bien ſolide & bien réfléchi.* Mais il varie ſes terminaiſons ſelon le genre & le nombre, ſi le nom ſuivant commence autrement. TOUTES *dévotes qu'elles ſoient, elles ne laiſſent pas de calomnier.*

CHAPITRE CINQUIÈME.

Des Articles.

CETTE partie d'oraiſon eſt ſans contredit la plus difficile à expliquer. Quelques nouveaux grammairiens tels que Girard, du Marſais & Duclos, ſont ceux qui ont jetté le plus de lumière ſur cette matière. Nous allons préſenter dans ce chapitre un extrait de ce qu'on a écrit de meilleur ſur ce ſujet.

Quand je vois le mot *homme* dans une phraſe, combien d'idées diverſes me peut-il occaſionner?

1°. Je peux ne le conſidérer que comme partie grammaticale ; *homme, eſt un ſubſtantif*, &c. Je n'examine alors ce mot que relativement à la place qui lui convient dans l'ordre des parties d'oraiſon, & aux règles auxquelles il eſt ſoumis pour ſa conſtruction.

2°. Je puis m'en ſervir pour fixer mon eſprit à l'uſage que l'idée a attachée à ce mot ; alors il me préſente *un être animal & raiſonnable*, un être dont toutes les propriétés ſe partagent en deux branches principales, auxquelles elles appartien-

nent toutes ; voilà donc une idée principale & unique, qui n'eſt que comme le réſultat de pluſieurs autres idées réunies, & en particulier de l'idée d'*animal*, de l'idée de *raiſonnable*, & de l'idée d'*un être*, en qui les deux autres idées, très-diſtinctes d'ailleurs, ſemblent ſe fondre en une ſeule. Mais dès que le mot *homme* m'offre une idée compoſée de pluſieurs autres, il peut arriver que mon eſprit n'en apperçoive, n'en conſidère principalement que les idées partiales, (ſi j'oſe ainſi m'exprimer) que les qualités *d'animal* & de *raiſonnable*, par exemple ; ou même que la principale de ces qualité, celle qui contribue le plus à caractériſer & à conſtituer l'*homme*, ou à l'ennoblir ; c'eſt-à-dire la qualité d'être *raiſonnable* : alors le le mot *homme* n'eſt pris que comme un pur adjectif ; c'eſt ainſi qu'on dit : *ces malheureux ſont* HOMMES, *pourquoi les traiter ſi durement ?* c'eſt-à-dire, *ils ont des qualités que vous devriez conſidérer ; ils ſont vos ſemblables, crées, nés & formés comme vous ; ils penſent, ils ſentent, ils ſont libres*, &c. Quelque développement enfin que l'on donne au mot *homme* dans cette phraſe ou d'autres ſembla-

bles, on trouve toujours que le point principal est quelqu'une des qualités de l'*homme*. Ce mot n'y est donc employé que comme qualificatif.

3°. Il peut aussi arriver que mon esprit considère moins les qualités, que l'être même en qui elles sont réunies ; non pas que ces qualités ne soient comprises dans cette idée d'être que je me forme, mais parce qu'elles n'y sont pas la partie dominante du tableau; qu'elles n'y sont que subordonnées, & ne servent qu'à donner plus de jour au personnage principal, à en rendre les traits plus complets & plus saillants : en ce cas, ce ne sont plus les qualités de *raisonnable*, de *sensible*, de *libre*, &c, que j'apperçois directement ; c'est un ou plusieurs êtres, un ou plusieurs individus en qui se trouvent ces qualités : & voilà ce qui s'appelle individualiser un être. Tel est le mot *homme* dans les phrases suivantes : *L'homme que vous m'avez adressé paroît avoir beaucoup de mérite ; l'homme n'est jamais content ; les hommes oublient trop souvent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes.*

De ces trois points de vue sous lesquels nous avons considéré le mot *homme*, il n'a point l'article

dans le premier, où il n'eſt pris que relativement à ſon état, à ſa nature & à ſes qualités grammaticales. On dit : HOMME *eſt de deux ſyllabes.* Il ne l'a point non plus dans le ſecond, où il ne ſert que comme qualificatif: *ils ſont* HOMMES; *je les ſoulage.* Il ne le prend donc, cet article, que dans le troiſième cas; c'eſt-à-dire lorſqu'on veut lui donner la vertu de peindre à l'eſprit des objets conſidérés comme individus. Telle eſt, je penſe, la penſée de Meſſieurs du Marſais & Duclos, lorſqu'ils définiſſent l'article.

Selon le premier, " les articles ſont certains „ petits mots qui ne ſignifient rien de phyſique, „ qui indiquent à l'eſprit le mot qu'ils précèdent „ & avec lequel ils ſont identifiés, & qui le font „ conſidérer comme un objet, tel que ſans l'article, cet objet ſeroit regardé ſous un autre point „ de vue. Ce ſont des prénoms ou adjectifs métaphyſiques, qui marquent non des qualités phyſiques de l'objet, mais ſeulement des points de „ vue de l'eſprit, ou des faces différentes ſous „ leſquelles l'eſprit conſidère le même mot."

Selon Mr. Duclos, " la destination de l'article " est de faire prendre individuellement le nom " dont il est le prépositif."

Nous ne reconnoissons qu'un seul article. *Le*, pour le masculin singulier; *la*, pour le féminin singulier; *les*, pour le plurier des deux genres. *Du*, *de l'*, *de la*, *des*, *au*, *aux*, *à l'*, *à les*, ne sont point de nouveaux articles, mais l'article joint aux prépositions *de* ou *à*, ou l'article dont on a retranché la dernière consonne pour éviter une prononciation désagréable causée par le choc de deux voyelles. *Du*, équivaut à *de le*; *de l'*, à *de le*, ou *de la*; *des* à *de les*; *au* à *à le*; *aux* à *à les*; *à l'* à *à le* ou *à la*.

Nous avons deux sortes de noms: les noms génériques; c'est-à-dire ceux qui ne représentent que des idées communes à plusieurs objets, tel est le nom *homme* qui convient à *Pierre*, à *Paul* & à tous ceux qui leur ressemblent; & les noms *particuliers* ou *individuels*, qu'on nomme aussi *noms propres*; c'est-à-dire ceux qui renferment une idée qui ne convient qu'à un seul objet, du moins dans les circonstances où ils sont employés, & pour

ceux qui s'en servent. Tel est le nom de *Pierre*; non pas qu'il ne puisse y avoir, & qu'il n'y ait en effet plusieurs personnes qui portent le nom de Pierre; mais parce que, comme nous le supposons ici, ceux qui l'emploient n'en connoissent qu'un qui soit particulièrement & nommément désigné par ce nom-là, ou que les circonstances le restreignent assez d'elles-mêmes à un seul homme.

Ce nom d'ailleurs & les semblables sont originairement des noms individuels, des noms faits pour appartenir en propre à un seul homme; & même depuis qu'ils sont devenus communs à plusieurs, on n'en fait encore presque jamais usage que pour désigner individuellement des êtres particuliers tirés de leur espèce. Ainsi, ils restent toujours noms individuels, ou noms propres; comme lorsqu'on l'on dit: *César étoit plus grand homme que Pompée*, quoiqu'il y ait eu bien des hommes qui aient porté les noms de *César* & de *Pompée*.

Si on prend ces noms pour désigner tous ceux qui les ont portés, en en faisant une classe distinguée des autres hommes par ces noms-là même; alors ils rentrent dans ce que nous avons appellé

noms génériques; comme lorſqu'on dit : *les trois cents Fabius qui ſe ſont ſacrifiés pour leur patrie, ont donné un bel exemple qu'on ne ſuit guère.* Ici, le mot *Fabius* ne déſigne plus un ſeul homme, mais une branche particulière des anciens Romains, ou une claſſe priſe dans l'eſpèce des hommes; claſſe diſtinguée des autres par le mot *Fabius*, comme le mot *homme* diſtingue l'eſpèce humaine de toutes les autres eſpèces d'animaux. Voyons actuellement de quel uſage ces notions préliminaires peuvent être pour l'emploi de l'article.

Les noms communs ou génériques, déſignent des claſſes, ou eſpèces, ou genres d'objets. On peut donc ne les employer que pour déſigner ces eſpèces ſous un point de vue métaphyſique & général, ſans prétendre faire diſtinction des individus qui les compoſent. On peut auſſi s'en ſervir pour marquer les ſujets qui conſtituent l'eſpèce, tourner l'attention de leur côté, de manière qu'on voie moins une idée générale que des individus.

Dans le premier cas, le nom ne prend point l'article, ſoit que ce nom ſoit pris adjectivement comme le mot *animal* dans cette phraſe, *tout*

homme est animal, soit qu'il ne soit considéré qu'indéfiniment, comme *sorte*, comme *espèce*, sans aucune extinction, ni restriction, ou application particulière, sans désigner en un mot ni individu particulier, ni individu spécifique ; comme *agir avec prudence, prêcher avec zèle*, & *desservir avec méchanceté, ne sont pas choses incompatibles. Tel à qui l'on fait pitié n'a souvent pas assez de vertu pour avoir honte de lui-même.*

Les noms communs ne prennent point d'article lorsqu'ils sont accompagnés des noms de nombre cardinal, ou des adjectifs soit possessifs, soit pronominaux. Il en faut dire autant de ces noms, lorsqu'ils sont en apostrophe. La raison en est claire ; c'est qu'ils désignent des individus par la nature même de leur emploi, puisqu'on ne peut apostropher que des individus. *Peuples, obéissez aux loix.* On dit cependant à une personne que l'on ne connoît pas, & à qui l'on ne croit pas devoir de grands ménagemens : *écoutez, l'homme ; la fille, arrêtez-vous un moment ! vous vous fâchez la belle !* &c.

Il est aussi d'autres occasions où par ellipse, on retranche l'article devant un nom qui, à la rigueur,

devroit l'avoir. Ainsi dans les adresses on dit: *rue Dauphine, fauxbourg St. Germain;* pour *à la rue Dauphine, dans le fauxbourg St. Germain,* &c.

Par-tout ailleurs, les noms communs ou génériques ont l'article avant eux, pour faire entendre que celui qui les emploie, a intention de désigner des individus. *L'homme est l'animal le plus noble; allier la simplicité de la colombe à la prudence du serpent; prêcher avec le zèle des apôtres. N'avoir pas la vertu d'un simple fidèle.*

On voit bien que par *noms génériques,* nous entendons, non-seulement ceux qui conviennent à des espèces réellement & physiquement existantes, comme *arbre, cheval, mouton,* &c. mais encore ceux qui ne désignent que des êtres métaphysiques, tels que *amour, gloire, sentiment, vérité, mensonge, esprit, cœur, vice, vertu, vie, mort, nature, mouvement, repos, entendement, volonté,* &c. Il en est même quelques-uns qui ne représentent rien que de très-physique, & qui cependant sont employés pour marquer des individus d'une maniere tout-à-fait métaphysique; tels sont *l'or, le fer, le marbre,* &c. *le point, la ligne, le cercle,*

triangle, &c. Sous un nom ſingulier, ils comprennent tous les individus d'une eſpèce, & les repréſentent comme n'en faiſant qu'un. C'eſt ainſi qu'on dit auſſi dans les fables, *le loup & l'agneau*, &c. On peut auſſi ranger ici les noms collectifs : *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, &c. & les noms partitifs, *le tiers*, *le quart*, *la moitié*, *le tout*, &c.

On peut aiſément concevoir pourquoi on dit *table de marbre*, & *table du marbre le plus beau*, &c. Dans le premier exemple, *marbre* eſt un qualificatif indéfini ; c'eſt un nom qui n'eſt pris qu'adjectivement : mais dans le ſecond, il eſt un qualificatif individuel ; c'eſt un nom qui déſigne, comme individu, une eſpèce particulière de marbre. C'eſt ainſi qu'on dit, *avoir l'eſprit de gouvernement* ; c'eſt-à-dire propre à gouverner, ſans déſigner ni la nation, ni le lieu, ni le tems ; & *avoir l'eſprit du gouvernement*, propre particulièrement à gouverner le pays dont on parle, ſelon les maximes qui ſont en vogue. Dans la première phraſe, on ne déſigne aucune ſorte de gouvernement ; dans la ſeconde, on préſente une eſpèce particulière de gouvernement

comme un individu. De même dans ces phrases: *Un joueur de violon, un rayon de gloire, un sentiment d'amour,*

Un héros que la gloire élève
N'est qu'à demi récompensé,
Et c'est peu si l'amour n'achève
Ce que la gloire a commencé;

On voit que l'article est nécessaire quand on personnifie ces êtres métaphysiques, parce qu'on ne peut les personnifier sans les faire prendre individuellement.

Il y a donc plusieurs façons d'individualiser: la première de marquer un seul individu, soit physique, soit métaphysique: L'HOMME *que vous m'avez envoyé;* LA BELLE ACTION *que vous avez faite;* LE MENSONGE *que vous m'avez dit.* La seconde, de marquer plusieurs individus, ou tous les individus d'une classe, d'une espèce; mais de les donner en effet pour plusieurs individus, sans vouloir les présenter comme un seul. LES HOMMES *bien zélés ne sont pas toujours* DES HOMMES *bien chrétiens.* LES ACTIONS *peignent*

mieux l'ame que ne le font les discours. La troisième est de marquer un seul individu de l'espèce pour tous, d'en extraire un de la foule, pour lui appliquer particulièrement ce qui convient également aux autres. L'AME *reçoit tôt ou tard* LE PRIX *de* LA VERTU. La quatrième, est de marquer une classe, une espèce particulière d'êtres, comme un seul individu. De même que les individus particuliers & proprement dits sont présentés comme extraits & distingués dans leur espèce, de même aussi l'espèce présentée individuellement paroît comme un être extrait & distingué dans un genre ou dans une espèce plus générale : c'est ainsi qu'on dit, *l'or*, *le fer*, *l'argent*, &c. Ce sont des espèces différentes de métaux, qui sont considérées comme distingués dans l'espèce générique *métal*. Dans toutes ces façons de faire prendre un nom individuellement, l'article est toujours nécessaire, comme les exemples donnés peuvent le prouver.

Les substantifs qui sont individuels par eux-mêmes, les noms de divinités, d'hommes, d'animaux, de places, de villes, enfin tous ceux qu'on appelle *noms propres*, ne peuvent admettre l'article, par-là

même qu'il leur est inutile : ils sont nécessairement pris individuellement ; c'est là leur destination ; ils n'ont donc pas besoin de secours étrangers pour la remplir. Ainsi l'on dit : *Jupiter est le roi des dieux ; Junon est jalouse & furieuse ; Ulysse étoit prudent, Nestor étoit sage, Achille impétueux,* &c. *La Bavière est un pays fertile.*

Voilà la règle générale, mais elle souffre bien des exceptions. 1°. Les substantifs prennent l'article quand ils sont présentés sous le même point de vue que les noms communs, appellatifs ou génériques, quand on en parle comme s'il y avoit plusieurs individus qui portassent le même nom, soit qu'on veuille en distinguer quelqu'un, soit qu'on ne veuille que les distinguer tous de quelqu'autre espèce plus générale. *Les Nevius, les Accius, les Pacuvius & les Lucilius des anciens Romains, peuvent être comparés à nos Desportes, à nos Ronsards, à nos Regniers, à nos Rotrous. La belle Vénus, le blond Phébus, la chaste Diane.* On voit que toutes les fois qu'un nom individuel est précédé d'un adjectif qui sert à le caractériser, il prend l'article ; ce qui n'arriveroit pas, si l'adjectif

étoit mis après le nom. Car alors, si l'adjectif ne marque pas le caractère général de l'individu, l'article ne se met ni avant le nom, ni avant l'adjectif. *Jupiter amoureux.* Mais si cet adjectif sert à mieux peindre & à caractériser le personnage, il prend l'article, & le nom propre ne le prend point. *Alexandre le Conquérant; Louis le Débonnaire.* Le caractère propre & distinctif de l'individu dont on parle, se marque non-seulement par un adjectif, mais aussi par d'autres expressions équivalentes; & cela suffit pour que le nom prenne l'article : *le Dieu des chrétiens, le Dieu des miséricordes.* Cependant si cet adjectif qui distingue un individu de tous les autres qui peuvent porter le même nom propre, est un adjectif de nombre; il ne prend point d'article. *Charles VI, Henri IV, Louis IX.*

2°. Il y a beaucoup de noms propres ou individuels, qui originairement n'ont été que des noms génériques, & qui conservent, même dans leur nouvelle fonction, l'article qu'ils prenoient dans leur emploi primitif. Ainsi l'on dit : L'AURORE *au teint vermeil;* L'AMOUR *lui apparut avec ses flèches & son bandeau.* Dans ces phrases, quoique



aurore & *amour* soient personnifiés, ils n'en prennent pas moins l'article. Il en est de même d'un grand nombre de noms d'hommes, tels que *Le Blond*, *le Blanc*, *le Roi*, *le Maire*, &c. de beaucoup de noms de villes ou de lieux, comme *la Ferté*, qui vient de *fermeté*, & signifioit autrefois citadelle; *la Ferté-Imbaut*, *la Ferté-Milon*, &c; *le Mesnil* qui signifioit maison de campagne; *le Mans*, *le Perche*, *le Châtelet*, c'est-à-dire, *le petit château*, *le Quesnois* pour dire lieu planté de chênes; *le Port Mahon*, *le Port Louis*, &c; *le Paradis*, *le purgatoire*, *l'enfer*, *le monde*, *le soleil*, *la lune*, *la terre*, *la mer*, *le feu*, *l'air*, *l'eau*, &c.

3°. Il y a plusieurs noms propres devant lesquels on place l'article, soit parce qu'ils l'ont dans les langues étrangères d'où ils sont tirés, comme *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*, *le Titien*, *le Carrache*, &c. soit parce qu'on veut faire sentir que les personnes sont d'une profession dont on omet le nom; comme *la Mara* pour la chanteuse *Mara*. Il ne faut pas croire pourtant que tous les noms étrangers qui prennent l'article dans leur langue, le conservent dans la nôtre. Nous ne disons point *le Michel-ange*,

le Raphaël, *le Petrarque*, *le Metaſtazio*, &c. Dans ces noms on omet l'article, quoiqu'ils ſoient italiens ; c'eſt l'uſage qui décide ici, comme dans mille autres occaſions.

4°. Les noms propres de régions, contrées, rivières, vents & montagnes, veulent avoir l'article, à moins qu'ils ne ſoient employés comme qualificatifs. Ainſi on dit, *la France*, *la politeſſe de la France*, *l'intérêt de l'Angleterre*, & *le royaume de France; le roi d'Angleterre*, ſelon le ſens de la phraſe. On dit *l'Europe*, *l'Aſie*, *l'Afrique*, *l'Amérique*, *le Canada*, *le Dauphiné*, *le Nord*, *le Sud*, *le Midi*, *l'Orient*, *le Septentrion*, *l'Occident*, *la Bize*, *l'Aquilon*, *le Rhône*, *la Seine*, *le Danube*, *la Tamiſe*, *le Tibre*, *le Parnaſſe*, *les Alpes*, *le Véſuve*, *les Pirénées*, &c. Ceux de tous ces noms qui peuvent être employés comme ſimples qualificatifs, ſe paſſent alors d'articles; comme *être pouſſé par un vent de bize*, &c. Il faut auſſi avouer qu'il y a là-deſſus bien des variations qui ſemblent tenir du caprice; comme *le fleuve Don*, *la rivière de Seine*. Juſqu'où faudroit-il remonter pour donner des raiſons plauſibles de la différence qui ſe trouve dans

l'usage de ces noms? Pourquoi dit-on *la France, l'Espagne*, comme *la Chine, le Japon, le Pérou*; & que cependant on dit, *revenu d'Espagne, de France; aller en Espagne, en France; demeurer en France, vins d'Espagne, royaume de France*; & *revenu du Japon, du Pérou, de la Chine; aller, demeurer au Japon, au Pérou, à la Chine, empire du Japon, de la Chine; trésors du Pérou*, &c? Pourquoi dit-on *le mont Parnasse, le mont Valérien, le mont Taurus*, &c, & qu'on dit par opposition, *la montagne de Tarare, les montagnes des Vosges*, &c? Pourquoi certains noms de pays, comme *Comminges, Cornouailles, Roannes*, ne prennent-ils jamais d'article?

L'article n'est fait que pour les noms, comme nous l'avons dit; mais tout autre mot qui pourroit être pris substantivement, c'est-à-dire comme un nom, seroit dans le cas d'avoir l'article; c'est ce que l'on voit quelquefois pour les verbes, & souvent pour les adjectifs, quand ils sont employés seuls : LE BOIRE ET LE MANGER *sont les premiers besoins de l'homme;* LES FOUX *inventent les modes,* & LES SAGES *les suivent*. On

voit que ces verbes & ces adjectifs ainsi précédés de l'article, présentent des individus à l'esprit.

Tout comparatif que l'on veut élever au degré superlatif, le prend de même; parce que le superlatif faisant un choix, un extrait dans l'espèce des êtres que l'on compare, les présente individuellement : *Les fourbes les plus habiles, sont tôt ou tard démasqués & punis.*

Quand l'adjectif est joint à un substantif commun, appellatif ou générique, l'article se met avant le premier des deux; si l'adjectif est à la tête, le substantif qui suit ne prendra point l'article, quand même l'adjectif seroit au superlatif : *Les belles paroles doivent donner peu de confiance; les plus grands Rois, ne sont pas les plus belliqueux.* Il faut excepter ici l'adjectif *tout* qui marche avant l'article; *tous les hommes sont foibles; inconstans & faux;* & ces mots *Monsieur, Monseigneur, Madame; Monsieur le Maréchal de Luxembourg,* &c.

Il est certaines constructions elliptiques où l'adjectif se place sans articles avant le nom. Il y figure en forme de participe, & tient presque toujours à un régime qu'il produit, & dont il se fait immé-

diatement suivre : *Savant en l'art de régner, ce Prince se fit aimer de ses sujets & craindre de ses voisins.* En rétablissant la phrase de façon qu'il n'y ait rien d'omis, on trouvera, *ce prince qui étoit savant en l'art de régner, &c.* Ainsi, *savant en l'art de régner*, est une proposition incidente, mais dont tous les mots ne sont pas exprimés.

On dit absolument & dans un sens indéfini, *se donner en spectacle, avoir peur, un esprit de parti,* &c. Mais à ces noms, ainsi pris dans un sens général, on ne doit point ensuite ajouter des adjectifs qui en feroient des individus métaphysiques; on ne peut dire, par exemple : *se donner en spectacle ridicule, avoir peur terrible, un esprit de parti coupable ;* on dit néanmoins, *avoir grand peur*, parce qu'alors *grand* qui perd même ici sa terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'messe, grand'mère*, &c.

Il est encore quelques autres occasions, où l'usage permet de retrancher l'article avant un nom qui n'est précédé d'aucune préposition, ni d'aucun prépositif, & qui néanmoins est accompagné d'un adjectif; comme, *être honnête homme & faire une*

fortune rapide, ont toujours paru des choses difficiles à concilier. Mais si l'on y prend garde, on verra que l'usage ne permet cette omission que dans le style familier. Quand il y a une préposition avant le nom, on peut y joindre un adjectif, sans y mettre d'article, parce que la préposition déterminant plus particulièrement un sens qualificatif ou modificatif, l'adjectif ne paroît plus avec son substantif offrir qu'une seule idée de mode; ce qu'il ne feroit pas si la préposition ne venoit donner cette détermination. On dit donc: *il est fourni de meubles rares; conduisez-vous en homme sage*, &c.

Les noms qui viennent après les adverbes, *beaucoup, peu, pas, point, rien, tant, moins, plus, que* venant de *quantùm*, prennent une préposition & rarement l'article, parce qu'ils sont presque toujours des expressions purement qualificatives de *beaucoup, peu*, &c. qui originairement étoient de véritables noms. *Beaucoup d'esprit, peu de bon sens, pas de bonne foi, point de scrupule, rien de solide, moins de mérite, plus de fortune, tant de plaisirs, que d'orgueil*, &c. On donnera un article

à ces noms qui suivent la préposition, si l'on veut leur donner un sens individuel, soit par un relatif qui suive, soit autrement; mais sans relatif & même sans adjectif, ils prendront l'article, s'ils sont précédés de *bien* signifiant *beaucoup* : *bien du tems*, *bien de la peine*. *Force*, signifiant *beaucoup*, ne prend ni préposition ni article avant le nom qui suit : *Force richesses*, *force auteurs*, *force misères*.

Il y a quelques verbes qui se font immédiatement suivre, du moins dans certaines circonstances de leur régime objectif seul, & sans article ni préposition. Nous croyons qu'il sera bon de donner ici une liste des principaux; on y verra que cela arrive, 1°. ou parce que le nom est pris dans un sens indéfini; comme *rendez-moi service*; car il ne s'agit pas d'un *tel service particulier*, sans quoi l'on diroit : *rendez-moi ce service*, *le service de* &c. 2°. Ou pour abréger par ellypse; comme *parler raison*; c'est-à-dire *parler selon la raison*. 3°. Ou parce que les deux mots, le verbe & le nom, ne font qu'une sorte de mot composé; comme *faire face*. 4°. Ou enfin, parce que ce sont des façons

de parler familières & proverbiales; comme *faire bonne mine à mauvais jeu*, &c.

AVOIR *faim, soif, appétit, envie, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin, part au gâteau*, &c.

CHERCHER *fortune, malheur*, &c.

COURIR *risque, fortune*, &c.

DEMANDER *raison, vengeance, grace, pardon, justice*, &c.

DIRE *vrai, faux, matines, vêpres*, &c.

DONNER *prise à l'ennemi, jour, parole, avis, caution, quittance, leçon, atteinte à sa réputation, valeur, cours, courage, rendez-vous, congé, secours, beau-jeu, audience*, &c.

ENTENDRE *raillerie, raison, malice, vêpres*, &c.

FAIRE *vie qui dure, bonne chère; il vaut mieux faire envie que pitié. Faire corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, choix, alliance, marche, cas de quelqu'un, argent de tout, provision, semblant, route, banqueroute, difficulté*; & impersonnellement, *il fait chaud, froid, beau, jour, nuit, clair, sombre*, &c.

GAGNER *pays*, *gros*, *gros jeu*, &c.

METTRE *ordre*, *fin*, &c.

PARLER *vrai*, *bon sens*, *latin*, *françois*, &c.

PORTER *envie*, *témoignage*, *coup*, *bonheur*, *malheur*, *compassion*, &c.

PRENDRE *garde*, *patience*, *séance*, *médecine*, *congé*, *conseil*, *terre*, *langue*, *jour*, *leçon*, &c.

RENDRE *amour pour amour*, *visite*, *gorge*, &c.

SAVOIR *lire*, *vivre*, *chanter*, *jouer*, &c.

POUVOIR *dire*, *faire*, *arrêter*, &c.

TENIR *parole*, *prison*, *bon*, *ferme*, &c.

Nous aurions pu allonger cette liste de beaucoup d'autres exemples; mais ceux-ci suffisent à notre objet. Excepté ces façons de parler, on ne doit jamais omettre l'article, sur-tout dans le style noble. Cette suppression se permet seulement dans le style burlesque que l'on nomme marotique.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Prépoſitions.

Les prépoſitions ſont des mots qui ſuppléent aux rapports qu'on ne ſauroit marquer par la place & les inflexions des mots : elles marquent des rapports, des circonſtances que le mot ſuivant détermine.

On diſtingue quant au matériel deux ſortes de prépoſitions ; les ſimples & les compoſées : mais nous ne parlerons ici que des premières ; les ſecondes ne ſont que des expreſſions formées par le concours de pluſieurs mots qui ont chacun leur ſignification, & qui forment, ainſi que tous les membres compoſés des phraſes, un ſens conforme aux loix ſelon leſquelles ils ſont unis. La plupart ne ſont qu'une prépoſition ſimple unie à un nom ; auſſi prennent-elles preſque toutes la prépoſition *de* pour être déterminées par le nom qui les ſuit. Leur formation & leur régime rentrent donc dans d'autres articles que nous traiterons ; nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes, qui ſont :

vis-à-vis, à l'égard, à la réserve, à côté, en présence, à couvert, à l'abri, à raison, à l'insu, au-deçà, au-dessus, au-dessous, au dedans, au-dehors, au-devant, au-travers, à travers, le long, &c. Quelques autres prennent après elles la préposition *à*, comme *jusqu'à, jusques à, par rapport à*, &c. Nous ne dirons rien de leur emploi, leur signification le marque assez. Mais nous avertirons que pour l'usage, il en est quelques-unes qu'il ne faut pas confondre; & que pour remarquer & observer les petites différences qui s'y trouvent, il faut avoir recours à l'usage.

A travers, au travers, semblent la même chose; mais le premier ne prend point de préposition, & le second se fait immédiatement suivre par *de*: *à travers les fenêtres, au travers des fenêtres.* Il semble que l'usage permette également de dire, *vis-à-vis la porte, vis-à-vis de la porte.* Néanmoins l'Académie ne reconnoît que la dernière manière. Ces deux exemples suffisent pour faire sentir l'attention que demande cette partie.

Nous comptons trente-quatre propositions simples, qui sont: *à, de, en, chez, dans, sous, sur,*

devant,

devant, derrière, parmi, vers, contre, avant, après, entre, depuis, avec, ſelon, ſuivant, par, outre, durant, pendant, dès, autour, ſans, excepté, hors, hormis, malgré, nonobſtant, envers, touchant, pour.

Il ſemble que toutes les eſpèces de rapports que les prépoſitions peuvent exprimer en françois, ſe réduiſent à ſept : rapports de lieu, d'ordre, d'union, de ſéparation, d'oppoſition, de but & de ſpécification.

1°. On peut avoir deſſein de marquer dans une phraſe le lieu auquel la choſe ou l'action dont on parle a rapport. Mais cette choſe ou cette action peuvent avoir rapport à un lieu de bien des façons différentes. Si l'on veut moins marquer la place que la perſonne ou les perſonnes qui l'habitent, que l'on veuille renfermer dans ce rapport une idée d'habitation ſoit de particulier, ſoit de citoyen; alors on emploie la prépoſition *chez*. On l'emploie ſeule, quand le lieu qu'elle indique eſt le terme où l'on va, où l'on paſſe, ou bien quand la penſée ne renferme aucun mouvement relatif à ce lieu : *j'allai hier chez vous, pour vous prier de paſſer aujourd'hui*

chez moi. Chez les François, on sait joindre l'agréable à l'utile. Si le rapport indique une demeure d'où l'on sort, *chez* se fait précéder de la préposition *de* : *Je viens de chez vous ; il sort de chez le Roi.*

Quand on ne veut indiquer que le lieu considéré en lui-même, & qu'il est comme lieu de repos, ou comme le terme où l'on va, on prend *dans*, si l'on veut désigner une place intérieure & enfermée soit par des clôtures, soit par des bornes. *Il se tient toujours enfermé dans sa maison. Il y a dans le royaume, & sur-tort dans Paris beaucoup plus de préjugés qu'on ne pense. Est-il possible à l'homme de se perfectionner jusqu'à n'avoir plus d'idées fausses dans l'esprit, ni de sentimens condamnables dans le cœur ? Rentrez dans votre chambre.*

Dans ce dernier cas, c'est-à-dire lorsque le lieu est considéré comme le terme où l'on va, si le verbe ne désigne pas par lui-même une sorte de clôture, comme le font *entrer*, *rentrer*, &c : alors on se sert le plus souvent de la préposition *à* : *les vapeurs lui montent à la tête ; il veut aller à la ville,*

à la capitale, à la maison, à l'hôtel, au jardin; aller au royaume des morts. Cependant pour le mot *royaume*, on ne se sert presque jamais que de la préposition *dans* : *porter la guerre dans le royaume de Portugal.* Quand on cite les auteurs, on doit employer *dans* : *J'ai lu dans Cicéron que de son tems il se glissoit dans les discours des orateurs une éloquence énervée, compassée & timide, qu'on appelloit faussement éloquence attique : c'est apparemment celle que nous retrouvons aujourd'hui dans presque tous nos orateurs beaux-esprits, & qu'on nomme éloquence académique.* Pour les lieux particuliers, comme de villes & villages, on se sert de *à* : *Il demeure à Lyon, à Montmorency; il va à Rome, à Naples.* Mais si c'est un nom de pays, on prendra *dans* ou *en*, selon que ce nom sera employé individuellement ou non. *Il faut être en France pour bien écrire le françois; il faut aller en Angleterre pour connoître les effets de la liberté sur la populace. L'on a moins d'agrémens en province qu'à la capitale. En Bourgogne, les vins sont plus chauds qu'en Champagne. Dans les provinces, les esprits sont moins cultivés & les mœurs moins cor-*

rompues. L'inquisition produit la superstition dans l'Espagne, & l'hypocrisie dans le Portugal.

En général, la préposition *en* n'est jamais suivie de l'article, si ce n'est peut-être dans quelques phrases qui ont besoin d'un usage bien constaté pour être admises; comme *aller en l'autre monde, en la manière accoutumée.* Devant les pronoms qui n'ont point l'article, on prend *en* plutôt que *dans*: *Je sens en moi-même un trouble secret.* On ne dit jamais *penser dans soi-même;* mais *penser en soi-même.* On peut sentir la différence qui se trouve dans ces trois phrasees, qui sont également d'usage: *Il a de grands projets en tête; il a de grands projets dans la tête; il a de grands projets à la tête.* Dans la dernière, *la tête* est considérée précisément comme le lieu où sont les projets: dans la seconde, il y a de plus une idée de clôture; on y montre les projets comme dans un lieu fermé: & dans la première, ce lieu n'est présenté que d'une manière générale, indéterminée, & non individuellement. Aussi le nom qui suit la préposition *en* n'est-il jamais accompagné d'article, ni d'adjectif. Il est toujours pris alors dans un sens absolu. C'est par cette rai-

ſon qu'on condamne ce vers de Racine dans la tragédie d'Eſter.

On va donner *en ſpectacle funeſte* ;
De ſon corps tout ſanglant le déplorable reſte.

Donner en ſpectacle funeſte, n'eſt pas françois.

Lorſqu'on parle du lieu d'où l'on vient, d'où l'on ſort, on emploie toujours la prépoſition *de*: *Il ſort de Paris, de la France, du royaume, de la maiſon, de la province*, &c. Si l'on ſe ſépare de quelqu'un avec qui l'on étoit, on prend *d'avec*: *Je ſors d'avec lui.* Si l'on étoit chez lui, on dit : *je ſors de chez lui.* Si l'on étoit près de lui, on prend *d'auprès* : *je viens d'auprès de lui.* S'il s'agit du lieu par lequel on paſſe, on ſe ſert ordinairement de la prépoſition *par* : *Vous paſſerez par la Champagne, par Nanci, par Leipzic*, &c. *Combien d'idées folles vous paſſent par l'eſprit, par la tête !* Quelquefois avant les noms de pays, on emploie *en* : *Paſſer en Allemagne pour aller en Turquie*; & *à* devant les noms de lieu : *Paſſer à Lyon pour aller à Rome.*

Quand on ne parle d'un lieu, relativement à quelqu'objet que pour marquer la ſituation de cet objet par rapport à ce lieu, on ſe ſert de la prépo-

fition *fur* ou *fous*, felon que l'objet eft plus ou moins élevé que le lieu qu'on indique : *La mort va prendre fes victimes fur le trône, comme fous le chaume. L'orage fe forme fur la tête des méchants, fans qu'ils s'en apperçoivent.* Souvent à la place du nom de lieu, on met le nom de la chofe qui l'occupe. *Le peuple croit que les Antipodes font fous nous;* c'eft-à-dire *fous la partie du monde que nous habitons : mais tout le monde habite fur la terre.* On donne fouvent la fituation d'une chofe par rapport à une autre chofe, plutôt que par rapport à un lieu; comme, *fur le trône, fous le dais.* Si l'un des deux objets eft antérieur ou poftérieur à l'autre, on met *devant* ou *derrière. Il étoit devant la maifon; je l'ai caché derrière la porte.*

Si le premier objet n'eft qu'à une certaine proximité du fecond, on emploie *vers : Il alloit vers la rivière. Quelqu'ardeur qu'on ait pour un ouvrage, s'il eft un peu long, il languit toujours vers la fin.*

Si l'on veut indiquer une foule, une multitude d'objets environnant celui dont on parle, on fe fert de *parmi : Parmi les peuples les plus fauvages, on*

trouve plus de vertus ; & moins d'humanité que parmi des nations policées.

Mais si la chose dont on parle en environne d'autres, on met *autour*, qui demande après lui la préposition *de* : *la chicane rode sans cesse autour de Thémis, l'envie autour de la prospérité, la calomnie autour de la vertu, l'erreur autour de l'esprit de l'homme, & l'injustice autour de son cœur : quels ravages ces monstres ne font-ils pas, quand une fois ils peuvent pénétrer !*

On ne confondra pas sans doute les prépositions *devant*, *derrière* avec les substantifs *le devant*, *le derrière* : *loger sur le derrière de la maison ; prendre les devants. Paroître devant la ville ; se cacher derrière un bois.* Ces exemples en font sentir toute la différence. Quand on veut marquer une chose contre laquelle une autre est appuyée, on prend *contre*. *Je l'ai vu contre un arbre. Il loge contre l'église.* On dit mieux *auprès de l'église.*

2°. Si le rapport que l'on veut marquer entre deux ou plusieurs objets, est un rapport d'ordre & de disposition soit à l'égard du tems, soit à l'égard de la primauté du rang, ou de l'honneur du pas,

on met *avant*, pour marquer l'ordre antérieur; *après* pour le poftérieur; *entre* pour l'intermédiaire; *depuis* pour indiquer l'ordre fucceffif de tems ou de diftance; *à* pour l'ordre de la marche; *dans* pour fixer le tems au bout duquel la chofe fe fera; *fous* en terme de barreau pour fixer le tems pendant lequel la chofe doit fe faire. *Il faut entendre avant que de juger. C'eft un frivole avantage que de paffer avant fes concitoyens. Je fuis venu avant vous.* La priorité de tems exprimée par ce dernier exemple, s'exprime encore plus fouvent par *plutôt que. Je fuis arrivé plutôt que vous. Que ferez-vous après cet ouvrage, après cet automne? Qui eft celui qui vient après vous? Que perdez-vous en ne marchant qu'après les autres? Notre vie eft un inftant placé entre la naiffance & la mort. Les hommes flottent fans ceffe entre l'efpérance & la crainte. Qu'il eft trifte pour un homme qui ne met aucune différence entre le vice & la vertu, d'être affujetti à des loix! Depuis le tems que vous promettez de vous rendre enfin à vous-même, qu'avez-vous fait que de vous en éloigner davantage? Il fouffre depuis fix mois. Son difcours n'eft qu'un tiffu de paradoxes depuis*

un bout jusqu'à l'autre. Depuis quelque tems, on pense que ne rien approfondir, & tout fronder, c'est penser d'après soi & être philosophe. On les voyoit avancer deux à deux, à fur & à mesure qu'ils sortoient. Je les suivis longtems pas à pas. Dans un mois vous serez satisfait. Dans un an vous passerez par bien des épreuves. Revenez me voir dans huit jours. Ordre de comparoître sous huitaine. Il s'engage d'acquitter sa promesse sous trois semaines.

3°. La troisième espèce de rapports qui peuvent s'exprimer par des prépositions, renferme les rapports d'union; c'est-à-dire ceux qui marquent entre les idées une certaine proximité, ceux qui déclarent que les objets de ces idées sont unis entr'eux & rapprochés l'un de l'autre. Si cette union se trouve faite à titre d'accompagnement, d'instrument, d'association ou de mélange, elle s'exprime par la préposition *avec*. *Marcher avec une nombreuse armée. Faire un voyage avec un ami. L'armée, l'ami*, ne font qu'accompagner celui qui marche & celui qui fait un voyage. *Manger le fonds avec le revenu*. Dans toutes ces phrases, le sens fait assez connoître que le complément de la

préposition n'a d'union avec les noms précédens que par forme d'accompagnement. *Se blesser avec ses propres armes. Le soldat défend la patrie avec son épée; l'homme de lettres l'éclaire avec sa plume. Avec de grands biens, on se procure le mérite que l'on veut, excepté le seul vrai, le mérite personnel; avec celui-ci, on a bien de la peine à se faire une fortune médiocre.* Dans ces exemples, on voit que *les armes, l'épée, la plume*, sont des instrumens avec lesquels on se blesse, on défend la patrie, on l'éclaire, &c. & que c'est à raison de cette idée d'instrument qu'ils sont unis par la préposition aux verbes *blesser, défendre, éclairer*, &c. Le rapport d'instrument s'exprime par *à* dans certaines façons de parler proverbiales; comme, *déchirer à belles dents*, &c. Dans les exemples suivans, on ne peut méconnoître l'idée d'association entre le complément d'*avec* & le nom qui précède. *Souvent nous risquons moins de la part de nos ennemis, que des personnes avec qui nous sommes liés. Vous vous livrez trop aux personnes avec qui vous avez affaire.* Cette dernière sorte de rapport se marque souvent aussi par la préposition *à*. *Les hommes à qui nous*

sommes unis par le sang, ne sont pas toujours nos meilleurs amis. Je suis attaché à votre frère plus qu'à tout autre. Tous ces compléments de rapports marquent l'objet avec lequel il y a association : mais si l'on vouloit marquer le motif, le lieu, la source de cette union, on se serviroit de la préposition *par. Je vous suis attaché par l'estime & l'amitié, autant que par le sang & la reconnoissance.* Enfin, les phrases suivantes montrent dans la préposition & son complément, le rapport d'union par forme de mélange. *Confondre le vice avec la vertu, & prétendre au titre de philosophe, c'est confondre la raison avec la folie. C'est un proverbe plus vrai encore dans le moral que dans le physique, qu'il faut mêler de l'eau avec son vin.* Cette idée de mélange s'exprime aussi dans certaines constructions par la préposition *de: Nos plaisirs sont mêlés de peines réelles.* Les objets entre lesquels il y a union par accompagnement, par association & par mélange, ne prennent pas une préposition entre eux: quelquefois il suffit qu'ils soient unis par la conjonction *&*: comme, *ils sont ruinés eux & leurs correspondans. Nous avons réconcilié le père & le*

fils. Dieu semble avoir mêlé les biens & les maux, comme il a mêlé les bons & les méchants.

Si le rapport d'union renferme une idée de convenance ou de conformité, on l'exprime par *suivant*, quand la conformité paroît importante, plus décidée, & qu'elle concerne la pratique. *Il est utile de se conduire suivant les principes d'une saine philosophie.* S'il ne s'agit que d'une convenance d'opinion, ou de discussion, on emploie *selon : Je parle selon mes principes ; je réponds selon les objections.* Mais le plus souvent on les emploie indifféremment. *Il faut se comporter suivant* ou *selon les circonstances.*

Si le complément de la préposition exprime une chose par laquelle on passe, ou qui serve de moyen, ou qu'on atteste, dont on veuille s'autoriser, ou selon laquelle on fasse quelque partage, quelque répartition, il faut prendre la préposition *par* pour rendre cette sorte d'union ; comme, 1°. *les ames vertueuses passent par des épreuves rudes & fréquentes. Nous voyons avec douleur que par-tout on parvient plutôt par le crime & la bassesse, que par ce qui peut rendre un homme estimable.* 2°. *Souvent une per-*

sonne nous déplaît par la qualité même par laquelle un autre nous a plu. 3°. *Jurer sans nécessité par tout ce qu'il y a de plus sacré, est le moyen le plus sûr de perdre toute croyance. Si je vous condamne, je le fais par de bonnes raisons.* On met quelquefois *de* avant *par*; comme, *de par le Roi.* 4°. *Partager par moitié, par tiers, par quarts. Dépenser plus par jour que l'on n'a à dépenser par mois.*

Si le complément de la préposition est une chose ajoutée à d'autres, précédemment ou postérieurement exprimées, calculées, appréciées; que celle-ci leur soit unie en forme d'addition ou d'exception, on doit employer la préposition *outre*. *Pour réussir, il faut outre le mérite & la conduite, se trouver dans des circonstances heureuses. Il y a eu six mille homme de tués, outre les officiers. Outre ses maux personnels, l'homme a encore à souffrir de ceux des autres. Outre cela, vous savez qu'il est puissant & qu'il ne vous aime pas.*

Quand le rapport d'union a pour idée accessoire le tems; qu'on veut rapprocher une action d'un certain tems, on prend *durant*, s'il s'agit d'exprimer combien cette action a duré; & *pendant*, si

l'on ne veut marquer que l'époque de cette action, sans prétendre lui adapter toute l'étendue du tems dont on parle. *Il a souffert durant toute sa vie. L'armée a été cantonnée durant toute la campagne. C'est pendant la jeunesse qu'il faut poser les fondemens d'une vie honorable & heureuse. Pendant le cours de votre vie, on vous a desservi.* Au lieu de *pendant*, on emploie souvent *en* ou *dans*: *Je l'ai fini dans trois jours. Cela se passa en 1760. En six semaines de tems, il acheva ce bel ouvrage. On recueille en Été & en automne pour jouir en hiver. Avec de la bonne volonté & du courage, on fait plus dans un jour qu'un homme lâche & découragé ne peut faire dans un mois.* A la même préposition, *pendant* on substitue aussi quelquefois la préposition *de*: *Il faut travailler de jour & reposer de nuit. Il est parti de bon matin.* On ne s'en sert qu'avant ces mots, *jour*, *nuit*, *matin*. On dit bien, *il est né de l'année dernière*, mais ce *de* signifie *depuis*. L'époque s'exprime aussi par la préposition *à*, surtout quand elle consiste dans une heure précise. *Nous l'avons quitté à midi. Revenez à cinq heures.* Quand on veut marque l'instant qui sert d'époque

au commencement d'une chose, on emploie quelquefois *dès*, que l'on compte aussi parmi les prépositions. *Il partit dès le grand matin. Dès son début, je vis bien où il vouloit en venir. Il tomba malade dès la première journée.* Si l'on ne veut indiquer qu'à peu près le moment qu'on exprime, on se sert de *sur*. *Je viendrai vous joindre sur les deux heures. Il reçut cette nouvelle sur le point de partir.* Quelquefois quand il s'agit d'une semaine, d'un mois, d'une année, on ne met point de préposition. *Je travaillerai la semaine prochaine ; je voulois le faire l'année dernière. Qu'avez-vous fait ce mois-ci ?* Malgré la différence que nous avons marquée entre *durant* & *pendant*, on prend souvent l'un pour l'autre, & l'usage semble l'autoriser. Au reste, toutes ces variations ne sont pas toujours arbitraires; il y a des nuances fines & délicates; mais réelles entre la signification de chacune de ces prépositions. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Si le rapport d'union est caractérisé par imitation, on l'exprime par la préposition *après* précédée de la préposition *de*. *La différence qu'il y a*

entre l'original & le philosophe, c'est que le pr
ne pense d'après soi-même que pour ne pas p
comme les autres, tandis que le philosophe
souvent comme les autres, sans penser d'aprè
Pour se perfectionner dans un art, il est essen
travailler d'après les grands maîtres. Je parle d'
un homme bien instruit. Quelquefois on y fai
vir la préposition *sur. Il travaille sur le dessi*
vous lui avez tracé. Il raisonne sur vos princi

Si l'union est caractérisée par le motif, p
cause déterminante, on la rend par les prép
tions *sur, à, par. Sur sa réponse, j'ai vu son ca*
Je ne le juge que sur ses discours. Qui ne le rec
noîtroit à sa physionomie? A son air, je m'y
rois trompé. Je lui pardonne à votre considérati
Par égard, par considération pour vous, je v
bien tout oublier. Je vous en crois sur votre par
Je suis venu sur les bruits qu'on faisoit courir. Lo
que le rapport d'union a pour objet la cause e
ciente, celle qui a produit la chose dont on par
alors il s'exprime par la préposition *par. Ce pl*
a été dressé par un habile architecte; & quelquefo
par la préposition *de: Ce tableau est de le Bru*

Voi

Voilà le chef-d'œuvre de Cicéron, le triomphe de l'éloquence.

4°. Les rapports qui marquent la séparation, doivent être rendus par la prépofition *fans*, fi l'on ne veut faire entendre qu'une non concomitance, ou une fimple privation; par *excepté*, fi la féparation a pour caufe un défaut de conformité à ce qui eft général ou ordinaire; par *hors*, fi cette féparation renferme l'idée d'une exclufion formelle; & par *hormis*, fi cette exclufion regarde des perfonnes. Ce n'eft pas néanmoins que l'avant-dernière ne ferve auffi pour le même objet. *Où trouver des rofes fans épine? Une femme peut plaire fans beauté, mais elle n'y réuffira point fans agrémens. Les grands rougiroient de fe montrer fans une nombreufe fuite; mais ils ne rougiffent pas toujours de fe montrer fans vertus. J'ai fait toutes vos commiffions, excepté la moins importante. Toute l'Europe étoit en guerre, excepté les petites puiffances. Tous furent du même avis, excepté les trois dont je vous parle. Mahomet permet tout, hors le vin. Toutes ces nouvelles font favorables, hors la dernière. Je fuis prêt à vous tout facrifier, hors mon devoir &*

mon honneur. Je n'ai plus d'amis hormis vous. Hormis votre pere, il n'en est point sur qui je compte. Quand cette séparation s'exprime par un verbe de mouvement, ou annalogue aux verbes de mouvement, on emploie la préposition *de*, soit seule, soit jointe à quelqu'autre préposition selon les circonstances. *Il faut vous détacher de lui. Il est dur, mais souvent nécessaire de se séparer d'avec ce qu'on aim Il faut bien distinguer la raison de l'esprit.*

5°. Les rapports d'opposition s'expriment p *contre*, quand il s'agit d'une contrariété formel soit en fait d'opinions, soit en fait de condui par *malgré*, quand on a en vue une résistance f effet, mais pourtant soutenue par voie de fait autrement; par *nonobstant*, quand on ne parle d'une opposition légère & à laquelle on n'a p d'égard. *Parler contre la vérité, agir contre sa science; voilà le fruit de toutes les passions. politique ne doit point parler contre les opi communes, il ne doit point non plus les accré quand il les croit fausses. Dans la vie, il fa roidir contre les obstacles. Les méchans sont tou prêts à faire parti contre la vertu. Malgré to*

efforts de l'art, il vient de ſuccomber. Malgré tout le zèle de vos amis, vous êtes perdu. L'homme habile & courageux ſait toujours ſe ſoutenir malgré les trames de l'envie. Je n'ai pu le rejoindre, malgré toute la diligence que j'ai faite. Nous ſommes encore bien loin de la vérité, malgré toutes les recherches des philoſophes. L'homme eſt ſouvent bien petit, malgré tout l'orgueil dont il ſe pare. On voit trop ſouvent l'uſurpateur jouir tranquillement du fruit de ſes injuſtices, nonobſtant la réclamation & les proteſtations de ceux qui ſe voient ſes victimes. Nonobſtant vos difficultés, je ſuivrai mon projet. Je me rends, nonobſtant la répugnance que j'éprouvois d'abord.

6°. Les rapports de la ſixième claſſe ſont ceux qui déterminent le complément de la prépoſition à être le terme auquel tend, ou duquel part la choſe avec laquelle ce complément eſt lié par la prépoſition. Si ce complément ne préſente que des perſonnes, & qu'il ne s'agiſſe que de la manière d'agir entr'elles, il faut prendre la prépoſition *envers. Il faut être quelquefois ſévère envers ſoi-même, & toujours humain envers tout tout le monde.* Quelque-

fois *envers* se remplace par *à l'égard de. Il en agit mal à l'égard de tout le monde. Il est insolent à l'égard de son père, & ingrat à l'égard de ses maîtres.* S'il ne s'agit dans le complément que d'exprimer le but d'un discours, le sujet dont on parle, sur lequel on délibère, on se sert de *touchant. Les matières les plus embrouillées sont ordinairement celles touchant lesquelles on a le plus écrit. Il a fait une longue dissertation touchant les avantages & les mauvaises suites du luxe.* On se sert aussi de la préposition *sur. Faire un ouvrage sur les insectes. Écrire sur les Gouvernemens de l'Europe.* Quelquefois on prend la préposition *de. Parler de l'agriculture.* Si le complément renferme quelqu'idée de motif, de projet, de prix, ou d'attribution; on emploie la préposition *pour. Tout citoyen doit être disposé à se sacrifier pour le bien public: ce n'est qu'à ce prix-là, qu'on acquiert un droit légitime aux avantages de la société. C'est être bien mauvais philosophe que de ne pas faire pour des hommes qui le méritent, les mêmes démarches que l'on fait tous les jours pour des gens que l'on méprise. Ne travailler que pour le plaisir, n'est un mal qu'autant qu'on ignore en quoi*

consiste le véritable. Quelquefois ceux qui ne se mêlent de nos affaires que pour nous servir, sont ceux qui nous font le plus de tort. On donneroit cette maison pour vingt mille francs. J'ai eu ces quatre volumes pour une pistole. Rendre le bien pour le mal. Il débite tous les jours des pensées fausses & hazardées qu'il donne pour de la philosophie. Il passe pour le plus habile homme de son siècle. Il nous donne ce livre pour un ouvrage merveilleux.

S'il s'agit de la chose ou de la personne vers laquelle on se tourne, on avance; on prend *vers. Tournez-le vers moi. Il regarde vers le nord. Il avance vers nous.* Avant le complément qui exprime le terme auquel tend la chose dont on parle, on se sert le plus souvent de la préposition *à. Réduire un homme à la dernière extrémité. Se livrer à ses passions. Se consacrer au bien public. Songer à ses intérêts. Je puis en parler de vous à moi. Ils boivent à votre santé. Se préparer à partir. Résister aux tentations. Succomber à l'envie de médire.* Il y a dans la langue un nombre infini de verbes après lesquels cette préposition a lieu dans ce sens. Il est quelques verbes, & sur-tout le verbe *courir*, dont

le terme se fait précéder de la préposition *après*, quand il marque une chose aussi difficile à obtenir que si elle fuyoit devant nous; comme, *courir après les honneurs*, *les plaisirs*, *le repos*, *la santé*, &c. On dit aussi, *travailler après un grand ouvrage. Nous sommes après des recherches longues & ennuyeuses.*

7°. Les rapports que nous renfermons dans la septième classe, ne sont pas trop bien désignés par le mot de *spécification;* vû que tout rapport particularisant une idée, en distingue l'objet d'avec les autres qui lui sont semblables, en fait comme une espèce à part & marquée au coin de ce même rapport; en un mot la spécifie en lui donnant un attribut, un caractère particulier. Cependant nous avons choisi ce moyen pour désigner les rapports que nous avous encore à parcourir, soit parce que la qualité de spécifier y est plus sensible que toute autre, soit parce qu'elle ne domine pas dans ceux que nous avons vus, comme dans ceux que nous appellons *spécifiques;* & que pour ces deux raisons, ce nom peut suffire pour distinguer les uns des autres. D'ailleurs, il auroit fallu donner un grand

nombre de classes particulières, si nous n'avions pas voulu nous en tenir à cette dénomination ; ce qui eût été au défaut de méthode plus grand que celui qu'on pourra nous reprocher. Enfin, dans les différentes manières de spécifier, on retrouvera les caractères les plus précis des rapports dont il s'agit, & l'on pourra, si l'on veut, ne les distinguer que par-là.

Si l'on veut spécifier un nom commun ou générique par le nom propre de la chose que l'on a pensée & dont on veut parler, on unit ces deux noms par la préposition *de*. Par exemple : je veux parler *de Rome*. La première idée qui se présente, c'est que c'est une ville, & je dis *la ville ;* mais je m'apperçois que c'est-là un nom qui convient à beaucoup d'autres objets que celui que j'ai en vue : il faut donc le restreindre, le particulariser ; & comme je sais que cette ville particulière dont je veux parler, a pour nom individuel *Rome*, je joins ce dernier à l'autre en interposant la préposition ; *La ville de Rome*. De même on dit, *Duché de Lorraine*, *Comté de Champagne*, *Archevêché de Mayence ; Royaume de France*, *Rivière de Seine*.

Il y a néanmoins quelques exceptions que l'usage apprendra. Par exemple, on ne dit pas *le Fort de Louis*, mais le *Fort Louis*. Entre les noms communs & les noms propres de personnes, on ne met point la préposition, si le dernier n'est un nom de terre. *Monsieur Bernard, Madame André.* Quand le complément de la préposition marque la patrie ou l'habitation d'une personne; le pays ou le lieu où l'on trouve la chose dont on parle, on prend alors la préposition *de*. *Citoyen de Genève, marchand de Venise, bourgeois de Paris, fille de village, femme de province, habitant de Berlin; loup du Canada, plante des Indes.* Il en faut dire autant, quand le complément marque le lieu où se fabrique, se fait, se produit la chose dont on parle. *Vins de Bourgogne & de Champagne, chapons de Bresse, monnoies d'Allemagne, jambons de Mayence.* De même encore, s'il s'agit du lieu où la chose dont il est question se trouve placée. *Le bataillon de la tête; les régiments de l'arrière-garde, l'infanterie du centre; l'artillerie de l'aile gauche; les troupes légères de l'avant-garde; ville de Suisse, principauté d'Allemagne, bourg de Flandres, pro-*

vince de Hollande, royaume d'Asie, république d'Europe; université de Paris, parlement d'Angleterre, &c. Quelquefois aussi on emploie la préposition *en*, & sur-tout après un nom propre qui convient à plusieurs ville de différents pays; comme, *Fribourg en Suisse, Fribourg en Brisgau, Vienne en Autriche, Vienne en Dauphiné.*

Le nom du lieu, du pays ou de la nation qui déterminent un titre à sa juste valeur, s'unit à ce nom par la même préposition. *Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, gouverneur de Berlin, comte de Provence, évêque de Strasbourg.*

Lorsque le complément exprime la situation de la chose dont le nom précède la préposition, on prend la préposition *à*, si le complément paroît être une chose séparée de l'objet dont il exprime la situation; comme, *route à gauche, château à mi-côté.* Mais si le complément est présenté comme un total dont l'objet qui précède soit une partie; alors on prend la préposition *de. Porte de derrière, mur du devant, face de côté, partie d'en haut, voûte du milieu, fenêtres d'en bas, la carte de des-*

sous. S'il s'agit d'exprimer dans le complément la manière d'exécuter, on emploie quelquefois la préposition *à*; comme, *courir à toute bride*, *aller à grands pas*, *avertir à part*, *marcher à tâtons*, *attaquer à force ouverte*; *se battre à l'épée*, *se défendre à coups de poing*; *discourir à bâtons rompus*; *acheter à la douzaine*, *vendre à l'enchère*. Quelquefois on emploie la préposition *de*; comme, *donner de bonne grâce*, *écouter de mauvaise grâce*, *dire de travers*; *courir de toutes ses forces*; *percer de part en part*; *accorder de bon cœur*, &c. D'autrefois, on se sert de *en*: *marcher en tapinois*; *se comporter en étourdi*; *peindre en mignature*; *agir en dépit du bon sens*; *voyager en poste*; *se battre en brave*. On prend aussi cette dernière préposition, quand la manière est une action circonstancielle, qui s'exprime par un gérondif: *mourir en parlant*; *plaire en riant*; *parler en dormant*; *méditer en fermant les yeux*.

Si la manière concerne l'apprêt, elle se fait précéder ou de la préposition *à* ou de la préposition *de*: *Sauffe à l'oignon*, *soupe aux herbes*; *peinture à l'huile*.

Quand on veut exprimer une chose qui est employée pour une autre, on prend la préposition *à*, si elle sert de cause mouvante, ou d'accompagnement, ou d'instrument ; comme, *arme à feu ; moulin à vent, machine à ressorts*, &c, *canne à lorgnette, table à tiroir, maison à trois étages, bas au métier*, &c. Si la chose employée, sert de cause agissante, ou d'instrument actif, ou de matière, on prend la préposition *de : coup de poing, signe de tête, trait de plume, tache d'encre, tour de gibecière, battement de mains, coup d'archet, frapper de l'épée, montrer du doigt, appuyer de la main ; croix d'or, crosse de bois, colonne de marbre, collier de perles, habit de soie, panier d'osier, allée de tilleuls ; pâté d'alouettes, chapeau de castor*, &c. La matière employée prend aussi la préposition *en : écrire en quatre lignes, dire en deux mots, tracer en abrégé, tenture en damas, cheminée en marbre, repas en maigre, galonné en or, mettre en dorure.*

L'objet de l'action, le but où l'on va, le terme, la fin qu'on se propose, souffrent encore des variations. S'il s'agit du but local, on prend la préposition *de* après les noms ; comme, *chemin de*

Rome, *route d'Allemagne*, *avenues de Versailles*, *sentiers de la vertu*, &c. S'il est question de but moral, de motif, d'objet, de quelqu'action, la préposition varie selon les mots qui précèdent, & les autres circonstances, on dit : *envie de plaire*, *art d'aimer*, *soif de vengeance*, *dessein de nuire*, *désir de voyager*, *besoin de manger*. On voit dans ces exemples une action qui est l'objet des noms qui précèdent la préposition : *Briser de rage*, *mourir de douleur*, *fuir de peur*, *éclater de rire*, *se pâmer de joie*, *se tuer de désespoir*. Ici ce sont les noms qui expriment le motif de l'action exprimée par le verbe précédent. *Ouvrage de morale*, *cours d'études*, *étude de physique*, *histoire de France*, *traité de paix*, *contrat de mariage*, *zèle de religion*, *jalousie de métier*, *avide de louanges*, *diseur de bonne aventure*; *traduction de la Bible*, *commentateur d'Aristote*, *partage de la succession*, *portrait du Roi*; *abuser de l'amitié*, *plaisirs de la campagne*, *image de la mort*, *portrait d'Alexandre*, *tableau d'une bataille*, *expression de la joie*, *modèle de la douceur*. Dans tous ces exemples, c'est l'objet même de la chose qui la caractérise & la spécifie.

On dit aussi, *mettre en couleur*, *traduire en françois*, *aller en avant*, *battre en retraite*, *dépenser en chiffons*, *appeller en duel*; ici c'est encore l'objet. *Maître en fait d'armes*, *ouvrier en laine*, *docteur en droit*, *fort en paroles*, *savant en théologie*, *habile en médecine*, *avocat en parlement*, &c: on voit dans ces exemples l'objet qui fixe la qualité. On dit encore, *cuiller à caffé*, *bassin à barbe*, *poudre à tirer*, *verre à liqueur*, *table à jouer*, *pierre à aiguiser*: ici le complément exprime le service auquel la chose précédente est destinée. *Papiers à brûler*, *fille à marier*, *bois à couper*, *arbre à planter*, *maison à vendre*, *procès à juger*, *querelle à terminer*, *comptes à liquider*, *compagnie à éviter*, *voleur à pendre*, *homme à mépriser*: ces complémens marquent le sort que la chose subira ou est propre à subir. *Matière à procès*, *conseils à vous perdre*, *entreprise à se ruiner*: là, ce sont les effets qui doivent suivre. *Bon à purger*, *propre à tout faire*, *prêt à partir*, *disposé à vous servir*, *habile à dissimuler*: la préposition sert ici à indiquer ce que la chose qualifiée produit ou peut produire. *Dur à digérer*, *facile à tromper*, *beau à voir*, *dangereux*

à fréquenter, difficile à faire : ici elle indique l'action dont la chose qualifiée est l'objet & non l'agent. *Crier au secours, monter à cheval, préparer à manger, offrir à boire, jouer à la fossette* : ici c'est l'objet d'une action. *Utile à tout le monde, nuisible à soi-même, indifférent aux autres, attaché à ses intérêts*, &c; c'est ici l'objet qui sert de but au qualificatif.

Si l'on considère l'auteur, l'ouvrier, la source d'où vient la chose que l'on a nommée, c'est de la préposition *de* qu'il faut se servir. *Effet de la haine, suite de l'amitié, fruit de son travail, tour de son ennemi, la grace de Dieu, lettres d'un ami, épîtres de Cicéron, tragédies de Corneille, satyres de Juvenal, arrêt de la cour, édit du Roi.*

Le rapport de spécification peut être appuyé sur le service que la chose rend ou peut rendre, sur ce qu'elle contient ou peut contenir, sur l'effet ou la capacité; pour ce rapport, on prend souvent la préposition *à*, & souvent la préposition de : *pays à pâturages, côteau à vignoble, canton à minéraux, pierre à feu, pot à l'eau, bouteille à l'encre, port au bled, chaise à deux, voiture à quatre places,*

table à douze couverts, remise à dix carosses, &c. *chemise de nuit, habit de nôce, équipage de campagne, décorations de l'opéra, orchestre du théâtre italien, panier de fruits, bouteille de vin, pot de confitures, plat de rôti, sac d'argent, table de trente couverts, pot de deux pintes, appartement de six pièces*, &c. Quand le complément marque la dimension, on prend la préposition *de* ou la préposition *en*. *Deux pouces de large, trois pieds de longueur, quatre aunes de tour, cinq toises de profondeur, égal en tout sens, deux pouces en largeur, trois pieds en longueur*, &c.

Il en est de même quand il s'agit d'étendue ou de quantité. *Lettre de trois pages, explication d'un quart d'heure, sermon d'une heure; allée de cent toises, salon de trente pieds, parc de mille arpents, route de cent lieues, travail d'une heure, ouvrage d'un siècle, passion d'un mois, voyage de six mois, comédie en cinq actes.*

Quand on veut marquer le prix qu'une chose a coûté, ou auquel on veut la laisser, on prend la préposition *à*. Mais si indépendamment de ce prix on ne vouloit exprimer que l'estimation qu'on

qu'on en fait, on prendroit la préposition *de*. *Une place à deux florins, du vin à un florin, une étoffe à dix écus l'aune, une charge de dix mille écus, un loyer de cent écus, un diamant de cinquante louis, un cheval de trente pistoles.*

Si le complément exprime la fixation de l'emploi, du titre qui précède, on prend l'une ou l'autre des deux mêmes prépositions *à* & *de*: *Conseiller à la cour des Aides, greffier au Parlement, procureur au Châtelet, sécrétaire de l'ambassade, inspecteur de la cavalerie, maréchal de France, général d'armée, capitaine de vaisseau, chancelier d'Empire*, &c. Mais ceux qui ne servent qu'à marquer ce signalement, ou qu'à exprimer ce qui fait la marque distinctive, soit de la dignité, soit de l'état, prennent ordinairement la préposition *à*, & rarement *de*. *Président à mortier, grenadier à cheval, homme à cocarde*, &c.

Si l'on veut spécifier un nom par ce qui en fait la qualité propre & caractéristique, on emploie quelquefois la préposition *de* : *Or à vingt-deux karats, argent à onze deniers, mot à double sens, fidélité à toute épreuve, gens à sentimens, femme*

bien

bien, cavalier de bonne mine, enfant de condition, homme de bonne compagnie, chevalier d'industrie, &c.

On se sert encore de la préposition *à*, quand on veut spécifier une chose par ce qui en exprime la forme & la structure; *Lit à colonnes, table à pieds de biche, instrument à cordes, couteau à deux lames*, &c; par ce qui en fait connoître l'attitude: *figure à genoux, être à cheval, couché à la renverse*, &c; par le point auquel la chose est ou peut être portée: *multitude à ne pouvoir compter, plaine à perte de vue, ridicule à l'excès, sévère à outrance, sot à faire pitié, beau à l'admiration, laid à faire peur, impertinent à se faire chasser*, &c; par la chose qui sert de modèle ou qui est l'objet de la ressemblance: *bonnet à la turque, dessin à la chinoise, coiffure à l'antique, habit à la mode, faire l'exercice à la prussienne, galons à la grecque.*

La préposition *en* s'emploie quand on veut désigner l'état de la chose pour la spécifier: *terre en friche, vigne en fleur, maison en décret, femme en couche, dévot en extase, balance en équilibre, homme en fureur, femme en colère, mot en usage, bled en herbe*, &c. Quand on veut particulariser par l'espèce

de l'ouvrage dont on a exprimé le genre: *bonnet en broderie, plafond en bas relief, coffre en marqueterie, décorations en ſculpture*, &c. Quand on veut particulariſer par la forme: *chapeau en pointe, danſe en rond, boſquet en oval, tête en pain de ſucre, mauſolée en pyramide*, &c; par l'arrangement des choſes entr'elles: *armée en bataille, fuir en déſordre*, &c; par l'occupation des perſonnes dont on parle: *pirate en courſe, ſoldat en ſentinelle, armée en marche, prêtre en chaire, marchand en emplette, ſénat en délibération, être en affaires, être en exercice*, &c, ou enfin par les vêtemens: *acteur en maſque, poſtillon en bottes, magiſtrat en robe, laquais en livrée, officier en uniforme, paroître en négligé, être en habit bourgeois*, &c.

Il eſt encore pluſieurs ſortes de ſpécifications qui appartiennent ſpécialement à la prépoſition *de*: les principales ſont celles qui ſe font par une circonſtance modificative: *jouer de malheur, voleur de profeſſion, menteur d'habitude, coup de haſard*, &c; par une circonſtance de tems: *promenade de nuit, cabinet de jour, vin d'ordinaire, officier de quartier, voyage d'Été, plaiſirs d'automne, habits*

d'hiver, &c; par la profeſſion des gens : *gens de lettres*, *fille d'opéra*, *garçon de boutique*, *femme de journée*, *officier de marine*, *marchand de dentelles*, *faiſeur de bas*, *femme de chambre*, &c; par la choſe d'où naît la qualification qu'on donne à un objet : *foible d'eſprit*, *plein de vin*, *fort de tempérament*, *ſaiſi de peur*, *bouffi d'orgueil*, *accablé de chagrin*, &c; par la reſtriction du qualificatif : *quelqu'un de ſage*, *quelque choſe de merveilleux*, *rien de bon*, *aucun de ſenſé*, &c; par l'objet d'une expreſſion de quantité : *beaucoup de beſoins*, *peu de plaiſirs*, *moins de vertus*, *plus d'erreurs*, *trop de vivacité*, &c; par ce qui conſtitue & caractériſe : *eſprit de cour*, *trait de prudence*, *air de modeſtie*, *acte de juſtice*, *objet de politique*, *jour de fête*, *matière de religion*, *cas de conſcience*, &c; par la ſorte de perſonnes ou de choſes auxquelles l'objet dont on parle convient : *bas de bottes*, *habit de maſque*, *maiſon de grand ſeigneur*, *envie de femme groſſe*, *conduite de libertin*, *diſcours de pédant*, *propos d'étourdi*, *fête de village*, &c; par le ſujet affecté, en qui ſe paſſe ou ſe trouve la choſe dont on parle : *marche de l'armée*, *ſédition de la populace*, *cours*

de la rivière, paix de l'ame, passions de l'homme, agitation du sang, erreur de la boussole, penchant de la montagne, bout du doigt, ingratitude des protégés, insolence des protecteurs, mouvement des astres, fierté des grands, &c; par le propriétaire ou l'usufruitier de la chose : *hôtel de la princesse, appartement du prince, bien d'autrui, bibliothèque du Roi*, &c; par le sujet que concerne la chose dont on parle, & qui la particularise : *devoirs de l'amitié, objet de la politique, jouet de tout le monde, la fable de la ville, le sujet de la querelle, le motif de la plainte*, &c; par le nom du maître que l'on sert : *écuyer de la Reine, chambellan de l'Empereur, caissier de la compagnie, gens du Roi*, &c; par le tout auquel on attribue la partie dont on parle : *le haut de la tour, la base de la colonne, le pied de la montagne, les fossés de la ville, le bord de l'assiette, un jour de la semaine, un quartier de la ville*, &c; par la société ou le corps auquel appartient la personne ou la chose dont on parle : *membre de l'Académie, officier de l'armée, Dame de la cour, danseuse de l'opéra*, &c; par le nom des choses ou des personnes qui composent & forment la totalité, le

corps dont on parle : *concile général de tous les évêques, assemblée de l'université, corps de la ville*, &c ; par le tems qui sert d'époque : *usage de tous les tems ; occupation de la journée, plaisirs de la nuit, évènement de l'année dernière, avanture de ce mois-ci, ouvrage de la matinée*, &c ; par le nombre des parties qui composent le tout dont il s'agit : *armée de cent mille hommes, compagnie de cinquante grenadiers, cercle de cinq ou six dames, face de quinze croisées, jeu de trente-deux cartes, famille de dix enfans*, &c ; par la quantité qui constitue la différence entre plusieurs choses comparées : *plus long de dix toises, plus d'à moitié usé, moins grand d'un pouce*, &c ; par la somme dont une autre est déduite : *un de cent, dix de mille*, &c ; par le tems courant de l'âge ou de l'évènement : *fille de quinze ans, garçon de vingt-cinq, muet de naissance, ami de deux jours, vieillard de quatre-vingt dix ans*, &c ; enfin par la chose d'où une autre est extraite : *le plus docte de l'université, le plus rusé des courtisans, le premier d'entre vous, deux de la compagnie, l'un de ceux que vous avez vus, le dernier de tous*, &c.

CHAPITRE SEPTIEME

Des Adverbes.

LES adverbes ſont des expreſſions ſimples de différentes modifications qui équivalent, comme nous l'avons dit, à une prépoſition & ſon complément. On peut diviſer les adverbes ſelon leurs différentes terminaiſons & les différents mots d'où ils ſont tirés. En ce cas, on trouveroit que le plus grand nombre vient des différents adjectifs, & ſe forment en ajoutant *ment* au ſingulier de chaque adjectif; comme *modeſte*, *modeſtement*, &c. Dans ces adverbes, l'*e* qui précède *ment*, quand il y en a un, n'eſt jamais fermé, excepté les ſuivans: *aiſément*, *aſſurément*, *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *délibérément*, *démeſurément*, *déſordonnément*, *déſeſpérément*, *déterminément*, *effrontément*, *énormément*, *expreſſément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *inconſidérément*, *inopinément*, *modérément*, *nommément*, *aſſurément*, *obſtinément*, *opiniâtrément*,

passionnément, *posément*, *précisément*, *privément*, *prématurément*, *profondément*, *profusément*, *proportionnément*, *sensément*, *séparément* ; & leurs composés, & peut-être encore quelques autres peu usités : mais il faut prononcer *intimement* & non pas *intimément*.

De tous ces adverbes, les uns ont cet *é* accentuel avant *ment*, parce qu'il est tel dans leurs adjectifs ; comme, *aisé*, *aisément* : les autres afin qu'on puisse les distinguer des substantifs analogues, qui, sans cet accent, ne différeroient en rien de ces adverbes quant au matériel ; comme, *aveuglement*, substantif ; *aveuglément*, adverbe ; d'autres enfin, parce que l'*e* muet seroit trop dur à prononcer ; comme, *obscurément*.

Les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne, forment l'adverbe en prenant *ment* après leur terminaison féminine ; comme, *grand*, *grande*, *grandement* ; *fort*, *forte*, *fortement* ; *effectif*, *effective*, *effectivement* ; *divin*, *divine*, *divinement*, &c. Il faut excepter de cette règle les adjectifs qui se terminent en *nt* ; comme, *prudent*, *savant*, &c, qui changent *nt* en *mment* : *prudemment*, *savam-*

ment, &c. *Lent* & *présent* ne changent point leur *nt* en *mment;* mais ils suivent la règle précédente; *lentement*, *présentement*. Ceux qui ont le masculin terminé par une voyelle, forment leur adverbe de ce masculin en y ajoutant *ment*; comme, *poli*, *poliment*, &c. Quelques-uns terminés en *i* changent cet *i* en *e;* comme *impuni*, *impunément* : il n'y a que ceux qui ont leur masculin terminé en *u*, qui dans l'adverbe, mettent un *e* muet entre leur voyelle masculine & *ment;* comme, *cru*, *cruement;* *absolu*, *absoluement;* encore aujourd'hui n'écrit-on plus cet *e* muet; seulement quelques auteurs mettent sur l'*u* un accent circonflexe, pour marquer que la syllabe est longue: *crûment*, *perdûment*.

Il est quelques adverbes qui ne diffèrent pas de leurs adjectifs quant au masculin, & qui sont décidés adverbes par la place même qu'ils occupent; tels sont *bon*, *juste*, *clair*, *haut*, *bas*, &c. Quand ils sont joints à certains verbes: *cette fleur sent bon*, *cet homme pense juste*, *voir clair*, *parler haut*, *parler bas*, &c.

D'autres n'empruntent leur être & leur terminaison d'aucun autre mot; ils ne se doivent qu'à eux-mêmes tout ce qu'ils sont; tels sont *hier*, *demain*, *souvent*, *jamais*, *assez*, *trop*, &c. Si tous les adverbes ne viennent pas des adjectifs, tous les adjectifs ne forment pas non plus des adverbes: les pronominaux & les possessifs n'en donnent point, parce qu'ils ne sont pas de nature à être unis à d'autres choses qu'à des individus: il en est beaucoup d'autres encore auxquels on a négligé d'en donner, parce que leur prononciation eût été trop dure; enfin, les participes n'en ont presque jamais: mais pour tout cela il faut consulter l'usage.

Toutes les sortes d'adverbes que nous venons d'indiquer jusqu'ici, sont des adverbes proprement dits, ou des adverbes simples, puisqu'ils ne sont composés que d'un seul mot: il en est d'autres qu'on peut nommer *adverbes composés*, parce qu'effectivement ils le sont de différentes prépositions jointes à d'autres mots soit noms, soit adjectifs, soit même adverbes ou prépositions, &c; tels sont, *avant-hier*, *auparavant*, *d'abord*, *depuis*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *auprès*, *par-tout*, *enfin*,

toutefois, *peut-être*, &c. Toutes ces expressions n'ont jamais différé de l'adverbe qu'en ce qu'elles sont de plusieurs mots; le service est le même. Comme les mots dont elles sont composées, sont courts, & qu'elles sont de nature à reparoître souvent dans le langage, le grand usage a fait qu'on ne les a plus regardées que comme faisant chacune un seul mot; on les a unies en les écrivant; ainsi elles sont devenues de véritables adverbes.

Examinons maintenant les différentes manières dont l'adverbe modifie. Il nous semble qu'*on peut* modifier une chose en marquant, 1°. comment elle se fait; 2°. l'ordre, l'arrangement, le rang dans lequel on la met; 3°. en quel endroit elle est, elle a été, ou doit être; 4°. combien elle est éloignée de quelqu'autre lieu ou de quelqu'autre chose; 5°. en quel tems ou dans combien de tems elle se fait; 6°. quelle est la quantité; 7°. l'assurance ou le doute que l'on a à son égard; 8°. son égalité ou son défaut d'égalité ou de ressemblance avec d'autres choses; 9°. enfin, la cause pour laquelle elle est faite.

De-là les adverbes de manière, d'ordre, de lieu, de distance, de tems, de quantité, de cer-

titude, de comparaiſon, de motif. Par exemple: *les hommes naiſſent* MALHEUREUSEMENT; voilà un adverbe de manière: *s'ils ont quelques moments agréables, de longues douleurs viennent* ENSUITE; en voilà un d'ordre; *ils ne trouvent que du vuide & du néant* PAR-TOUT; en voilà un de lieu; *les objets les plus nuiſibles ſont ceux que ſouvent ils déſirent le plus, quand ils en ſont déjà* TROP PRÈS; celui-ci eſt de diſtance; *s'ils ouvrent les yeux, s'ils ſont détrompés, c'eſt un bonheur qui leur vient* TROP TARD; celui-là marque le tems; *la raiſon ne leur montre leurs torts que pour les faire ſouffrir* DAVANTAGE; c'en eſt un de quantité; *ils ſacrifient leurs devoirs les plus ſacrés à de faux plaiſirs qui les trompent* A COUP SUR; adverbe de certitude; *ils ne reviennent de ceux-ci que pour en chercher d'autres qui les tromperont* PAREILLEMENT; adverbe de comparaiſon; *la mort vient les enlever au milieu de ce tourbillon d'erreurs, voilà donc* POURQUOI *ils étoient nés*: *pourquoi* marque la cauſe, le motif.

1°. Les adverbes de manière ſont formés des adjectifs nominaux; comme, *ſage, ſagement, con-*

féquent, *conféquemment*, &c, auxquels il faut ajouter *en vain*, *bien* & *mal*. C'eſt ici la claſſe d'adverbes la plus nombreuſe ; ils ſont preſque tous ſuſceptibles des différents degrés de comparaiſon. *Deux rivaux ſe pourſuivent plus vivement ; deux rivales ſe nuiſent plus ſourdement. Mal*, forme ſes degrés de comparaiſon comme les autres : *auſſi mal*, *plus mal*, *moins mal*, *le plus*, *le moins mal*, *très-mal*, &c. Mais *bien*, fait au poſitif *auſſi bien* ; *moins bien* au comparatif par défaut ; & *mieux* au comparatif par excès. Jamais on ne dit *plus bien*, &c. On ne dit guère *plus en vain*, *très en vain*, &c ; mais on dit fréquemment *bien en vain*. S'il y a quelques adverbes de cette claſſe qui n'admettent point les degrés de comparaiſon, comme *excellemment* ; on verra, pour peu qu'on y faſſe attention, qu'ils ont rapport à la quantité & à la comparaiſon ; que ce rapport étant fixé par la valeur même de ces adverbes, il feroit contradictoire qu'on pût le faire varier, en le faiſant paſſer par des degrés inférieurs ou ſupérieurs, à celui que la propre ſignification de l'adverbe détermine ; auſſi peut-on, ſi l'on veut ranger ceux de cette eſpèce

dans la classe des adverbes de quantité ou de comparaison.

Les adverbes de manière peuvent très-rarement être employés pour en modifier d'autres, soit de leur propre classe, soit de classe différente; mais ils peuvent être eux-mêmes modifiés par les adverbes de quantité ou de comparaison : *Vous ne vous prêtez pas assez décemment à écouter, & vous répondez trop durement.*

2°. Les adverbes d'ordre ou d'arrangement, peuvent se subdiviser en deux branches; les uns regardent l'ordre numéral : ce sont ceux que l'on nomme adverbes de nombre ordinal; tels que *premièrement*, *secondement*, &c. Les autres regardent le simple arrangement respectif des choses entre elles; tels sont *d'abord*, *après*, *depuis*, *devant*, *derrière*, *ensuite*, *auparavant*, *enfin*, *alternativement*, *tour-à-tour*, *pêle-mêle*, *ensemble*, &c. Ni les uns ni les autres ne peuvent admettre les degrés de comparaison, ni modifier d'autres adverbes, ni en être modifiés bien plus; ils ne peuvent affecter que les verbes, & s'il est quelques phrases où ils paroissent être joints à des adjectifs, on

verra, en y prenant garde, qu'il y a quelque verbe ou participe sous entendu ou omis par ellypse, & que c'est à ce verbe ou à ce participe que ces adverbes se doivent rapporter; comme, *d'abord furieux & faisant tout trembler, ensuite doux comme un mouton, il a passé rapidement d'un excès à l'autre;* c'est-à-dire, par exemple, *ayant d'abord été furieux, & étant ensuite devenu doux*, &c.

3°. Les adverbes de lieu sont, *ici, là, dedans, dehors, dessus, dessous, par tout, à l'entour, ailleurs, céans*, &c.

Tous les adverbes de cette troisième classe, si vous en exceptez *autour* & *par-tout*, peuvent être régis par différentes prépositions, & servir conséquemment de terminatif dans la phrase; ce qui n'a jamais lieu pour ceux des classes précédentes. On dit, par exemple, *par ici, par là; par-ci, par-là, par où, d'ici, de là, d'où, en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, deçà, au-delà, en haut, en bas*, &c.

4°. Les adverbes de distance, *loin, près*, &c, peuvent recevoir les degrés de comparaison, & être modifiés par d'autres adverbes, & en parti-

culier par ceux de tems, de quantité, de comparaison. *Les grands sont sur nous un effet tout contraire à celui des autres objets qui frappent nos yeux : quand on est loin, c'est alors qu'ils paroissent grands, mais ils deviennent toujours plus petits à proportion qu'on en approche de plus près.* Ces adverbes sont quelquefois régis par des prépositions, & quelquefois ils en régissent pour se lier à la chose ou à la personne qui est le terme de la distance. *Il ne faut voir ni de trop près ni de trop loin pour bien voir.*

Lorsque *près* est précédé de la préposition *de*, il ne prend point d'article, si ce n'est au superlatif, où l'on dit: *du plus près qu'il m'a été possible*, &c; mais précédé de la préposition *à*, il le prend toujours; ce qui fait *auprès : je vais auprès de lui pour le consoler.*

5°. Les adverbes de tems modifient de trois manières : l'une marque un tems fixe, particulier & déterminé; comme, *tantôt, alors, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui* : la seconde en indique un qui n'est que relatif; comme, *tôt, tard, matin;* la troisième renferme une idée de distribution de tems, ou l'exclut; comme, *quelquefois, d'autrefois, souvent, toujours, jamais, désormais, soudain, incessamment, dorénavant*, &c. Ceux de cette

dernière classe ne peuvent être sujets à aucun autre modificatif, ni aux degrés de comparaison, excepté *souvent* : *vous ne venez pas assez souvent; venez plus souvent*. S'il y en a encore quelques autres à excepter; comme, *rarement* : *il vient trop rarement, plus rarement*, &c; ce sont des adverbes qui sont formés de quelqu'adjectif, & qui par conséquent peuvent à cet égard être rangés parmi ceux de manière. *Jamais*, peut être précédé des prépositions *à* & *pour* : *à jamais*, *pour jamais*. *Toujours* peut être uni à la seconde, *pour toujours*. *Je vous quitte pour toujours*.

Ceux de la seconde classe ne se trouvent jamais soumis au régime d'aucune préposition; mais ils admettent d'autres modificatifs & des degrés de comparaison : *plus tôt*, *bien tard*, *plus matin*, *trop matin*, &c.

Pour ceux de la première classe, ils ne sont susceptibles d'aucun autre modificatif, ni par conséquent des degrés de comparaison; mais en revanche, ils admettent des prépositions avant eux : *depuis*, *hier*, *pour aujourd'hui*, *dès demain*, *à demain*, &c. On ne dit pas *pour alors*, mais *pour lors*.

6°. Les adverbes de quantité; c'est-à-dire qui modifient par une idée de quantité soit physique, soit métaphysique, sont : *assez*, *trop*, *peu*, *beau-*

coup,

beaucoup, bien, fort, très, au plus, du moins, au moins, tout, du tout, tout-à-fait, tant, si, presque, quelque, encore, quasi, combien, extrêmement, totalement, suffisament, &c. Chacun de ces adverbes peut également modifier des verbes, des adjectifs, des adverbes de manière, & quelques-uns de ceux de lieu: les trois derniers & leurs semblables ne seront néanmoins pas employés pour modifier d'autres adverbes de même terminaison; on sent que la cacophonie qui en résulteroit est la raison de cette exception. Il faut aussi excepter *très, quelque, si* & *tout*, qui ne sont qu'au service des adjectifs & des adverbes; mais jamais à celui des verbes: *davantage, du moins, au moins* qui n'accompagnent que les verbes, non plus que *combien*, soit que le verbe soit exprimé ou sous-entendu, mis au participe ou à un autre tems; & *tout à fait* qui n'est attaché qu'aux adjectifs.

7°. Les adverbes de certitude ou de doute, sont: *certes, certainement, sans doute, assurément, peut-être.*

8°. *Plus, moins, mieux, aussi, autant, comme, ainsi, de même, pareillement*, &c. sont des adverbes de comparaison. Ils sont propres à modifier les trois espèces de mots qui sont susceptibles de

modifications, ſavoir, les verbes & les participes, les adjectifs nominaux & verbaux, les adverbes de manière & quelques-uns de lieu. *Auſſi*, *néanmoins* ne modifient que les adjectifs & les adverbes.

9°. Les adverbes de motif, c'eſt-à-dire qui modifient par une idée de motif, de cauſe, ne peuvent affecter que les verbes; tel eſt *pourquoi*: *voilà pourquoi je l'ai fait. Pourquoi venez-vous?* Il faut en dire autant de *à cauſe*, qui veut toujours après lui la prépoſition *de*, ou la conjonction *que*, pour être uni aux mots qui ſpécifient le motif. Si cette ſpécification ſe fait par un nom ou pronom, on met *de*: *je l'ai fait à cauſe de vous*: mais ſi le terme du motif eſt exprimé par un verbe, on ſe ſert de *que*: *je l'ai fait à cauſe que vous m'en avez prié.*

Nous n'avons pas parlé de quantité d'expreſſions adverbiales quant à leur ſignification, mais compoſées pour les mots. Nous allons en donner maintenant une liſte qui ne ſera pas inutile.

Expreſſions adverbiales de manière.

Au contraire, *à rebours*, *à l'envers*, *à l'aiſe*, *à peine*, *à regret*, *à contre cœur*, *de bon cœur*, *bon gré*, *malgré*, *à mon gré*, *à couvert*, *à découvert*, *à reculons*, *à la renverſe*, *à bon droit*, *à tort*,

à l'envi, de sens rassis, tout de bon, de propos délibéré, à dessein, de plein gré, à l'improviste, au dépourvu, à la volée, à la hâte, par mégarde, par derrière, par conséquent, tout au long, au hazard, à l'aventure, &c.

Expressions adverbiales d'ordre.

A la fin, à la file, tour à tour, en premier lieu, en second lieu, &c. avant toutes choses, après tout, de suite, tout de suite, en ordre, par ordre, de jour en jour, de tems en tems, en foule, de fond en comble, sens dessus dessous, au retour, à la pareille, en échange, à la mode, à l'opposite, tout-à-la fois, en particulier.

Expressions adverbiales de lieu.

Par ici, par là, ici autour, là autour, à l'entour, à droite, à gauche, jusqu'ici, jusques-là.

Expressions adverbiales de distance.

A portée, ici près, ni loin, à part, à quartier, à l'écart.

Expressions adverbiales de tems.

Aussitôt, il y a long tems, l'autre jour, de deux en deux jours, de deux jours l'un, de bonne heure,



mod

les

ma

ne

r

du matin, de bon matin, demain matin, le soir sur le soir, à présent, pour le présent, à venir, cette heure, en même tems, bientôt, tout-à l'heure dans peu, à l'instant, dans un moment, après demain, de jour à autre, tout à coup, jour & nuit à point nommé, à propos, dans l'occasion, à tems en moins de rien, en un clin d'œil, depuis peu, à l'avenir.

Expressions adverbiales de quantité.

Une fois, deux fois, cent fois, mille fois, plus de cent fois, plus de mille fois, tant soit peu, bien fort, peu à peu, trop peu, en quantité, en grand nombre, à peu près, du tout au tout, pour le moins, à tout le moins.

Expressions adverbiales de certitude.

Sans faute; à coup sûr, pour le certain, ce qu'il y a de certain.

Expressions adverbiales de comparaison.

En pareil cas; tout autant, tout de même.

Expressions adverbiales de motif.

C'est pourquoi, à ces causes.

F I N.

